



Association pour l'Histoire
de la Protection de la Nature
et de l'Environnement



Protection de la nature et de l'environnement en Centre-Val-de-Loire

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées versées aux départementales ou conservées chez les acteurs privés et associations XVIIIe-XXIe siècles

par Patrick Cavalié
archiviste, membre de l'AHPNE

Guide des sources

mise à jour le 23/09/24

Paris
2024

/*

Sommaire

Remerciements	6
Avant-propos	7
Introduction	8
Repères bibliographiques	12
1ère partie : Archives publiques	13
<u>Stratégie</u>	13
Communication-information.....	13
Indre-et-Loire.....	13
Maîtrise de l'énergie.....	13
Loiret.....	13
<u>Agriculture, forêt</u>	15
Agriculture.....	15
Cher.....	15
Forêt.....	16
Indre.....	16
<u>Eau, biodiversité</u>	18
Eau.....	18
Cher.....	18
Indre.....	19
Loir-et-Cher.....	21
Loiret.....	23
Espaces naturels.....	24
National.....	24
Préservation des espèces animales et végétales.....	26
Cher.....	26
Indre-et-Loire.....	26
<u>Energie</u>	27
National.....	27
Cher.....	30
Indre-et-Loire.....	30
<u>Infrastructures et services de transports</u>	31
Cher.....	31
Loiret.....	31
<u>Prévention des risques</u>	33
Risques industriels.....	33
National.....	33
Cher.....	34
Indre.....	34
Loiret.....	35
Risques naturels.....	36
National.....	36
2ème partie : Archives d'acteurs privés et d'associations de protection de la nature et de l'environnement	38
<u>Acteurs privés</u>	38

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Cher.....	38
Thyrion Jean-Pierre, vice-président de fédération.....	38
Indre.....	43
Pêcherat René, membre fondateur de fédération.....	43
Indre-et-Loire.....	44
Botté François, scientifique.....	44
Durand Michel, scientifique.....	48
Reille Antoine, membre fondateur de fédération.....	52
Loir-et-Cher.....	56
Mansion Dominique, membre fondateur d'association.....	56
<u>Associations</u>	65
Cher.....	65
Chauve qui peut.....	65
Conservatoire d'espaces naturels Centre – Val de Loire : Antenne Cher/Indre	
.....	72
Amis de la nature – section Berry.....	78
Ligue pour la protection des oiseaux – Groupe du Cher.....	84
Nature 18.....	88
Société d'agriculture du Cher.....	96
Société française pour l'étude et la protection des mammifères.....	97
Sortir du nucléaire Berry – Giennois – Puisay.....	103
Eure-et-Loir.....	109
Association vie environnement respect nature.....	109
Blaise vallée durable.....	115
Comité de défense du quartier des moulins neufs.....	120
Eure-et-Loir nature.....	127
Fédération environnement Eure-et-Loir.....	135
La Presle.....	139
Union fédérale des consommateurs – Que Choisir – d'Eure-et-Loir.....	143
Indre.....	150
Association Brenne – Pays d'Azay.....	150
Comité anti poubelle atomique.....	157
Indre nature.....	158
Société d'agriculture de l'Indre.....	169
Indre-et-Loire.....	171
Association pour la qualité de la vie dans l'agglomération tourangelle.....	171
Centre permanent d'initiatives pour l'environnement de Touraine - Val de	
Loire.....	177
Conservatoire d'espaces naturels Centre – Val de Loire : Antenne Indre-et-	
Loire/Loir-et-Cher.....	186
Ligue pour la protection des oiseaux – Touraine – association locale.....	192
Société d'étude, de protection et d'aménagement de la nature en Touraine	
Centre-Val de Loire.....	197
Loir-et-Cher.....	208
Association blésoise des jardins familiaux.....	208
Comité départemental de la protection de la nature et de l'environnement	
Ecol'eau.....	210
Ecol'eau.....	216
Les amis des sources.....	219
Maison botanique - Atelier vivant de Boursay.....	223
Perche nature.....	230

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Sologne nature environnement.....	236
Union, coopérative agricole de Loir-et-Cher.....	248
Loiret.....	255
Conservatoire d'espaces naturels Centre – Val de Loire.....	255
Coordination entomologique de la région Centre pour l'organisation de projets d'études.....	265
France nature environnement Centre-Val de Loire.....	268
Loiret nature environnement.....	280
Mardiéval.....	291
Annexes.....	298
<u>Liste des sigles.....</u>	<u>298</u>
<u>Liste des illustrations.....</u>	<u>301</u>
Printemps de l'environnement DIREN Centre, 2001.....	301
Bulletin d'Eure-et-Loire Nature « La Garzette ».....	302
Indre nature : Rapport d'assemblée générale, 2016.....	303
Loiret nature environnement : mission de surveillance et d'étude à la Réserve de Saint-Mesmin, 2007.....	304
<u>Index des institutions et associations.....</u>	<u>305</u>
<u>Index matière.....</u>	<u>309</u>
<u>Géolocalisation des fonds d'archives publiques et privées.....</u>	<u>311</u>
<u>Sites Internet.....</u>	<u>312</u>

Historique des versions

Version	Date	Commentaires
1	21/03/2024	1ère version
2	15/07/2024	Ajout de descriptifs de fonds d'archives

Suivi par

Patrick CAVALIE - AHPNE
Tél. : 06 80 66 65 03
e-mail: cav6aliepatrick@gmail.com

Rédacteur

Patrick Cavalié

Remerciements

Cette conservation patrimoniale ainsi que sa valorisation n'auraient pu se réaliser sans la volonté des Archives départementales du Cher, de l'Eure-et-Loir, de l'Indre, de l'Indre-et-Loire, du Loir-et-Cher et du Loiret

Je tiens à remercier tout particulièrement Julien de Gand qui a réalisé les inventaires d'archives d'acteurs privés et d'associations de la protection de la nature et de l'environnement ainsi que les personnalités et associations qui ont bien voulu aider à la réalisation de l'inventaire de leurs archives.

Cette campagne d'inventaires d'archives privées n'aurait pas pu se réaliser sans le financement du conseil régional du Centre-Val de Loire

Grâce à cette synergie, les services déconcentrés ministère, préfectures et conseils départementaux ont versé plus de 3 500 dossiers aux Archives départementales. Les associations de protection ont conservé plus de 10 000 dossiers inventoriés et 1 600 Go d'archives numériques.

Avant-propos

Archives publiques

C'est conformément à l'article 213-1 à 3 du Code du Patrimoine qui régit les délais de communicabilité des documents et dans le respect de celui-ci que les archivistes de la mission des archives au sein du ministère de la transition écologique et solidaire œuvrent à la préservation de l'écrit du patrimoine naturel du territoire. De même, les Archives départementales contrôlent et collectent la production des archives émanant des services déconcentrés de l'État.

Archives privées

Si l'on excepte l'actuelle Société nationale de protection de la nature (SNPN) qui est l'héritière de la Société Impériale zoologique d'acclimatation fondée en 1854, la Société pour la protection des paysages et de l'esthétique de la France (SPPEF), fondée en 1901 et la Ligue française pour la protection des oiseaux (LPO) fondée en 1912, la plupart des associations de protection de la nature et de l'environnement sont apparues à partir de la fin des années 1950 en France telle la Société d'étude et de protection de la nature en Bretagne (SEPNB) ou l'Association pour la prévention de la pollution atmosphérique (APPA) créées en 1958. C'est surtout dans les deux décennies suivantes qu'elles se multiplièrent dans les différentes régions françaises.

Certaines associations, généralistes, œuvrent dans tous les domaines de la protection de l'environnement, à l'échelle régionale ou départementale. D'autres sont plus spécialisées et se concentrent sur un territoire et/ou un sujet spécifique. Leurs modes d'actions sont multiples : leurs militants informent les citoyens, rencontrent les élus et les décideurs, mènent des actions de terrain (nettoyage de site, inventaires naturalistes...), forment les bénévoles, gèrent des espaces protégés ou encore participent aux débats et aux consultations publics.

La sauvegarde et la valorisation des archives d'acteurs privés de la protection de la nature et de l'environnement en vue, notamment, de leur exploitation par les historiens et les chercheurs est une des motivations de l'Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE). Outre les archives publiques dont la conservation est assurée par les Archives nationales et départementales, il existe une multitude de documents et fonds d'archives environnementales chez des particuliers et des associations qui sont ni classées ni répertoriées et ne sont donc généralement pas connues et sont donc, de ce fait, peu disponibles.

En conséquence, l'AHPNE s'est fixée, entre autres objectifs, celui de favoriser le rassemblement, le classement et la conservation de tout document utile à la connaissance de cette histoire.

Introduction

Pour la 1ère fois, un instrument de recherche présente des sources d'archives historiques publiques mais aussi privées au niveau régional.

Archives publiques

Panorama sur les archives définitives

Le guide présente le catalogue des archives définitives (ou archives d'intérêt historique) issues des services déconcentrés, préfetures et conseils départementaux. Comme cité précédemment, ces archives ont fait l'objet de versements auprès des services d'archives patrimoniaux où elles sont conservées : archives départementales (services déconcentrés).

Périmètre chronologique et administratif¹

C'est donc près de quarante-six années d'inventaires d'archives ministérielles patrimoniales, en lien avec le thème de la protection de la nature et de l'environnement qui sont présentées et répertoriées au sein de ce guide.

En effet, c'est en janvier 1971 que fut créé le ministère de l'environnement, quand Robert Poujade, sous le gouvernement de Jacques Chaban-Delmas, est nommé ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de la protection de la nature et de l'environnement.

C'est donc une création récente, qui suit la vague de renouveau de l'écologie en 1970 et s'inscrit dans la lignée des mesures de protection de la faune et de la flore de 1957.

Après son départ du gouvernement, il qualifiera alors, dans un livre, son ministère de « ministère de l'impossible ».

La création d'un grand ministère par la fusion de deux fonctions historiquement distinctes, l'écologie et l'équipement ainsi que des services du ministère de l'industrie est décidée par le président de la République Nicolas Sarkozy lors de sa prise de fonction en mai 2007.

1 Vous trouverez dans cet ouvrage chapitre quelques fonds d'archives couvrant la période XIX-XXe siècles. Les références sont issues de l'ouvrage d'Andrée Covol "Les sources de l'histoire de l'environnement", 2003

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Son but est de créer un grand ministère à confier à un ministre d'État et de respecter ainsi sa signature du «pacte écologique » de Nicolas Hulot qui stipulait la création d'un poste de vice-premier ministre chargé du développement durable. Après un court passage d'Alain Juppé c'est Jean-Louis Borloo qui prend la fonction de « Ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la Mer, chargé des technologies vertes et des négociations sur le climat ».

Parallèlement, de nouveaux services déconcentrés se créent en région et département. En région, les Directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) sont issues de la fusion des Directions régionales de l'environnement (DIREN), des Directions régionales de l'équipement (DRE) et des Directions régionales de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (DRIRE). Elles interviennent dans les domaines de l'eau, de la biodiversité, de la prévision et de la prévention des risques, de l'énergie, de l'aménagement, de l'urbanisme et de la construction, de la mobilité des transports et de leurs infrastructures, ainsi que du logement. En outre mer les Directions de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL) correspondent aux DREAL de métropole avec en plus les attributions des directions départementales couvrant le périmètre du ministère ainsi que les Direction interrégionales maritimes (DIRM) créées en métropole.

En département, hors mis l'outre-mer, les Directions départementales des territoires et de la mer (DDTM) résultent de la fusion des Directions départementales de l'équipement (DDE), des Directions départementales de l'agriculture et des forêts (DDAF) et des directions départementales des affaires maritimes (DDAM)

Le 14 novembre 2010, lors de la formation du gouvernement de François Fillon, il est rebaptisé « ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement ». Jean-Louis Borloo quitte le gouvernement, et est remplacé par Nathalie Kosciusko-Morizet, celle-ci n'a pas le titre de ministre d'État que portaient les précédents titulaires du poste.

Depuis mai 2012, sous la présidence de François Hollande, l'Énergie revient dans les attributions du ministère qui devient « ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie ». En juillet 2013, la Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture (DPMA) est détachée du ministère de l'agriculture pour être incorporée au ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Le ministre porte les négociations sur le climat dans son intitulé entre 2007 et 2010, et de 2016 à 2017. Le ministère est renommé ministère de la transition écologique et solidaire lors de la nomination du gouvernement d'Édouard Philippe, ses attributions sont globalement conservées mais la DPMA réintègre le ministère de l'agriculture et de l'alimentation. Il reste chargé de la politique environnementale, de la politique énergétique, de la politique de la mer et des transports.

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Vous trouverez donc, à travers ce guide des sources, quarante-six années d'archives des cabinets ministériels illustrant la déclinaison des politiques publiques dans le domaine de la protection de la nature et de l'environnement : maîtrise de l'énergie, les thèmes de l'énergie et du climat, le domaine de l'eau et de la biodiversité, les préservation des espèces animales et végétales, la prévention des risques , l'agriculture et forêt

L'impulsion de ces politiques publiques se faisait par le biais des cabinets ministériels, puis par des directions opérationnelles d'administrations centrales et enfin étaient déclinés localement par les implantations ministérielles régionales ou départementales (directions départementales, directions régionales ...).

Ainsi, tendent à être répertoriées de façon exhaustive :

. les archives des services déconcentrés en charge du domaine de la protection de la nature et de l'environnement de 1971 à 2017. Nous y trouvons aussi des collections antérieures à cette période

Importance matérielle des dossiers Répertoires

A chaque répertoire détaillé sont mentionnés, le service d'origine, les dates extrêmes, la description détaillée, la cote, localisation, conditions d'accès. Un lien dynamique permet d'aller directement sur les sites Internet des Archives départementales².

Ce guide regroupe plus de 3 500 dossiers décrits.

AHPNE

2 *Annuaire des Archives départementales* : <https://francearchives.fr/fr/annuaire/departements>

Archives privées

L'Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE) s'est fixée comme objectif de favoriser le rassemblement, le classement et la conservation de tout document utile à la connaissance de cette histoire.

Suite à une enquête en 2010 auprès des associations, l'AHPNE a constaté la situation suivante :

- Plusieurs milliers d'associations de protection de nature sur le territoire
- Peu de recherche dans le domaine de la protection de l'environnement en France
- Peu de don aux Archives nationales/départementales
- Pas de conservation ni de valorisation des archives dans les associations ?

Afin de répondre à ces questions l'AHPNE a mis progressivement en place une politique de rédaction d'inventaires d'archives³

L'AHPNE a donc réalisé ces inventaires d'archives depuis 2011 en partenariat avec les Archives nationales, les Archives départementales du Finistère, et de la Région Centre-Val de Loire (Cher, Eure-et-Loir, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret)

Les archives départementales de la Seine-Maritime ont réalisé elles-mêmes ceux concernant le département.

Les inventaires ont pu être réalisés grâce au financement

- du ministère de la transition écologique et solidaire pour le Finistère,
- du Conseil régional Centre-Val de Loire pour cette région.
- de France nature environnement

Ce guide regroupe plus de le descriptif de plus 10 000 dossiers des fonds d'archives d'acteurs privés ou associations de protection de la nature conservés dans leurs locaux.

Patrick Février, Président de l'AHPNE

3 L'ensemble des inventaires sont consultables sur le site Internet <https://ressources.histoire-environnement.org/Ressources>

Repères bibliographiques

Ministère

- Le ministère de l'impossible⁴, Robert Poujade, Paris- Calmann-Lévy, 1975.

Association de protection de la nature

- La nature n'est plus ce qu'elle était [sous la dir. J. P. Raffin, Daniel Sibony et David Western], étude, Editions de l'Aube, 2002
- L'ABCdaire des ours , Sophie Bobbé, Jean-Pierre Raffin, Paris : Flammarion, 1997
- L'écologie: comprendre la nature : rencontre avec Jean-Pierre Raffin . Lucien Buisson, Jocelyne Pied, Pierre Guérin, réal. Jean-Pierre Raffin, ill. interview de Jean-Pierre Raffin, Cannes la Bocca : Coopérative de l'enseignement laïc, 1987
- Connaître les plantes protégées [sous la dir. de J. P. Le Duc et J. P. Raffin] Paris : Fédération française des sociétés de protection de la nature, 1986
- Les cahiers rationalistes n° 274 :La Vanoise et les parcs nationaux français, Jean-Pierre Raffin et Roland Platel, 1970
- Les cahiers rationalistes n° 265 :Plaidoyer pour la zoologie Jean-Pierre Raffin et Roland Platel, 1969.
- La place de l'environnement dans les médias [sous la dir. Claude-Marie Vadrot], enquête, Victoires éditions, 1998 (enquêtes réitérées en 2002, 2005 et 2007 mais non publiées).
- Annuaire des 1000 associations pour l'environnement [sous la dir. Claude-Marie Vadrot], annuaire, Victoires éditions, 2001.

Guides des sources

- Les sources de l'histoire de l'environnement, 3 tomes, [sous la dir. d'Andrée Covo], L', Harmattan, 1999-2003
- Guide des sources sur les archives de l'environnement : « Aperçu des fonds d'archives publiques et privées », Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement, 2022⁵

4 Consultable <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k33608882/f17.image.texteImage>

5 Téléchargeable <https://ressources.histoire-environnement.org/Le-guide-des-sources-sur-les-archives-de-l-environnement>

1ère partie : Archives publiques

Stratégie

Communication-information

Indre-et-Loire

Versement 2463 W⁶

Conseil départemental d'Indre-et-Loire

Sommaire

Art 1: Agenda 21, journée du développement durable, 2010-2011

Métrage linéaire: 0,10

Conditions d'accès : La consultation des documents s'effectue conformément au code du Patrimoine, art. 213-1

Lieu de conservation : Archives départementales d'Indre-et-Loire

Maîtrise de l'énergie

Loiret

Référence

1766W1-1766W73⁷

Niveau de description

Sous fonds

Intitulé

Activités de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie - Direction régionale Centre

1985-2006

Noms des principaux producteurs

6 *Répertoire détaillé* <https://ressources.histoire-environnement.org/Repertoire-d-archives-detaille-Conseil-departemental-d-Indre-et-Loire-Agenda-21>

7 *Répertoire détaillé* <https://ressources.histoire-environnement.org/Repertoire-d-archives-detaille-Activites-de-l-ADEME-Delegation-regionale-Centre>

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

Direction régionale Centre

Importance matérielle

4,30 mètres linéaires (73 articles)

Langue des documents

Français

Institution responsable de l'accès intellectuel

Archives départementales du Loiret

Localisation physique

Orléans

Conditions d'accès

Librement communicable sous réserve des restrictions imposées par l'état matériel des documents et des dispositions de l'art. L.213-2 du Code du patrimoine.

Modalités d'entrée

versement en 2016

Historique du producteur

Mode de classement

cadre de classement.

1766W 1-55 : activités de la délégation régionale

1766W 56-72 : rapports d'études sur les déchets et transports

1766W 73 : supports de communication

Présentation du contenu

Ce versement concerne les activités de la délégation régionale et les rapports d'études sur les déchets et transports.

Agriculture, forêt

Agriculture

Cher

Versement 31M⁸

Préfecture du Cher

Sommaire

Art. 1-364: Enseignement agricole, chambre d'agriculture, comices agricoles, associations agricoles, syndicats, main d'oeuvre, enquêtes, statistiques, concours, culture du chanvre et du lin, cultures industrielles, viticulture, service vétérinaire, courses et concours hippiques, direction des services, fonctionnement des forêts

1793-1941

Métrage linéaire: 36

Conditions d'accès : La consultation des documents s'effectue conformément au code du Patrimoine, art. 213-1

Lieu de conservation : Archives départementales du Cher

8 *Répertoire détaillé* <https://ressources.histoire-environnement.org/Repertoire-d-archives-detaille-Prefecture-du-Cher-agriculture-1793-1941>

Forêt

Indre

Versement 1629 W⁹

Office national des forêts de l'Indre

Sommaire

1629 W 1-27 : Sommier des droits d'usage de Châteauroux et Bommiers, atlas forestiers, aménagement de bois communaux, états récapitulatifs de forêts domaniales et communales, Procès-verbaux de délimitation...

1747-1962

Métrage linéaire : 3

Conditions d'accès : La consultation des documents s'effectue conformément au code du Patrimoine, art. 213-1

Lieu de conservation : Archives départementales de l'Indre

Versement 1946 W

Office national des forêts de l'Indre

Sommaire

1946 W 1-103 : Surveillances des forêts, procès-verbaux d'arpentage, de bornage et d'aménagement, carnets de surveillance et registres tenus par les gardes, plans et atlas des différents bois et forêts dans les communes du département.

1747-1987

Métrage linéaire : 10

Conditions d'accès : La consultation des documents s'effectue conformément au code du **Patrimoine, art. 213-1**

⁹ Répertoire détaillé <https://ressources.histoire-environnement.org/Repertoire-d-archives-detaille-ONF-de-l-Indre-atlas-forestiers-amenagement-de>

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Lieu de conservation : Archives départementales de l'Indre

Eau, biodiversité

Eau

Cher

Versement 2262W¹⁰

Direction : Direction départementale des territoires du Cher

Service : Mission valorisation appui territoriaux, Transition écologique

Sommaire

Art 1-9 : traitement des déchets, déchetterie (stockage, enfouissement, valorisation), 1994-2006

Art 10-82 : réseaux d'alimentation en eau potable, 1939-2006

Art 83-87 : servitudes créées par un aérodrome, 1935-1983

Art 88-116 : dossiers de remembrement, 1973-2006

Nombre d'articles : 116

Métrage linéaire : 11 ml

Dates extrêmes : 1935-2006

Conditions d'accès : La consultation des documents s'effectue conformément au code du Patrimoine, art. 213-1 à 3

Lieu de conservation : Archives départementales du Cher

¹⁰ Répertoire détaillé <https://ressources.histoire-environnement.org/Repertoire-d-archives-detaille-DDT-du-Cher-eau-potable-dechets-1935-2006>

Indre

Versement 1731 W¹¹

Direction départementale de l'agriculture de l'Indre

Sommaire

1731 W 1-678: Travaux d'équipement réalisés par la Direction départementale de l'Agriculture (DDA) en qualité de maître d'œuvre : alimentation en eau potable, remembrement ; aménagement forestier ; milieux naturels chasse et pêche ; aides aux agriculteurs ; études et enquêtes de la DDA ; établissements d'enseignement agricole.

1929-2009

Métrage linéaire: 6

Conditions d'accès : La consultation des documents s'effectue conformément au code du Patrimoine, art. 213-1

Lieu de conservation : Archives départementales de l'Indre

Versement 1512 W¹²

Direction départementale de l'agriculture et de la forêt de l'Indre

Sommaire

1512 W 1-3: police de l'eau

1807-1967

Métrage linéaire: 0,3

Conditions d'accès : La consultation des documents s'effectue conformément au code du Patrimoine, art. 213-1

Lieu de conservation : Archives départementales de l'Indre

11 Répertoire détaillé <https://ressources.histoire-environnement.org/Repertoire-d-archives-detaille-DDA-de-l-Indre-alimentation-en-eau-potable-1929>

12 Répertoire détaillé <https://ressources.histoire-environnement.org/Repertoire-d-archives-detaille-DDAF-de-l-Indre-police-de-l-eau-1807-1967>

Versement 1620 W¹³

Direction départementale de l'agriculture et de la forêt de l'Indre

Sommaire

1620 W 1-310: Travaux d'assainissement, construction ou réhabilitation de stations d'épuration, alimentation en eau potable, stations d'épuration, par communes.

1972-1992

Métrage linéaire: 31

Conditions d'accès : La consultation des documents s'effectue conformément au code du Patrimoine, art. 213-1

Lieu de conservation : Archives départementales de l'Indre

Versement 1622 W¹⁴

Direction départementale de l'agriculture et de la forêt de l'Indre

Sommaire

1622 W 1-108: Travaux d'alimentation en eau potable, par communes ou syndicats des eaux.

1951-2003

Métrage linéaire: 10

Conditions d'accès : La consultation des documents s'effectue conformément au code du Patrimoine, art. 213-1

Lieu de conservation : Archives départementales de l'Indre

13 Répertoire détaillé <https://ressources.histoire-environnement.org/Repertoire-d-archives-detaille-DDAF-de-l-Indre-assainissement-eau-potable>

14 Répertoire détaillé <https://ressources.histoire-environnement.org/Repertoire-d-archives-detaille-DDAF-de-l-Indre-alimentation-en-eau-potable-1951>

Loir-et-Cher

Versement 1865 W¹⁵

Ponts et chaussées du Loir-et-Cher

Service spécial de la Loire

Sommaire

1865 W 1-8: travaux de rivières, zones inondables de la Loire 1881-1985

Métrage linéaire: 0,80

Conditions d'accès : La consultation des documents s'effectue conformément au code du Patrimoine, art. 213-1

Lieu de conservation : Archives départementales du Loir-et-Cher

15 Répertoire détaillé <https://ressources.histoire-environnement.org/Repertoire-d-archives-detaille-Ponts-et-chaussees-du-Loir-et-Cher-travaux-de>

Versement 1663 W¹⁶

Direction départementale de l'agriculture et de la forêt du Loir-et-Cher

Service de l'aménagement rural et environnement

Sommaire

1663 W 1-47: moulins; règlement d'eau et travaux, 1769-1995

Métrage linéaire: 4,70

Conditions d'accès : La consultation des documents s'effectue conformément au code du Patrimoine, art. 213-1

Lieu de conservation : Archives départementales du Loir-et-Cher

Versement 1699 W¹⁷

Direction départementale de l'agriculture et de la forêt du Loir-et-Cher

Service de l'aménagement rural et environnement

Sommaire

1699 W 1-13: Cours d'eau : curage, construction de lavoir et ponts

Travaux d'assainissement

1853-1962

Métrage linéaire: 1,30

Conditions d'accès : La consultation des documents s'effectue conformément au code du Patrimoine, art. 213-1

Lieu de conservation : Archives départementales du Loir-et-Cher

16 Répertoire détaillé <https://ressources.histoire-environnement.org/Repertoire-d-archives-detaille-DDAF-du-Loir-et-Cher-moulins-reglement-d-eau-et>

17 Répertoire détaillé <https://ressources.histoire-environnement.org/Repertoire-d-archives-detaille-DDAF-du-Loir-et-Cher-Cours-d-eau-Travaux-d>

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Versement 1975 W¹⁸

Conseil général du Loir-et-Cher

Sommaire

1975 W 1-9: Surveillance de la qualité de l'eau, 1983-2005

Métrage linéaire: 0,9

Conditions d'accès : La consultation des documents s'effectue conformément au code du Patrimoine, art. 213-1

Lieu de conservation : Archives départementales du Loir-et-Cher

Loiret

Versement 1077W¹⁹

Service hydrologique centralisateur du bassin de la Loire

Sommaire

Fonctionnement du service

Protection contre les crues de la Loire

Pollution et qualité des eaux et grandes liaisons fluviales

1962-1980

Métrage linéaire : 0,23 ml

Dates extrêmes : 1963-1980

Conditions d'accès : La consultation des documents s'effectue conformément au code du Patrimoine, art. 213-1 à 3

Lieu de conservation : Archives départementales du Loiret

18 Répertoire détaillé <https://ressources.histoire-environnement.org/Repertoire-d-archives-detaille-Conseil-general-du-Loir-et-Cher-Surveillance-de>

19 Répertoire détaillé <https://ressources.histoire-environnement.org/Repertoire-d-archives-detaille-Service-hydrologique-centralisateur-du-bassin-de>

Espaces naturels

National

Versement 20070642²⁰

Ministère : Écologie et développement durable

Direction : Nature et paysages

Sous-direction : Espaces naturels

Sommaire

20070642/1-3, 7, 10-12, 14-15, 20, 25, 32, 38: Séances du Conseil national de la protection de la nature (CNP) sur les réserves naturelles de l'île de Saint-Pryvé (Loiret), domaine de Chérine (Indre), Vallée du Grand Pierre et de Vitain (Loir-et-Cher), carrière du Four à Chaux de Pontlevoy (Loir-et-Cher), réserve naturelle du Val de Loire (Nièvre Cher), parc naturel régional Perche (Eure-et-Loir, Loir-et-Cher et Orne), réserve biologique dirigée de la Tourbière des Froux dans la forêt communale de Manou (Eure-et-Loir), îles de la Loire, commune de Montlouis (Indre et Loire), parc naturel régional de la Brenne (Indre), réserve biologique dirigée du Vallon du Maupas en forêt domaniale de Chinon (Indre-et-Loire), réserve biologique intégrale du Rosier en forêt domaniale de Bommiers (Indre), carrière du Four à Chaux de Pontlevoy (Loir-et-Cher), 1951-1997

Conditions d'accès : La consultation des documents s'effectue conformément au code du Patrimoine, art. 213-1 à 3

Métrage linéaire : 0,5 ml

Lieu de conservation : Archives nationales

²⁰ Répertoire détaillé <https://ressources.histoire-environnement.org/Repertoire-d-archives-detaille-Administration-centrale-Conseil-national-de-la>

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Versement 20080058²¹

Ministère : Écologie et développement durable

Direction : Nature et paysages

Sous-direction : Espaces naturels

Sommaire

Art 1-4 : Réserves naturelles (RN) : législation, méthodologie, synthèses de gestion et études. 1976-2004

Art 4 (suite)-5 : Espaces naturels, réserves naturelles : gestion, études (classement par département), 1985-2000

Art 6-10 : Réserves naturelles volontaires (RNV) : création et gestion (classement par département), 1997-2000

Art 10 (suite)-12 : Protection de biotope : législation, décisions, arrêté de protection de biotope (APB) (classement par département), 1975-2005

Art 12 (suite) : Réserves biologiques domaniales (RBD) et non domaniales, forêts biologiques domaniales (FBD) : arrêtés d'aménagement, 1979-1987

Art 13-156 : Réserves naturelles : textes de classement, consultations locales et nationales, études, enquêtes, plans, cartes, contentieux (classement par département), 1962-2002

Art 157-159 : Réserves naturelles : projets de classement.(classement par département), 1973-2002

Conditions d'accès : La consultation des documents s'effectue conformément au code du Patrimoine, art. 213-1 à 3

Nombre d'articles : 159

Métrage linéaire : 53.00 ml (159 dimabs)

Lieu de conservation : Archives nationales

²¹ Répertoire détaillé <https://ressources.histoire-environnement.org/Repertoire-d-archives-detaille-Administration-centrale-reserves-naturelles-1973>

Préservation des espèces animales et végétales

Cher

Versement 7M²²

Préfecture du Cher

Sommaire

Art. 1 à 121: pêche et chasse, 1800-1980

Métrage linéaire: 12

Conditions d'accès : La consultation des documents s'effectue conformément au code du Patrimoine, art. 213-1

Lieu de conservation : Archives départementales du Cher

Indre-et-Loire

Versements 919W, 1464W²³

Direction départementale de l'agriculture et de la forêt de l'Indre-et-Loire

Sommaire : protection des végétaux, 1960-1995

Métrage linéaire : 2,4

Conditions d'accès : La consultation des documents s'effectue conformément au code du Patrimoine, art. 213-1

Lieu de conservation : Archives départementales de l'Indre-et-Loire

22 Répertoire détaillé <https://ressources.histoire-environnement.org/Repertoire-d-archives-detaille-Prefecture-du-Cher-peche-et-chasse-1800-1980>

23 Répertoire méthodique <https://ressources.histoire-environnement.org/Repertoire-d-archives-methodique-DDAF-Indre-et-Loire-protection-des-vegetaux>

Energie

National

Versement 20160391²⁴

Autorité de sûreté nucléaire

Direction générale de la sûreté nucléaire et de la radioprotection

Sommaire

Art 1-117 : Registres réglementaires des installations nucléaires de base des centres nucléaires de **Chinon**, Penly, Nogent, Civaux, Paluel, Golfech, Gravelines, Saint-Alban, Cadarache, Cattenom, Cruas-Meysse, **Saint-Laurent-des-Eaux**, Fessenheim, Tricastin, Chooz, Dampierre-en-Burly, Creys-Malville, Bugey, **Belleville-sur-Loire**, AREVA La Hague, Marcoule, 2001-2009

Art 118-248 : Enregistrements cheminées (états mensuels), 2000-2002

Art 249-273 : Registres réglementaires, 1971-2003

Art 274-275 : Rapports environnement : **Saint-Laurent-des-Eaux**, Blayais, Nogent-sur-Seine, 2001-2003

Métrage linéaire : 92

Conditions d'accès : La consultation des documents s'effectue conformément au code du Patrimoine, art. 213-1

Lieu de conservation : Archives nationales

²⁴ Répertoire détaillé <https://ressources.histoire-environnement.org/Repertoire-d-archives-detaille-Autorite-de-surete-nucleaire-registres-2589>

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Versement 19870342²⁵

Ministère : Industrie

Direction générale : Industrie et matières premières

Sommaire

Instruction des déclarations d'utilité publique pour les centrales thermiques et nucléaires : Dossiers d'enquête, études d'impact, registres d'enquêtes, travaux des commissions d'enquêtes, plans (classement par site, sans ordre alphabétique). Sites de Plogoff (Finistère), **Saint-Laurent des Eaux** (Loir-et-Cher), Paluel (Seine-Maritime), Gravelines (Nord), **Dampierre-en-Burly** (Loiret), Penly (Seine-Maritime), Golfech, La Hague (Manche), Flammanville (Manche), Chooz (Ardennes), Fessenheim (Haut-Rhin), **Chinon** (Indre-et-Loire), Cruas (Ardèche), Tricastin (Drôme, Vaucluse), Port-la-Nouvelle (Aude), Le Pellerin (Loire-Atlantique), Creys-Malville (Isère), **Belleville** (Cher), Saint-Alban Saint-Maurice-l'Exil (Isère), Blayais (Gironde), Bugey (Ain).

Art 1-50 : Dossiers de centrales nucléaires, 1956-1986.

Conditions d'accès : La consultation des documents s'effectue conformément au code du Patrimoine, art. 213-1

Métrage linéaire : 15 ml

Lieu de conservation : Archives nationales

Versement 19920378²⁶

Ministère : Industrie

Direction générale : Industrie

Sommaire

25 Répertoire détaillé <https://ressources.histoire-environnement.org/Repertoire-d-archives-detaille-Administration-centrale-Instruction-des>

26 Répertoire détaillé <https://ressources.histoire-environnement.org/Repertoire-d-archives-detaille-Administration-centrale-centrales-nucleaires-1207>

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Art 1-7, 16, 89 : remplacement des générateurs de vapeur du réacteur de la centrale nucléaire de **Dampierre-en-Burly** (Loiret), 1990.

Art 8-110 : centrales nucléaires : correspondance administrative et technique, incidents et anomalies, visites de surveillance, dérogations et autorisations de modifications, rapports hebdomadaires de sûreté, suivi des démarrages et arrêts de tranche (classement par établissement), 1988-1990.

Conditions d'accès : La consultation des documents s'effectue conformément au code du Patrimoine, art. 213-1

Métrage linéaire : 37 ml

Lieu de conservation : Archives nationales

Versement 19960409²⁷

Ministère : Industrie

Direction générale : Industrie

Sommaire

Art 1-9 : Dossiers de centrales nucléaires (classement par site), 1979-1988.

Blayais, **Chinon B**, Golfech, Paluel

Conditions d'accès : La consultation des documents s'effectue conformément au code du Patrimoine, art. 213-1

Métrage linéaire : 3 ml

Lieu de conservation : Archives nationales

²⁷ Répertoire détaillé <https://ressources.histoire-environnement.org/Repertoire-d-archives-detaille-Administration-centrale-dossiers-de-centrales>

Cher

Versement 8S²⁸

Travaux publics du Cher

Sommaire

Art. 1-243: Mines et énergie, 1797-1952

Métrage linéaire: 34

Conditions d'accès : La consultation des documents s'effectue conformément au code du Patrimoine, art. 213-1

Lieu de conservation : Archives départementales du Cher

Indre-et-Loire

Versement 1248 W²⁹

Conseil départemental d'Indre-et-Loire

Sommaire

Art 1-37: travaux de construction des tranches II et III de la centrale nucléaire de Chinon, 1973-1986

Métrage linéaire: 3,70

Conditions d'accès : La consultation des documents s'effectue conformément au code du Patrimoine, art. 213-1

Lieu de conservation : Archives départementales d'Indre-et-Loire

28 Répertoire détaillé <https://ressources.histoire-environnement.org/Repertoire-d-archives-detaille-Travaux-publics-du-Cher-Mines-et-energie-1797>

29 Répertoire détaillé <https://ressources.histoire-environnement.org/Repertoire-d-archives-detaille-Conseil-departemental-d-Indre-et-Loire-Centrale>

Infrastructures et services de transports

Cher

Versement 3S³⁰

Ponts et chaussées du Cher

Sommaire

Art. 1-1769: navigation, rivières et canaux, 1767-1966

Métrage linéaire: 178

Conditions d'accès : La consultation des documents s'effectue conformément au code du Patrimoine, art. 213-1

Lieu de conservation : Archives départementales du Cher

Loiret

Versement 1288 W 1 - 12³¹

Service : Ponts et Chaussées du Loiret, canal d'Orléans (service ordinaire, vicinal et hydraulique de l'arrondissement de l'Est) et service de la navigation de la Loire et du canal d'Orléans (subdivision de Fay-aux-Loges) (1941-1952)

Le versement 1288 W comprend les documents reçus et produits par différents services des Ponts et Chaussées du Loiret et relatifs au canal d'Orléans, de 1941 à 1952 : d'une part, le service ordinaire, vicinal et hydraulique de l'arrondissement de l'Est pour l'entretien des ouvrages établis au-dessus du canal dont ceux permettant le passage d'une route nationale, un chemin de grande communication ou un chemin vicinal ordinaire et, d'autre part, le service de la navigation de la Loire et du canal d'Orléans (subdivision de Fay-aux-Loges) pour la gestion du domaine public du canal, son alimentation en eau et quelques documents sur la navigation intérieure. À noter les dossiers de reconstruction de nombreux ponts au-dessus du canal d'Orléans à la suite de leur destruction ou endommagés par faits de guerre en 1940.

30 Répertoire détaillé <https://ressources.histoire-environnement.org/Repertoire-d-archives-detaille-Ponts-et-chaussees-du-Cher-navigation-rivieres>

31 Répertoire détaillé <https://ressources.histoire-environnement.org/Repertoire-d-archives-detaille-service-de-la-navigation-de-la-Loire-et-du-canal>

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Métrage linéaire: 1

Communicabilité: librement communicable

Lieu de conservation : Archives départementales du Loiret

Versement : 1734 W 1 - 24³²

Service : Ponts et Chaussées (service de la Navigation de La Loire et du canal d'Orléans) puis direction départementale de l'Équipement (DDE) du Loiret (1940-1978).

Le versement 1734 W comprend les documents reçus et produits par le service de la navigation de la Loire et du canal d'Orléans (Ponts et Chaussées du Loiret) relatifs à la Loire (1962) et au canal d'Orléans, de 1940 à 1978. À noter les dossiers relatifs au déclassement du canal d'Orléans comme voie navigable en 1954 (1734 W 6 à 8).

Métrage linéaire: 2

Communicabilité: librement communicable

Lieu de conservation : Archives départementales du Loiret

32 Répertoire détaillé <https://ressources.histoire-environnement.org/Repertoire-d-archives-detaille-service-de-la-Navigation-de-La-Loire-et-du-canal-2308>

Prévention des risques

Risques industriels

National

Versement 20070113³³

Ministère : Écologie et développement durable

Direction : Prévention des pollutions et des risques

Sous direction : Service de l'environnement industriel

Sommaire

Art 1-419 : Installations classées : plaintes, études techniques, avis du ministère, avis judiciaire

classement par département, commune et entreprise

20070113/81

1994-2000

Cher

20070113/113

1992-1999

Eure-et-Loir

20070113/150

1995-2000

Indre

20070113/151-20070113/156

1984-2003

Indre-et-Loire

20070113/177-20070113/178

1983-1998

Loir-et-Cher

20070113/193-20070113/195

33 Répertoire détaillé <https://ressources.histoire-environnement.org/Repertoire-d-archives-detaille-Installations-classees-plaintes-etudes>

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

1973-1999

Loiret

Conditions d'accès : La consultation des documents s'effectue conformément au code du Patrimoine, art. 213-1 à 3

Nombre d'articles : 14

Métrage linéaire : 1,4 ml

Lieu de conservation : Archives nationales

Cher

Versement 27M³⁴

Préfecture du Cher

Sommaire

Art. 1-28: établissements dangereux et insalubres, 1800-1936

Métrage linéaire: 3

Conditions d'accès : La consultation des documents s'effectue conformément au code du Patrimoine, art. 213-1

Lieu de conservation : Archives départementales du Cher

Indre

Versement 1043 W³⁵

Préfecture de l'Indre

Sommaire

1043 W 1-13: établissements classés. 1908-1975

34 Répertoire détaillé <https://ressources.histoire-environnement.org/Repertoire-d-archives-detaille-Prefecture-du-Cher-etablissements-dangereux-et>

35 Répertoire détaillé <https://ressources.histoire-environnement.org/Repertoire-d-archives-detaille-Prefecture-de-l-Indre-etablissements-classes>

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Métrage linéaire: 1

Conditions d'accès : La consultation des documents s'effectue conformément au code du Patrimoine, art. 213-1

Lieu de conservation : Archives départementales de l'Indre

Loiret

Versement 1709 W³⁶

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement du Centre

Service Environnement, industriel et risques

Sommaire

Art 1-152 : dossiers individuels d'installations classées pour la protection de l'environnement, 1948-2009

Conditions d'accès : La consultation des documents s'effectue conformément au code du Patrimoine, art. 213-1 à 3

Nombre d'articles : 155

Métrage linéaire : 16 ml

Lieu de conservation : Archives départementales du Loiret

³⁶ Répertoire détaillé <https://ressources.histoire-environnement.org/Repertoire-d-archives-detaille-DREAL-Centre-installations-classees-1948-2009>

Risques naturels

National

Versement 20070643³⁷

Ministère : Écologie et développement durable

Direction : Prévention des pollutions et des risques

Sous direction : Prévention des risques

Sommaire

Plans de prévention des risques naturels et inondations (PPRI)

Art 1-6 : Point avec préfets : avancement, bilans, enquêtes publiques, questions parlementaires, 1994-2004

Art 7-61 : PPRI : rapport de présentation, arrêté portant approbation, règlement, carte des aléas , plan de zonage (classement par département et commune),

20070643/22

2002

Cher

20070643/25

1995

Eure-et-Loir

20070643/36

1990-1993

Indre

20070643/36

1990-2005

Indre-et-Loire

20070643/39

2000-2005

Loiret

³⁷ Répertoire détaillé <https://ressources.histoire-environnement.org/Repertoire-d-archives-detaille-Administration-centrale-Plans-de-prevention-des>

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Conditions d'accès : La consultation des documents s'effectue conformément au code du Patrimoine, art. 213-1 à 3

Nombre d'articles : 11

Métrage linéaire : 1,10 ml

Lieu de conservation : Archives nationales

2ème partie : Archives d'acteurs privés et d'associations de protection de la nature et de l'environnement

Acteurs privés

Cher

Thyrion Jean-Pierre, vice-président de fédération

1. Zone d'identification

1.1. Type d'entité

Personnalité.

1.2. Forme autorisée du nom

Jean-Pierre Thyrion

1.3. Autres formes du nom

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence

1947 - aujourd'hui

2.2. Histoire

Avant d'être une personnalité connue et reconnue dans la protection de la nature et de l'environnement dans le département du Cher, Jean-Pierre Thyrion est d'abord un passionné d'aéronautique.

Ainsi à l'âge 16 ans, il obtient son brevet de pilote d'avion privé (*Private Pilot Licence* - PPL). Jean-Pierre Thyrion s'est ensuite naturellement dirigé vers une carrière professionnelle dans l'aéronautique. Il a commencé sa vie professionnelle dans l'évaluation des matériels aéronautiques et de leur certification à la *Direction technique des constructions aéronautiques* (DCTA) en Île-de-France.

En 1980, Jean-Pierre Thyrion a l'opportunité de travailler à Bourges pour le compte de l'État au sein du SIAR (Service industriel de l'armement), avec pour mission de surveiller les productions aéronautiques auprès de l'Aérospatiale en s'assurant « de la qualité des produits, de gérer les modifications, de contrôler le suivi financier des marchés et contrats, et de vérifier la satisfaction client »³⁸.

Cette évolution dans sa vie professionnelle lui permet de s'installer à Pigny, dans la campagne environnante de Bourges en raison de sa passion pour la nature. Sa vision idyllique du milieu rural est alors confrontée à un environnement en pleine

³⁸ Extrait de l'article « *Mémoire vive. Jean-Pierre Thyrion : un homme de passions* » rédigé par Bernard Rousseau et Gilles Pineau.

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

mutation dans un contexte des premiers remembrements et du développement d'une agriculture productiviste et destructrice des milieux naturels. Passionné par la nature, Jean-Pierre Thyryon cherche alors à s'impliquer en tant que militant dans l'écologie.

Dès 1982, il adhère à la Société d'étude, de protection et d'aménagement de la nature et de l'environnement du Cher (SEPANEC). Son entrée dans l'association coïncide avec le contexte des pré-études pour le projet de barrage de Chambonchard contre lequel Jean-Pierre Thyryon milite activement au sein de la SEPANEC et de Loire-Vivante. Il participe ainsi à des occupations, des marches et à diverses actions en faveur de l'annulation de ce projet, définitivement abandonné en 1999. Jean-Pierre Thyryon devient alors très rapidement un des bénévoles les plus actifs de la SEPANEC, laquelle changera de nom en 1988 pour devenir Nature 18. Il entre ainsi au Conseil d'administration dès la décennie 1980, puis obtient successivement les mandats de président (vers 2012 – 2016) et de vice-président (vers 2016 à aujourd'hui).

Dans le cadre de ses activités militantes au service de l'environnement, Jean-Pierre Thyryon rejoint également l'Association de veille environnementale du Cher (AVEC), dont il est actuellement le Vice-Président. Cette association, présidée par Willy Beteau, est notamment très active sur les sujets des farines animales et des épandages des boues d'Achères dans le département du Cher.

Jean-Pierre Thyryon milite principalement contre l'agriculture productiviste (lutte contre les produits phytosanitaires et contre les brûlages de pailles, de haies et de champs) en réalisant notamment des enquêtes de terrain ou en écrivant des articles militants avec un ami journaliste au Berry Républicain, Laurent Courtet. Il défend également la préservation et la plantation des haies qui constituent notamment un abri naturel pour les oiseaux et la faune. Jean-Pierre Thyryon promeut ainsi leur plantation par la transmission de son savoir, par ses conseils sur l'application de la méthode Soltner, par des actions de valorisation et par des initiatives telles que la création du programme « Plantons-le-décor »³⁹.

2.3. Lieu

Pigny (Cher)

2.4. Statuts juridiques

Droit privé.

2.5. Fonctions et activités

Carrière professionnelle dans l'aéronautique.

- Engagement dans les associations de protection de la nature :

³⁹ Le programme « Plantons-le-décor » a été créé dans le but d'aider et de sensibiliser les particuliers et/ou les collectivités à la plantation de haies selon la méthode Soltner. Depuis sa création, 7000 à 1000 arbres ont été plantés grâce au concours de Jean-Pierre Thyryon et de Nature 18. Ce programme a été depuis repris par les « Pays » de Bourges et de Vierzon.

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

- Vice-président de Nature 18 (anciennement SEPANEC) et ancien Président,
- Vice-président de l'Association de veille environnementale du Cher (AVEC),
- Ancien adhérent au FIR (fonds d'intervention des rapaces),
- Militant à titre individuel.
- Divers :
 - Photographe amateur,
 - Adhérent à la Société pomologique du Berry (Indre), fondée par Jacques Aubourg,
 - Rédaction d'articles humoristiques et pamphlets sous le pseudonyme « Alain Broglio » dans le blog de Jean-Pierre Gilbert « La Borne / Gilblog » (<http://www.gilblog.fr/>).

3. Zone des relations

3.1. Collectivités, personnes ou familles associées

Monde associatif de la protection de la nature et de l'environnement, dont :

- SEPANEC – Nature 18 (Vice-Président, ancien Président).
- Association de veille environnementale du Cher (AVEC) (vice-président).

4. Zone du contrôle

4.1. Identification de la notice d'autorité

Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE).

4.2. Règles ou conventions

ISAAR (CPF).

4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution

Octobre 2018.

4.7. Langue(s) et écriture(s)

Français.

4.8. Sources

Jean-Pierre Thyron

Présentation du contenu conservé par Jean-Pierre Thyron :

Correspondance :

Courriers relatifs aux activités de protection de l'environnement de Jean-Pierre Thyron (dont relatives à ses fonctions au sein de la SEPANEC - Nature 18).

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Activités :

Dossier « la Haie – SEPANEC » (vers 1983 - 85) (un classeur). - Pédagogie et techniques de plantation (avec fiches rédigées par Jean-Pierre Thyron) ; photographies relatives au remembrement de Lizy-Pigny ; plantations de haies : campagnes du milieu de la décennie 1980, photographies, coupures de presse ;

Opération « plantons le décor » : dossier relai avec le Pays de Bourges (vers 2001-2003) ;

Fonds relatif aux haies : écrits et revue de presse sur la haie champêtre, modèle personnel d'une plantation en terrain argilocalcaire chez Jean-Pierre Thyron ;

Dossiers des litiges et contentieux (décennie 1980 - 2016) : décharges sauvages, plantations de haies ;

Dossier de pétition contre le brulage de pailles (avec réserve) (1986) ;

Dossier de sauvegarde du site du Patouillet à la Chapelle Saint-Ursin (1980-1985) ;

Notes de travail, ébauches d'articles, conseils et réflexions (pièces manuscrites).

Documentation :

Articles de presse : sur Jean-Pierre Thyron, tribune faune-flore de Nature 18 dans le journal le Berry Républicain), sur l'environnement principalement dans le département du Cher ;

Documentation personnelle (0,30 ml) (nucléaire, busard, OGM, remembrement, haie).

Identification du fonds et conditions d'accès

Dates extrêmes

1994 - 2018

Métrage linéaire conservé

0,50 ml environ

Stockage bureautique conservé

Volume total de 461 Mo. Décennies 2000 – 2010.

Les archives numériques sont conservées sur disque dur. Dans leur dossier originel, ces archives ne suivent aucun plan de classement et ne bénéficient d'aucun nommage particulier. Ce travail de nommage et de classement a été par la suite réalisé à l'aide de la copie des fichiers donnée par Jean-Pierre Thyron à l'AHPNE.

Le fonds se compose désormais de la manière suivante :

- Activités :

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Défendre. - Enquêtes personnelles de Jean-Pierre Thyron ou en relation avec son engagement au sein de Nature 18 : décharges sauvages (dont enquête de 2014 relative à une décharge sauvage sise sur les communes de Vierzon et Foëcy avec le courrier à la Ministre de l'Environnement, Ségolène Royal), pesticides et produits phytosanitaires (dont enquête relative à un épandage massif de désherbant entraînant la destruction de prairies humides et haies à Achères), dossiers divers (dont unité de désamiantage à Vierzon, Installation de stockage de déchets non dangereux de Saint Palais).

Sensibiliser. - Opération « Zéro Pesticide » ; Programme « Plantons le décor » ; documents de sensibilisation relatifs à la haie champêtre ; reportage relatifs aux conférences de la COP 21 organisées par Nature 18.

Articles écrits par Jean-Pierre Thyron.

- Documentation :

Bulletin de nature 18 « Le traine-buissons » (2014-2016).

Coupures de presse.

Accroissement

Fonds non clos.

Mode de classement et état de conservation.

Les archives sont classées par dossier selon les activités ou les thèmes abordés. Elles disposent pour la plupart d'entre elles d'un conditionnement adapté (boite, classeur), mais les différents dossiers ne sont pas toujours séparés par des chemises.

L'ensemble des archives est en très bon état et se trouve dans un environnement sain.

Localisation physique

Pigny

Modalités d'accès

Sur demande :

Téléphone : 02 48 69 41 56

Courriel : jp.thyron@orange.fr

Indre

Pêcherat René, membre fondateur de fédération

Fonds René Pêcherat, 104 J

Histoire - Biographie

René Pécherat (1922-2016) naquit à Sainte-Lizaigne et passa une partie de son enfance au Blanc. Instituteur à Buzançais, puis à Châteauroux, il entra dans la Résistance durant la Seconde Guerre mondiale. Ses centres d'intérêt furent multiples : patrimoine, environnement, photographie. Il devint ainsi, après sa retraite, le photographe des Archives départementales de l'Indre. Militant de la protection de la nature et de l'environnement, il créa en 1969 la Société pour l'étude, la protection et l'aménagement de la nature dans l'Indre SEPANI (aujourd'hui, Indre Nature ⁴⁰) et devint son premier Président. Il fut également à l'origine de la création du parc naturel régional (PNR) de la Brenne. Ardent défenseur des sites géologiques, préhistoriques et archéologiques et amoureux du patrimoine, il occupa trente-six années durant la présidence de l'Académie du Centre.

Modalités d'entrée

Don

Conditions d'accès

Non communicable. Fonds en cours de classement

Conditions d'utilisation

Libre sous réserve de leur état de conservation et de leur format.

Lieu de conservation

Archives départementales de l'Indre

⁴⁰ Voir inventaire d'archives d'Indre Nature

Indre-et-Loire

Botté François, scientifique

Dates d'existence

22 août 1947 – 3 mars 2022

Histoire, biographie

François Botté est une personnalité de la protection de la nature et de l'environnement de la Région Centre-Val de Loire, né le 22 août 1947. Intéressé par la nature depuis l'âge de six ans, il développe un goût prononcé pour la botanique et l'étude de la flore dès la sixième ainsi que la géologie et l'entomologie.

François Botté effectue ses études secondaires à Paris, successivement dans les Lycées Jeanson de Saily (1962) puis Chaptal (1965).

Après avoir fait une Classe préparatoire aux Grandes Écoles Agronomiques au Lycée Chaptal de Paris (1965 et 1966), il se dirige naturellement vers des études supérieures d'ingénieur agronome. Ces dernières débutent à l'ENSA de Rennes (École Nationale Supérieure Agronomique, promotion 1967), puis se poursuivent à l'ENSA de Thiverval-Grignon (promotion 1969), où François Botté se spécialise en écologie et en phytosociologie⁴¹, et obtient un DEA d'écologie végétale et phytosociologie et un DEUG d'écologie et entomologie en tant qu'auditeur libre. Enfin, ses études supérieures s'achèvent en 1970 par un mémoire à l'ENGREF de Nancy (aujourd'hui ParisTech) sur le sujet suivant : « Comparaison floristique, phytosociologique, écologique et forestière des Monts Ventoux et Aigoual ».

À cette période, François Botté est déjà très investi en tant que militant associatif de la protection de la nature et de l'environnement (sans être militant politique) pour répondre aux préoccupations de la très riche actualité (Vanoise, Néouvielle, Torrey Canyon).

Entre 1970 et 1971, François Botté effectue son service militaire dans le cadre de la coopération technique Haute Volta au Niger et Cameroun. Celui-ci s'inscrit dans la lignée de son parcours de naturaliste et d'aménageur, puisqu'il participe notamment à l'étude et à la définition de parcours de pâturages pour les pasteurs Peuls de la Réserve de Tin Arkachen et réalise un herbier.

De retour de son service militaire, en 1972, François Botté est chargé de mission avec la SNPN (Société nationale de protection de la nature), le Bureau MAR (protection des marais) du Muséum national d'histoire naturelle de Paris et la FFSPN (Fédération française des sociétés de protection de la nature devenue par la suite France nature environnement) sous la responsabilité de Michel Brosselin dans le cadre d'une commande du Ministère de la protection de la nature et de l'environnement. À l'issue cette mission, il rédige un rapport sous la forme d'un

41 *Étude des associations végétales.*

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

inventaire bibliographique et réalise une mise en forme cartographique des sites à soumettre au gouvernement pour l'instauration de réserves ornithologiques et cynégétiques sur le littoral français.

En 1973, François Botté, est recruté par la Ville de Tours au sein du service des espaces verts en tant qu'ingénieur écologue. Chargé des collections animales et végétales vivantes du Jardin botanique et de l'aménagement écologique et de loisirs des futures zones naturelles acquises au titre du FIANE (Fonds d'intervention pour l'aménagement de la nature et l'environnement) par la Ville à Larçay, Esvres, les Hâtes, soit près de 400 hectares, il rédige notamment un inventaire des animaux « exotiques » du Jardin botanique, l'inventaire et la cartographie des arbres de l'Arboretum, « l'inventaire et la cartographie du patrimoine paysager, floristique, faunistique et écologique des communes de l'agglomération tourangelle », assure la gestion de l'ensemble du domaine forestier des dites zones naturelles et met en place des visites pédagogiques.

Son arrivée en Touraine coïncide avec la naissance et la montée en puissance du mouvement de la protection de la nature et de l'environnement dans la Région Centre-Val de Loire, lequel est initié par des personnalités telles que Vincent Labeyrie. François Botté voit ainsi l'éclosion des associations environnementales telles que la SEPAN (première expérience d'une fédération régionale « Société d'étude et de protection de la nature » en 1966), la SEPANT (« Société d'étude, de protection et d'aménagement de la nature en Touraine » née en 1966-1967) ou la SEPANI (« Société pour l'étude, la protection et l'aménagement de la nature dans l'Indre », fondée en 1969). De témoin, il devient très rapidement acteur en s'investissant dans les très nombreuses associations tourangelles telles que la SEPANT, la Société tourangelle des amis des oiseaux (aujourd'hui Ligue pour la protection des oiseaux de Touraine) ou Entomologie tourangelle et ligérienne. Il réalise par exemple des études d'impact sur la flore et la faune de l'agglomération tourangelle dans le cadre de projets d'aménagement.

Préoccupé également par la sauvegarde de l'architecture rurale traditionnelle, François Botté rejoint également l'association Maisons paysannes de Touraine.

S'étant découvert une passion de l'enseignement dans ces différents domaines, il entre progressivement à partir de 1974 au CESA (Centre d'études supérieures d'aménagement devenu par la suite Polytech'DA - École d'ingénieurs de l'université de Tours en génie de l'aménagement), fondé en 1969 par les écologues, agronomes et géographes Vincent Labeyrie, Yves Babonaux et René Benoît. François Botté répond d'abord à une commande de cours, en particulier sur les forêts périurbaines, l'aménagement du littoral et le sol. Il rejoint vers 1975 le laboratoire d'écologie expérimentale sur les agrosystèmes (devenu par la suite IBEAS puis IRBI (Institut de recherche sur la biologie de l'insecte) de Vincent Labeyrie pour définir un sujet de recherche et débiter une thèse de Docteur Ingénieur en écoéthologie sur le sujet de floristique des Allium de France, de systématique, de cartographie et d'écologie. En 1976, François Botté est nommé comme assistant non agrégé stagiaire au CESA,

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

puis assistant titulaire enseignant chercheur en 1977, enseignant en Ingénierie des milieux aquatiques et des corridors fluviaux (*IMACOF*) et Maître de conférence en 2002.⁴²

Au cours de sa carrière au CESA – Polytech, il enseigne notamment en agronomie, agrologie, agriculture, sylviculture, géologie et pédologie, géomorphologie, hydrologie, hydrogéologie, hydrographie, systématique végétale, conservation génétique végétale et animale, écologie fondamentale et appliquée, biologie et physiologie, éthologie, biogéographie et phytosociologie. François Botté réalise également des encadrements universitaires qui lui donnent l'occasion de réaliser de nombreuses études d'impacts d'environnement et d'incidences, de terroirs, d'écosystèmes, de parcelles forestières de milieux humides et d'espaces ruraux, des diagnostics écologiques, et des évaluations du Patrimoine naturel lors de sessions, sorties et voyages écologiques, paysagers, sylvicoles et agricoles en Touraine, Berry, Poitou, Sologne, Brenne, Loire et dans d'autres régions françaises (Rochefort, Rance-Mont-Saint-Michel, Côte d'émeraude, bassin de la Seine...).

En parallèle de sa carrière universitaire au CESA, François Botté poursuit son engagement au service de la protection de la nature et de l'environnement au sein de nombreuses structures associatives de niveaux national, régional, départemental ou local. Il est surtout très investi dans les activités naturalistes et en particulier dans le domaine de la botanique, notamment au sein de France nature environnement Centre-Val de Loire (réalisation de listes et livres rouges des espèces menacées de faune et de flore), de la Société française d'orchidologie (groupe Val de Loire, où il coécrit un livre sur les Orchidées de la région Centre), d'Entomologie Tourangelle et Ligérienne (administrateur, réalisation d'expertises principalement sur les lépidoptères), de la Société botanique ligérienne (Président fondateur, organisation de sessions et sorties botaniques notamment), ou du Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire (administrateur, délégué départemental, membre du Conseil scientifique, initiateur de l'opération LIFE Loire 1 en Indre-et-Loire...).

Ces activités naturalistes permettent de compléter ses différents axes de recherche en tant qu'enseignant-chercheur au CESA (prospections et inventaires floristiques, études des allium rares et des espèces menacées dans le Val de Loire, étude des mares, inventaire des microhabitats rivulaires et alluviaux des rivières d'Indre et Loire, inventaires mycologiques...).

En 2010, François Botté prend sa retraite et poursuit son engagement en faveur de la protection de la nature et de l'environnement ainsi que ses activités naturalistes

⁴² *Pour rappel, au cours de sa carrière universitaire François Botté a prodigué les enseignements suivants : agronomie, agrologie, agriculture, sylviculture, géologie et pédologie, géomorphologie, hydrologie, hydrogéologie, hydrographie, systématique végétale, forestière et horticole et animale, étude des milieux humides, conservation génétique végétale et animale, écologie fondamentale et appliquée, biologie et physiologie, éthologie, biogéographie et phytosociologie, étude de terroirs, d'écosystèmes, de parcelles forestières, des milieux humides et d'espaces ruraux, diagnostic écologique et évaluation du patrimoine naturel, études d'impact, d'environnement et d'incidences, matériaux et connaissance de l'architecture rurale traditionnelle et du petit patrimoine.*

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

dans le cadre associatif, ou en participant à différents comités de pilotages, comités de coordination et conseils scientifiques.

Présentation du contenu conservé aux Archives départementales d'Indre-et-Loire

Archives papier

Dossiers relatifs à la carrière universitaire de François Botté, publications scientifiques, panneaux pédagogiques, travaux de ses étudiants. Dossiers sur Vincent Labeyrie et le Centre d'études supérieures d'aménagement (CESA) de Tours. Dossiers portant sur des sites naturels de Touraine et sur la ligne à grande vitesse Sud Europe Atlantique (LGV-SEA). Dossiers relatifs au travail de François Botté à l'association Maisons paysannes de Touraine.

dates

1966-2016

métrage linéaire (avant traitement)

25 m.l.

Archives numériques

Photographies de sites naturels de l'agglomération tourangelle.

dates

2007-2019

Volumétrie

4 Go

Localisation physique

Archives départementales d'Indre-et-Loire

Modalités d'accès

[Non](#) communicable. Fonds d'archives en cours de classement

Durand Michel, scientifique

1. Zone d'identification

1.1. Type d'entité

Personnalité.

1.2. Forme autorisée du nom

Michel Durand.

1.3. Autres formes du nom

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence

1940 - 2017

2.2. Histoire

Professeur de physique, Michel Durand (1940-2017) fut reconnu notamment par ses engagements en politique et dans le monde associatif.

Il fut ainsi le premier maire socialiste de Chambray-lès-Tours (1977-1983). Durant son mandat, la ville a connu des transformations profondes, notamment en matière d'équipements publics avec le Centre de loisirs, l'école Claude Chappe, le complexe sportif du Breuil, le gymnase Danguillaume ou encore l'acquisition du bois de Chambray. Michel Durand a oeuvré au développement des quartiers et de la vie associative, ainsi qu'au rayonnement économique avec la création des nouvelles zones industrielles et commerciales Jean Perrin et la Vrillonnerie. Il fut par la suite conseiller municipal de 1983 à 1989, puis conseiller régional Parti socialiste avant de s'engager dans la vie associative.

Grand animateur de la prise de conscience écologiste, Michel Durand était un ardent défenseur de l'environnement et de la protection de la biodiversité. Il a notamment accompagné la ville de Chambray-lès-Tours dans son passage au zéro pesticide et dans la démarche participative engagée sur l'éco-quartier de la Guignardière.

Passionné de climatologie et d'hydrologie, Michel Durand s'était également engagé comme militant dans la défense de la Loire, notamment avec l'association Loire Vivante.

Son engagement associatif a surtout été reconnu au sein de la Société d'étude, de protection et d'aménagement de la nature en Touraine (SEPANT), dont il fut le président à onze reprises (2001-2017) et Vice-Président cinq fois. « *Au sein de la SEPANT, il était apprécié par son expertise, son côté parfois visionnaire, mais aussi par son sens du travail en équipe et son sens du consensus* », ont souligné Pierre Richard et Gérard Van Oost, respectivement président et trésorier de l'association. Il a notamment rédigé en 2008 le projet associatif de la SEPANT, dans lequel il a formalisé la notion de crise écologique, à travers trois facteurs centraux : le dérèglement climatique, la perte de biodiversité, et la dégradation de la ressource en

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

eau. Il avait aussi veillé à accompagner les politiques publiques dans la protection des milieux naturels et contre les atteintes à l'environnement.

Michel Durand fut également fondateur ou animateur de plusieurs associations dans le domaine de l'humanitaire et de l'économie sociale.

Les archives de Michel Durand relatives à son engagement en matière de protection de la nature et de l'environnement ont été données à la SEPANT par sa veuve, Jacqueline Durand, et rapatriées à l'été 2018 au siège social de l'association.

2.3. Lieu

SEPANT

8 bis allée des rossignols

37170 Chambray-lès-Tours

2.4. Statuts juridiques

Droit privé.

2.5. Fonctions et activités

Carrière professionnelle

- Professeur de Physique.

- Carrière politique

- Maire de socialiste de Chambray-lès-Tours (1977-1983).

- Conseiller municipal de Chambray-lès-Tours (1983-1989). Conseiller régional (PS).

- Engagement associatif

- Militant Loire Vivante Touraine

- Membre de la Société d'étude, de protection et d'aménagement de la nature en Touraine (SEPANT), dont il fut le président à onze reprises (2001-2017) et vice-président cinq fois.

- Fondateur ou animateur de plusieurs associations dans le domaine de l'humanitaire et de l'économie sociale.

3. Zone des relations

3.1. Collectivités, personnes ou familles associées

En raison de son engagement associatif et de ses mandats électoraux, Michel Durand a notamment été amené à côtoyer :

- La commune de Chambray-lès-Tours

- La Région Centre

- Loire Vivante Touraine

- La SEPANT

4. Zone du contrôle

4.1. Identification de la notice d'autorité

Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement

4.2. Règles ou conventions

ISAAR (CPF).

4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution

Octobre 2018.

4.7. Langue(s) et écriture(s)

Français.

4.8. Sources

Pierre Richard, président de la SEPANT.

Dominique Boutin, secrétaire de la SEPANT.

DVD des 50 ans de la SEPANT « Un demi-siècle d'engagement pour la protection de l'environnement en Touraine : Récit d'une histoire humaine et associative ».

Présentation du contenu conservé par la SEPANT relatif au fonds Michel Durand :

Fonds relatif à ses fonctions à la SEPANT (2005-2017) (0,50 ml). - Statuts (modification de 2006) ; vie associative (vers 2005 – vers 2012) : projets associatifs, dossiers de préparation des assemblées générales et des conseils d'administration (2005-2012) ; comptabilité de l'association (2008-2016) (0,20 ml) : comptes et rapports d'activités, expertise comptable, documents de montage des comptes, budgets prévisionnels 2016 et 2017, financements divers et subventions ; recrutement du personnel de l'association ; photographies de paysages de Touraine ; varia, dont : courriers (copies de courriels), notes, projet d'une convention verte.

Fonds relatif aux travaux de recherche de Michel Durand classé par champ d'étude (4,50 ml) (vers décennie 1990 – décennie 2010)⁴³. - Climatologie, Loire, crues et inondations, hydrologie, air (dont documents relatifs à son engagement dans l'association Lig'Air : documents de travail, notes, varia.

Interventions de Michel Durand dans le DVD retraçant les 50 ans de la SEPANT « Un demi-siècle d'engagement pour la protection de l'environnement en Touraine : Récit d'une histoire humaine et associative ».

⁴³ Les archives de ce fonds ont été regroupées et conditionnées par Dominique Boutin, Secrétaire de la SEPANT pour conserver la cohérence intellectuelle suivant les domaines de recherche de Michel Durand. Néanmoins, l'ensemble du fonds nécessite un travail de classement et de tri très important.

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Dates extrêmes

Vers décennie 1990 - 2017

Métrage linéaire conservé

Environ 5,0 ml

Stockage bureautique conservé

Non renseigné.

Accroissement

Fonds clos.

Mode de classement et état de conservation.

Le fonds relatif aux fonctions de Michel Durand à la SEPANT se présente sous la forme de dossiers et nécessite un conditionnement en boîte. Comme susmentionné, le second fonds relatif à ses travaux de recherche dispose d'un conditionnement adapté, mais nécessite un important travail de tri et de classement en raison de sa nature de vrac.

L'ensemble des archives est en bon état et se trouve dans un environnement relativement sain.

Localisation physique

Au siège de la SEPANT :

8 bis allée des rossignols

37170 Chambray-lès-Tours

Modalités d'accès

Sur demande à la SEPANT :

Tél. 09 64 10 82 16

Mél : sepant@wanadoo.fr

Reille Antoine, membre fondateur de fédération

1. Zone d'identification

1.1. Type d'entité

Personnalité

1.2. Forme autorisée du nom

Antoine Reille

1.3. Autres formes du nom

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence

1943 - Aujourd'hui

2.2. Histoire

« *Ornithologue amateur, Antoine Reille a longtemps présidé la LPO (Ligue pour la protection des oiseaux) et participé à la fondation de la FFSPN (Fédération française des sociétés de protection de la nature) devenue FNE (France nature tnvironnement).*

Fils du baron Karl Reille, grand peintre de la chasse à courre, Antoine Reille est né en Touraine le 2 décembre 1942. De brillantes études le mènent en 1961, à Ecole normale supérieure. Son intérêt pour les oiseaux vient d'une rencontre avec Michel Lacoste, normalien comme lui avec qui il lance des opérations de baguage et réalise des échanges d'oiseaux entre parcs zoologiques, notamment avec celui de Clères (Seine-Maritime), propriété de Jean Delacour, président de la LPO.

Agrégé de physique, il prépare une thèse de 3^e cycle sous la direction d'Yves Rocard, le père de Michel, qui le charge d'étudier le champ magnétique terrestre perçu par les oiseaux. Pour cela, il dispose d'un élevage de pigeons sur le toit de la Halle aux vins, la nouvelle faculté des sciences, puis sur le toit de l'ENS. Son intérêt pour les oiseaux et leur protection le conduit à être un des premiers bénévoles au siège parisien de la LPO. Il en devient le secrétaire général de 1965 à 1976, vice-président de 1976 à 1978, président de 1978 à 1986 et président d'honneur depuis lors⁴⁴.

En 1968, il est recruté par François de la Grange pour l'assister dans l'émission *Les animaux du monde*. Après sa mort, en 1976, il en devient le producteur avec la femme de François, Marlyse. Il y restera jusqu'en 1988, date à laquelle TF1 est rachetée par l'entrepreneur Francis Bouygues qui, divisant par deux le budget de l'émission, provoquera sa suppression.

⁴⁴ *Pour préciser, Antoine Reille entre au bureau de la Ligue pour la protection des oiseaux en 1964. L'année 1986, où il cède la Présidence Allain Bougrain-Dubourg, correspond au début du procès de l'Amoco Cadiz à Chicago dans lequel figurait des associations telles que la LPO et la SNPN (Société nationale de protection de la nature).*

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

En 1969, il participe à la fondation de l'Association des journalistes pour la protection de la nature et de l'environnement (AJPNE). Il sera aussi à l'œuvre pour la création, la même année de la Fédération française des sociétés de protection de la nature (FFSPN), aujourd'hui France Nature Environnement (FNE) dont il devient secrétaire général. Antoine Reille publie en 1970, en collaboration avec François de la Grange, *Les Oiseaux du Monde*. Il assure aussi la réédition de *l'histoire naturelle des oiseaux* de François-Nicolas Martinet et publie des guides sur les réserves naturelles et les parcs naturels régionaux.

Antoine Reille a aussi appartenu au Conseil national de la protection de la nature (CNPN) de 1982 à 2000⁴⁵, au World wide found⁴⁶ (WWF) France⁴⁷ et il a assuré la direction de la réserve des Sept-Iles⁴⁸ de 1993 à 2005. Retiré dans sa propriété de Touraine, il y préside le Syndicat des propriétaires forestiers privés et participe aux comités de pilotage de plusieurs sites Natura 2000 du département.⁴⁹

Aujourd'hui comme hier, il partage toujours ses loisirs entre la vénerie et les voyages au long cours à la recherche des oiseaux du monde. »⁵⁰

2.3. Lieu

Château de Baudry
37 390 Cerelles

2.4. Statuts juridiques

Droit privé.

2.5. Fonctions et activités

Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) : Président d'honneur, ancien secrétaire, vice-président et Président,

Administrateur au Conseil national de la protection de la nature (CNPN) de 1982 à 2000,

Administrateur à WWF France et directeur de la réserve des Sept-Iles de 1993 à 2005,

Animateur et producteur de l'émission *Les animaux du monde* de 1968 à 1988,

Président du Syndicat des propriétaires forestiers privés d'Indre-et-Loire depuis 1999.

3. Zone des relations

3.1. Collectivités, personnes ou familles associées

45 *Antoine Reille a présidé la commission faune au sein du Comité permanent du CNPN*

46 *Au sein de la WWF France, Antoine Reille a été administrateur et à participé au montage des opérations.*

47 *Au sein de la WWF France, Antoine Reille a été administrateur et à participé au montage des opérations.*

48 *Pour préciser le rôle d'Antoine Reille dans la Direction de la RN des Sept îles, ce dernier est à l'origine de la réintroduction les macareux avec l'aide du Colonel Millon.*

49 *Antoine Reille est le président du Syndicat des propriétaires forestiers privés d'Indre-et-Loire depuis 1999.*

50 *Biographie écrite par Roger Cans et Jean-Marc Thiollay.*

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Cf. Fonctions et activités.

4. Zone du contrôle

4.1. Identification de la notice d'autorité

Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE).

4.2. Règles ou conventions

ISAAR (CPF).

4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution

Mai 2018.

4.7. Langue(s) et écriture(s)

Français.

4.8. Sources

Antoine Reille.

Présentation du contenu conservé par Antoine Reille :

Fonds relatif aux fonctions occupées à Ligue pour la protection des oiseaux(LPO) (décennies 1980 - 1990) (0,2 ml) : documents de travail, études, courriers ;

Fonctions au sein du Conseil national de la protection de la nature (CNP) (décennies 1980 - 1990) (3,5 ml). - Réserves naturelles (dont PNR Vercors, Guyane) : actions (dont procès-verbaux), études classées par aire géographique (dont charte en Guyane), documentation ;

Fonds de la Présidence de la Réserve Naturelle des Sept îles ;

Érismature en corse : études ;

Fonds relatif à la faune classé par espèce (dont Hamster, ortolan, tertres, mammifères marins) : études, actions de la LPO (environ 5,5 ml) ;

Fonds Cormoran : action de déclassement dans le cadre de la LPO et CNPN ;

Dossier de protection « tourterelle » contre les chasseurs ;

Dossier relatif au trafics d'animaux en tant qu'expert auprès des tribunaux (décennies 1970-1980) (0,1 ml) : opérations ;

Fonds relatif au réseau faune Nature France – France Nature Environnement ;

Articles ;

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Documentation. - Revues et magazines (dont *Alauda, revue d'ornithologie*) (5,0 ml) (1963-2018).

Dates extrêmes

1963 - 2018

Métrage linéaire conservé

Environ 16,0 ml

Stockage bureautique conservé

Non renseigné.

Accroissement

Fonds clos.

Mode de classement et état de conservation.

Classement par dossier, le plus souvent par aire géographique ou par espèce.

Archives pour la plupart non conditionnées. Très bon état de conservation dans un environnement sain.

Localisation physique

Château de Baudry

37 390 Cerelles

Modalités d'accès

Sur demande.

Courriel : antoine.reille@orange.fr

Loir-et-Cher

Mansion Dominique, membre fondateur d'association

1. Zone d'identification

1.1. Type d'entité

Personnalité

1.2. Forme autorisée du nom

Dominique Mansion

1.3. Autres formes du nom

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence

1952 - aujourd'hui

2.2. Histoire

Né en 1952 à Chauvigny-du-Perche, Dominique Mansion est un auteur et artiste-plasticien de renommée nationale (dessinateur, sculpteur, peintre, illustrateur botaniste et naturaliste et photographe). Il est également une figure emblématique de la protection de la nature et de l'environnement du Perche Vendômois.

Après avoir fait ses études dans le secondaire à Blois, Dominique Mansion entre à l'École des Beaux-Arts à Tours entre 1972 et 1976 pour être formé dans l'art et non dans les sciences naturelles. Il est ensuite recruté par la société Heuliez dans les Deux-Sèvres comme styliste et *designer* en carrosserie automobile (1976-1978), et obtient entre-temps son diplôme en 1977 avec les félicitations du Jury.

En 1979, Dominique Mansion change de carrière et devient Directeur animateur de « l'Atelier vivant » au centre d'animation municipal de la Zone à urbaniser en priorité (ZUP) de Blois. Il y monte des animations autour de la nature en recrutant des amis des Beaux-Arts à partir de séquences d'animations très précises, puis se laisse à davantage de libertés en faisant intervenir des acteurs et en proposant des jardins éducatifs dans une volonté de transmettre.

Parallèlement à cette activité au large aspect créatif, ses racines percheronnes le rattrapent. Dominique Mansion s'investit alors dans la protection de la nature et de l'environnement dans un contexte de disparition progressive d'une des caractéristiques propres au paysage percheron : la haie.

Ainsi, née en 1980 l'association Perche nature, dans laquelle il fait figure de membre fondateur au même titre notamment que Patrick Chevallier ou François Léger. Son engagement y est total. Dominique Mansion sera même bénévole à temps plein durant un an. Avec Dominique Pilon, le premier permanent de cette association, il réalise en 1982 les dessins et les textes d'une exposition itinérante « le bocage, ses rôles, son avenir ». Cette exposition rencontre un succès important entraînant dans son sillage des conférences (soirées débats sur le bocage avec diaporama), des

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

articles de presse, des animations publiques et scolaires. Elle va par la suite rapidement être sollicitée à travers toute la France et au-delà des frontières parce qu'il n'existe jusque-là aucune exposition abordant ce thème.

En 1983, il sort l'un de ses premiers livres aux éditions Perche nature : « Les oiseaux nicheurs du Perche », avec Alain Perthuis, agent de l'Office national des forêts (ONF). Petit à petit, Dominique Mansion se fait connaître par sa production artistique. Il réalise ses premiers dessins botaniques en participant notamment au catalogue de typologies des stations forestières pour le ministère de l'agriculture vers 1983-1984, puis se voit confier la réalisation entre 1985 et 2008 des illustrations des trois tomes de la « Flore forestière française ». Entre-temps son statut d'artiste est officiellement reconnu avec son affiliation à la Maison des artistes de Paris. Son travail artistique et son engagement à destination de la protection de la nature sont récompensés et reconnus dès 1987 avec l'obtention du Prix de l'environnement décerné par le Conseil général du Loir-et-Cher.

Dans la décennie 1990, Dominique Mansion poursuit sa production artistique. Il réalise notamment les illustrations de « La Mémoire en Plantant » pour Perche nature (1990, avec textes), du deuxième tome de la flore forestière française » (1994), de « l'Atlas de la flore des Hautes-Alpes » pour le Conservatoire botanique alpin (1994) et collabore avec de nombreux éditeurs (Éditions Ouest-France, Actes Sud, Gallimard...). En 1997, Dominique Mansion reçoit le premier prix d'illustration du salon des artistes naturalistes du Muséum national d'histoire naturelle de Paris. Successivement en 1998 et 1999, il expose un certain nombre de ses œuvres au Musée des arts et traditions populaires du Perche et à l'Hôtel de Ville de Tours (exposition « Dessins à la noix et bandes de glands »).

Parallèlement à cette effervescence artistique, il devient salarié du Conservatoire aux espaces naturels de Loir-et-Cher, dans lequel il restera douze ans.

Dominique Mansion poursuit également son engagement en faveur de la protection de la nature et de l'environnement avec la volonté de transmettre ses connaissances. En 1994, il crée ainsi le premier chemin forestier à Boursay intitulé le « chemin botanique ». La même année, il est sollicité par l'organisation du festival international des jardins de Chaumont-sur-Loire pour réaliser des animations, de la formation et pour un projet de jardin d'acclimatation sur la thématique des trognes et de la renaissance du bocage. Faute de temps, Dominique Mansion doit décliner la proposition qui verra finalement le jour au festival de 1999 avec la création du « Jardin des Trognes » dans lequel sont exposées 28 trognes. Remarqué, ce jardin se prolonge l'année suivante à Chaumont-sur-Loire. Depuis, ses recherches sur ces arbres taillés périodiquement pour produire du bois constituent une documentation unique sur le sujet.

En 2000, il fonde la Maison botanique de Boursay, dans l'objectif de transmettre la connaissance de la nature. Dominique Mansion continue à œuvrer pour redorer le

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

blason des trognes. Sur ce thème, il a notamment l'appui du « monde » de l'agroforesterie. En janvier 2001, les trognes présentées au Festival international des jardins de Chaumont-sur-Loire reviennent à Boursay, puis sont remises en place en juin 2002 (avec de nouvelles trognes pour un total de 43) le long d'un nouveau chemin reliant la Maison botanique et le Chemin botanique. Le Chemin des Trognes est alors inauguré en novembre 2002. L'année suivante est créé le Centre européen des Trognes au sein de la Maison botanique dans l'objectif de conduire des actions multiples sur cette thématique. En 2006, Dominique Mansion organise à Vendôme avec la Maison botanique de Boursay le premier colloque européen sur les trognes. Suivent alors pour lui de nombreuses autres actions en faveur des trognes et de la mise en valeur de la nature (réalisation en 2007 d'une exposition à Asnières-sur-Seine, conférence Angleterre à l'invitation du *Wood Land Trust* en 2007, parrainage d'une plantation de haie champêtre pour le lycée agricole de Bourges en 2008, exposition « Trognes menhirs vivant » au sein du Parc naturel régional du Perche en 2009, conférences notamment dans l'Orne et en Espagne en 2010, exposition « Mansion Nature » à la médiathèque d'Issoudun en 2011, expositions et conférences à Marciac en 2011 et 2012, exposition « Têtard et têteaux, arbres paysans aux mille usages à l'Écomusée de la Brenne au Blanc en 2012, exposition « Biennale de l'arbre » à Blois en 2016, formations au plessage en 2017 et 2018, organisation du deuxième colloque européen sur les Trognes à Sare dans le Pays-Basque en 2018...)

Aujourd'hui retraité, cet homme poursuit son action en faveur de la nature et des trognes, par la transmission de ses connaissances et par ses créations et ses œuvres d'art.

2.3. Lieu

Boursay (Loir-et-Cher).

2.4. Statuts juridiques

Droit privé.

2.5. Fonctions et activités

Dominique Mansion s'engage auprès de deux activités, intimement liées.

Son activité artistique couvre un vaste champ qui va du dessin naturaliste et botanique rigoureux à des réalisations abstraites, de recherches à la photocopieuse sur la disparition et la transformation de l'image et du message au détournement et à la création d'ustensiles culinaires, de la récupération et de l'installation d'arbres détruits (trognes) issus du bocage en voie d'effacement à des interventions sur le terrain et à des expositions pour promouvoir leur création dans les paysages ruraux et urbains, et de photos témoin de trognes.

Son engagement militant et naturaliste est orienté vers la préservation de l'environnement et de la biodiversité au cœur d'une création qui ne cherche pas à s'installer dans un style particulier et qui s'est toujours méfiée des cadres

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

institutionnels. Notamment défenseur des trognons et du paysage percheron, il milite à sa manière par la transmission de son savoir, par la volonté de créer des dynamiques (création de Perche nature et de la Maison botanique), et par ses dessins botaniques et autres œuvres artistiques (dont, trois tomes de la « flore forestière française » et la publication annuelle depuis 2002 d'un « agenda nature » aux éditions Ouest-France).

Synthèse des activités de Dominique Mansion :

Carrière professionnelle (actuellement retraité) :

- Directeur animateur de « l'Atelier vivant » au centre d'animation municipal de la ZUP de Blois.
- Salarié du Conservatoire aux espaces naturels (CEN) de Loir-et-Cher pendant douze années.

Carrière artistique :

- Artiste-plasticien affilié à la Maison des artistes depuis 1984 (dessinateur, sculpteur, peintre, illustrateur botaniste et naturaliste, photographe)
- Auteur

Monde associatif :

- Vice-président et fondateur de la « Maison botanique – Atelier vivant » à Boursay
- Fondateur de l'association « Perche nature »

Bibliographie partielle de Dominique Mansion ⁵¹:

« Les Oiseaux nicheurs du Perche en Loir-et-Cher », *illustrateur*, Perche nature, 1983.

« Flore forestière française t. 1 plaines et collines », *ill.*, IDF, 1989.

« La mémoire en plantant », *texte et ill.*, Perche nature, 1990.

« Flore forestière française t. 2 Montagnes », *ill.*, IDF, 1993.

« Atlas de la flore des Hautes-Alpes », *ill.*, Conservatoire botanique alpin, 1994.

« La forêt de Rambouillet », *ill.*, éditions Ouest-France, 1996.

⁵¹ Dans le référencement de la BNF (data.bnf.fr), Dominique Mansion est auteur de 8 ouvrages et illustrateur de 64 ouvrages.

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

- « Île de Batz », *ill.*, Actes Sud, 1997.
- « Les insectes », *ill.*, Millepages, 1998.
- « Les mésaventures du petit mouton », *ill.*, Gallimard, 1998.
- « Les jardins du Rayol », *ill.*, Actes Sud, 1999.
- « Le sapin », *ill.*, Actes Sud, 2000.
- « Agenda Nature 2002 », *ill.*, éditions Ouest-France, 2002.
- « Agenda Nature 2003 », *ill. et texte*, éditions Ouest-France, 2003.
- « Tisanes et vieux remèdes », *ill.*, Éditions Ouest-France, 2004.
- « Les Mots du mois », *ill.*, Donner à voir, 2005.
- « Atlas des plantes rares ou protégées des Hautes-Alpes », *ill.*, Naturalia-SAPN, 2006.
- « Flore forestière française t. 3 Méditerranée », *ill.*, IDF, 2008.
- « Petit atlas des plantes de bord de mer », *ill.*, Delachaux Niestlé, 2009.
- « Les trognes, l'arbre paysan aux mille usages », *texte et ill.*, éditions Ouest-France, 2010.
- « 12 mois pour jardinier bio », *ill.*, éditions Ouest-France, 2011.
- « Cette nature secrète qui nous entoure », *texte et ill.*, éditions Ouest-France, 2013.
- « Guide des arbres et arbustes du bocage costarmoricain », *ill.*, « Conseil Général des Côtes d'Armor », 2014.
- « Petit guide du trogneur », *texte et ill.*, collectif d'associations, 2018.

3. Zone des relations

3.1. Collectivités, personnes ou familles associées et types de relations

Dans le cadre de sa carrière professionnelle (actuellement retraité) :

- Mairie de Blois (Directeur animateur de « l'Atelier vivant » au centre d'animation municipal de la ZUP de Blois).
- Conservatoire aux espaces naturels (CEN) de Loir-et-Cher (salarié pendant douze années).

Dans le cadre de sa carrière artistique :

- La Maison des artistes (affilié depuis 1984).
- Collectivités, musées, parcs naturels régionaux (notamment pour les expositions).
- Associations.

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

- Éditeurs (dont éditions Ouest-France, Actes Sud, Gallimard).
- Artistes et auteurs.

Dans le cadre de son engagement militant en faveur de la protection de la nature et de l'environnement

- La « Maison botanique – Atelier vivant » à Boursay (administrateur, fondateur)
- «Perche nature» (fondateur, bénévole, auteur et illustrateur)
- Commune de Boursay (sentiers pédagogiques)

4. Zone du contrôle

4.1. Identification de la notice d'autorité

Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE).

4.2. Règles ou conventions

ISAAR (CPF).

4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution

Novembre 2018.

4.7. Langue(s) et écriture(s)

Français.

4.8. Sources

Dominique Mansion.

Présentation du contenu conservé par Dominique Mansion :

- **Papiers personnels :**

Archives administratives relatives au travail de Dominique Mansion (décennie 1980 – 2018) (0,80 ml) : comptes, contrats avec les éditeurs, devis.

- **Papiers de fonctions**

Engagement à titre individuel en faveur de la protection de la nature – Fonds relatifs aux actions nature :

Fonds Trognès (6,0 ml) : Notes et travail de recherche, diapositives classées par localités, documentation (dont études), carte postale ;

Articles rédigés par Dominique Mansion relatif à la connaissance de la nature (notamment sur la transplantation de haies dans « Le courrier de la nature » et « Combat nature ») ;

Diapositives « nature et environnement » classées dans des classeurs par thème ou sujet (dont, oiseaux, poiriers, habitats et paysages locaux, plessage) (3,50 ml).

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Activité au sein de l'association «Perche nature» - Fonds « Perche nature » (1980 - début de la décennie 1990) (0,5 ml) :

Création et vie statutaire de « Perche nature », dont. - Projet des premiers statuts : brouillons et notes (1980) ; Conseils d'Administration : cahiers de notes de séances, feuilles de présence, ordres du jour ;

Courriers ;

Activités et fonctionnements.- Actions entreprises dans la décennie 1980 (dont plantations de haies et dossier habitat) ;

Publications de Perche nature. - Feuilles de liaisons ; bulletins : dessins réalisés par Dominique Mansion, maquettes ; esquisses d'autocollants ; publications diverses (dont « Oiseaux nicheurs du Perche », « La mémoire en plantant », prospectus et brochures) ; bons de commande ;

Documentation. - Coupures de presse.

Activité au sein de la Maison botanique de Boursay :

Dont diapositives et dossier d'inauguration.

Carrière professionnelle :

Animateur à la ZUP (quartiers nord) de Blois : animations arts et nature.

• Œuvres

Œuvres d'art n'ayant aucun lien particulier avec la nature (décennie 1970 – 2018) (volume non estimé) : peintures abstraites, sculptures, détournements d'objets ;

Dessins, aquarelles et croquis. - Aquarelles classées par thème ou sujet (principalement relatives à la flore) conservées dans cartonniers à dessins (environ 5 ml) ; Fonds d'aquarelles sur la faune et la flore classées dans des classeurs par sujet (dont originaux d'ouvrages) (1,20 ml) ; dessins au trait (0,80 ml) ; carnets de croquis ; dessins publiés et illustrations diverses ;

Publication de la « Flore forestière française ». - Dossiers de travail (vers 1985) : courriers, contacts, listes de plantes, dessins originaux, croquis de terrain (environ 0,5 ml), documents préparatoires ;

Créations, expositions dont : chemin botanique (avec réactualisation), chemin des trognes, Jardin des Trognes du Festival international des jardins de Chaumont-sur-Loire, jardin médiéval de la Commanderie d'Arville (2001), exposition « Mansion Nature » à la médiathèque d'Issoudun (2011), exposition à Selommes « le jardin et son cadre », Perche nature ;

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Expositions, préparations et rétrospectives (dont Chapelle Saint-Jacques à Vendôme en 2000, Hôtel de Ville de Tours en 1999, Maison du Loir-et-Cher) (environ 2,0 ml) : photographies, catalogues ;

Expositions, créations. - Panneaux, réalisations diverses ;

Travail sur la « disparition de l'image » (avec exposition).

• Varia

Bibliothèque principalement composée d'ouvrages naturalistes avec une prédominance botaniste (environ 13 ml) ;

Documentation diverse rassemblée ou produite par Dominique Mansion (dont sur le plessage et le bouturage) (0,80 ml) ;

Cassettes relatives aux interviews, colloques, entretiens à la radio et la télévision de Dominique Mansion ;

Coupures de presse relatives aux interventions, conférences, articles, expositions, films, et animations pour la Maison botanique de Boursay (1973-2018) (1,0 ml) ;

Fonds Marcel Mansion⁵² (vers 1925 – décennie 1950) (0,10 ml) : carnets de dessins, courriers.

Herbier de M. Pousset (pharmacien et ancien Maire de Mondoubleau) sur la flore du canton de Mondoubleau (début XX^e siècle) (9 volumes) ;

Herbier de M. Richard⁵³.

Dates extrêmes

1925 - 2018

Métrage linéaire conservé

Environ 53,5 ml⁵⁴

Stockage bureautique conservé

Volume non renseigné. Il comprend un fonds photographique (70 000 photographies) principalement sur les trognes, similaire au fonds diapositive conservé.

Accroissement

Fonds non clos.

Mode de classement et état de conservation.

52 *Enseignant et botaniste amateur. Son fonds d'archives se trouve à la Maison botanique de Boursay et il est composé des éléments suivants :*

Fonds M. Richard (vers 1934-1970) (0,20 ml) : notes d'ouvrages, dépouillements de flores (dont carnet), recherches sur la végétation de l'Adour, note d'un colloque de 1959, courriers, bulletins « le Monde des Plantes » (1934-1950) et feuille d'information de « Science et Nature » (association des Amis du Muséum d'Histoire naturelle) (1958-1970).

53 *Il s'agit du père de Dominique Mansion.*

54 *Calcul somme toute relatif en raison du nombre conséquent d'œuvres d'art réalisées ne pouvant pas toujours être pris en considération dans le comptage dudit volume.*

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Très bon état de conservation dans un environnement sain. Les dessins et aquarelles sont notamment conservés dans des cartonniers adaptés à leur bonne conservation. La masse la plus importante des archives est conservée soit dans des classeurs identifiés ou dans des boîtes archives également identifiées.

Classement selon les activités de Dominique Mansion ou selon le format des documents.

Localisation physique

Au domicile de Dominique Mansion à Boursay (Loir-et-Cher)

Modalités d'accès

Sur demande :

Tél. : 02 54 80 94 75

Courriel : dominique.mansion@orange.fr

Associations

Cher

Chauve qui peut

1. Zone d'identification

1.1. Type d'entité

Association

1.2. Forme autorisée du nom

Chauve-qui-peut

3. Autres formes du nom

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence

1997 - aujourd'hui

2.2. Histoire

Peu avant la création de « Chauve-qui-peut », Laurent Arthur et Michèle Lemaire (direction du Muséum d'histoire naturelle de Bourges) et Jean-Jacques Chaut, tous trois spécialistes des chauves-souris, décidèrent de soutenir financièrement la structure « Bats » dans l'Indre, afin de participer activement à la protection de l'espèce.

L'association « Chauve-qui-peut » est finalement créée en 1997 dans le but de servir de « banque » pour aider à la conservation et à la préservation des colonies de chauves-souris dans le département du Cher. Afin de remplir cet objectif, l'association a dégagé des fonds propres grâce aux bénéfices de la vente de jeux, achetés à l'occasion d'une importante exposition au Muséum d'histoire naturelle de Bourges. Ce premier apport financier a été ensuite complété par des droits d'auteurs perçus sur des photographies de chauves-souris, des ventes de produits, des dons privés et des subventions. L'association perçoit également des revenus provenant d'actions particulières, d'expertises et de ventes de données à des tarifs avantageux contre des connaissances pour des études. Ces études sont commandées par des bureaux d'études dans le Cher, des collectivités (conseil régional Centre-Val de Loire et conseil départemental du Cher), des services déconcentrés de l'État (DREAL) ou des entreprises. L'ensemble de ces modes de financement sont d'ailleurs toujours d'actualité.

Depuis l'année 2000⁵⁵, « Chauve-qui-peut » mène des actions d'urgence (« programmes d'aide ») en faveur des chauves-souris. L'efficacité de ses

⁵⁵ Cf. document « Programmes d'aide aux chauves-souris soutenus par Chauve-qui-peut ».

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

interventions est due à son autonomie, son indépendance et à sa faculté de pouvoir débloquer des fonds très rapidement.

Vers 2007, « Chauve-qui-peut » prend une dimension internationale en menant des programmes internationaux, notamment au Burkina Fasso, au Cameroun ou au Bénin pour encourager la préservation des colonies de chauves-souris et pour aider les personnes faisant appel à l'association.

« Chauve-qui-peut » va prochainement évoluer avec le projet d'une structure associative (« Chiroveille ») au champ plus large (réalisation d'études, publication, journées d'étude).

2.3. Lieu

Mme Lemaire - L'Observatoire

22, Rue Ranchot

18000 Bourges

2.4. Statuts juridiques

Association loi 1901.

2.5. Fonctions et activités

Depuis sa création, l'association n'a pas vocation à faire du militantisme. Elle souhaite surtout apporter une aide aux chauves-souris lorsqu'il y a conflit d'usage ou problème de cohabitation avec l'homme (l'espèce peut être source de nuisances). Elle consacre ainsi environ 6000 euros par an dans la protection de sites.

« Chauve-qui-peut » priorise ainsi le dialogue en faisant notamment du travail de lobbying pour par exemple obtenir des contreparties lors de l'aménagement de la rocade nord de Bourges. L'association va donc rarement devant les tribunaux (elle n'a porté plainte qu'à trois reprises pour des cas de destruction d'espèces).

« Chauve-qui-peut » assume sa discrétion en matière de communication pour se consacrer pleinement à son rôle de « banque » en faveur de la conservation et préservation des colonies de chauves-souris dans le Cher et aussi pour conserver son autonomie et indépendance. Pour autant, l'association est reconnue dans la région centre et s'inscrit comme la pièce financière du réseau de protection de chauve-souris dans le département du Cher. « Chauve-qui-peut » a également une dimension internationale en raison des actions qu'elle mène notamment en Afrique.

Les principales actions et activités de l'association sont les suivantes :

- Programmes d'aide aux chauves-souris dans le département du Cher : aménagements de gîtes avec des entrepreneurs et des artisans (pose de bâche au sol, aménagement de grenier, etc. comme à l'abbaye de Blairon pour l'aménagement d'une colonie de sérotines pour 3000 euros).

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

- Programmes d'aide aux chauves-souris à dimension internationale (« Chauve-qui-peut » investit environ 500 euros par an au Burkina Fasso et encourage et aide à la protection des colonies de chauves-souris dans de nombreux pays tels que le Cameroun ou le Bénin).
- Aide à la valorisation et assistance financière pour le Muséum d'histoire naturelle de Bourges lors d'acquisitions (ex. : gravures de François Saint-Hilaire).
- Promotion des structures de soins pour les chauves-souris.
- Gratifications à des personnes ayant oeuvré à la protection des chauves-souris.
- Acquisitions de terrains au niveau de la rocade de Bourges en connexion avec la zone Natura 2000 pour favoriser la biodiversité.
- Travail de lobbying (blocage de la construction d'un parc de loisirs et d'un projet de fast-food à Bourges, rôle dans le détournement de la rocade de Bourges).
- Découvertes de nouvelles colonies grâce aux aménagements réalisés dans le cadre de programmes d'aide.
- Réalisation d'analyses et d'études pour des programmes scientifiques.
- Paiement de bus pour des écoles dans des communes éloignées de Bourges pour les « rencontres chauve-souris ».

Depuis sa création, l'association a mené et soutenu les programmes d'aide aux chauves-souris suivants⁵⁶:

2000-2002

- Plantation de noyers et de tilleuls aux entrées d'une cavité souterraine (Charly, Cher)
- Pose d'une bâche dans une grange pour une colonie de grands rhinolophes (Vornay, Cher)
- Bâche dans un grenier pour maintenir une colonie de sérotines (Loye sur Arnon, Cher)
- Pose d'une bâche au sein d'une colonie de pipistrelles (commune de Foëcy, Cher)
- Réouverture d'un clocher pour une colonie de sérotines (Saint-Eloy-de-Gy, Cher)
- Maintien d'un accès à un site d'hibernation de petits rhinolophes (Bourges, Cher)
- Prise en charge d'une chiroptère pour maintenir une colonie de Petits rhinolophes

⁵⁶ Extrait de la liste des actions et de leur financement intitulée « Programmes d'aide aux chauves-souris soutenus par « Chauve-qui-peut » » (sous format numérique) transmise par Laurent Arthur.

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

- Pose d'une gouttière anti-guano sous une colonie de sérotines (commune de Villabon, Cher)
- Plantation d'une haie protéger l'entrée d'un site d'hibernation (commune de Charly, Cher)

2003-2006

- Participation à la pose d'un plancher sur une colonie d'oreillards (Dampierre en Crôt, Cher)
- Pose d'un plancher sous une colonie de sérotines (Loye sur Arnon , Cher)
- Construction d'un mini-grenier à sérotines (Bengy sur Craon, Cher)
- Percement d'un accès à une colonie de sérotines (Saint-Eloy-de-Gy, Cher)
- Occultation d'un éclairage pour rendre un accès aux sérotines (Lugny Bourbonnais, Cher)
- Travaux pour le maintien d'une colonie de sérotines (Colombiers, Cher)
- Pose d'un plancher sous une colonie de M.emarginatus (Sancoins, Cher)
- Travaux pour le maintien d'une colonie de sérotines (Bengy, Cher)
- Pose d'une cloison pour une colonie de pipistrelle (Nohant en Graçay, Cher)
- Cloison isolante pour une colonie mixte rhinolophes / échancrés (Saint-Denis-de-Palin, Cher)
- Pose d'une bâche dans un grenier pour une colonie de sérotines communes (Ménétréol, Cher)

2007-2011

- Participation à la création d'un réseau associatif pour les chauves-souris au Cameroun
- Pose d'un plancher dans une colonie de sérotines (Saint-Amand-Montrond, Cher)
- Aide au réseau chauves-souris de Madagascar
- Pose d'une chiroptière sur colonie de grand murins (Vignoux-sur-Barangeon, Cher)
- Participation à la formation d'un réseau chauve-souris au Bénin
- Aide au réseau chauves-souris du Cameroun
- Isolation d'un grenier de sérotines (Loye-sur-Arnon, Cher)
- Aménagement d'une chiroptière pour une colonie de grands murins (Cher)
- Aménagement pour le maintien de 200 noctules de Leisler (Sidiailles, Cher)
- Aménagement d'un grenier suspendu pour une colonie de sérotines (Saint-Amand-Montrond, Cher)

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

- Participation à la construction d'une tour à chauves-souris au Bénin
- Participation à l'isolation pour une colonie de pipistrelles (Jars, Cher)
- Aide au réseau malgache

2012-2014

- Aménagement d'une passerelle métallique de guidage sur une rocade (Bourges, Cher)
- Aménagement sur un gîte à sérotines commune (Saint-Amand-Montrond, Cher)
- Pose d'un nichoir géant pour une colonie de noctules communes (Culan Cher)
- Achat de 5 nichoirs de substitution pour les particuliers
- Pose d'un plancher sous une colonie de 150 sérotines
- Aménagement sur colonie de pipistrelles + pose nichoir substitution
- Aménagement et programme de sensibilisation pour les chauves-souris du Burkian-Fasso
- Aménagement accès sur colonie mixte de 400 rhino-échancrées (Saint-Denis-de-Palin Cher)
- Pose de gîtes de substitution pour une colonie de barbastelles (pose de deux gîtes en bénévolat)
- Changement de l'isolation sur colonie de 160 leisler (Sidiailles, Cher)

2015-2018

- Aménagement gîte à 40 sérotines (Farges-Allichamps, Cher)
- Pose ouate cellulose sur gîte 150 sérotines (Dun-sur-Auron, Cher)
- Pose d'une grille sur colonie de 400 rhino-échancrées (Saint-Denis-de-Palin Cher)
- Mise en place d'une toiture-access sur colonie 250 grands murins (Mareuil Cher)
- Pose d'un plancher pour une colonie de 500 grands murins (Morogues)
- Installation d'une pièce gîte pour une colonie de 800 grands murins (La Guerche)
- Changement de l'isolation sur une colonie de sérotines (Saint-Amand-Montrond)
- Pose d'un gîte prototype sur chien-assis (Sidiailles)

2.6. Textes de référence

Statuts.

2.7 Organisation interne

Pour plus d'efficacité, l'association a pour particularité de n'avoir aucun adhérent et de seulement compter sur les membres de son bureau qui sont les suivants :

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Président : Jean-Jacques Chaut

Trésorier : Laurent Arthur

Secrétaire : Michèle Lemaire

Membres d'honneur : Patrick Hafnner, Gunther Capo

3. Zone des relations

3.1. Collectivités, personnes ou familles associées

Muséum d'histoire naturelle de Bourges (structure institutionnelle par laquelle il est possible de contacter l'association).

Monde associatif (dont associations de chiroptologues et Indre Nature).

4. Zone du contrôle

4.1. Identification de la notice d'autorité

Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE).

4.2. Règles ou conventions

ISAAR (CPF).

4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution

Octobre 2018.

4.7. Langue(s) et écriture(s)

Français.

4.8. Sources

Laurent Arthur, trésorier de Chauve-qui-peut et directeur adjoint du Muséum d'Histoire naturelle de Bourges.

Présentation du contenu conservé par « Chauve-qui-Peut »⁵⁷ :

Statuts ;

Liste des actions et de leur financement intitulée « Programmes d'aide aux chauves-souris soutenus par « Chauve-qui-peut » » (sous format numérique) ;

Compte-rendu d'assemblée général (1999-2018) : 1 classeur ;

⁵⁷ L'association produit assez peu d'archives en raison de sa structure qui priorise une efficacité optimale pour débloquer des fonds le plus rapidement possible afin de venir en aide aux chauves-souris. Le livre de compte est le document essentiel pour rendre compte de l'activité de « Chauve-qui-peut ».

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Livre de compte.

Dates extrêmes

1997 - 2018

Métrage linéaire conservé

0,1 ml

Stockage bureautique conservé

Volume non renseigné (comprends notamment les programmes d'aide aux chauves-souris soutenus par « Chauve-qui-peut »)

Accroissement

Fonds non clos

Mode de classement et état de conservation.

Bon état de conservation.

Localisation physique

Chez les membres de l'association.

Modalités d'accès

Sur demande :

Téléphone (numéro du Muséum d'histoire naturelle pour joindre Laurent Arthur) :

02 48 65 37 34

Courriel : laurent.arthur@ville-bourges.fr

Conservatoire d'espaces naturels Centre – Val de Loire : Antenne Cher/Indre

1. Zone d'identification

1.1. Type d'entité

Association - antenne

1.2. Forme autorisée du nom

Conservatoire d'espaces naturels Centre – Val de Loire : Antenne Cher/Indre

1.3. Autres formes du nom

CEN Centre – Val de Loire : Antenne Cher/Indre

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence

Vers 1999 - aujourd'hui

2.2. Histoire

Le 27 octobre 1990 est fondé le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) Centre-Val de Loire à l'initiative du tissu associatif régional de la protection de la nature et de l'environnement sous la dénomination suivante : « Conservatoire du Patrimoine Naturel de la région Centre »⁵⁸. L'association s'est donnée dès sa création pour mission la sauvegarde des milieux naturels les plus remarquables pour leur faune, leur flore, leur qualité paysagère ou géologique.

Dans le cadre de cette démarche, le CEN Centre-Val de Loire a entrepris de compléter les mesures réglementaires relatives à la protection du patrimoine naturel dans une échelle de plus en plus fine, et de plus en plus adaptée aux différents contextes locaux de l'ensemble de la région.

C'est ainsi qu'à la fin de la décennie 1990, l'association décide de créer des antennes locales (antenne Indre-et-Loire/Loir-et-Cher, antenne Loiret, antenne Eure-et-Loir et Cher/Indre) afin de couvrir au mieux le territoire et d'assurer une gestion encore plus optimale des sites protégés. L'antenne Cher/Indre a été fondée vers 1999. Depuis, ses bureaux sont installés à Vierzon. Depuis sa création, l'antenne est amenée par l'intermédiaire de ses bénévoles et de ses salariés à gérer et protéger un réseau de 41 sites sur près de 1000 hectares en comprenant la Réserve naturelle nationale des Chaumes du Vernillier (département du Cher) et la Réserve naturelle du Val de Loire qui dispose également d'un bureau et d'une équipe détachée à la Charité-sur-Loire (Nièvre).

⁵⁸ Le « Conservatoire du Patrimoine Naturel de la région Centre » est devenu Conservatoire d'espaces naturels (CEN) Centre-Val de Loire en 2015.

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

2.3. Lieu

16, rue bas de Grange

18100 Vierzon

2.4. Statuts juridiques

Association Loi 1901 par l'intermédiaire Conservatoire d'espaces naturels Centre – Val de Loire.

2.5. Fonctions et activités

L'antenne Cher/Indre remplit les mêmes missions que CEN Centre – Val de Loire, car elle dépend directement du siège localisé à Orléans. Néanmoins, elle limite ses interventions dans un territoire plus restreint, à savoir les départements du Cher et de l'Indre.

Pour rappel, CEN Centre – Val de Loire s'est donné pour mission de la sauvegarde des milieux naturels les plus remarquables pour leur faune, leur flore, leur qualité paysagère ou géologique, notamment à travers la gestion et la protection d'un réseau de 41 sites sur près de 1000 hectares (la réserve naturelle du Val de Loire comprise)[\[2\]](#).

Ses priorités d'intervention portent sur la préservation des sites ligériens les plus beaux et les plus menacés, la sauvegarde des milieux humides les plus remarquables (mares, étangs, tourbières, prairies...) ainsi que la protection et la gestion de milieux naturels variés abritant des espèces rares (pelouses sèches, sites à outarde canepetière...).

Ses axes de travail et activités principales sont :

- La connaissance des espèces et des milieux afin d'assurer leur protection.
- La préservation et la protection par la maîtrise foncière et la maîtrise d'usage.
- La gestion des espaces naturels.
- La Valorisation des espaces et des espèces.

2.6. Textes de référence

Statuts.

2.7 Organisation interne

Le CEN Centre – Val de Loire repose sur un Conseil d'administration d'une quarantaine de membres répartis en trois collèges (membres de droits, membres élus et membres invités), les deux premiers avec voix délibérative.

Il dispose aussi d'un conseil scientifique composé d'une quarantaine de bénévoles choisis pour leurs compétences scientifiques (disciplines naturalistes, gestion de sites...) et l'intérêt qu'ils portent à la préservation des espaces naturels.

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

L'association compte également environ 350 adhérents, dont 70 bénévoles actifs (« conservateurs bénévoles », chargés de représenter le CEN à l'échelon local, en tenant le rôle d'ambassadeur de leur site naturel, d'assurer leur surveillance et leur entretien et de veiller aux côtés de l'équipe technique concernée à la mise en œuvre du plan de gestion).

Elle emploie 31 personnes réparties entre le siège social à Orléans, les antennes et au bureau de la réserve naturelle du Val de Loire dont le CEN est co-gestionnaire.

L'antenne Cher/Indre du CEN Centre – Val de Loire est quant à elle organisée comme une déclinaison territoriale du CEN Centre – Val de Loire.

Deux délégués bénévoles (actuellement : Jean-Claude Bourdin pour le Cher et Michel Prévost pour l'Indre) représentent l'association, coordonnent l'action sur les sites et mettent en œuvre la politique du CEN dans chaque département.

L'antenne dispose de locaux à Vierzon dans lesquelles sont présents sept salariés permanents aux fonctions diverses et assurant ainsi les missions du CEN Centre – Val dans les départements du Cher et de l'Indre (dont le responsable d'antenne Jean-Baptiste Colombo).

3. Zone des relations

3.1. Collectivités, personnes ou familles associées

En raison de sa dépendance directe au siège du CEN Centre – Val de Loire localisé à Orléans, l'antenne Cher/Indre entretient les relations avec les mêmes partenaires et collaborateurs que l'ensemble de l'association. Ces relations sont orientées vers l'échelon territorial attribué à l'antenne (communes et Conseil départemental de l'Indre et du Cher et partenaires techniques locaux).

4. Zone du contrôle

4.1. Identification de la notice d'autorité

Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE).

4.2. Règles ou conventions

ISAAR (CPF).

4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution

Décembre 2018.

4.7. Langue(s) et écriture(s)

Français.

4.8. Sources

Jean-Baptiste Colombo, responsable de l'antenne Cher/Indre du CEN Centre – Val de Loire

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Site : <https://www.cen-centrevalde Loire.org/>

4.9. Fonds associés

Conservatoire d'espaces naturels Centre – Val de Loire

Conservatoire d'espaces naturels Centre – Val de Loire : antenne Indre-et-Loire/Loir-et-Cher.

Présentation du contenu conservé par l'Antenne Cher/Indre du Conservatoire d'espaces naturels Centre – Val de Loire :

Correspondance :

Courriers reçus (2010-2018).

Personnel :

Dossiers de recrutements.

Comptabilité :

Mécénat (doubles des documents présents au siège du CEN Centre – Val de Loire à Orléans).

Fonctionnement et activités :

Projets d'acquisitions foncières dans les départements de l'Indre et du Cher ;

Plans de gestion de sites protégés dans les départements de l'Indre et du Cher (0,30 ml) ;

Gestion et suivi des sites (dont Hauts de Lapan, Île Marie, Terres de l'Orme, étang Massé, Prairies de Chênevièvres, Chaumes du Vernillet, Chaumes de Périsset, Bois des Roches, Prairies de Guzon, Îles de la Gargaude, carrière de Baraize, Val d'Herry (captage, sentiers), Chabris, Bocage de Noirlac) (environ 9,50 ml) : communication, animation, historique, inventaires, études, documents de gestion (dont plan de gestion, devis), financements ;

Pelouses calcicoles du site de Lapan (avec études et projet d'acquisition) (1992-2001) ;

Réserve Naturelle Val de Loire (1999 - vers 2018). - Plan d'interprétation (1999), synthèse, plans de gestion (dont provisoire), subventions, études (dont diagnostique écologique), captages, chantiers expérimentaux ;

Suivi « Hors Site » relatif au Parc naturel régional (PNR) Brenne-Berry (environ 1,0 ml) ;

Demandes d'autorisations de capture (1 dossier) ;

Programme Loire Nature (environ 0,50 ml) (dont site du Val d'Herry). - Études, subventions et organisation de séminaires ;

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Cartographie nationale des enjeux territoriaux de biodiversité remarquable réalisée par l'antenne « Carnets B » ;

Études et projets (dont Val d'Allier, Pays Fort) (0,40 ml) ;

Souscriptions pour la préservation de chauves-souris de la cave du Parc (1998) ;

Dossiers de travail relatif à l'éducation à l'environnement (dont bilans animations 2000-2018) ;

Dossier écoparc ;

Sites Natura 2000 (2,0 ml). - Participation aux comités de pilotage (dont animation des sites Natura 2000 des îlots de marais et des coteaux calcaires au nord-ouest de la Champagne Berrichonne), documentation ;

Participation aux commissions (dont commission des sites), au Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) Yèvre-Auron et au Conseil scientifique de la Réserve Naturelle du Val de Loire (environ 1,0 ml) ;

Relations avec les associations, l'État, les collectivités et la société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) (0,50 ml).

Documentation :

« Centre de documentation » (12,0 ml). - Bulletins « feuille de liaison » du CEN – Val de Loire, rapports d'activités du CEN Centre – Val de Loire, études sur les milieux (dont études réalisées par le CEN Centre – Val de Loire) (1,0 ml), réglementation et textes juridiques (notamment relatifs à la gestion des sites) (0,80 ml), cartes IGN, publications extérieures au CEN Centre – Val de Loire : revues et bulletins (dont « Le courrier de l'INRA », « Symbiose ») ;

Documentation diverse (dont juridique et SAGE), doubles (environ 2,0 ml).

Varia non classé (dont projets scolaires, rapports et dossiers de travail, documentation du CEN Centre – Val de Loire, dossier tourisme, contrat territorial d'exploitation, rapport de stage) (environ 1,0 ml).

Dates extrêmes

1992 – 2018

Métrage linéaire conservé

Environ 33 ml.

Stockage bureautique conservé

Outre l'accès au serveur du CEN Centre – Val de Loire dont le volume total est estimé à 1,68 To, l'antenne Cher/Indre dispose d'un serveur local où sont notamment stockés les courriers et les dossiers de travail de chaque salarié. Des sauvegardes

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

sont également réalisées fréquemment (journalières et hebdomadaires). Comme au siège de l'association à Orléans, le nommage des fichiers est appliqué.

Accroissement

Fonds non clos.

Mode de classement et état de conservation.

Les fonds d'archives sont dans un très bon état de conservation et se trouvent dans un environnement sain. Ils sont regroupés par fonds selon l'usage des salariés et conditionnés dans des boîtes. À noter toutefois que par manque d'espace de stockage, un fonds de 4,0 ml (documentation et archives n'ayant plus d'utilité administrative) est entreposé à l'écart et peut présenter un risque en vue du déménagement prochain de l'antenne.

Localisation physique

16, rue bas de Grange

18100 Vierzon

Modalités d'accès

Sur demande :

Téléphone : 02 48 83 00 28

Courriel : antenne18-36@cen-centrevalde Loire.org

Amis de la nature – section Berry

1. Zone d'identification

1.1. Type d'entité

Association.

1.2. Forme autorisée du nom

Les Amis de la Nature - section Berry

1.3. Autres formes du nom

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence

1974 (date officieuse), 1978 (date officielle) – 2018

2.2. Histoire

« Les Amis de la nature - section Berry » est l'une des 100 associations locales appartenant à la fédération nationale « L'union touristique des amis de la nature », dénommée depuis 2018, « Les Amis de la nature - France » qui est elle-même membre de l'Internationale des Amis de la nature.

La création de l'association « les Amis de la Nature » remonte à 1895. Elle a été fondée par un instituteur d'Autriche-Hongrie « qui voulut, qu'après leurs 12 à 15 heures de travail quotidien, les ouvriers se réfugient dans la nature, plutôt que dans les cafés »⁵⁹. L'association s'est ensuite développée en Allemagne, puis dans toute l'Europe centrale et nordique et à partir de 1919, dans le monde et notamment en France.

Le développement des Amis de la Nature en France a d'abord débuté dans les régions montagneuses des Alpes et des Vosges, puis dans l'ensemble du pays dans l'ordre suivant : la région parisienne, les régions côtières de la Manche et de l'Atlantique et les Pyrénées et la Méditerranée. En 1949, est créée à Colmar (aujourd'hui à Montreuil) la fédération « L'union touristique des amis de la nature ». La fédération et les différentes associations locales rassemblent des gens faisant de la randonnée et possèdent un réseau de chalets ou de terrains de camping comme en Alsace. Le rapport à la nature est abordé avec une vision idyllique et hygiéniste : « la nature est faite pour se promener, respirer et se purifier ». L'approche est également assez similaire avec celle des auberges de jeunesse, tout en proposant une variété d'activités dans la nature.

59 Extrait du rapport du 31 décembre 1977 de la section du Berry des Amis de la Nature destiné à M. Le Maire de Bourges et à toutes autorités départementales, régionales et nationales.

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

La création d'une association locale dans le Berry est quant à elle beaucoup plus récente, le mouvement des Amis de la Nature n'ayant pas pénétré le centre de la France pendant de nombreuses décennies. La section Berry des Amis de la Nature a été finalement fondée le 17 avril 1974 suite à l'installation en 1973 dans le département du Cher de deux couples, membres des Amis de la Nature : Jean et Jacqueline Leclercq et Roger et Réjane Meugnier.

Avec l'appui apporté par les dirigeants de la « Fédération des Œuvres Laïques du Cher » et des enseignants de Saint-Amand-Montrond, proches des auberges de jeunesse, « la section du Berry des Amis de la Nature » est officiellement créée le 8 juin 1978 (date à laquelle sont publiés les statuts au Journal officiel). Les quatre années nécessaires à cette création ont permis aux fondateurs de la section de s'organiser, de réaliser des sorties, de créer un bulletin intitulé « Le Chant du Berry », de nouer des relations avec le monde association (dont, affiliation avec la SEPANEC) et de se donner des objectifs clairs, à savoir : « la pratique du plein air par des promenades et randonnées et de favoriser toutes les activités para-sportives dans un esprit d'enrichissement et d'amélioration humaine, hors de conceptions compétitives ou de recherches »⁶⁰. Jean Leclercq devient le premier Président et passera ensuite le relais à un autre fondateur de la section : Roger Meugnier.

Depuis sa création en 1974, la section du Berry des Amis de la Nature, organise une marche – randonnée chaque dimanche.

En 2018, un nouveau Président dirige la section en la personne de Jean-François Lerat. L'objectif de l'association reste le même depuis sa création, à savoir organiser des randonnées dans la nature. Cependant, le public et l'approche ont évolué : si tous les âges sont accueillis, la section fait face aux problématiques de son vieillissement et de la baisse des adhérents ; l'association est confrontée au vieillissement et à la gestion des équipements ; le public est désormais majoritairement féminin et à la recherche d'entretien physique et de santé ; le Président essaye également de mettre en place une démarche participative et davantage de vie collective au sein de l'administration de la structure.

2.3. Lieu

Siège de la section Berry :

16, rue de Vauvert

18000 Bourges

2.4. Statuts juridiques

Association loi 1901.

2.5. Fonctions et activités

⁶⁰ Extrait du rapport du 31 décembre 1977 de la section du Berry des Amis de la Nature destiné à M. Le Maire de Bourges et à toutes autorités départementales, régionales et nationales.

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

« Les Amis de la Nature » ont, depuis leur création, œuvré pour la préservation de l'environnement et des milieux de vie, pour la paix et le rapprochement des peuples, pour les droits sociaux et démocratiques de tous, ainsi que pour des pratiques de loisirs enrichissantes sur le plan physique et culturel.

Les principales activités principales de la section Berry des Amis de la Nature sont :

- L'organisation de marches et de randonnées chaque dimanche. Tout âge est représenté. Concernant leur organisation : un programme des sorties est régulièrement établi à l'aide de guides papier ou informatisé (via des applications), la section entreprend de trouver de nouveaux itinéraires en mettant en valeurs certains thèmes, le système de covoiturage est privilégié, des bénévoles de l'association partagent leurs passions en expliquant divers éléments afin de partager leurs connaissances (Histoire, patrimoine, botanique...).
- La participation à la fête des associations à Bourges.

2.6. Textes de référence

Statuts.

2.7 Organisation interne

« L'Internationale des Amis de la Nature » compte environ 350 000 adhérents dans 45 organisations membres et partenaires, dont figure « Les Amis de la Nature - France », fédérant elle-même 100 associations locales qui représentent près de 7 500 adhérents.

La « section Berry des Amis de la Nature » compte environ 50 adhérents, majoritairement des femmes. L'Assemblée générale se réunit une fois par an et le Conseil d'administration tous les trimestres pour réaliser les programmes de marche. Ce dernier est composé de 12 membres.

Quant au Bureau, il est actuellement composé de :

Jean-François Lerat (Président)

Gislène Miolin (Vice Présidente et Trésorière)

Vivianne Lehayé (Secrétaire)

3. Zone des relations

3.1. Collectivités, personnes ou familles associées

La « section Berry des Amis de la Nature » entretient ou a entretenu les relations suivantes :

- Membre de la fédération « Les Amis de la Nature - France ».

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

- Anciennement (à la création) soutenue « Fédération des Œuvres Laïques du Cher ».
- Mairie de Bourges (participation à la Fête des associations).
- Associations locales et régionales de grande randonnée.
- Nature 18 (anciennement SEPANEC).

4. Zone du contrôle

4.1 Code d'identification de la notice d'autorité

Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE)

4.2. Règles ou conventions

ISAAR (CPF).

4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution

Novembre 2018.

4.7. Langue(s) et écriture(s)

Français.

4.8. Sources

Jean-François Lerat, Président de la section Berry des Amis de la nature.

<http://www.amis-nature.org> (site de la fédération nationale).

Rapport du 31 décembre 1977 de la section du Berry des Amis de la Nature destiné à M. Le Maire de Bourges et à toutes autorités départementales, régionales et nationales.

Présentation du contenu conservé par les Amis de la Nature section Berry⁶¹ :

Création :

Statuts : Modification du 15/01/2017 ;

Rapport du 31 décembre 1977 de la section du Berry des Amis de la Nature destiné à M. Le Maire de Bourges et à toutes autorités départementales, régionales et nationales.

Administration et composition :

Assemblée générale : comptes-rendus (2018) ;

⁶¹ Il s'agit du fonds d'archives réuni par l'actuel Président de l'association : Jean-François Lerat.

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Conseil d'administration : comptes-rendus (1994, 2018) ;

Cahier des adhérents (1979-1989) ;

Listes et fiches des adhérents (décennie 1990, 2018).

Correspondance :

Courriers avec la fédération (vers 1996).

Comptabilité :

Livres de comptes (1993-2009) ;

Facturier (1996-2009) ;

Comptes du jumelage (1999) ;

Cotisations et abonnements au bulletin de l'association (1974-1976, décennie 1980 – 2009) (0,10 ml), dont : 4 cahiers, bulletins, lettres de demandes de timbres.

Fonctionnement et activités⁶² :

Séjours longs (environ 4 jours) : voyages touristiques ;

Sorties journalières ;

Programmes des marches (avec parcours) (2015-2018) ;

Fiches des marches thématiques ;

Dossier sauvegarde des sentiers cadastrés appartenant aux collectivités (2018) : pétition ;

Menu du XX^e anniversaire de la section (1994).

Documentation :

Bulletins : « L'ami de la Nature » (fédération) (n°89-104), « le chant du Berry des amis de la nature » (section Berry) (1997-2008) (n°81 – 104) ;

Cartes IGN renseignées ;

Diapositives des sorties et des chalets (1975 - décennie 1980) (3 boîtes) ;

Photographies anciennes de la vie associative (vers 1975 – 1983)

Album photographique du séjour de la section Berry des Amis de la Nature à Augsburg (1982) ;

Photographies des activités (décennie 1990) ;

Blason et broche de « l'Union touristique des Amis de la Nature ».

Dates extrêmes

1974 – 2018

62 Chaque dossier comporte des éléments de correspondance liés à chaque activité de l'association.

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Métrage linéaire conservé

Environ 0,60 ml

Stockage bureautique conservé

Volume non renseigné (comprends notamment : des courriels, la préparation de sorties, des cartes numériques, des échanges et des comptes-rendus des Assemblées générales et Conseils d'administration).

Accroissement

Fonds non clos.

Mode de classement et état de conservation.

Les fonds d'archives sont conservés dans des boîtes dédiées ou dans d'autres supports de conservation et classés par dossiers, typologies documentaires ou objets.

Très bon état de conservation des fonds d'archives dans un environnement sain.

Localisation physique

Au siège de la section Berry :

16, rue de Vauvert

18000 Bourges

Modalités d'accès

Sur demande auprès du Président de l'association, Jean-François Lerat :

Courriel : lerat.francois@wanadoo.f

Ligue pour la protection des oiseaux – Groupe du Cher

1. Zone d'identification

1.1. Type d'entité

Groupe faisant partie de l'association LPO France

1.2. Forme autorisée du nom

Ligue pour la protection des oiseaux(LPO) – Groupe du Cher

1.3. Autres formes du nom

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence

Décennie 1990 - aujourd'hui

2.2. Histoire

Le groupe LPO du Cher a été constitué au début des années 1990 par des passionnés d'oiseaux. En tant que groupe LPO, les activités sont communes à celles de la France. Par conséquent, il ne s'agit pas une personnalité morale indépendante, mais d'un membre dépendant du réseau LPO France.

Depuis 2006, le groupe LPO du Cher dispose de locaux au Moulin de Voiselle à Bourges.

2.3. Lieu

Moulin de la Voiselle

5 boulevard Chanzy

18000 Bourges

2.4. Statuts juridiques

Association Loi 1901 (par l'intermédiaire de la LPO France).

2.5. Fonctions et activités

Le groupe LPO du Cher a pour objectifs de faire connaître les activités de la LPO France auprès du grand public en participant à des manifestations locales comme la fête de la nature à Bourges ou lors de conférences.

Les principales actions et activités du groupe LPO sont les suivantes :

- actions pédagogiques à la demande d'enseignants auprès des élèves des écoles et collèges (meilleure connaissance des oiseaux, sensibilisation aux problèmes liés à la biodiversité),

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

- tenue de stands pour faire connaître la LPO et sensibiliser le grand public, avec vente de publications ornithologiques, nichoirs, mangeoires, etc. lors de marchés bio, de marchés de Noël, de fêtes associatives (fête des Associations de Bourges, fête des Marais de Bourges, fête de la Nature),
 - création de parcours pédagogiques sous la forme de sentiers nature,
 - sorties nature animées par un ornithologue (observation et suivi de la faune et de la flore locales),
 - sortie-animation dans le cadre de la Journée mondiale des zones humides et de l'eurobirdwatch (migrations),
 - organisation de manifestations telles que la Nuit de la Chouette tous les deux ans, de conférences, d'expositions,
 - création et gestion de refuges (collectivités ou particuliers),
 - Pose et suivi de nichoirs (rapaces nocturnes, hirondelles ...),
 - comptage d'oiseaux (migration des grues, oiseaux d'eau, rapaces, etc),
 - aide et protection dans les cas de destruction de sites et aide sur les nuisances pour les particuliers
 - activités de conseils relatives à la faune blessée
 - inventaires de biodiversité,
 - actions pour améliorer la biodiversité,
 - participation à certaines commissions locales ayant pour sujet l'environnement,
 - organisation de l'approvisionnement en tournesol biologique en hiver,
 - études ponctuelles menées de concert avec les agriculteurs,
- réflexions et sensibilisation sur les problématiques d'abattages d'arbres.

2.6. Textes de référence

Statuts.

2.7 Organisation interne

Le groupe LPO – Cher compte une dizaine de bénévoles actifs et environ 250 adhérents. Il est représenté auprès de la LPO par un délégué qui est actuellement Alain Dailly et qui a succédé à Bernard Michel. Le secrétariat est quant à lui assuré par Jacqueline Dailly.

Le groupe LPO – Cher est financé grâce aux adhésions et au produit de la vente des publications LPO sur les stands lors de manifestations.

3. Zone des relations

3.1. Collectivités, personnes ou familles associées

Le groupe LPO – Cher mène des actions communes et des partenariats avec le monde associatif local (Nature 18, l'Union française des centres de sauvegarde de

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

la faune sauvage (UFCS) de Vierzon, Atoupic, GO Vierzon, BIO Berry, Patrimoine Marais) et le monde institutionnel (Muséum d'histoire naturelle de Bourges et l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) pour des cas de litiges).

4. Zone du contrôle

4.1. Identification de la notice d'autorité

Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE).

4.2. Règles ou conventions

ISAAR (CPF).

4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution

Octobre 2018.

4.7. Langue(s) et écriture(s)

Français.

4.8. Sources

Alain Dailly (délégué)

Jacqueline Dailly (secrétaire)

<http://lpocher.blogspot.com/>

Présentation du contenu conservé par LPO 18 - Groupe du Cher :

Vie statutaire (1993-2018) (0,1 ml). - Comités de pilotage et réunions : comptes rendus, ordres du jour ;

Revue de presse des actions du groupe LPO du Cher (1994-2018) (0,2 ml) ;

Demandes de subventions (avec documentation) (décennie 2000) (0,1 ml) : 2 classeurs ;

Comptabilité (2006-2010) : pièces justificatives ;

Documentation concernant principalement des publications de la LPO France et ornithologiques ;

Panneaux d'expositions (une dizaine).

Dates extrêmes

1994-2018

Métrage linéaire conservé

Environ 0,50 ml

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Stockage bureautique conservé

Non renseigné.

Accroissement

Fonds non clos.

Mode de classement et état de conservation.

Bon état de conservation. Fonds principalement dans des classeurs.

Nature 18

1. Zone d'identification

1.1. Type d'entité

Association.

1.2. Forme autorisée du nom

Nature 18

1.3. Autres formes du nom

Anciennement, Société d'étude, de protection et d'aménagement de la nature et de l'environnement du Cher (SEPANEC)

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence

1970 - Aujourd'hui

2.2. Histoire

En 1970, la Société d'étude, de protection et d'aménagement de la nature et de l'environnement du Cher (SEPANEC) est fondée par Simone Fromage et son mari (ce dernier sera par la suite salarié du Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) de Tronçais dans l'Allier, créant ainsi de nombreux liens entre les personnes des deux départements).

Cette création s'inscrit dans la lignée de l'émergence du mouvement de la protection de la nature dans la région Centre et de départementalisation du mouvement associatif débutée dans la décennie 1960 impulsée par des personnalités telles que Vincent Labeyrie (création de la SEPANT en 1966 dans l'Indre-et-Loire par Marc Jacquet, Vincent Labeyrie et le chanoine Corillon ; création en 1969 de la SEPANI dans l'Indre par René Pecherat).

La SEPANEC change de nom le 29 juin 1988 pour devenir Nature 18.

En 1991, Nature 18 recrute son premier salarié permanent.

Nature 18 est une association militante, libre de toute appartenance politique et confessionnelle, et a pour objet dès la fondation de la SEPANEC de mener toute étude ou action pouvant aider à la connaissance, à la protection et à l'amélioration du milieu naturel et de l'environnement, principalement dans le département du Cher. Sa devise actuelle « Connaître et Protéger, Transmettre et Accompagner » témoigne de cet engagement inscrit dans les statuts.

Parmi les actions notables de l'histoire de la SEPANEC – Nature 18, peuvent être cités l'engagement contre l'implantation du centre de stockage des déchets ultimes à Charenton-du-Cher en 1996, ou celui au début des années 90 contre les chasseurs

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

qui détruisent massivement les populations de blaireaux dans le département du Cher.

2.3. Lieu

16 rue Henri Moissan

18000 Bourges

2.4. Statuts juridiques

Association Loi 1901

2.5. Fonctions et activités

Nature 18 est une association départementale d'étude et de protection de la nature et de l'environnement dans le Cher. Il s'agit d'une association militante, libre de toute appartenance politique et confessionnelle qui a pour objet d'aider à la connaissance, à la protection et à l'amélioration du milieu naturel et de l'environnement, principalement dans le département du Cher.

« L'association s'efforce, dans la mesure de ses moyens, d'atteindre ces buts par les voies suivantes⁶³ :

- dresser l'inventaire de la faune, de la flore et des habitats;
- coopérer, au besoin par adhésion ou fédération, avec tous les organismes, collectivités ou associations qui pourraient aider à la réalisation des buts de l'association.
- s'efforcer d'obtenir le classement en réserves ou parcs naturels de tous terrains de grande valeur écologique, appartenant ou non à l'association ;
- aménager et mettre en valeur les sites gérés par l'association, surveiller leur évolution et les entretenir à l'aide d'un personnel rétribué ou bénévole ;
- développer le goût et l'intérêt du plus grand nombre, par et pour la connaissance et la protection de la nature, des milieux et de l'environnement ;
- se mettre à la disposition des organismes ou institutions pour les aider à améliorer le capital constitué par la faune sauvage *res nullius* (qui n'appartient à personne), ainsi que la flore et les milieux ;
- s'attacher à protéger les espèces animales et végétales menacées ;
- entreprendre toute recherche, mener toute enquête, donner tout avis, poursuivre toute étude se rapportant directement ou indirectement à toutes ces questions ;
- promouvoir et réaliser des études scientifiques entrant dans le cadre des objets de l'association ;
- veiller au respect des espaces verts et du cadre naturel dans les plans d'urbanisme et d'aménagement ;

⁶³Extrait de l'article 2 des statuts de Nature 18.

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

- publier bulletins, brochures, affiches, tracts, cartes postales, etc. se rapportant à l'étude, la protection ou l'aménagement de la nature, au besoin en collaboration avec des associations ou établissements poursuivant des buts analogues ;
- mener toute action en justice, se constituer partie civile et réclamer des dommages et intérêts en faveur de la conservation de la nature et de l'environnement;
- entreprendre toute action visant à lutter contre les pollutions de l'air, de l'eau, des sols ou des milieux naturels. »

En se référant à sa devise « Connaître et Protéger, Transmettre et Accompagner », Nature 18 remplit quatre missions principales :

- Connaître

La connaissance naturaliste sur le terrain est l'une des principales activités de Nature 18. L'association s'engage ainsi dans un grand nombre d'inventaires (ornithologie, herpétologie, botanique, etc.).

- Protéger

Nature 18 s'engage à défendre la nature et l'environnement en menant constamment des actions très diverses telles que : la protection d'espèces en danger, la gestion de sites remarquables, la participation au débat public pour porter la voix de la Nature auprès des décideurs ou encore l'engagement sur la réduction d'usage des pesticides dans les communes.

- Transmettre

Nature 18 mène des actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement en s'adressant aussi bien au grand public que dans des écoles, collèges et lycées du département.

- Accompagner

Nature 18 propose ses services aux collectivités locales et aux entreprises et les accompagne pour leur permettre de prendre en compte la biodiversité et la transition écologique dans leurs décisions.

2.6. Textes de référence

Statuts.

2.7 Organisation interne

Nature 18 compte aujourd'hui plus de 370 adhérents. Elle est gérée par un conseil d'administration de 9 bénévoles et 6 salariés y travaillent à plein temps (dont la directrice Marion Fourtune). Isabelle Vaissade-Maillet est la présidente actuelle. La vice-présidence est quant à elle assurée par Alain Favrot.

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

3. Zone des relations

3.1. Collectivités, personnes ou familles associées

- Monde associatif (dont France nature environnement (FNE), France nature environnement Centre-Val de Loire, le Groupe régional d'animation et d'information sur la nature et l'environnement Centre, et la Fédération connaître et protéger la nature (FCPN), Conservatoire des espaces naturels (CEN)).

- Collectivités et associés : Conseil régional Centre-Val de Loire, Conseil départemental du Cher, Agence régionale de santé Centre-Val de Loire, communes (dont ville de Bourges), Agence de l'eau Loire-Bretagne, Direction régionale de l'environnement, aménagement et du logement Centre-Val-de-Loire.

- Entreprises.

3.2. Type de relations

L'association est adhérente France nature environnement (FNE) (adhérente) et membre de FNE Centre-Val de Loire

Nature 18 entretient de nombreux partenariats techniques avec le monde associatif dans le cadre d'actions communes.

L'association dispose aussi de partenaires financiers (dont le département du Cher).

Nature 18 accompagne également les collectivités et les entreprises, notamment dans le cadre d'études d'impacts ou de diverses prestations.

4. Zone du contrôle

4.1. Identification de la notice d'autorité

Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE).

4.2. Règles ou conventions

ISAAR (CPF).

4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution

Août 2018.

4.7. Langue(s) et écriture(s)

Français.

4.8. Sources

Marion Fourtune, Directrice de Nature 18.

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Présentation du contenu conservé par Nature 18 :

- Local de stockage archives (environ 17 ml)

Administration et composition :

Comptes rendus de bureau (avec ceux du bureau de Nature centre) (vers 2012) ;
Bulletins d'adhésions (avec des lacunes) (1999-2018).

Correspondance :

Registres des courriers reçus (2002-2014) et des courriers envoyés (1996-2014).

Comptabilité :

Subventions (2009-2011) (0,9 ml)

Comptabilité générale (2001-2016) (environ 1,50 ml) : bilans annuels (2001-2005), factures, pièces justificatives ;

Personnel, salaires. - Fiches de paies, cotisations ;

Reçus pour dons.

Fonctionnement et activités :

Actions. - Plan de valorisation du patrimoine naturel de Boischaut (Comité de pilotage (COFIL), état des lieux) (2004) ; valorisation des haies : projet, documentation (2002 – décennie 2010) ; projet de réserve naturelle d'Herry ; études des Marais de Rampenne, étude Yèvre-Auron ; protection des marais de Bourges (0,30 ml) (avec documentation) (décennie 1980-2009) ;

Études d'impacts (1991-2003) ;

Activités naturalistes. - Inventaires de la faune et de la flore des étangs du Cher (dont fiches par étangs) ; prestations d'inventaire ; inventaires pelouses (dont atlas 2012), inventaires divers ; lichen (0,3ml) : observations de terrains, photographies, documentation ;

Val d'Auron. - Observations ornithologiques (avec synthèses) (décennies 1980-1990) (0,30 ml) ; valorisation : panneaux (2010) ;

Contentieux (0,20 ml) : dont contentieux Blaireau (1994), poulailler de Barlieu (2004), recours contre la carrière de Saint-Saturnin (2009) ;

Manifestations : grand défi biodiversité de Lignéres (2010) ;

Animation (dont Maison de l'éclusière, recyclage, « récupère ») ;

Participation aux commissions (dont Comité local d'information et de surveillance (CLIS), Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CODERST), Hygiène, Agence régionale de sécurité (ARS), *Schéma*

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE), SAGE (Schéma d'aménagement et de gestion des eaux SAGE, aménagement, carrières) (2,50 ml).

Documentation :

Bulletin de la SEPANEC, « la lettre aux adhérents », « le Train-Buisson » (1971-2018) ;

Publication Nature 18 : plaquettes du groupe ornitho « carnets de terrain », « atlas des Oiseaux », « le Cher, d'étang en étang », « des marais en plein cœur », « j'observe les oiseaux dans le Cher », « j'observe les oiseaux les arbres et arbustes dans le Cher », « Le guide pratique du planteur de haies champêtres dans le Cher », plaquettes et brochures diverses ;

Mémoires de stages ;

Revue extérieures à Nature 18 (dont LPO Magazines, Courriers de la Nature) ;

Photographies et diapositives : Pochette de cartes postales (dont Nature 18) ;

Cartes IGN.

Varia :

Collection de lichens ;

Affiches de Nature 18 et de la SEPANEC ;

Dessins naturalistes de bénévoles ;

Relations avec Nature 18

- **Bureaux de Nature 18 (environ 20 ml, bibliothèque comprise)**

Fonctionnement et activités :

Participation au Schéma d'Aménagement et de gestion de l'eau (SAGE) de l'Auron ;

Participation au plan national d'action en faveur des plantes messicoles ;

Opération Zéro Pesticides : dossier de lancement (2009) ;

Activités du Groupe ornithologique (dont fiches d'observation de terrain) ;

Études de la faune (dont chouette chevêche, sonneur à ventre jaune et avifaune de Noirlac) (0,50 ml) ;

Études sur le Busard : rapports d'étude, fiches d'espèce ;

Études d'impacts (principalement dans le cadre d'installation d'éoliennes) ;

Études sur l'éolien ;

Gestion et protection de sites (dont bas marais du Val d'Auron et pelouses calcicoles des Coillards) ;

Chantiers « jeunes bénévoles » (2000-2011) : 0,20 ml ;

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Dossier relatif aux déchets ultimes de Charenton ;

Atlas des oiseaux nicheurs (1985-1990 ; 2009-2012) : dossier de rédaction, publications.

Documentation :

Bibliothèque (environ 10 ml) : publications et ouvrages classés par thème ;

Brochures réalisées par Nature 18.

Dates extrêmes

1971 - 2018

Métrage linéaire conservé

37 ml

Stockage bureautique conservé

Volume non renseigné (classé par mission de salarié).

Accroissement

Fonds non clos

Mode de classement et état de conservation.

Très bon état de conservation global. L'association dispose d'un local de stockage dédié aux archives dans un environnement sain, mais à la capacité limité.

Les archives sont conservées dans des boites dédiées. Il existe de nombreuses lacunes relatives aux premières décennie de l'association.

Localisation physique

16 rue Henri Moissan

18000 Bourges

Modalités d'accès

Sur demande (téléphone : 02 48 70 76 26).

Localisation physique

- Au siège social :

Moulin de la Voiselle

5 boulevard Chanzy

18000 Bourges

- Chez Alain Dailly, délégué du groupe du Cher.

Modalités d'accès

Sur demande :

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

cher@lpo.fr

07 67 02 51 17

Société d'agriculture du Cher

Versement 14J⁶⁴

Société d'agriculture du Cher

Sommaire

Art. 1-79: Statuts, dossiers des réunions, correspondance ; notices nécrologiques ; concours agricoles ; études classées par thèmes

1799-1952

Métrage linéaire: 8

Conditions d'accès : La consultation des documents s'effectue conformément au code du Patrimoine, art. 213-1

Lieu de conservation : Archives départementales du Cher

64 Répertoire détaillé <https://ressources.histoire-environnement.org/Repertoire-d-archives-detaille-Prefecture-du-Cher-societe-d-agriculture-du-Cher>

Société française pour l'étude et la protection des mammifères

1. Zone d'identification

1.1. Type d'entité

Association.

1.2. Forme autorisée du nom

Société française pour l'étude et la protection des mammifères

1.3. Autres formes du nom

SFEPM

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence

1977 - aujourd'hui

2.2. Histoire

La Société française pour l'étude et la protection des mammifères (SFEPM) a été créée en 1977. La première mission de cette association loi de 1901 fut la réalisation du premier « atlas des Mammifères sauvages de France » (publié en 1984). Depuis sa création, la SFEPM œuvre pour la connaissance, la promotion et la protection des Mammifères et de leurs habitats sur tout le territoire national, métropole et DOM-COM.

2.3. Lieu

19 allée René Ménard

18000 Bourges

2.4. Statuts juridiques

Association Loi 1901.

2.5. Fonctions et activités

La SFEPM est une association loi 1901, agréée au titre de la protection de la nature et structurée par un réseau de bénévoles agissant en partenariat avec d'autres associations, des administrations ou des organismes scientifiques pour connaître, protéger les Mammifères et sensibiliser le public à leur diversité et à leur rôle. Elle assure ainsi le rôle de tête de réseau associatif sur les mammifères de France. Ses principaux projets actuels sont la rédaction et l'animation de Plans nationaux d'actions (PNA), la publication d'un nouvel atlas des mammifères de France (dont le premier volume sur les mammifères marins est paru en 2016), la création d'un observatoire national des mammifères, la rédaction des guides techniques pour

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

mieux inventorier et connaître, l'actualisation d'une nouvelle liste rouge, et le lancement d'études nationales participatives.

La philosophie de l'association est la conservation des espèces de mammifères sauvages et de leurs habitats, dans un monde en évolution où la cohabitation homme-mammifères est devenue inévitable. L'association développe son action autour de trois axes :

La connaissance :

Depuis sa création, la SFEPM mène de nombreuses études sur les différentes espèces en France (métropole et DOM-COM) avec l'appui d'associations régionales et/ou locales. En outre, elle actualise l'atlas national, participe aux atlas régionaux et à des groupes de travail thématiques, et centralise les données. Plus particulièrement, l'association :

- coordonne des campagnes d'études : Campagnol amphibie (2008-2014), Chiroptères de Martinique (2013), Rat des moissons (2013-...), etc.
- actualise la liste des espèces des Mammifères sauvages de France.
- publie la revue naturaliste scientifique *Arvicola*⁶⁵ dédiée aux Mammifères sauvages.
- partage et valide des connaissances : relations avec le Muséum national d'histoire naturelle (MNHN) et l'Inventaire national du patrimoine naturel (INPN), et publie la revue *l'Envol des Chiros*⁶⁶, base de données bibliographiques, etc.
- a publié l'*Encyclopédie des Carnivores de France*⁶⁷ (21 fascicules disponibles actuellement).

La protection et la conservation :

La SFEPM anime, rédige et/ou met en œuvre des programmes ou plans d'actions (dont Plans nationaux d'actions ou PNA) en faveur d'une espèce ou groupe d'espèces, réalise l'expertise de l'état de conservation des espèces et de leurs habitats. En particulier, l'association :

- anime des Plans nationaux d'actions (PNA) en faveur d'espèces : Vison d'Europe (1999-2003) ; Chiroptères (1999-2003) et rédaction du deuxième PNA (2008-2012) ; Loutre d'Europe (2010-2015)
- réalise l'opération refuge pour les chauves-souris (campagne de conservation des gîtes de chauves-souris dans les bâtiments et les jardins créée et conduite par le Groupe mammalogique breton ou GMB depuis 2006. Cette opération, transcrite aujourd'hui à l'échelle nationale, est menée par la SFEPM avec l'appui des groupes Chiroptères ou associations régionales et locales adhérentes.).

65 <https://www.sfepm.org/revuesSFEPM.htm>

66 <https://www.sfepm.org/revuesSFEPM.htm>

67 <https://www.sfepm.org/encyclopediesdescarnivoresdeFrance.htm>

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

- a été en charge du rapportage Natura 2000 (2007-2013) qui consiste à évaluer l'état de conservation des espèces de la Directive Habitats Faune Flore de l'Union européenne
- conseille le ministère en charge de l'écologie pour le classement des espèces (protection, régulation)
- intervient dans des lois cadre (biodiversité, nuisibles, etc.), sur des décrets (bromadiolone, piégeage, destruction d'espèces, espèces exotiques, etc.), pour la cohabitation homme-mammifères auprès d'organismes socioprofessionnels, de particuliers ou de collectivités
- soutient les actions de différentes associations dont FERUS et l'Association pour la protection des animaux sauvages (ASPAS), y compris sur le plan juridique si nécessaire.

L'information et la sensibilisation :

Qu'il s'agisse de naturalistes adhérents, du grand public, de partenaires socioprofessionnels ou autres, la SFEPM :

- coordonne l'organisation de manifestations et promeut des actions à destination du grand public : Nuit de la Chauve-souris⁶⁸, Printemps des castors⁶⁹, Fête de la Nature⁷⁰, etc.
- réalise des actions à destination du réseau associatif : organisation du Colloque francophone de mammalogie, participation à différentes manifestations (Festival de Ménigoute⁷¹, Rencontres mammalogiques picardes⁷², Rencontres régionales Chiroptères, etc.)
- assure la coordination des groupes Chiroptères et Loutre au niveau national.
- diffuse des informations sur l'actualité des mammifères sauvages via son bulletin *Mammifères sauvages*⁷³

2.6. Textes de référence

Statuts.

2.7 Organisation interne

La SFEPM compte environ 500 adhérents directs et 10 160 adhérents indirects associés au travers de 46 associations adhérentes (chiffres décembre 2014).

68 <http://www.nuitdelachauvesouris.com/>

69 <http://www.printempsdescastors.fr/>

70 <http://www.fetedelanature.com/>

71 <http://www.menigoute-festival.org/>

72 http://cpie60.pagesperso-orange.fr/rencontres_mamma.html

73 <https://www.sfepm.org/revuesSFEPM.htm>

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Elle est composée d'un conseil d'Administration et d'une équipe salariée regroupant des spécialistes des mammifères sauvages (amateurs ou professionnels) : scientifiques, naturalistes, vétérinaires, acteurs de l'étude et de la conservation de la faune, etc.

Le président actuel est Christian Arthur.

3. Zone des relations

3.1. Collectivités, personnes ou familles associées

associations nationales régionales et/ou locales (partenariats et soutiens)

- membre de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) – France
- membre de la Fédération française des sociétés de sciences naturelles (FFSSN).
- Ministère en charge de l'écologie (conseils)
- Muséum d'histoire naturelle de Bourges
- partenaires socioprofessionnels divers

4. Zone du contrôle

4.1. Identification de la notice d'autorité

Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE).

4.2. Règles ou conventions

ISAAR (CPF).

4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution

Novembre 2018.

4.7. Langue(s) et écriture(s)

Français.

4.8. Sources

Christian ARTHUR (président de la SFPEM)

<https://www.sfepm.org>

Présentation du contenu conservé par la Société française pour l'étude et la protection des mammifères (SFPEM)

Fonctionnement et activités :

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Études sur les mammifères, dont (0,5 ml). - « Mode d'utilisation de l'espace et des exigences écologiques du vison d'Europe dans les landes de Gascogne » ; « Mortalité exceptionnelle du minioptère de Schreibers en France lors de l'année 2002 » : bilan national, propositions pour l'établissement du plan de restauration du vison d'Europe en France (1998) (avec bilan d'activité 1999-2000) ;

Fonds relatif aux chauves-souris (0,5 ml) : convention d'étude (2010), études et rapports, comptes-rendus et actes de rencontres de la SFPEM, publications diverses.

Documentation :

Publications de la SFPEM (environ 15 ml), dont : Bulletin de liaison « Mammifères sauvages » (2 numéros par an) (1980 n°3 - 2018), Revue « Arvicola » (depuis le tome 1) (1984-2017), « L'envol des Chiros » (2002 n°5 – 2017 n° 23) ; ouvrages et publications diverses (dont ouvrages collectifs) : dont « Atlas des Mammifères d'Auvergne », « Atlas des Mammifères sauvages de Midi-Pyrénées », « L'étude et la conservation des carnivores », « Encyclopédie des carnivores de France » (la fouine, la loutre, le blaireau, la martre, le urois...) (1986-2011) ; rencontres et actes de colloques (dont colloques francophones de mammologie de la SFPEM (1987-2015), « 3e rencontres nationales des chauves-souris » (1991)) ; brochures ;

Articles de François Moutou⁷⁴ ;

Affiches réalisées par la SFPEM ;

Collection de cartes de la SFPEM intitulée « portraits de carnivores » ;

Expositions (environ 1,0 ml) : panneaux (dont présentation de la SFPEM), affiches, objets ludiques et scénographiques ;

Publications extérieures à la SFPEM, revues et bulletins classés par nom dont : « La Lettre du Hérisson », « Biotopes & Bulletin de Mayenne Science » (Mayenne Nature), « Nature Allier », « Jura Nature », « Annales de Biologia », « Galemys » (SECEM), « Donaña », « Cahiers de l'éthologie appliquée », « La Terre et la vie », Travaux scientifiques du PNR de Corse, « Wildlife Biology », « Mammalia », « African Wild Life », « Mammal Review », « Revue de la fédération des sociétés de Sciences Naturelles », « Journal of Mammology », « Mémoires de la Société de Biogéographie », « Journal of the society for the preservation of the fauna of the Empire », Bulletin du Muséum national d'histoire naturelle, « Acta Theriologica », « Oryx », « Linx », « Species », « Le courrier de l'environnement de l'INRA », « Sologne nature Infos », « Sud-Ouest Nature », « Févus : la Gazette des Grands prédateurs », « La Salamandre », « PIAF environnement », « L'écho des tourbières », « Canopée », « Le Castor : petits secrets d'un patrimoine oublié » de Gilles Larnac, « A l'affut des Loutres » de Stéphane Raimond, « L'Europe des Ours » de Jean-Paul Mercier, « Les Cahiers techniques de la Gazette des Terriers » ;

⁷⁴ Ancien Président de la SFPEM.

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Publications et ouvrages extérieurs à la SFPEM classés par thèmes (dont mammifères marins, ornithologie, le Loup) ;

Bibliothèque spécialisée de la SFPEM. - Ouvrages et publications extérieurs à la SFPEM : dont « Nos derniers Loups » de Jacques Baillon, « Histoire naturelle des carnivores de France » de Jean Méloche, « Les carnivores au sein des mammifères des départements et territoires français d'Outre-Mer » par François Moutou, « Atlas des mammifères sauvages d'Aquitaine » ;

Documentation diverse (dont affiches).

Dates extrêmes

1980 - 2017

Métrage linéaire conservé

Environ 42 ml.

Stockage bureautique conservé

Volume non renseigné.

Accroissement

Fonds non clos.

Mode de classement et état de conservation.

Très bon état de conservation dans un environnement sain.

Classement documentaire des ouvrages et publications.

Localisation physique

19 allée René Ménard

18000 Bourges

Modalités d'accès

Sur demande à :

Dominique Solomas (chargé de communication et de la vie associative).

Tél : 02 48 70 40 03

courriel : contact@sfepm.org

Sortir du nucléaire Berry – Giennois – Puisay

1. Zone d'identification

1.1. Type d'entité

Association.

.2. Forme autorisée du nom

Sortir du nucléaire Berry – Giennois – Puisay

1.3. Autres formes du nom

SDN Berry – Giennois – Puisay

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence

2013 - 2018

2.2. Histoire

« Sortir du nucléaire Berry – Giennois – Puisay » est une association Loi 1901 fondée en 2013 faisant partie de l'un des 200 groupes adhérents au réseau « Sortir du nucléaire ».

Alors que le chantier de construction de la centrale nucléaire de Dampierre dans le département du Loiret s'achève (mise en service en 1980), un autre projet de centrale est en train de naître à Belleville-sur-Loire dans le département du Cher à une distance orthodromique de 35 km. Une association, l'Association pour la défense de la qualité de la vie en Val de Loire (ADQVL) s'opposant à ce dernier projet est alors créée à la fin de la décennie 1970. Malgré des contestations, le projet est retenu. La Centrale nucléaire de Belleville met en service ses deux unités de fonctionnement en 1987 et en 1988.

Vers 1995 est créé le « Comité Stop Belleville Stop Dampierre » qui a pour objectif de réunir toutes les personnes et associations qui souhaitent la fermeture des deux centrales, notamment en raison de la porosité du béton de celle de Belleville. À partir de 2007, l'association tombe progressivement en sommeil, jusqu'à la catastrophe nucléaire de Fukushima en 2011 qui donne lieu à une nouvelle prise de conscience et une remobilisation contre le nucléaire. Localement, des manifestations sont organisées tous les mardis de ce mois de mars 2011.

Une nouvelle association est alors fondée le 11 juin 2013 (déclaration en Préfecture le 2 juillet et publiée le 27 juillet au Journal officiel), par d'anciens militants du « Comité Stop Belleville et Stop Dampierre », de Bourges, de l'Yonne, du Loiret et de la Nièvre. L'objectif était de reconstituer une structure associative forte, pour informer et agir en faveur d'un abandon au recours de l'énergie nucléaire et à la force armée nucléaire. Dès sa constitution, il a été décidé unanimement d'adhérer à la charte

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

nationale du Réseau Sortir du nucléaire, notamment pour accéder à ses compétences. Depuis, de nombreuses actions sont réalisées dans cet objectif de l'abandon du nucléaire, tout en proposant et favorisant la maîtrise de l'énergie, et le développement d'autres moyens de production électrique.

2.3. Lieu

Siège – adresse postale :

9 bis, chemin de la Taupinière

Bourges

2.4. Statuts juridiques

Association loi 1901.

2.5. Fonctions et activités

- « Sortir du nucléaire Berry – Giennois – Puisay » est une association Loi 1901 qui exerce sa compétence dans les départements du Cher, du Loiret, de la Nièvre et de l'Yonne. Elle adhère symboliquement au réseau « Sortir du nucléaire » et est invitée à l'Assemblée générale annuelle. Bien qu'appartenant à ce réseau, SDN Berry-Giennois-Puisay conserve son autonomie pour mener différentes actions avec pour principaux objectifs, la sortie du nucléaire (l'association estime que le danger représenté par le fonctionnement des centrales nucléaires et l'utilisation d'armes nucléaires sont réel et sérieux, et qu'il tend à s'accroître avec le vieillissement des centrales, et le développement non contrôlé des techniques évoluées des armes nucléaires : d'où, la demande de l'arrêt programmé des centrales et l'abolition de l'arsenal nucléaire), la sensibilisation sur les énergies alternatives et la lutte contre le gaspillage environnemental.

Plus précisément, « Sortir du nucléaire Berry – Giennois – Puisay » a pour buts :

- « de fédérer localement les individus, les associations et autres personnes morales qui veulent sortir du nucléaire,
- de mettre en œuvre toutes les actions que la loi autorise, pour une sortie du nucléaire selon la charte du réseau « Sortir du nucléaire » annexée aux présents statuts,
- d'informer la population sur les dangers de la filière nucléaire, ainsi que sur les alternatives énergétiques,
- de favoriser les énergies renouvelables respectueuses de l'environnement et les moyens de maîtriser la demande en énergie et en électricité.
- de lutter contre les pollutions et les risques pour l'environnement et la santé que représente l'industrie nucléaire et les activités et projets d'aménagement qui y sont liés (création ou extension d'installations nucléaires

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

de base, construction de lignes à haute tension, programmes de recherche et de développement, etc.)

- de défendre en justice l'ensemble de ses membres. »⁷⁵

En conséquence, l'association mène des actions qui se veulent populaires. Elles sont proposées d'un commun accord par les membres du conseil d'administration, mais elles sont soumises à l'accord de tous les adhérents, qui peuvent assister à tous les travaux du Conseil d'Administration. Ces actions sont les suivantes :

- Organisation de manifestations et participations aux marches (notamment, devant les centrales de Belleville/Loire et St Laurent-des-Eaux lors des dates anniversaires de Tchernobyl et de Fukushima, manifestation régionale « FukuChinon » à l'automne 2014, manifestation « le Cher marche pour la paix », manifestation européenne « Fermons Fesseinheim » le 26 avril 2015),
- Organisation d'actions symboliques, dites « actions en réaction »,
- Réalisations de prélèvements d'eau (comme en 2017 à Monstsoreau dans le cadre d'une action collective avec le collectif « Loire-Vienne »),
- Campagnes d'informations et de communication : mises à plat des informations, communiqués de presses, passages en radios,
- Tractages, notamment sur les ronds-points de Cosnes/Loire, Saint Satur et Bourges,
- Sensibilisation des élus locaux à l'importance de ramener le débat nucléaire dans un cadre démocratique,
- Propositions de remplacer l'énergie produite à partir du nucléaire par les énergies renouvelables (éolien, Solaire, Biomasse...) et en développant les techniques tendant à assurer « une sobriété énergétique »,
- Actions en justice : dépôt d'une plainte à l'encontre de la Centrale de Belleville pour non-respect des règles de sécurité et infractions de fonctionnement, infractions relevées par l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) lors d'un contrôle à l'été 2014, dépôts de plaintes par l'intermédiaire du réseau national (en 2015 pour 36 infractions et en 2017 pour 46 infractions).

2.6. Textes de référence

Statuts.

2.7 Organisation interne

« Sortir du nucléaire Berry – Giennois – Puisay » se réunit une fois par an en Assemblée générale. L'association s'articule autour d'un Conseil d'administration de 12 membres. Son actuelle Présidente est Françoise Pouzet.

« Sortir du nucléaire Berry – Giennois – Puisay » compte également une soixante d'adhérents.

⁷⁵ Article 2 des statuts de l'association.

3. Zone des relations

3.1. Collectivités, personnes ou familles associées

« Sortir du nucléaire Berry – Giennois – Puisay » entretient les relations suivantes :

- Membre du réseau « Sortir du nucléaire » (adhésion à la charte du réseau, accès aux compétences, actions communes, deux adhérents administrateurs du réseau).
- Participation et membre du collectif « Sortir du nucléaire Loire et Vienne » créé en 2015 (réunion tous les deux mois et action annuelle commune)⁷⁶.
- Mouvement de la paix (manifestations communes).
- Représentation au sein de la commission locale d'information (CLI).
- Actions communes avec les associations locales (dont « l'Association pour la défense de la qualité de la vie en Val de Loire » (ADQVL)).

4. Zone du contrôle

4.1. Identification de la notice d'autorité

Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE).

4.2. Règles ou conventions

ISAAR (CPF).

4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution

Décembre 2018.

4.7. Langue(s) et écriture(s)

Français.

4.8. Sources

Françoise Pouzet, Présidente de SDN Berry-Giennois-Puisay.

Site : <https://sdn-berry-puisaye.webnode.fr/>

⁷⁶ Le collectif « Sortir du nucléaire Loire et Vienne » est un groupe macro régional oeuvrant pour la sortie du nucléaire. Ce regroupement ambitionne de mutualiser et dynamiser la réflexion, les informations et les actions autour de cet objectif. Il se compose des structures suivantes : SDN Berry-Giennois-Puisay autour des centrales de Belleville et Dampierre, l'ACIRAD Centre et le réseau Fukushima basés à Orléans, SDN 41 autour de St Laurent des Eaux, SDN 37 à Tours et Chinon, SDN 49 aux alentours d'Angers, la coordination poitevine « Vivons sans nucléaire » autour de Civeaux, SDN 72 et SNE 72 autour du centre d'ionisation des aliments Ionisos, SDN 79 dans les Deux-Sèvres et, SDN Pays Nantais.

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Présentation du contenu conservé par l'association « Sortir du nucléaire Berry – Giennois – Puisay »⁷⁷:

Dossier de présidence de Françoise Pouzet (0,10 ml) (archives courantes). -

Fonctionnement de l'association : adhésion, listes de sympathisants ;

Activités et actions : demande d'autorisation et déclaration de manifestation, chansons de manifestations, préparation de communiqué de presse pour une conférence à Boulleret, fiche relative à des prélèvements et analyse d'eau, intervention de Daniel Desprez⁷⁸ à la commission locale d'information de Belleville (2017) ;

Notes et documents de travail (dont préparation rapport moral de l'association pour l'Assemblée générale 2017, réunions d'Assemblées générales et de Conseils d'administration, brouillon de discours, notes et listes de contacts) ;

Documentation : tracts de « Sortir du nucléaire Berry-Giennois-Puisay », affichettes, coupures de presse, brochure relative au dépôt de plainte effectué en 2017 ;

Lettre du Conseil d'État rejetant un arrêt de chantier à la centrale de Belleville (14/05/1979).

Dates extrêmes

1979 - 2018

Métrage linéaire conservé

Environ 5,0 ml⁷⁹.

Stockage bureautique conservé

Volume non renseigné (comprends notamment les comptes rendus des Assemblées générales et des conseils d'administration et les courriels).

Accroissement

Fonds non clos.

Mode de classement et état de conservation.

Classement par dossiers.

Bon état de conservation.

⁷⁷ À titre informatif, les archives décrites ci-dessous ne représentent que quelques dossiers des 5,0 ml d'archives conservées chez François Pouzet, Présidente de l'association : le recensement de l'ensemble des fonds n'ayant pas pu être effectué.

⁷⁸ Vice Président de SDN Berry-Giennois-Puisay.

⁷⁹ Volume total conservé chez Françoise Pouzet

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Localisation physique

Au domicile de la Présidente de SDN Berry-Giennois-Puisay, Françoise Pouzet.

Modalités d'accès

Sur demande pouzet.francoise18@gmail.com auprès de François Pouzet, Présidente de SDN Berry-Giennois-Puisay :

Eure-et-Loir

Association vie environnement respect nature

1. Zone d'identification

1.1. Type d'entité

Association.

1.2. Forme autorisée du nom

Association Vie Environnement Respect Nature

1.3. Autres formes du nom

AVERN (sigle).

Association Vernouilaine pour un environnement respectueux et nouveau (ancienne dénomination).

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence

2001 - aujourd'hui

2.2. Histoire

« L'Association Vie Environnement Respect Nature » (AVERN) a été fondée officiellement le 8 octobre 2001 (date du dépôt des statuts ; l'annonce au Journal officiel date du 3 novembre 2001) sous la dénomination « Association Vernouilaine pour un environnement respectueux et nouveau ».

Cette création fait suite à une prise de conscience environnementale d'habitants du bourg (« les corvées ») de la commune de Vernouillet dans le département de l'Eure-et-Loir. En 2001, une déchetterie sauvage s'était installée au milieu des habitations de la commune de Vernouillet. Après la réaction des riverains, le Maire de la commune est venu sur place et la déchetterie sauvage fut fermée. Cette prise de conscience environnementale d'habitants, liée notamment avec cet événement déclencheur, donna alors lieu à la création d'une association de protection de la nature et de l'environnement : l'AVERN.

Dès sa création, l'association a pour ambition de dépasser les seuls intérêts locaux, tout en poursuivant les actions auprès de la commune de Vernouillet pour améliorer le cadre de vie des habitants. L'association se donne alors pour objet la protection et le respect de l'environnement, de la nature, des animaux, de la santé, du cadre de vie et de la qualité de vie ainsi que du patrimoine sous tous ses aspects (architectural, paysager...).

Le tri et le compostage individuel ont été l'un des premiers engagements de l'AVERN dans l'agglomération drouaise. En effet, plusieurs membres de l'association étaient

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

déjà sensibilisés à ce sujet, n'employaient ni pesticides, ni engrais et pratiquaient le tri de leurs déchets en faisant notamment du compost. L'association commence alors son travail de sensibilisation sur le tri des déchets et le compostage individuel en organisant une conférence et en distribuant des composteurs à l'issue de celle-ci.

En parallèle, l'AVERN accompagne et porte une demande de haies de la part de la population de Vernouillet. Cette demande est acceptée vers 2002 - 2003 par la commune.

En 2005, l'association poursuit son engagement sur le tri des déchets malgré les difficultés rencontrées pour convaincre les élus. Une réunion d'information est organisée à Luray dans laquelle sont présents un atelier enfant, des promenades à cheval et une loterie gratuite où sont offerts des plantes, des outils et trois composteurs. Germaine Fraudin, Présidente de l'association réalise également des interventions sur le tri et le compostage dans les classes des écoles élémentaires de Luray, Vernouillet et Dreux. Ces actions contribuent à l'institution d'un plan de prévention des déchets à Luray en 2008, qui fut par la suite adopté à échelle départementale en 2012.

En 2007, l'AVERN obtient l'agrément de protection de l'environnement sur les 75 communes du Drouais.

En 2009, l'association est reconnue d'intérêt général.

En 2010, l'AVERN est acceptée comme membre de Nature Centre (depuis, France nature environnement Centre-Val de Loire).

En 2013, l'association obtient l'agrément de protection de l'environnement sur le département de l'Eure-et-Loir.

2.3. Lieu

41, rue Henri Dupont

28500 Vernouillet

2.4. Statuts juridiques

Association Loi 1901.

2.5. Fonctions et activités

L'AVERN a pour objectif d'informer, de sensibiliser et d'agir pour une prise de conscience collective au plan environnemental et assurer un avenir meilleur et durable. L'association s'engage principalement sur les thématiques et sujets suivants : la protection de la biodiversité, l'eau et sa qualité, la santé, la réduction des déchets et le compostage individuel, le jardin au naturel, les économies d'énergie, la promotion d'une agriculture non productiviste, le cadre de vie et la santé, l'intervention auprès des jeunes et des pouvoirs publics pour respecter et protéger la nature.

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Afin de parvenir à ses objectifs, l'AVERN mène les actions suivantes :

- Participation et organisation de conférences, colloques et débats sur des thèmes variés (dont biodiversité, climat, environnement et santé, qualités des eaux, manipulations génétiques, rapports avec les animaux, énergies durables, nucléaire, biomimétisme, nanomatériaux, agriculture, agroécologie, arbres et forêts, polluants chimiques et pesticides, perturbateurs endocriniens, OGM) en invitant des spécialistes et personnalités de la protection de la nature (dont Lauriane d'Este, *prof.* ; Jane Lecomte, *prof.* ; Jacques Testart ; Jean-Mary Pelt ; Allain Bourgrain Dubourg ; Jean Jouzel ; Jean-Marc Lainé, journaliste ; Perrine Hervé-Gruyer, « ferme du Bec Hellouin » dédiée à la permaculture ; Hervé Kempf).
- Organisation de projections de films suivis de débats avec le public.
- Organisation d'ateliers « jardin au naturel » et formation à la permaculture.
- Organisation de sorties nature avec des naturalistes de l'association.
- Plantation d'arbres à Vernouillet en 2010 (des aulnes en raison de l'étymologie de la commune : « Vern » correspond à aulne en Celte) et 2011 (120 arbustes pour les dix ans de l'association et à Dreux en 2016 (2 pommiers).
- Protection du patrimoine et valorisation des lieux de mémoire (brochure sur l'église de Vernouillet, don de deux plaques pour rebaptiser une place « la place de la Mare », don d'une stèle en l'honneur du lieutenant Walter Francis Perra dont l'avion a été abattu en 1944).
- Protection et sensibilisation autour du sujet de l'eau (conférences dans des lycées, sorties et visites).
- Mobilisation pour sensibiliser les habitants et les scolaires aux problèmes des déchets ménagers et pour promouvoir le tri et le compostage.
- Interventions auprès des scolaires et des jeunes pour les sensibiliser, les informer et les éduquer à l'environnement.
- Organisation et participation au salon « Vivre et habiter, écologique et bio » afin de faire évoluer les modes de pensées et les conduites qui accentuent le changement climatique et la perte de la biodiversité en incitant à adopter un autre mode de vie (stands, conférences, atelier...).
- Présence de l'AVERN au forum des associations à Dreux.
- Partenariat avec la Lyonnaise des eaux pour la mise en œuvre d'un plan d'action « Biodiversité et milieux naturels » (protection des captages des eaux, de l'usine de traitement des eaux de Vernouillet et à Ivry-la-Bataille, inventaire faune-flore, conseils).
- Actions auprès des pouvoirs publics et des élus pour protéger la nature, l'environnement et le cadre de vie (dont contre projet à celui de l'autoroute concédée A 154).

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

- Publication d'un bulletin depuis 2005.

2.6. Textes de référence

Statuts du 8 octobre 2001, modification de 2009.

2.7 Organisation interne

L'AVERN se compose d'une assemblée générale ordinaire qui réunit chaque année tous les adhérents et dans laquelle sont notamment abordés la situation morale, les activités, la gestion et le bilan financier de l'association.

L'AVERN est également composé d'un conseil d'Administration de 3 à 20 Membres élus par l'Assemblée générale ordinaire pour 2 ans et d'un Bureau composé notamment de la Présidente actuelle Germaine Fraudin. Tous les membres sont rééligibles.

L'Association se compose actuellement de 412 adhérents (membres fondateurs, membres actifs et membres bienfaiteurs versant une cotisation annuelle). Reposant sur le bénévolat exclusivement, elle ne compte aucun salarié, ni ne dispose de local dédié.

3. Zone des relations

3.1 Collectivités, personnes ou familles associées

L'AVERN entretient des relations avec les entités, structures associatives et institutions suivantes :

- Membre de France nature environnement Centre-Val de Loire depuis 2010, et vice-présidence assurée par Germaine Fraudin.
- Membre de la Fédération environnement Eure-et-Loir (FEEL).
- Participation au débat public par sa présence et ses représentations aux commissions et dans les instances délibératives : membre de la Commission départementale de la nature, des paysages et des sites (CDNPP), du Conseil de développement de l'agglomération du Pays de Dreux, de la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL de Vernouillet), du Comité de pilotage du plan de prévention des déchets (départemental et régional), du Comité de suivi de l'aménagement autoroutier RN 154 – RN 12, participant à l'élaboration du Plan local d'urbanisme (PLU) de Vernouillet, et à celle de l'Agenda 21 de l'agglomération de Dreux.
- Région Centre-Val de Loire (subvention relative au salon « Vivre et habiter, écologique et bio »).
- Commune de Vernouillet et agglomération du Pays de Dreux.
- Lyonnaise des eaux (convention dans la mise en œuvre d'un plan d'action Biodiversité et milieux naturels).

4. Zone du contrôle

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

4.1. Identification de la notice d'autorité

Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE).

4.2. Règles ou conventions

ISAAR (CPF).

4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution

Novembre 2018.

4.7. Langue(s) et écriture(s)

Français.

4.8. Sources

Germaine Fraudin, Présidente de l'AVERN et Vice-Présidente de France nature environnement (FNE) Centre – Val de Loire.

<https://avern.fr/>

Présentation du contenu conservé par l'AVERN :

Création :

Statuts (08/10/2001), modification (2009).

Administration et composition :

Assemblée générale et Conseil d'Administration (2001-2018) : comptes-rendus, rapports moraux d'activités et financiers.

Fonctionnement et activités :

Actions de l'AVERN classées par année (2001-2017) (0,80 ml) : comptes rendus des activités, courriers, coupures de presse, documentation relative aux manifestations (dont brochures) ;

Participation et organisation à des salons (dont « Mieux vivre autrement ») (0,5 ml).

Documentation :

Bulletin de l'AVERN (2005-2018) (46 numéros, soit 3 par an) ;

Lettres d'informations de l'AVERN (2001-2004) ;

Affiches des conférences et manifestations diverses organisées par l'AVERN (deux classeurs) ;

Publication « La cause des animaux : des livres clés » ;

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Documentation diverse (1,0 ml).

Varia :

Archives non classées (environ 1,0 ml)

Dates extrêmes

2001-2018

Métrage linéaire conservé

4,0 ml

Stockage bureautique conservé

85 Go (dont plaquette de l'association, courriels et 60 Go de photographies).

Enregistrements audio de conférenciers sur le site de l'association :

<http://www.avern.fr/enregistrements-audio/>

Accroissement

Fonds non clos.

Mode de classement et état de conservation.

La majorité des fonds d'archives sont conservés dans des classeurs ou des dossiers (les actions et activités de l'AVERN suivent un classement chronologique). Un fonds est cependant non classé.

Bon état de conservation des fonds d'archives dans un environnement sain.

Localisation physique

41, rue Henri Dupont

28500 Vernouillet

Modalités d'accès

Sur demande auprès de Germaine Fraudin, présidente de l'AVERN :

Tél. : 02 37 46 71 97

Courriel : fraule@wanadoo.fr

Blaise vallée durable

1. Zone d'identification;

- 1.1. Type d'entité; Association
- 1.2. Forme autorisée du nom; Blaise Vallée Durable
- 1.3. Autres formes du nom; BVD,

Anciennement Saulnières préservation et valorisation du cadre de vie (SPVCV) (aujourd'hui fusionnée avec Blaise Vallée Durable)

2. Zone de la description;

2.1. Dates d'existence; SPVCV : septembre 2003 – 2014

BVD : 2009 – aujourd'hui

2.2. Histoire; Blaise Vallée Durable (BVD) a été créée en 2009 pour s'inscrire dans la mouvance de l'association Saulnières Préservation et Valorisation du Cadre de Vie (SPVCV) qui s'est battue avec succès contre une carrière qui menaçait l'environnement de la commune de Saulnières et la rivière de la Blaise. Cette création résulte aussi de l'idée d'élargir les actions de la SPVCV à l'ensemble de la vallée de la Blaise (actions de protection de la nature et de l'environnement, d'éducation à l'environnement et de protection du patrimoine) (cf. tableau du site).

Depuis 2009, cela a amené l'association à faire un certain nombre d'actions, ou publier divers documents. Entre 2011 et 2013 a été mis en place la conception et la création de supports graphiques, suivi du projet dans l'opération signalétique à Crécy-Couvé (flyers ; plaques de maison ; panneau central et site internet pour l'association Crécy d'Hier et d'Aujourd'hui ; conception, réalisation graphique et initialisation du site internet de la mairie pour valoriser la commune). En 2014, l'association organise la visite à la ferme du Bec Hellouin en permaculture, réalise un document d'information sur le panachage dans les communes de moins de 1 000 habitants et assiste dans le projet d'amélioration de la circulation rue principale de Crécy-Couvé. En avril, 2016, BVD ouvre le Café 16 - de la Blaise autour duquel s'organise de nombreuses manifestations tels que des concerts. Ce café culturel à pour objectif de valoriser la commune et son patrimoine historique et environnemental.

Quant à l'association Saulnières Préservation et Valorisation du Cadre de Vie (SPVCV), elle n'a jamais été officiellement dissoute. La SPVCV a fusionnée au sein de Blaise Vallée durable en décembre 2014 après le dédommagement, la même année, des frais de procédure relatifs à la lutte contre la carrière de Saulnières.

La SPVCV a été créée en 2003 en raison de cette lutte emblématique pour l'association. Il s'agissait d'un projet de carrière appartenant au groupe Béton-Lafarge. Ce projet consistait à la création d'une exploitation de silex, prévue sur 35

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

hectares, pouvant être étendue en zone sauvegardée. La SPVCV s'est alors créée en réaction à la menace environnementale sur la vallée de la Blaise. En effet, cette carrière devait laver les cailloux dans la Blaise (rivière de vallée karstique avec une présence de multiples nappes phréatiques) avec des produits hautement toxiques dont du floculant. En 2005, après l'avis favorable du Préfet, malgré le désaccord des Mairies, de commissaire enquêteur et des habitants, la SPVCV lance urgence un référé. Même si l'action en justice devant le tribunal est gagnée par les opposants à la carrière, il faut attendre l'année 2011 pour que le Conseil d'État se prononce et casse le projet de carrière.

En parallèle à cette lutte la SPVCV a mené différentes actions de protection de la nature et de l'environnement telles que l'organisation en 2003 d'une Foire au fleur ou « de sorties natures ».

2.3. Lieu; Le 16 – Café de la Blaise

16 rue de l'ancien château

28 500 Crécy-Couvé

2.4. Statuts juridiques; Association Loi 1901.

2.5. Fonctions et activités; Saulnières Préservation et Valorisation du Cadre de Vie (SPVCV) avait pour but de protéger et de valoriser l'environnement et le Patrimoine de la commune Saulnières. L'association s'est construite autour de la lutte emblématique qu'elle a menée Lutte emblématique contre une carrière de silex, tout en réalisant des actions de protection et de valorisation de la nature et de l'environnement (organisation d'une Foire au fleur ou « de sorties natures », nettoyage de la Blaise, actions d'éducation à l'environnement).

Blaise Vallée Durable (BVD) est quant à elle une association « citoyenne », domiciliée à Crécy-Couvé, qui se veut résolument tournée vers l'information au citoyen dans la vie de tous les jours.

En tant qu'association de la protection de la nature et de l'environnement et plus largement, BVD a pour buts⁸⁰ :

- La protection de la nature et de l'environnement,
- La protection et l'amélioration du cadre de vie, la protection de l'eau, de l'air, du sol, des sites et des paysages, de l'*urbanisme*,
- La lutte contre les pollutions et les nuisances,
- La mise en valeur du patrimoine naturel, culturel et historique.

- *Partage et mise en valeur des compétences*
- *Sentinelle : relais et/ou force de proposition auprès des collectivités locales, en direction des scolaires »*

BVD a réalisé comme principales actions :

⁸⁰ Extrait des statuts de l'association.

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

- 2011-2013 : Mise en place, conception et création des supports graphiques, suivi du projet dans l'opération signalétique à Crécy-Couvé : flyers, plaques de maison, panneau central et site internet pour l'association Crécy d'Hier et d'Aujourd'hui, réalisation graphique et initialisation du site internet de la Mairie de Crécy-Couvé.
- 2014 : organisation de la visite à la ferme du Bec Hellouin en permaculture, réalisation d'un document d'information sur le panachage dans les communes de moins de 1 000 habitants et assistance dans le projet d'amélioration de la circulation rue principale de Crécy-Couvé.
- Depuis avril 2016 : Gestion du Café 16 – de la Blaise (ouvert en avril 2016), café culturel valorisant le patrimoine, et l'environnement de la vallée de la Blaise.

2.6. Textes de référence; Statuts.

2.7 Organisation interne; Blaise Vallée Durable dispose d'un bureau et d'un Conseil d'administration. Elle se réunit en Assemblée Générale environ une fois par an.

Le bureau actuel est notamment composé de sa Présidente, Catherine Aussel et de sa Vice Présidente Dominique Van Den Heede.

BVD compte 350 adhérents dont 30 bénévoles actifs et un « noyau dur » d'une dizaine de personnes.

Les locaux du 16 - Café de la Blaise sont prêtés à titre gracieux par un particulier et fonctionne grâce aux bénévoles selon des services.

3. Zone des relations;

3.1. Collectivités, personnes ou familles associées; BVD (et anciennement SPVVCV) sont membres de la Fédération environnement Eure-et-Loir (FEEL),

Partenariats et actions commune avec l'agglomération du Pays Drouais et les communes de la vallée de la Blaise,

BVD, est membre de Maisons paysannes de France,

BVD, est adhérente au réseau des cafés culturels associatifs.

4. Zone du contrôle;

4.1. Identification de la notice d'autorité;

Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE).

4.2. Règles ou conventions; ISAAR (CPF).

4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution; Juin 2018.

4.7. Langue(s) et écriture(s); Français.

4.8. Sources; Dominique Van Den Heede (vice-présidente de BVD)

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Présentation du contenu conservé par BVD et ex SPVCV :

- **Fonds de l'association SPVCV (2003-2015) (environ 1,80 ml)**

Création, modifications :

Statuts (2003), modification sous la forme d'une fusion/absorption (2015).

Administration et composition :

Assemblée Générale, Conseil d'administration (2003-2015) . - Comptes rendus et procès verbaux : 1 classeur ;

Listes d'adhérents.

Correspondance :

Courriers divers : 1 dossier.

Comptabilité (2003-2015) (0,3 ml) :

Livre de comptabilité, Cotisations, dons, relevés bancaires, factures.

Activités :

Carrière de silex de Saulnières (environ 1,0 ml) (2003-2014) : dossier explicatif du projet, mémoires des procès (0,40 ml), expertises (dont fiche donnée de sécurité, expertise de l'hydrogéologue François Fillon), pièces du Conseil d'État, copie du dossier d'enquête publique, soutiens, courriers, affiches de journaux, coupures de presse, réunions d'informations, documentation (concernant principalement des recherches sur l'impact touristique, et la dangerosité des produits), cassette de l'enregistrement de la présentation du carrier au Conseil municipal ;

Dossier de lutte contre le projet d'autoroute A 154 : documentation ;

Étude paysagère ;

Fiches de liaisons interne au Conseil municipal ;

Dossiers d'activités diverses et de sensibilisation à la nature et à l'environnement : rallyes à pied, à cheval et à vélo, week-end champignons.

Documentation :

Varia : Doubles relatif à l'activité de Dominique Van Den Heede au sein de l'association.

- **Fonds de l'association Blaise Vallée Durable (BVD) (2009-2018) (0,2 ml)⁸¹**

Administration et composition :

⁸¹ Archives essentiellement numériques.

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Assemblée Générale, (2009-2017) : comptes rendus ;

Cahiers-registres d'adhésions.

Comptabilité : demandes de subvention.

Activités, fonctionnement :

Activités diverses, actions (2009 – 2015) (0,05 ml) . - Projet d'assainissement collectif : document de conférence (2015) ; Action scolaire « l'eau à la Maison » : document distribué dans les écoles (2016) ; signalétique de circuit touristique (vers 2009) ; participations aux manifestations ; dossier sur le panachage (2014), dossier éolien ;

Café 16 de la Blaise, fonctionnement, actions. - Dossiers de présentation du Café de la Blaise classés par année (2014-2018) (0,05 ml) ; personnel : Service civique ; organisation de manifestations diverses (avec affiches et flyers) ; concerts (avec documents comptables) ; participation aux réseaux des cafés culturels associatifs.

Dates extrêmes; 2003-2018

Métrage linéaire conservé; Environ 2,0 ml.

Stockage bureautique conservé; Volume non renseigné (présence pour les archives de BVD de : rapports moraux ; comptes rendus des Assemblées Générales, des Conseils d'Administration et des réunions de Bureau ; cahier d'adhésion).

Accroissement; Fonds clos pour la SPVCV,

Fonds non clos pour Blaise Vallée Durable.

Mode de classement et état de conservation.; Classement dans des classeurs, ou dans des dossiers rangés dans des cartons. Bon état de conservation.

Localisation physique; Chez Catherine Aussel (Présidente de BVD) et Dominique Van Den Heede (Vice-Présidente de BVD).

Modalités d'accès; Sur demande par courriel adressé à Dominique Van Den Heede : dvdh.16@orange.fr

Comité de défense du quartier des moulins neufs

1. Zone d'identification

1.1. Type d'entité

Association.

1.2. Forme autorisée du nom

Comité de défense du quartier des Moulins Neufs

1.3. Autres formes du nom

CDQMN

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence

1978 - aujourd'hui

2.2. Histoire

Le Comité de défense du quartier des Moulins Neufs (CDQMN) est une association loi 1901 qui a été fondée le 8 avril par Serge de Filippis, ancien magasinier d'une entreprise de serrurerie né en 1935 et aujourd'hui à la retraite. D'abord association de riverains, elle a évolué très rapidement en association militante de protection de la nature et de l'environnement dans le département de l'Eure-et-Loir et en particulier dans le secteur de Jouy.

Cette création fait suite à un incident de quartier et problèmes environnementaux locaux. En 1976, Serge de Filippis voit la construction de bâtiments industriels contre sa maison dans un site protégé de la commune de Jouy. L'installation de cet Atelier-usine d'art et de mobilier cause alors de nombreuses nuisances (fumées de plastiques et d'amiante brûlés, poussières, peinture et nuisances sonores). Après la création d'une pétition, une association de voisinage - le CDQMN - a été constituée par des riverains du quartier, dont figure Serge de Filippis. S'en est suivie une action en justice menée par ladite association. En 1980, le Comité de défense du quartier des Moulins Neufs gagne le procès.

En parallèle à cette action, Serge de Filippis, préoccupé par une autre menace pesant sur l'environnement du hameau des Moulins Neufs, se mobilise contre la fermeture d'une décharge dans une ballastière.

Dans la foulée du procès gagné en 1980, il rejoint une autre association de protection de la nature et de l'environnement en adhérent à « l'Amicale des Vallées »⁸².

⁸² Cette association est aujourd'hui dissoute, mais a fortement contribué à la création de la Fédération Environnement Eure-et-Loir (FEEL).

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Depuis, le Comité de défense du quartier des Moulins Neufs et Serge de Filippis ont mené de nombreuses actions sous la forme de luttes ciblées à l'encontre d'atteintes à la nature et l'environnement qui ont valu à son président de fortes inimitiés et des menaces physiques et verbales. Ainsi en 1991, des chasseurs sont venus demander l'aide du CDQMN, suite à des déversements de boues de fosses septiques dans un bois entre Jouy-et-Berchère la Maingot qui risquaient de polluer la nappe phréatique. Ce lieu a d'ailleurs auparavant fait l'objet d'une mobilisation de Serge de Filippis en raison de résidus et de déchets provenant d'une usine d'abattage de poulets qui a été fermée à l'aide notamment du soutien apporté par l'association « l'Amicale des Vallées » et de l'un de ses membres, François Fillon.

En 1996, le CDQMN rejoint la « Fédération environnement Eure-et-Loir » (FEEL) dans l'idée de pouvoir s'unir et de peser lorsque la construction d'un rapport de force est nécessaire. De nombreuses actions communes ont ainsi été menées telles que le soutien au parc naturel régional du Perche, l'encouragement des syndicats intercommunaux d'Épernon, de Maintenon, d'Auneau et de Rambouillet à valoriser le tri sélectif, l'engagement en faveur de la réouverture de la ligne ferroviaire Chartres-Orléans et la lutte contre le projet de troisième aéroport bassin parisien.

L'association a également mené des actions de sensibilisation et de protection sous la forme de campagnes informatives, d'expositions-débats notamment sur le thème de l'eau, de plantations d'arbres avec les enfants des écoles de Saint-Prest et de Jouy, de ramassage de déchets dans les bois et de rédactions d'articles.

Depuis la décennie 2010, le CDQMN est en sommeil relatif en tant qu'organisme associatif. Cependant, Serge de Filippis poursuit sa mission de protection de l'environnement en prodiguant de nombreux conseils à la FEEL et en prenant position sur divers sujets tels que récemment des brûlages de déchets plastiques à Jouy ou la lutte contre le projet de mise en concession autoroutière des routes nationales 154 et 12.

2.3. Lieu

2, rue des Moulins Neufs

28300 Jouy

2.4. Statuts juridiques

Association loi 1901.

2.5. Fonctions et activités

Le Comité de défense du quartier des Moulins Neufs (CDQMN) est une association loi 1901 qui milite en faveur de la protection de la nature et de l'environnement.

Ses principales activités sont l'information et la sensibilisation du patrimoine naturel, et la dénonciation et la lutte contre des projets ou des actions menaçant l'environnement dans le département d'Eure-et-Loir, et plus particulièrement dans le secteur de la commune de Jouy.

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Depuis 1978, le CDQMN a notamment mené les actions notables suivantes :

- Luttons et actions militantes en faveur de la protection de l'environnement.
- Fermeture d'une décharge publique dans une ballastière.
- Mobilisation contre la construction de bâtiments industriels « Atelier-usine » contre la maison de Serge de Filippis dans un site protégé de la commune de Jouy, et responsable de nombreuses nuisances (fumées de plastiques et d'amiante brûlés, poussières, peinture et nuisances sonores) (condamnation en 1982).
- Intervention contre la réutilisation de l'« Atelier-usine » en atelier de customisation de véhicules et causant également des nuisances sonores (dont nocturnes) et provoquant un certain nombre de risques en raison de l'utilisation de produits dangereux.
- Arrêt d'un projet d'extension d'une usine et de création d'une conserverie situé dans un secteur protégé de la vallée de l'Eure.
- Dénonciation auprès des médias et mobilisation contre des déversements de boues de fosses septiques dans un bois entre Jouy-et-Berchère la Maingot qui risquaient de polluer la nappe phréatique.
- Interventions auprès des services de l'État (Préfecture, Ministère de l'écologie, Direction départementale de l'agriculture) au sujet d'un abattage massif d'arbres dans la vallée de l'Eure.
- Implication contre le projet de troisième aéroport Bassin-Parisien (dont manifestations).
- Lutte contre les carrières de Villebeau, Mondeville Sainte-Barbe et Prasville.
- Assistance contre un élevage de porcs à Authon-du-Perche avec la FEEL.
- Lutte contre des constructions illégales en zone inondable.
- Participation à la mobilisation contre l'ouverture d'un club de moto-trial à l'emplacement de l'ancienne décharge du quartier des Moulins Neufs à Jouy.
- **Actions de sensibilisation et d'informations.**
- Expositions-débats sur la protection de l'environnement (dont sur les inondations et zones inondables, thème de l'eau).
- Tables rondes avec la presse.
- Rédactions d'articles et de films.
- Implication lors de fêtes de villages (création de chars, stands...).
- Participation aux rencontres de l'écologie.

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

- Interventions de sensibilisation dans les écoles (avec plantations d'arbres avec les scolaires).
- Participation à la Journée de la Terre (nettoyages avec les enfants des communes de Jouy et de Saint-Prest).
- **Actions diverses.**
 - Actions d'aide pour d'autres associations (dont formation avec « l'Amicale des vallées », participation à la commission environnement de « l'UFC d'Eure-et-Loir », membre et vice-présidence de la Fédération Environnement Eure-et-Loir, recueil de signatures pour une action de la fondation Cousteau...).
 - Participation à la vie communale de Jouy et de Saint-Prest (remise en état d'un fossé, busé en accord avec la commune de Saint-Prest, intervention au sujet de l'appropriation d'un chemin communal, obtention d'un passage piéton et d'un panneau de signalisation dans un lieu de passage fréquenté par les écoliers...).
 - Achat et revente de jeux au bénéfice de futures plantations d'arbres.

2.6. Textes de référence

Statuts.

2.7 Organisation interne

Le Comité de défense du quartier des Moulins Neufs a compté jusqu'à 54 bénévoles. Actuellement en sommeil relatif, elle est présidée depuis sa création par Serge de Filippis.

3. Zone des relations

3.1. Collectivités, personnes ou familles associées

Le Comité de défense du quartier des Moulins Neufs entretient, ou a entretenu des relations avec notamment :

- L'association « l'Amicale des Vallées » (aujourd'hui dissoute) : adhésion de Serge de Filippis et engagements communs.
- La (FEEL) (membre) et les associations membres (dont l'UFC Que-choisir ? d'Eure-et-Loir)⁸³ : actions communes.
- La coordination d'Eure-et-Loir.
- Les communes de Saint-Prest et Jouy.
- Les écoles de Saint-Prest et de Jouy.
- Les services de l'État (dont Préfecture d'Eure-et-Loir) : alertes.

83 Cf. Notice et inventaire de la FEEL.

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

- Personnes ou groupes divers : chasseurs, randonneurs, spéléologues, promeneurs...

4. Zone du contrôle

4.1. Identification de la notice d'autorité

Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE).

4.2. Règles ou conventions

ISAAR (CPF).

4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution

Novembre 2018.

4.7. Langue(s) et écriture(s)

Français.

4.8. Sources

Serge de Filippis

Présentation du contenu conservé par le Comité de défense du quartier des Moulins Neufs (CDQMN) :

Création :

Création de l'association (1977-1978) (1 classeur). - Statuts ; dossier de constitution ; Assemblée Générale constituante ; comptes rendus de Conseil d'administration (procès-verbaux) ; participations aux commissions communales ; premières actions de l'association ; courriers ; photographies (dont des premières réunions) ; coupures de presse.

Fonctionnement et activités :

Dossiers des actions de l'association ⁸⁴ (2,00 ml), dont. - Dossier « usine-atelier » de la Société Philippe Jean (avec dossier de procédure au tribunal) (1976-1983) ; informations relatives aux inondations et lutte contre les constructions en zone inondable (avec plans) ; dossier Manoir des près du Roy relatif au déversement de déchets (2001) ; dossier contre le projet d'autoroute A 154 ; plantations d'arbres (avec invitations) ; dossier usine d'abattage de poulets à Jouy ;

Participation et organisation de manifestations (1989 - décennie 1990) (0,1 ml), dont. - Animations avec enfants, album de photographies (1989-1998) ;

⁸⁴ Pour précision, chaque dossier d'action menée par le CDQMN contient un certain nombre de photographies.

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Expositions réalisées par l'association (dont sur l'eau) : panneaux ;

Dossier des 30 ans du CDQMN : coupures de presse, photographies, lettres, dessins, comptes rendus, articles rédigés par Serge de Filippis, pétitions ;

Notes écrites par Serge de Filippis (dont notes sur les menaces et les dégradations à son encontre) (0,20 ml).

Documentation :

Articles pour la presse ;

Communiqués de presse ;

Coupures de presse (dont l'écho République, La République du Centre) ;

DVD de vidéos prises (2008-2009) ;

DVD 55e anniversaire de la libération de Saint-Prest ;

Cassette VHS des inondations de 1995,1997,1999 et de l'orage de 2000 ;

Films sur les inondations.

Documentation diverse (environ 0,10 ml) : informations et bulletins d'associations de la protection de la nature et de l'environnement (dont bulletins du PIAF, combat nature), dans le cadre de la Coopération à l'écriture du Livre Blanc de l'environnement (1982), sur le bruit.

Dates extrêmes

1976 - 2017

Métrage linéaire conservé

Environ 3,50 ml

Stockage bureautique conservé

Conservation de films également déposés à l'agence régionale du Centre pour le livre, l'image et la culture numérique (CICLIC).

Accroissement

Fonds non clos

Mode de classement et état de conservation.

Classement des fonds par dossier.

Bon état de conservation des archives dans un environnement sain.

Localisation physique

Au domicile du Président du CDQMN, Serge de Filippis :

2, rue des Moulins Neufs

28300 Jouy

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Modalités d'accès

Sur demande :

Tél. : 02 37 22 31 94

Courriel : serge.defilippis@sfr.fr

Eure-et-Loir nature

1. Zone d'identification

1.1. Type d'entité

Association

1.2. Forme autorisée du nom

Eure-et-Loir nature

1.3. Autres formes du nom

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence

1992 - aujourd'hui

2.2. Histoire

L'association Eure-et-Loir nature a été créée le 10 mars 1992. Cette création résulte d'une scission des Amis du muséum d'histoire naturelle de Chartres. Parmi les quatre membres fondateurs, figure Jean-Pierre Barnagaud, directeur de l'association jusqu'en 2018. Eure-et-Loir Nature comptait alors 63 adhérents avec comme premier président Michel Doublet. Toujours dans la même année, paraît le premier numéro *la Gazette*. Eure-et-Loir nature mène dès sa création de nombreuses études (atlas des oiseaux en hiver, participation à l'atlas des mammifères de la région Centre, et étude floristique d'une pelouse calcicole à Maintenon). L'association réalise son premier dossier « protection » relatif à la destruction d'une héronnière dans le Perche, sur l'étang de Moulin-Richer.

En 1993, l'association est affiliée à Nature Centre, fédération régionale de France nature environnement.

En 1994, le sentier-nature de Séresville, à Mainvilliers est inauguré dans le cadre du premier « contrat vert » avec la région Centre (d'autres sentiers suivront en 1995 et 1996). En parallèle, est créé le premier poste salarié (coordination des activités, animations scolaires). L'association débute aussi ses premières animations pour les scolaires.

Vers 1994-1995, des membres de Perche nature présents dans le département de l'Eure-et-Loir rejoignent Eure-et-Loir nature.

Après l'agrément Jeunesse et éducation populaire, Eure-et-Loir nature bénéficie en 1996 de l'agrément protection de la nature et de l'environnement. Le contrat vert « chemins de nature en Eure-et-Loir » est achevé avec la création de 5 parcours nature dont les panneaux sont toujours en place aujourd'hui. En parallèle, l'opération « les Oiseaux dans la Ville » est lancée (un parcours d'observation dans chaque ville

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

du département). Eure-et-Loir nature s'empare du thème des déchets et prend position contre le plan d'élimination (trop d'incinération, pas assez de recyclage).

En 1998, François Perchet devient président de l'association.

En 1999, un second poste salarié dédié à l'éducation à l'environnement est créé, ainsi que la zone humide de Fontenay-sur-Eure. Cette année marque aussi le début du creusement du nouveau cours de la Cloche à Margon, dans le cadre du second contrat vert, en cours depuis 1998. Eure-et-Loir nature mène l'opération « Avifaune de plaine et environnement » avec des agriculteurs et des enfants des écoles des communes concernées : 41 classes bénéficient d'animations.

Suite au décès de François Perchet en 2000, Eric Le Bras devient président. Un troisième poste salarié (chargé de mission biodiversité) est en place depuis le 1er septembre 2000.

En 2001, l'association bénéficie de l'agrément Éducation nationale (renouvelé en 2011 et 2016).

Après des travaux d'aménagement, la Maison de la nature à Morancez est inaugurée par le préfet le 12 septembre. Eure-et-Loir nature s'installe le 1er juillet 2002. L'association dispose depuis d'un bail emphytéotique de La consultation des documents s'effectue conformément au code du Patrimoine, art. 213-1 à 3. Une Fête de la Nature, rassemblant environ 4800 visiteurs, est organisée sur le site le 22 septembre, coïncidant avec la parution du numéro 50 de *La Garzette*. 65 classes sont inscrites aux cycles d'animations scolaires. L'association est également occupée par de nombreux dossiers tels que l'extension de la carrière de la STAR à Margon (qui débouchera sur la création de la zone humide actuellement en cours de réalisation), le débat public sur le projet de 3ème aéroport en Beauce, la révision du plan départemental d'élimination des déchets, qui ne parle pas encore de prévention (il faudra attendre 2012).

En 2004, la seconde Fête de la nature à Morancez rassemble 3000 visiteurs. Un quatrième poste de salarié d'assistance à la vie associative est créé.

Entre 2004 et 2008, l'association réalise un 4ème et 5ème contrat vert avec la région Centre (parcours nature à Vernouillet, édition de 3 guides-nature, Fête de la nature, animations scolaires) et participe au plan d'élimination des déchets du BTP et des boues d'épuration. En parallèle Eure-et-Loir nature relaie l'opération régionale *Récupère* (exposition et atelier à Chartres d'Ambroise Monod, fils de Théodore en 2005), puis l'exposition *Vues sur la Mare*, mène un inventaire des Arbres remarquables pour le département, réalise les premières études d'impact avifaune associées au projet de fermes éoliennes et mène diverses études naturalistes telles que la participation à l'enquête Rapaces, à l'atlas national des oiseaux nicheurs et hivernants, et à l'atlas régional des orchidées, et la réalisation de premières recherches entomologiques. Depuis 2005 l'association est présidée par Joël Aubouin et voit ses actions évoluées (biodiversité et agriculture, avec la réalisation de diagnostics biodiversité, l'organisation d'un colloque en décembre 2005 au lycée

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

agricole de La Saussaye), l'aide à la création d'une première AMAP sur Chartres ; préfiguration de la Trame Verte avec les corridors écologiques dans le Perche ; accompagnement de la gestion différenciée des bords de routes mise en place par le département ; partenariat avec les agences de l'eau, pour relayer les consultations du public prévues par la directive-cadre sur l'eau ; investissement du thème de l'énergie (organisation d'un salon Eco-Habitats, et de l'opération Eco Mobiles, et enquêtes économies d'énergie dans les lycées par des lycéens.). Durant cette période, l'association se dote également d'un site internet.

En 2009-2010, l'association organise un colloque sur les trajets domicile-travail, avec l'objectif de lancer une dynamique sur Chartres et son agglomération. Dans le domaine de l'eau, Eure-et-Loir nature poursuit son action de sensibilisation en proposant des « parcours-spectacles » (dont *A l'eau, citoyens*). Eure-et-Loir nature participe également au débat public sur le devenir de la RN 154, en se prononçant contre l'option autoroutière, dans un cahier d'acteurs et à l'occasion de plusieurs séances publiques. L'année 2010 est aussi marquée par le début de l'action *Objectif Zéro Pesticide*.

En 2011, Eure-et-Loir nature réalise ses premiers Inventaires de la Biodiversité Communale à Mainvilliers et Champhol. En parallèle, un cinquième poste salarié est créé.

En 2012, l'association participe aux actions « Carnets B » sur les amphibiens et les chiroptères, organise et anime Jurys citoyens sur l'eau et élabore le plan de gestion de la centrale photovoltaïque de Crucey.

En 2015 est organisé un Repair Café à Mainvilliers (2ème édition en 2016). L'association adhère à la nouvelle base de données SIRFF Centre-Val de Loire et articule ses études sur les odonates et les amphibiens. En parallèle Eure-et-Loir nature accroît son action en direction des entreprises en se préparant à accompagner les PME dans les démarches Responsabilité Sociétale et Environnementale et sur la gestion différenciée des emprises dans les zones d'activité.

En 2016, la demande des communes s'accélère dans le cadre de l'opération *Objectif zéro pesticide* avec l'approche de l'application de la Loi Labbé (Illiers-Combray est la 200ème commune de la région et la 40ème d'Eure-et-Loir à signer la charte). Un partenariat commence avec Cofiroute dans le but de suivre la fréquentation des écoducs installés sous l'A11. L'association améliore sa communication en révisant la présentation de *La Garzette*, en ouvrant un compte Facebook et en démarrant un partenariat avec L'Echo Républicain.

En 2017, Eure-et-Loir nature fête ses La consultation des documents s'effectue conformément au code du Patrimoine, art. 213-1 à 3 et compte alors 244 adhérents dont une soixantaine de bénévoles actifs. La 56ème commune signe la charte Objectif zéro pesticide et 11 communes ont bénéficié d'un inventaire de la

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

biodiversité communale. L'action avec les scolaires continue de prendre de l'ampleur avec 34 classes bénéficiaires d'animations.

En 2018, sont lancées deux actions biodiversité sur la Cloche et sur l'Eure en partenariat avec les agences de l'eau tandis que se prépare la *Semaine de l'Arbre* et d'un colloque sur l'eau en Eure et Loir.

2.3. Lieu

Maison de la Nature,
rue de Chavannes
28630 Morancez

2.4. Statuts juridiques

Association Loi 1901.

2.5. Fonctions et activités

L'association exerce son action sur l'ensemble du département d'Eure-et-Loir, et sur tout fait externe au département qui serait de nature à avoir une incidence sur la préservation de la nature et de l'environnement en Eure-et-Loir.

En tant qu'association de la protection de la nature et de l'environnement, Eure-et-Loir nature a pour but⁸⁵ :

- La connaissance, la conservation et la restauration des espaces, milieux, habitats et ressources naturels, de la biodiversité et des équilibres fondamentaux écologiques,
- La protection de l'environnement et la lutte contre les pollutions et nuisances,
- L'aménagement équilibré du territoire et de l'urbanisme,
- L'information et la sensibilisation du public sur la nature et l'environnement,
- La mise en œuvre de toute action favorisant la connaissance et l'appropriation par le public de ces thématiques et de toute mesure concourant à un développement durable
- La participation aux instances consultatives et de débat public concernant la nature et l'environnement,
- La réalisation de projets en partenariat avec les instances publiques et les personnes morales privées concernées ou intéressées par les objets précités.

Les actions phares de l'association sont la participation aux opérations Zéro Pesticides, Jardin au Naturel , Famille à énergie positive, la réalisation d'études (dont inventaires de la biodiversité communale) et les actions de sensibilisation à l'environnement par des animations scolaires.

85 *Extrait des statuts : article 2.*

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

L'association dispose des agréments de l'inspection académique et départemental « Protection de l'environnement ». A ce titre, et par ses compétences et son activité, l'association est représentée dans de nombreuses instances extérieures et commissions (CODERSET, CESER, SAGE, conseils de développements, espaces fonciers) au sein desquelles elle poursuit son objectif de protection de la nature et de l'environnement.

Eure-et-Loir Nature travail également en coordination avec les Agences de l'eau Loire Bretagne et Seine-Normandie.

Elle publie aussi un bulletin (*La Garzette Eure-et-Loir Nature*), des numéros hors série de la Garzette ainsi que des petits guides.

2.6. Textes de référence

Statuts.

2.7 Organisation interne

Eure-et-Loir nature se compose d'un bureau et d'un Conseil d'administration composés de 14 membres (sept hommes et sept femmes). Michel Cohu est le président actuel.

L'organisation interne est quant à elle structurée autour de sept commissions ou groupes (Groupe naturaliste, Commission nature/environnement, communication-animation, groupe social-économique...).

L'équipe salariée est actuellement dirigée par Jean-Pierre Barnagaud. Elle compte six salariés (direction, trois chargés de missions, secrétariat, technicien faune) à laquelle se joint des services civiques.

L'association compte également environ 250 adhérents et d'un noyau d'une cinquantaine de bénévoles composé en majorité de naturalistes amateurs.

3. Zone des relations

3.1. Collectivités, personnes ou familles associées

Associations : France nature environnement (FNE), France nature environnement Centre-Val de Loire, réseau FNE CVL, Conservatoire d'espaces naturel (CEN), Fédération départementale de pêche et de protection des milieux aquatiques d'Eure-et-Loir, Fédération des chasseurs d'Eure-et-Loir, Groupe régional d'animation et d'information sur la nature et l'environnement Centre, Hommes et Territoires.

État, Collectivités, familles associées : DREAL, agence régionale de santé Centre-Val de Loire, conseil régional Centre-Val de Loire, Conseil départemental d'Eure-et-Loir, Communes, parc naturel régional du Perche, Office national de la chasse (ONC), Office national des forêts (ONF), CESER, SGAR, CCI, chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir.

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Entreprises : (dont EDF pour l'éolien, Caisse des dépôts et consignations, Cofiroute).

Agences de l'eau (Seine-Normandie, Loire-Bretagne).

3.2. Type de relations

Partenariats avec le monde associatif.

Partenariats, financements (principalement DREAL et Région Centre-Val de Loire), prestations (collectivités), relations techniques (PNR du Perche), colloques (CCI) avec l'État, les collectivités et familles associées.

Représentation au sein d'instances extérieures et commissions.

Partenariat avec Eau de Paris depuis 2018 pour 5 ans (convention sur les aires de captages).

Prestations pour des entreprises.

4. Zone du contrôle

4.1. Identification de la notice d'autorité

Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE).

4.2. Règles ou conventions

ISAAR (CPF).

4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution

Mai 2018.

4.7. Langue(s) et écriture(s)

Français.

4.8. Sources

Jean-Pierre Barnagaud, directeur d'Eure-et-Loir nature.

Site : <http://www.eln28.org/>

Présentation du contenu conservé par Eure-et-Loir nature :

Administration et composition :

Conseil d'Administration (1992-2018) : procès-verbaux, rapports ;

Assemblée générale ordinaire et extraordinaire (1997-2017) : comptes-rendus.

Comptabilité :

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Comptabilité générale (2001-2016) (environ 28,00 ml) : bilans et comptes de résultats, grand livre, journaux de comptes, factures, pièces justificatives de comptabilité ;

Rapports financiers au commissaire au compte (2012-2017).

Fonctionnement et activités :

Convention collective ;

Personnel : salaires et charges (1,0 ml), dossiers de stagiaires.

Activités (décennie 2000 – décennie 2010). - Actions spécifiques ; dossiers relatifs aux animations de sensibilisation et d'éducation à l'environnement (avec documentation) ; parcours spectacle : dossiers de préparation ; projet pédagogique sur les déchets ; études et diagnostics (dont sur les éoliennes, la biodiversité, la faune et la flore) ; collaborations avec les agences de l'eau ; activités naturalistes : dessins de bénévoles sur la flore, la faune et les milieux naturels (environ 10 classeurs) ; carton non identifié relatif aux activités (0,5 ml) ;

Actions : conventions, projets, dossiers administratifs, bilans (dont conventions vertes) (1999-2016) (0,4 ml) ;

Dossiers thématiques (décennie 2000) : avant projet de charte du parc naturel régional (PNR) du Perche, déchets, transports ;

Organisation de la fête de la nature (vers 2004) ;

Contrats vert (1993-2004).

Documentation :

Revue des actions d'Eure-et-Loir nature (un classeur) ;

Publications d'Eure-et-Loir nature : Bulletin *La Gazette d'Eure-et-Loir Nature* (collection complète de 128 numéros) (1992-2018), hors séries de *La Gazette d'Eure-et-Loir Nature*, dites « spéciales », études (principalement botaniques) ;

Affiches et banderoles (1,0 ml) ;

Plaquettes de l'association (4,0 ml) ;

Dépliants de sentiers ;

Bibliothèque d'Eure-et-Loir nature (Centre de documentation). - Publications extérieures, études et rapports de stages (dont mémoires d'étudiants) et DVD classés par thème (sur l'ornithologie, les déchets, le génie urbain, l'agriculture, la forêt, le jardinage, l'urbanisme et l'aménagement urbain, sites naturels, la faune (dont batraciens, insectes, arthropodes), la flore, les eaux douces, la biodiversité, la protection de la nature, l'énergie, la science de la nature et le droit) ;

Bulletins et revues d'associations de la protection de la nature et de l'environnement (dont *La Hulotte*, *Environnement Magazine* de l'INRA) ;

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Planches et tables de Gaston Bonnier, botaniste (1934) ;

Documentation diverse (dont SDAGE Eau Seine Normandie).

Varia (0,4 ml) : dont photographies (0,1 ml) et diapositives.

Dates extrêmes

1992-2018.

Métrage linéaire conservé

Environ 58 ml.

Stockage bureautique conservé

Non renseigné.

Accroissement

Fonds non clos

Mode de classement et état de conservation.

Fonds documentaire classé, archives mises en boîtes.

Bon état de conservation et environnement sain.

Localisation physique

Maison de la Nature,

rue de Chavannes

28630 Morancez

Modalités d'accès

Sur demande (accueil à la Maison de la Nature sur rendez-vous.

Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30).

Tél : 02 37 30 96 96

Fédération environnement Eure-et-Loir

1. Zone d'identification

1.1. Type d'entité

Association

1.2. Forme autorisée du nom

Fédération environnement Eure-et-Loir

1.3 Autres formes du nom

FEEL

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence

Mai 1995-aujourd'hui

2.2. Histoire

La Fédération environnement Eure-et-Loir (FEEL) a été créée en 1995, suite au décès d'Albine Du Peyrat, présidente de l'Amicale des vallées du bassin de l'Eure et vallées limitrophes et militante très active contre les implantation des carrières dans l'Eure-et-Loir dans les décennies 1970 et 1980.

Cette fédération a été constituée par douze d'associations euréliennes dont Action nature (aujourd'hui dissoute), le Comité de défense du quartier des Moulins Neufs, la Confédération paysanne 28 et l'Union fédérale des consommateurs d'Eure-et-Loir. En tout, trente-deux associations sont ou ont été membre de la FEEL.

La fédération s'est ainsi constituée afin de continuer une action militante relative à la protection de la nature et l'environnement dans le département (dont les carrières).

Gérard Breteaux, membre fondateur de l'association et membre de l'Amicale des vallées depuis l'opposition à un projet d'implantation des carrière à Saint-Georges-sur-Eure, devient en décembre 1995 le premier président de la FEEL. Se succèdent ensuite Jean Moreau (2001-2006 ; 2007-2012), Jacques Le Gall (2006-2007) et depuis janvier 2012 Martine Trofleau.

En tant qu'acteur de la protection de la nature et de l'environnement dans l'Eure-et-Loir, la FEEL a été mobilisée par de nombreux dossiers, dont les plus emblématiques sont :

- La lutte contre le projet de troisième aéroport du bassin parisien qui a durée 9 ans. L'action de la FEEL s'est traduite par l'organisation et la participation à de nombreuses conférences et débats, par la rédaction de documents (dont « dossier de non candidature ») et par des participations à des manifestations et à des délégations (dont l'une au ministère des transports).
- La lutte contre le projet d'autoroute concédée A 154 depuis janvier 2007.
- La lutte contre les boues d'Achères.

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

- Le Plan départemental d'élimination des déchets ménagers.
- L'élaboration du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) de la nappe de Beauce.
- La réouverture aux voyageurs de la ligne Chartres-Orléans.
- Les dysfonctionnements de la Paris-Chartres-Le Mans.

La FEEL soutient et participe également à des combats régionaux et nationaux tels que la mobilisation contre le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, le Comité Stop TAFTA 28 et des manifestations de passage (Marche contre les OGM, mobilisation contre l'enfouissement des déchets nucléaires à Bure...).

La Fédération décernait également entre 1997 et 2007 les prix symboliques « Blés d'Or » et « Orties ». Ces prix avaient pour objet de mettre en valeur les acteurs ayant fait des actions notables en faveur de l'environnement et à l'inverse de dénoncer des acteurs allant à l'encontre des questions environnementales.

2.3. Lieu

Siège social : mairie de Chartres

Archives historiques de la FEEL et secrétariat (Gérard Breteaux) :

3 rue basse – Berneuse

28 190 Saint-Georges-sur-Eure

Présidence (Martine Trofleau) :

5 rue des Louveries

28 210 Faverolles

2.4. Statuts juridiques

Association loi 1901

2.5. Fonctions et activités

La FEEL est une fédération regroupant une dizaine d'associations ayant pour principe de constituer un rapport de force en sa faveur afin de « défendre l'environnement pour le respect de tous et des générations à venir ».

Les principales actions de la FEEL sont les suivantes :

- défense de l'environnement du département de l'Eure-et-Loir en participant notamment au débat public.
- défense des lignes SNCF du département et pour la réouverture de la liaison Chartres – Orléans
- opposition au projet d'autoroute concédée A 154
- opposition à l'implantation d'un 3^{ème} aéroport du bassin parisien.

Entre 1995 et 2006 la FEEL a publié sous la forme d'une feuille d'information de 2 à 16 pages, un bulletin d'information dénommé « Bulletins infos Environnement 28 ». Ce bulletin informe sur les actions menées par la fédération, et par les associations et acteurs du département soutenus par la FEEL.

Entre 1995 et 1999, six brochures thématiques de 40 pages ont été également publiées (transport aérien ; aménagement du territoire ; protection de la nature et de

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

l'environnement et défense de la faune et flore ; gestion des déchets et carrières ; agriculture et alimentation ; gestion de l'eau des rivières et de consommation).

2.6. Textes de référence

Statuts de 1995, nouveaux statuts de 2017

2.7 Organisation interne

La FEEL a compté jusqu'à 14 associations fédérées. Elles sont actuellement au nombre de 9.

Le conseil d'administration est constitué par l'ensemble des associations membres de la fédération. Chacune d'entre elles est représentée par un délégué.

La FEEL dispose d'un bureau permanent composé de bénévoles.

3. Zone des relations

3.1. Collectivités, personnes ou familles associées

Associations membres (ou ayant été membres) de la FEEL (dont Action Nature, Amicale des Vallées, Association de défense et de sauvegarde du cadre de vie et de l'environnement de Garnay (ASVEG), le Comité de défense du quartier des Moulins Neufs, la Confédération paysanne 28 , l'Union fédérale des consommateurs d'Eure-et-Loir, Association pour la protection du site et de la salubrité de Voves, Pour la qualité de vie dans le Perche et Dunois, Vivavre).

État et collectivités.

3.2. Type de relations

Participation aux actions de protection de la nature et de l'environnement (associations membres de la FEEL ou amis).

En opposition avec l'État ou les collectivités lorsqu'ils veulent faire aboutir un projet néfaste pour la nature et l'environnement.

4. Zone du contrôle

4.1. Identification de la notice d'autorité

Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE).

4.2. Règles ou conventions

ISAAR (CPF).

4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution

Avril 2018.

4.7. Langue(s) et écriture(s)

Français

4.8. Sources

Gérard Breteaux secrétaire actuel du FEEL et ancien Président du FEEL.

Fonds de la Fédération Environnement Eure-et-Loir (FEEL):

Création :

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Statuts : 20 mai 1995, modification de 2017.

Administration et composition :

Conseils d'administrations : comptes-rendus (2002-2018) ;

Rapports moraux, d'activités et financier (2000-2017) ;

Fonctionnement et activités :

Documents d'activités par année (2010-2017) : dossiers de suivis et de travail (avec relations avec les autres associations) ;

Projet d'autoroute A 154. - Projet alternatif de la FEEL (avec dossiers pour l'aménagement et la sécurisation des RN 154 – RN 12 et pour la réouverture aux voyageurs de la ligne SNCF Chartres-Orléans) ; revues de presses de l' A 154 : originaux, récapitulatifs (2007-2018) ; documentation : rapport d'orientation des infrastructures, étude d'impact, rapport des commissaires enquêteurs ;

Dossiers sur le thème de l'eau et déchets ;

Dossier d'opposition au projet de 3e aéroports bassin parisien (dont enquête publique) ;

Dossier d'opposition au projet de carrière Berneuse (années 1980).

Documentation :

Publications de la FEEL. - Bulletins *infos Environnement 28* et numéros hors séries thématiques (dont gestion de la nature flore et faune, déplacements urbains, carrières et déchets) (0,5 ml) (1995-2006) ;

Revue de l'*Amicale des Vallées* (1978-1995) ;

Coupures de presse ;

Documentation diverse (dont CESER).

Dates extrêmes

1978-2008

Métrage linéaire conservé

Environ 4,0 ml

Stockage bureautique conservé

Non renseigné

Accroissement

Fonds non clos

Mode de classement et état de conservation

Bon état de conservation global, Mise en boîte archives d'une partie du fonds.

Localisation physique

Chez Gérard Breteaux, secrétaire de la FEEL.

3 rue basse – Berneuse

28190 Saint-Georges-sur-Eure

Modalités d'accès

Demande

La Presle

1. Zone d'identification

1.1. Type d'entité

Association

1.2. Forme autorisée du nom

La Presle

1.3 Autres formes du nom

La Presle, dite des 4 vallées

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence

2002-aujourd'hui

2.2. Histoire

La Presle a été créée en 2002. Il s'agissait à l'origine d'une association de riverains d'une dizaine de personnes luttant contre la création d'un stockage de produits phytosanitaires à Faverolles.

Après le succès de son action, la Presle s'est engagée contre la construction par une coopérative d'un silo de grains avec une extension de stockage de produits phytosanitaires à Coulombs près de Nogent-le-Roi. Cette action a demandé à l'association un important travail d'information et est allée jusqu'au tribunal. Cependant, la procédure judiciaire s'est soldée par un échec vers 2005 – 2006.

Malgré cet échec, la Presle poursuit son engagement de protection de la nature et de l'environnement en faisant notamment la promotion d'une agriculture biologique. Dans le cadre de cette démarche, l'association se rapproche de la ferme bio de « Néron » et mène vers 2010 une opération de sensibilisation auprès de communes dans l'objectif d'introduire des produits bio dans les cantines scolaires. La Presle entame alors un rapprochement avec les GAB (Groupe d'agriculteurs biologiques) et SELF Bio Centre (implantation dans le secteur de l'alimentation dans les lycées). Malgré plusieurs échecs, l'association poursuit jusqu'à aujourd'hui la promotion de l'alimentation bio dans la restauration collective en travaillant notamment avec la Fédération nationale de l'agriculture biologique (FNAB).

La Presle mène également depuis une dizaine d'années le suivi écologique de la rivière Maltorne. Des relevés sont réalisés deux fois par an en dix points de la rivière. Toujours dans cette démarche de protection de la rivière, l'association a créé un aménagement pédagogique en invitant les maires des communes bordant la Maltorne. Un partenariat s'est par la suite développé entre la Presle, la commune de la Boissière (située à la source de la Maltorne), l'école élémentaire, la ferme de la Tremblaye, et l'école Hériot (internat de primaires sur le modèle d'un éco-établissement scolaire). Dans le cadre de ce partenariat, un projet d'aménagement des berges a été lancé à partir de la source. La Presle encadre également tous les

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

jeudis, sous la forme d'un tutorat, des étudiants stagiaires en BTS GPN (Gestion protection de la nature) qui réalisent des animations ou des présentations de travaux.

En parallèle, la Presle a mené de nombreuses réflexions sur de multiples sujets environnements en s'appuyant sur les passions des bénévoles (la gestion des déchets, la sensibilisation au compostage...).

2.3. Lieu

Faverolles

2.4. Statuts juridiques

Association loi 1901

2.5. Fonctions et activités

En tant qu'association de la Protection de la nature et de l'environnement, la Presle s'est fixé pour principaux objectifs d'assurer la transition écologique, d'alerter et de participer au débat public, de valoriser le patrimoine environnemental, et de sensibiliser et d'éduquer à l'environnement à Faverolles et dans la communauté de communes.

Les principales activités menées par l'association sont :

- Participation au débat public dans le cadre de luttes telles que les créations et extensions de stockages de produits phytosanitaires à Faverolles et à Coulombs.
- Assurer la promotion de l'agriculture biologique (notamment dans la restauration scolaire) et de manière plus générale, construire une réflexion sur la question alimentaire inscrite dans une démarche globale de protection de la nature et de l'environnement.
- Protection et mise en valeur des rivières (principalement la Maltorne grâce à la réalisation d'aménagements, d'un suivi écologique régulier et du tutorat d'étudiants stagiaires en BTS GPN...).
- Réflexions et des actions autour de la question des déchets (sur le composte (dont réalisation d'une enquête sur la fonction du composteur), l'épandage des boues d'Achères, la méthanisation de la ferme de la Tremblaye (question des déchets ultimes).
- Réflexions sur de multiples sujets environnements en s'appuyant sur les passions des bénévoles.

La Presle publie également une lettre d'information intitulée la « Feuille de Presle » au rythme de quatre éditions par an (format recto verso 4 fois /an).

2.6. Textes de référence

Statuts

2.7 Organisation interne

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

La Presle est composée d'un bureau d'environ 10 membres. Le conseil d'administration se réunit environ quatre fois par an. L'association organise son Assemblée générale une fois dans l'année.

La Presle s'organise autour de 15/20 bénévoles actifs pour une quarantaine d'adhérents.

3. Zone des relations

3.1. Collectivités, personnes ou familles associées

Monde associatif : Fédération environnement Eure-et-Loir (FEEL) (membre), Bio Centre, GAB (Groupes d'agriculteurs biologiques), Fédération nationale de l'agriculture biologique (FNAB).

Collectivités : communes de la Boissière et de Faverolles.

Écoles.

Étudiants stagiaires en BTS GPN

3.2. Type de relations

Avec le monde associatif : adhésions (FEEL , Bio Centre) et/ou actions communes.

Partenariat avec les communes de la Boissière (avec subvention) et de Faverolles, l'école élémentaire, la ferme de la Tremblaye, et l'école Hériot dans le cadre du projet d'aménagement de la Maltorne.

Tutorat d'étudiants stagiaires en BTS GPN.

4. Zone du contrôle

4.1. Identification de la notice d'autorité

Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE).

4.2. Règles ou conventions

ISAAR (CPF).

4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution

Juillet 2018.

4.7. Langue(s) et écriture(s)

Français

4.8. Sources

Martine Trofleur, Présidente de la Presle⁸⁶ .

Présentation du contenu conservé par La Presle chez Martine Trofleur

Les archives de La Presle sont essentiellement numériques et non sur support papier (cf. ci-après).

Statuts.

Fonctionnement et activités de la Presle :

⁸⁶Martine Trofleur est également l'actuelle Présidente de la FEEL

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Comptes-rendus ;

Actions communes et relations avec la Fédération Environnement Eure-et-Loir (FEEL) et BIO Centre ;

Contentieux : extension du silo de Coulombs (0,30 ml) ;

Notes de conférences et d'entretiens.

Documentation :

Lettres d'information « Feuille de Presle » : 60 numéros (2002-2018) (0,20 ml), divers.

Dates extrêmes

2002-2008

Métrage linéaire conservé

Environ 1,0 ml

Stockage bureautique conservé

Archives essentiellement numériques (volume : 5 Go)

Classement dans des dossiers selon le thème et l'activité et l'action : abeilles, adhérents, administration, assemblée générale et conseil d'administration, agence de l'eau Seine-Normandie, Agroécologie, alimentation, arbres et haies, bassins de captage, agriculture et alimentation biologique, biodiversité, compostage, déviation de Nogent-le-Roi, déchets, eau, démocratie environnementale, fumier épandage.

Accroissement

Fonds non clos

Mode de classement et état de conservation

Très bon état de conservation des archives qui sont classées dans des dossiers et des classeurs.

Localisation physique

Faverolles

Modalités d'accès

Sur demande auprès de l'association :

Courriel : lapresle@orange.fr

Union fédérale des consommateurs – Que Choisir – d'Eure-et-Loir

1. Zone d'identification

1.1. Type d'entité

Association

1.2. Forme autorisée du nom

Union Fédérale des Consommateurs – Que Choisir – d'Eure-et-Loir : association locale d'Eure-et-Loir.

1.3. Autres formes du nom

UFC-Que Choisir- 28

Anciennement, Union locale des consommateurs d'Eure-et-Loir

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence

13 juin 1981 - aujourd'hui

2.2. Histoire

Au début de la décennie 1980, l'Union fédérale des consommateurs veut étendre son implantation sur l'ensemble de la France et cherche à créer des unions locales un peu partout. Une invitation est notamment lancée dans le département de l'Eure-et-Loir, donnant lieu à la création d'une Union locale le 13 juin 1981. L'assemblée générale constitutive a alors rassemblé 66 participants et élu Michel Lamarche comme Président fondateur. Cette création voit immédiatement la formation de plusieurs animateurs de l'Union locale d'Eure-et-Loir ainsi que la publication d'un bulletin : « Le Consommateur d'Eure-et-Loir ».

L'association a pour particularité de s'intéresser à la question de l'environnement dès sa naissance avec la création en 1981 d'une commission dédiée parmi deux autres (Prix par Dominique Cossoux et Information par Gérard Breteaux). La commission Environnement, représentée alors par Jean-Louis Damble s'intéresse particulièrement aux problèmes relatifs aux nitrates dans l'eau.

En 1982 sont créées cinq nouvelles commissions (litiges, santé, automobile, logement et transport), un avocat vient aider l'association en raison de l'afflux de litiges et les premières enquêtes sont alors menées. La même année, une permanence est ouverte au cercle des sociétés, rue Noël Parfait à Chartres. En parallèle, l'Union locale tisse très rapidement un réseaux de contacts avec les différentes structures associatives du département en relation avec la protection de la nature de l'environnement (La coopérative biologique « Nature & Vie 28 », « L'Amicale des Vallées du bassin de l'Eure et vallées limitrophes » présidée par

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Albine Du Peyrat, « l'ACLV de Châteaudun », « Le Comité de défense du quartier des Moulins Neufs » ou CDQMN présidée par Serge de Filippis, « Nature et Progrès 28 » et la « Confédération paysanne d'Eure-et-Loir ». La commission Environnement s'investit en organisant des conférences sur l'eau et la pollution des nappes phréatiques à Auneau, Châteaudun et Voves en 1982, participe à celles organisées par « L'amicale des vallées » et le CDQMN et milite activement pour l'utilisation du papier recyclé, notamment en organisant en 1984 en collaboration avec d'autres associations une manifestation intitulée « Récupérons Recyclons » pendant un week-end (avec exposition et conférence).

En 1984, l'Union locale réalise plusieurs enquêtes (dont l'une relative aux cabines téléphoniques de Chartres), débute sa participation au Centre Technique départemental de la Consommation⁸⁷ et contribue à la création de l'UFC région Centre.

En 1985, l'association change de Président (Gérard Breteaux succède à Jean-Louis Damble) et s'engage pour la réouverture de ligne ferroviaire Rouen-Évreux-Dreux-Chartres-Orléans / Tours en réponse au projet contesté d'arrêt TGV à Courtalain.

Durant la fin de la décennie 1980, l'Union locale poursuit son travail d'enquêtes (dont celles sur les centres de contrôles techniques, les maternités du département, prix dans les grandes surfaces et la collecte des déchets en Eure-et-Loir), organise des expositions, tient un stand lors de la Foire de Saint-André et se consacre à la publication de numéros spéciaux du « Consommateur d'Eure-et-Loir » (dont l'un sur le thème de la qualité de l'eau et de sa pollution et un autre sur l'environnement : installations classées, carrières, la rivière de la Conie, les bords de l'Eure, les produits biologiques et les actions du CDQMN).

En 1992, la Fédération conclut avec 9 autres organisations nationales « l'Alliance Paysans, écologistes consommateurs » pour stopper le modèle agricole productiviste. L'Union locale d'Eure-et-Loir y participe alors localement en signant avec des associations de la Région dont figure la « Confédération paysanne d'Eure-et-Loir », le « groupement des agriculteurs biologiques d'Eure-et-Loir » ou « Perche nature ».

L'année suivante l'Union locale obtient un local 78 rue du faubourg Lagrappe à Chartres.

En 1994 l'association change de nom pour devenir « L'Union Fédérale des consommateurs Que Choisir d'Eure-et-Loir » (UFC – Que Choisir – 28) dans le contexte d'unification des appellations des unions locales. La même année elle commence à suivre avec attention - du point de vue des consommateurs - l'élaboration du schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la nappe de Beauce qui ne sera approuvé qu'en 2013.

⁸⁷ Le CTC regroupait des structures départementales de consommateurs et menait de nombreuses enquêtes. Il a été créé en 1983, puis dissous en 1994, faute de subventions.

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

En 1995, une nouvelle structure est créée dans le département : « la Fédération Environnement Eure-et-Loir » (FEEL). L'UFC Que Choisir 28 se joint à cette création de fédération avec onze autres associations qui agissent dans le domaine de l'environnement. Gérard Breteaux devient alors le premier Président et y restera jusqu'en 2000. Avec la FEEL, l'Union locale s'engage notamment dans l'opposition du projet de troisième aéroport du bassin parisien et pour la défense de la ligne ferroviaire Chartres-Courtalain, menacée de fermeture.

En 1998, Clément Duluard (responsable des litiges) devient le nouveau Président de l'UFC Que Choisir 28 et met alors en place avec Dany Rousseau une nouvelle organisation de l'association.

En 2015, Didier Eleaume, arrivé à l'UFC Que Choisir 28 en 2013, devient le Président de la structure⁸⁸.

2.3. Lieu

25 place Saint-Louis

28000 Chartres

2.4. Statuts juridiques

Association Loi 1901.

2.5. Fonctions et activités

L'UFC Que Choisir 28 est la déclinaison locale de l'Union Fédérale des Consommateurs – Que Choisir. Elle n'est ni composée de professionnels, ni un service public. Ce n'est pas non plus une association de protection de la nature et de l'environnement par définition, mais par son histoire, ses prises de positions, ses actions, le traitement de litiges en lien avec l'environnement, et les études réalisées, l'UFC Que Choisir 28 a une influence réelle sur la protection de la nature de l'environnement dans le département.

En tant qu'association de défense des consommateurs, elle a pour principale activité d'intervenir dans des litiges entre particuliers (consommateurs) et professionnels en apportant son aide et ses conseils lorsque ledit litige n'est pas déjà soumis à la justice. L'association assure ainsi un rôle d'écoute et d'accueil du consommateur pour l'aider à régler le litige et intervient en tant que médiateur et conseiller (étude du dossier, détermine les autres recours envisageables...). Le litige est celui du consommateur et non celui de l'association, même si elle peut prendre des positions ou bien entreprendre des actions dans la limite de ses moyens (il ne s'agit pas d'un cabinet d'avocats). À cette fin l'UFC Que Choisir 28 assure un accueil téléphonique et des permanences dans plusieurs localités du département. Cette mission est remplie par sa secrétaire et ses bénévoles. Actuellement, entre 450 et 500 dossiers de litiges sont traités par l'association locale chaque année. Ils concernent principalement les secteurs du logement, de la copropriété, de l'immobilier, des

⁸⁸ Par manque de témoins et d'archives, l'histoire de l'UFC de la décennie 2000 comporte de nombreuses zones d'ombres.

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

assurances, des banques et organismes de crédit, des véhicules (auto, moto, caravane, mobile-home, bateau), de l'alimentation, des services marchands, de l'administration, des opérateurs de télécommunication, de la santé, de l'énergie, de l'eau, de l'assainissement et de l'environnement.

Pour autant, les activités de l'association ne se limitent pas qu'aux règlements des litiges :

- Réalisation d'études et d'enquêtes de façon anonyme (quatre à cinq par an en moyenne) comme : sur les auto-écoles, la qualité de l'eau, les EHPAD, les pompes funèbres, sur les produits phytosanitaires dans les magasins de jardinage, enquête sur les magasins bio. L'objectif est de faire des états des lieux, de connaître les alternatives ou substitutions et de s'assurer que les règles soient bien respectées pour de la mise en conformité.
- Réalisation de campagnes, notamment : les retards sur les trains en région, l'eau (avec remontés d'informations de consommateurs sous le contrôle du cabinet Veritas et le développement de cartes interactives).
- Propositions et prises de positions, notamment : le développement du compteur linky, l'opposition au projet d'autoroute concédée A 154, la gestion des déchets, l'étiquetage, l'énergie (baisse des tarifs, l'ouverture à la concurrence, proposition de contrats avec de nouveaux fournisseurs).
- Rédaction et publication du bulletin « Le Consommateur d'Eure-et-Loir ».

2.6. Textes de référence

Statuts.

2.7 Organisation interne

L'Union fédérale des consommateurs – Que Choisir est composée de 146 associations locales, d'environ 141 000 adhérents, de 144 salariés dans l'ensemble des associations locales et de 133 salariés à échelle fédérale.

Quant à l'UFC Que Choisir 28, elle est composée d'un bureau et d'un conseil d'administration dont l'actuel Président est Didier Eleaume. L'association compte également une salariée permanente et environ 765 adhérents localement (dont une quarantaine de bénévoles actifs). En 2017, 461 litiges ont été traités en Eure-et-Loir (sur les 56 000 traités nationalement).

3. Zone des relations

3.1. Collectivités, personnes ou familles associées

L'UFC Que Choisir 28 entretiens les relations suivantes :

- L'Union fédérale des consommateurs – Que Choisir (nationale).
- Membre de la « la Fédération environnement Eure-et-Loir » (FEEL).

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

- Partenariats sous la forme de subventions avec la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), la Mairie de Chartres et la Mairie de Dreux.
- Présente dans de nombreuses commissions à titre consultatif et dispose de représentants auprès des instances délibératives :
 - Préfecture : Commission départementale d'aménagement commercial (CDAC), Conseil de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CODERST), commission départementale des taxis, préservation des ressources en eau, commission départementale du commerce non sédentaire, comité local des usagers, comité de pilotage permis de conduire.
 - Sous-Préfecture de Nogent le Routrou : comité local d'usagers.
 - Sous-Préfecture de Dreux : comité local d'usagers.
 - Dreux – agglomération : comité local d'usagers, commission eau assainissement – commission aménagement du territoire, Eure&Link (développement de la fibre optique)
 - Commission consultative des services publics locaux (CCSPL).
 - Comité sécheresse.
 - Agence de l'eau Seine-Normandie.
 - Agence de l'eau Loire-Bretagne.
 - Chambre d'agriculture.
 - SICTOM de Nogent-le-Routrou : COPIL local pour la réduction des déchets.,
 - Conseil territorial de Santé (CTS).
 - Commission des usagers (CDU).

4. Zone du contrôle

4.1. Identification de la notice d'autorité

Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE).

4.2. Règles ou conventions

ISAAR (CPF).

4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution

Décembre 2018.

4.7. Langue(s) et écriture(s)

Français.

4.8. Sources

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Didier Eleaume (actuel Président).

Gérard Breteaux (Secrétaire de la FEEL et administrateur et ancien Président de l'UFC 28, administrateur du Conservatoire d'Espaces Naturels de la Région Centre – Val de Loire).

« Histoire de l'UFC – que Choisir d'Eure-et-Loir » par Gérard Breteaux.

Présentation du contenu conservé par l'Union fédérale des consommateurs – Que Choisir – d'Eure-et-Loir (UFC-Que Choisir-28) - Association locale d'Eure-et-Loir⁸⁹ :

Administration et composition :

Assemblée générale et conseil d'administration (1998-2018) (1,0 ml) : comptes rendus, procès-verbaux, rapports et bilans (très nombreuses lacunes).

Personnel (0,3 ml) : contrats, salaires.

Comptabilité :

Comptabilité générale (1997-2018) (2,0 ml). - Factures, livres de comptes, relevés bancaires, pièces justificatives ;

Subventions.

Fonctionnement et activités :

Litiges et fiches d'accueil (2012-2018) (2,0 ml).

Documentation :

Bulletin trimestriel « Le consommateur d'Eure-et-Loir » (n°1-143) (1981-2018) (0,3 ml) ;

Documentation diverse (dont revue de l'Union Fédérale) (3,0 ml).

Dates extrêmes

1981-2018

Métrage linéaire conservé

8,50 ml.

Stockage bureautique conservé

Volume non renseigné.

Accroissement

⁸⁹ Le fonds d'archives présente de nombreuses lacunes, notamment en raison des déménagements.

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Fonds non clos.

Mode de classement et état de conservation.

Mise en boîte des archives, sauf de la documentation.

Bon état de conservation des fonds d'archives, malgré de nombreuses lacunes.

Localisation physique

25 place Saint-Louis

28000 Chartres

Modalités d'accès

Sur demande auprès de :

Didier Eleaume (président) :

pdt-eureetloir@ufc-quechoisir.org

Siège de l'association :

Tél. : 02.37.30.17.57

courriel : contact@eureetloir.ufcquechoisir.fr

Indre

Association Brenne – Pays d'Azay

1. Zone d'identification

1.1. Type d'entité

Association.

1.2. Forme autorisée du nom

Association Brenne – Pays d'Azay

CPIE Brenne-Berry

1.3. Autres formes du nom

Association Brenne – Pays d'Azay (création – aujourd'hui),

Centre permanent d'initiation à l'environnement (CPIE) Brenne-Pays d'Azay (label CPIE depuis 1980 – vers 1997),

Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Brenne- Pays d'Azay (vers 1997 – vers 2014),

Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Brenne-Berry (nom sans modification des statuts vers 2014-2015).

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence

1979 - aujourd'hui

2.2. Histoire

« L'Association Brenne – Pays d'Azay » (plus communément appelé CPIE Brenne-Pays d'Azay entre 1980 et 2014, puis CPIE Brenne-Berry) a été fondée en 1979 dans l'objectif de devenir un Centre permanent d'initiation à l'environnement (CPIE) [1]. Cette association doit sa création à des personnalités et des institutions locales (dont Raymond Coutant, décédé en 2016).

Elle obtient en 1980, sa labellisation en tant que CPIE Brenne-Pays d'Azay. Dès sa création, son principal objectif est l'accueil de groupes principalement scolaires pour faire de l'éducation à l'environnement.

Par la suite, l'association s'implique activement dans la préfiguration du parc naturel régional (PNR) de la Brenne, créé en 1989.

À sa création « L'Association Brenne – Pays d'Azay » étend seulement son action que sur une partie de l'Indre. L'action vers le territoire est donc venue plus tardivement. Son expansion est finalement réalisée vers 2002-2003 sur l'ensemble du département, puis en 2016 dans celui du Cher, avec la création d'une antenne à

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Saint-Amand-Montrond. En parallèle, les activités du CPIE augmentent jusqu'à prendre la forme actuelle.

Vers 2014-2015, par proposition de ses adhérents à l'Union nationale des CPIE (UNCPIE), l'association change de nom sans pour autant modifier ses statuts pour devenir le CPIE Brenne-Berry.

Le CPIE a eu notamment pour anciens présidents Raymond Coutant, Pascal Sionneau (2007 – 2008) et Jean-François Hellio (2008 – 2015/16).

2.3. Lieu

Siège⁹⁰ :

35 rue Hersent Luzarche

36290 Azay-le-Ferron

Antenne :

16 rue de la Brasserie

18200 Saint-Amand-Montrond

35 rue Hersent Luzarche

36290 Azay-le-Ferron

Antenne :

16 rue de la Brasserie

18200 Saint-Amand-Montrond

2.4. Statuts juridiques

Association loi 1901.

2.5. Fonctions et activités

« L'Association Brenne – Pays d'Azay » ou plus communément dénommée « Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Brenne-Berry » mène de nombreuses missions en lien avec l'éducation à l'environnement vers tous les publics, la formation professionnelle et l'accompagnement de démarches de développement durable.

Il s'agit d'une association de loi 1901 qui entreprend différentes actions dans les départements de l'Indre et du Cher pour répondre aux deux objectifs généraux suivants :

– Faciliter l'appropriation de connaissances, de capacités et d'attitudes nécessaires à la prise de conscience des réalités du monde actuel et des enjeux liés au développement durable ;

⁹⁰ Les locaux sont situés dans les anciens communs du château d'Azay-le-Ferron. Ils sont eux-mêmes issus d'un legs qui appartient à la ville de Tours et ont été cédés à la commune d'Azay-le-Ferron par bail emphytéotique jusqu'en 2047.

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

– Accompagner les projets permettant l'évolution des comportements individuels ou collectifs au regard des enjeux liés au développement durable.

Outre le label CPIE obtenu en 1980, l'association est reconnue d'utilité publique et a toujours gardé un lien fort avec l'éducation nationale en raison d'une cohérence pédagogique et de son histoire (les anciens directeurs étaient tous enseignants de profession). À la différence du CPIE Touraine – Val de Loire, elle ne mène aucune étude afin de centrer ses activités sur l'éducation à l'environnement.

Ses principales missions sont les suivantes :

- Par l'intermédiaire de son équipe d'animateurs, le CPIE Brenne-Berry réalise de nombreuses animations à destination de tous les publics et particulier vers les scolaires. Il privilégie le contact avec le terrain et la pédagogie par objectifs (notionnels, méthodologiques, comportementaux). Ces animations peuvent se dérouler sur une ou plusieurs demi-journées ou journées tout au long de l'année. Le CPIE a également la capacité d'accueillir son public dans le cadre de séjours de classes découvertes ou de camps (dont colonies) lors des vacances.

- Le CPIE Brenne-Berry propose des formations naturalistes, méthodologiques ou artistiques à différents publics (particuliers, professionnels, élus...). Chaque année depuis 2003, un programme est élaboré (« Stages en Brenne ») et comprend une vingtaine de formations pour permettre aux professionnels et particuliers d'approfondir leurs connaissances sur la faune et la flore, d'enrichir leurs compétences dans le domaine de l'éducation à l'environnement, ou encore de développer leur esprit créatif et artistique.

- Parallèlement, le CPIE apporte un accompagnement pédagogique et technique pour favoriser l'évolution des comportements individuels ou collectifs au regard des enjeux liés au développement durable. Par exemple, le CPIE s'est associé depuis 2010 avec l'association « Indre Nature » pour développer l'opération « Objectif Zéro Pesticide dans nos villes et villages » (OZP) dans l'Indre. Il a aussi accompagné des collectivités pour un approvisionnement en circuits courts de proximité de ses cantines scolaires ainsi que cinq collèges du territoire de l'Indre.

2.6. Textes de référence

Statuts.

2.7 Organisation interne

« L'Association Brenne – Pays d'Azay » / « CPIE Brenne-Berry », se compose d'un Conseil d'administration qui se réunit d'une à trois fois par an et qui comprend des membres de droit (Président de la Région et Président du Conseil départemental, Président du PNR de Brenne, directeur académique, maire d'Azay-le-Ferron, conseillers municipaux d'Azay-le-Ferron, élus de la ville de Tours) et des membres individuels élus. Le président actuel est Patrick Roux (conseiller municipal de la commune d'Azay-le-Ferron)

L'association compte également environ 160 adhérents.

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Le bureau et les salariés ont un rôle prépondérant pour assurer le fonctionnement au quotidien.

L'équipe salariée est quant à elle actuellement composée de 13 permanents, d'une personne mise à disposition par l'éducation nationale et de contractuels (dont un animateur de vie quotidienne en CDD). Elle se décompose en différents « pôles » : administration (dont l'actuelle directrice est Aline Chérencé) ; pôle animations ; pôle Développement territorial ; pôle Formations et Communication ; antenne de Saint-Amand-Montrond ; pôle Hébergement et Restauration ; Sécurité, maintenance et transport.

3. Zone des relations

3.1. Collectivités, personnes ou familles associées

Le CPIE Brenne-Berry entretient notamment des relations avec l'Union nationale des CPIE, le Centre permanent d'initiation à l'environnement Touraine – Val de Loire et la commune d'Azay-le-Ferron, le parc naturel régional de la Brenne, la Réserve de Chérine, et les associations Groupe régional d'animation et d'information sur la nature et l'environnement Centre et Indre Nature.

4. Zone du contrôle

4.1. Identification de la notice d'autorité

Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE).

4.2. Règles ou conventions

ISAAR (CPF).

4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution

Novembre 2018.

4.7. Langue(s) et écriture(s)

Français.

4.8. Sources

Aline Chérencé, directrice du CPIE Brenne-Berry.

Dominique Bachelart, Administratrice du CPIE Touraine – Val de Loire et maître de conférences à l'Université François Rabelais de Tours.

<http://www.cpiebrenne.fr/>

Présentation du contenu conservé par l'Association Brenne – Pays d'Azay (CPIE Brenne-Berry) :

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Administration et composition :

Registre des délibérations (1985-1998) : comptes rendus des assemblées générales et des conseils d'administration, convocations et ordres du jour ;

Réunions du bureau et du conseil d'administration (1998-2018) (0,2ml) : comptes rendus ;

Comptes rendus de réunions d'équipe (2003-2005) ;

Registre du personnel (1982-2018) ;

Rapports d'activités (2001-2012) ;

Dossiers de la direction (0,2ml).

Correspondance :

Courriers reçus (2006).

Comptabilité :

Comptabilité (1999-2016) (environ 13 ml). - Comptabilité générale (avec factures) ; salaires et charges ; subventions (2009-2016) (0,4 ml) ; demandes de financements (0,5ml) ;

Assurances.

Fonctionnement et activités :

Agréments ;

Conventions (dont conventions vertes avec la région Centre entre 2004-2017 (0,3 ml) ;

Animateurs de vie ;

Animations. - Projets ; réalisations dans le cadre de Natura 2000 (2000-2005) (0,2 ml) ; animations des clubs nature et jardins ; agendas des salariés (2010-2017) ; plannings (2008-2018) ; rapports de stages (0,5 ml) ; outils pédagogiques ; documentation ;

Projets (dont non aboutis) ;

Bilans de séjours (2009-2018) (0,1 ml) ;

Dossiers clients relatifs à l'accueil des publics (2013-2017) (environ 2 ml) ;

Programme « Objectif Zéro Pesticides » : projets, chartes avec les communes ;

Formations (dont stages, bilans pour la période 2011-2018 (0,2ml)) ;

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Dossiers relatifs aux espaces naturels sensibles (ENS) ;

Travaux entre le CPIE et les institutions ;

Relations avec les partenaires du CPIE (dont parc naturel régional, réserve de Chérine, Graine Centre) (0,4 ml) ;

Autorisations d'images ;

Attestations de sécurité.

Documentation :

Publications du CPIE Brenne-Berry, dont : « Passeport Mare », « Passeport Rivière », bulletin « Le Bout' bout » (du n°9, 2008 au N°23, 2011),

Documentation produite par le CPIE Brenne-Berry et l'UNCPIE : affiches et plaquettes, DVD inauguration d'un sentier pédagogique ;

Rapport de stage effectué au CPIE Brenne-Berry ;

Revue de presse (2003-2018) (0,5 ml) ;

Diapositives : 3 classeurs concernant notamment des sorties et activités du CPIE (classement thématique) (décennies 1980 – 1990) ;

Exposition : panneaux relatifs à l'écogestion ;

Plaque d'accueil ancienne du CPIE Brenne-Berry ;

Centre de documentation (11 ml) : publications diverses classées par thème (dont éducation à l'environnement, jardinage), DVD ;

Films sur support VHS ;

Documentation diverse (0,5 ml).

Dates extrêmes

1982 – 2018

Métrage linéaire conservé

Environ 40,5 ml.

Stockage bureautique conservé

Volume non renseigné (comprend notamment un fonds photographique important et les documents relatifs à l'ensemble de la vie statutaire de l'association depuis 2012). Des copies sont réalisées régulièrement.

Accroissement

Fonds non clos.

Mode de classement et état de conservation.

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Bon état de conservation des archives. L'environnement est sain malgré le manque de capacité de stockage, sauf pour certaines archives (principalement de la comptabilité) qui malgré leur bon état sont conservées dans un hangar et exposées aux risques suivants : variations de température, à l'humidité et aux nuisibles.

Localisation physique

35 rue Hersent Luzarche
36290 Azay-le-Ferron

Modalités d'accès

Sur demande :

Tél. : 02 54 39 23 43

Courriel : info@cpiebrenne.org

Comité anti poubelle atomique

74 J, 1984-2004⁹¹

Histoire – Biographie : Association créée contre des projets de stockage de déchets nucléaires dans la région de Chaillac, dissoute en 2004

Modalités d'entrée : don

Conditions d'accès : Archives librement communicables conformément à la loi n° 2008-696 du 15 juillet 2008.

Description du contenu

74 J 1 Déclaration (1984), dissolution et clôture du compte (2004). 1984-2004

74 J 2 Cahier de comptes-rendus de réunions, 1984-1986, 2004

74 J 3 Courriers, 1984-1993.

74 J 4 Tracts et affiches, 1984-1993.

74 J 5 Documentation, 1993-1994

74 J 6 Projet d'implantation à Jouac, 2000.

74 J 7 Dossier de presse, 1984-1994

74 J 8 Casette audio de l'émission du 20 déc. 1984 sur RBS.

74 J 9 Documentation, bibliothèque, 1983-2000 env.

Conditions d'utilisation : Libre sous réserve de leur état de conservation et de leur format.

Lieu de conservation : Archives départementales de l'Indre

91 *Répertoire détaillé* <https://ressources.histoire-environnement.org/Fonds-de-l-association-CAPA-Comite-anti-poubelle-atomique>

Indre nature

1. Zone d'identification

1.1. Type d'entité

Association.

1.2. Forme autorisée du nom

Indre Nature

1.3. Autres formes du nom

Fusion de trois anciennes associations :

- la Société pour l'étude, la protection et l'aménagement de la nature dans l'Indre (SEPANI, créée en 1969),
- Nature Brenne Pays blancois,
- le Groupe d'étude de l'avifaune de l'Indre (GEAI).

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence

1988 - aujourd'hui

2.2. Histoire

Fondée en 1988, « Indre Nature » est à l'origine une fusion de trois associations historiques de la protection de la nature et de l'environnement dans le département de l'Indre : la « Société pour l'étude, la protection et l'aménagement de la nature dans l'Indre » (SEPANI), « Nature Brenne Pays blancois » et le « Groupe d'étude de l'avifaune de l'Indre » (le GEAI).

L'association a été déclarée en Préfecture le 21 juillet 1988 (déclaration publiée au Journal officiel du 24 août 1988) au chapitre des modifications du « Groupe d'Étude de l'Avifaune de l'Indre ». Les principales personnalités fondatrices de l'association sont Dominique Moreau, premier Président et ancien Président de « Nature Brenne Pays blancois », Joël Moulin et Jean-Pierre Barbat. L'association s'installe alors au cœur du parc naturel régional de la Brenne, au lieu dit de Cambrai dans la commune de Rosnay.

Cette fusion d'associations en une entité est la réunion d'un héritage et d'un passé commun au service de la protection de la Nature. Il est ainsi nécessaire de remonter à l'origine de ce mouvement dans le département de l'Indre avec la création en 1969 de la « Société pour l'étude, la protection et l'aménagement de la nature dans l'Indre » (SEPANI) par René Pécherat⁹².

⁹² René Pécherat (1922-2016) naquit à Sainte-Lizaigne et passa une partie de son enfance au Blanc. Instituteur à Buzançais, puis à Châteauroux, il entra dans la Résistance durant la Seconde

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Cette fondation de la première association de défense de la nature dans l'Indre, s'inscrit dans la lignée de l'émergence du mouvement de la protection de la nature dans la région Centre et de départementalisation du mouvement associatif débutée dans la décennie 1960 impulsée par des personnalités telles que Vincent Labeyrie ou René Pécherat (création de la SEPANT en 1966 dans l'Indre-et-Loire par Marc Jacquet, Vincent Labeyrie et le chanoine Corillon ; de la SEPANEC en 1970 dans le Cher ; de la SEPANLC dans le Loir-et-Cher...).

Dans la foulée, d'autres associations éclosent dans le département de l'Indre. Vers 1974 – 1976 sont créées « l'Alouette » et « Le chevalier », toutes deux associations de naturalistes. En 1978 est fondé le « Groupe d'Étude de l'Avifaune de l'Indre » (GEAI) par également de jeunes naturalistes, dont l'ancien Président Michel Prévost.

La décennie 1980 voit à l'inverse la fusion de ses associations aux nombreuses visions communes de la protection de la nature et de l'environnement. Vers 1981, « l'Alouette » et « Le chevalier » deviennent « Nature Brenne Pays blancs » sous la Présidence de Dominique Moreau. En 1988, c'est enfin la réunion de cette dernière avec le GEAI et la SEPANI pour former « Indre Nature ».

En 1992, le siège « d'Indre Nature » se déplace à son lieu actuel au Parc Balsan à Châteauroux (par convention précaire avec la Mairie, devenue depuis 2017 annuelle).

Après le décès de Dominique Moreau en 1998 - en cours de son mandat de Président – débute une crise interne au sein « d'Indre Nature » pour des divergences de visions. Il s'opère alors en 2000 une séparation qui voit le départ d'un certain nombre de naturalistes et donne lieu à la fondation de « Berry Nature Environnement » par Michel Prévost.

Depuis, « Indre Nature » s'est reconstruite et redéveloppée en recentrant ses objectifs qui ont été notamment redéfinis lors de la modification des statuts de 2005 ou lors de l'adoption du projet associatif de 2015.

2.3. Lieu

Parc Balsan

44 Avenue François Mitterrand

36000 Châteauroux

2.4. Statuts juridiques

Guerre mondiale. Ses centres d'intérêt furent multiples : patrimoine, environnement, photographie. Il devint ainsi, après sa retraite, le photographe des Archives départementales de l'Indre. Militant de la protection de la nature et de l'environnement, il créa en 1969 la SEPANI (aujourd'hui, Indre Nature) et devint son premier Président. Il fut également à l'origine de la création du parc naturel régional (PNR) de la Brenne. Ardent défenseur des sites géologiques, préhistoriques et archéologiques et amoureux du patrimoine, il occupa trente-six années durant la présidence de l'Académie du Centre.

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Association Loi 1901.

2.5. Fonctions et activités

« Indre Nature » est une association de protection de la nature et de l'environnement de type Loi 1901, à but non lucratif et qui a pour objet :

- « la gestion, l'étude et la protection de la nature (faune et flore) ainsi que la conservation du patrimoine naturel et de la biodiversité du département de l'Indre ;
- L'initiation, l'éducation et la formation du public et des jeunes à l'écologie et aux sciences naturelles ;
- La conservation des écosystèmes terrestres et aquatiques ainsi que la gestion de la ressource en eau dans un souci d'équilibre écologique ;
- la protection et l'aménagement du cadre de vie et de l'environnement »⁹³.

Pour l'association, ces objectifs constituent les enjeux majeurs pour le devenir de la planète et l'avenir des générations futures. « Indre Nature » participe ainsi activement au débat environnemental afin de garantir à la population actuelle et aux générations futures un patrimoine naturel préservé, un environnement et un cadre de vie de qualité. L'association entend relever, au niveau local du département de l'Indre ces enjeux à la fois par la mobilisation de ses adhérents et de son équipe de naturalistes spécialisés et en s'inscrivant dans une démarche de partenariat et de dialogue avec les pouvoirs publics et les acteurs économiques, techniques et sociaux de l'Indre.

En conséquence, « Indre Nature » mène de nombreuses actions qui sont organisées dans le projet associatif⁹⁴ défini en 2015 et autour des quatre objectifs statutaires et des axes stratégiques suivants :

- Améliorer la connaissance : L'association mène de nombreuses études des espèces et des milieux (notamment sur la botanique, les mollusques, les odonates, les amphibiens, les oiseaux et les mammifères) et enrichit une base de données naturaliste : OBS'Indre.⁹⁵
- Diffusion des connaissances dans les médias (publications d'ouvrages d'Atlas départementaux de fascicules thématiques et de guides, bulletin de l'association, lettres d'information, mise à jour du site internet, réalisation et diffusion d'expositions et de conférences...).
- Protéger les milieux et les habitats à forts enjeux et prioritaires au regard du contexte local (bocage, zones humides, milieux aquatiques, mares, pelouses sèches, prairies naturelles).

93 Extrait de l'article 2 des statuts modifiés et adopté lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 19 mars 2005.

94 [https://www.indrenature.net/documents/association/Projet associatif 2015.VD.pdf](https://www.indrenature.net/documents/association/Projet%20associatif%202015.VD.pdf)

95 <https://obsindre.fr/>

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

- Protéger des espèces emblématiques à fort enjeu et la biodiversité ordinaire.
- Évaluer, restaurer et favoriser la prise en compte de la biodiversité dans les politiques d'aménagement (réalisation d'études d'incidences, d'expertises écologiques, de plans de gestions de sites naturels, de plans régionaux et nationaux d'actions, de mesures agro-environnementales, contribution à l'animation de réseaux Natura 2000, études et suivis avifaunistiques et chiroptérologiques des parcs éoliens, vigilance sur l'ensemble des espaces naturels du département...).
- Éduquer et sensibiliser à l'environnement en proposant des animations sur le terrain, en réalisant des actions de communication et de vulgarisation, pour que la connaissance et la prise en compte du patrimoine naturel soient partagées par le plus grand nombre et en proposant des formations naturalistes et à l'écologie, notamment auprès des jeunes.
- Sensibiliser et accompagner les *acteurs économiques et les collectivités (notamment en contribuant à la mise en place des Trames Vertes et Bleues et à la réalisation de Plans locaux d'urbanisme (PLU))*.
- Participer au débat public, favoriser la prise en compte de la nature et de l'environnement dans les politiques publiques et faire appliquer la réglementation (Indre Nature est représentée *auprès d'une quarantaine de commissions et comités locaux, départementaux et régionaux*).
- Contribuer à la préservation de la ressource en eau et de la continuité écologique des cours d'eau par la défense du point de vue de l'association sur les différentes composantes de la politique de l'eau : continuité écologique de la Creuse, cartographie des cours d'eau, défense de la ressource en eau au plan quantitatif (ex : Observatoire de la ressource en eau) et qualitatif (pollution des eaux).
- Contribuer à la réduction de l'utilisation des pesticides (co-animation de l'action Objectif Zéro Pesticides (OZP)).

Afin d'exercer pleinement ses missions, Indre Nature bénéficie de plusieurs agréments :

- association agréée pour la protection de l'environnement,
- Jeunesse et éducation populaire,
- au titre des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public,
- missions d'intérêt général (environnement) proposées au titre du service civique.

2.6. Textes de référence

Statuts.

2.7 Organisation interne

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Indre Nature se réunit une fois par an en Assemblée générale. Elle s'articule autour d'un Conseil d'administration de 12 membres dont le mandat est renouvelé par tiers tous les ans et d'un bureau composé des membres suivants :

- Président : Jacques Lucbert (depuis 2014 et administrateur depuis 2012)
- 1^{er} Vice-Présidente : Ann Woods
- 2^{ème} Vice-Président : Daniel Dufour
- Secrétaire : Régis Cleva
- Secrétaire adjoint : Damien Deschamps
- Trésorière : Agnès Auclair
- Trésorier adjoint : Jean-Pierre Barbat
- Président d'honneur : René Pêcherat (décédé en 2016)

Indre Nature emploie également une équipe de salariés de 9 permanents dont le directeur Francis Lherpinière. Ces derniers sont des naturalistes spécialisés (ornithologues, chiroptérologues, herpétologues, entomologistes, botanistes, et animateurs...).

Cette équipe de salariés est secondée par un réseau de bénévoles expérimentés. Ensemble, ils sont organisés en commissions et groupes thématiques ou clubs (photo, eau, pelotes, biodiversité, bocage, ornithologie...) afin de couvrir l'ensemble des secteurs d'activités de l'association.

Enfin, l'association dispose en 2018 d'un réseau de 702 adhérents.

3. Zone des relations

3.1. Collectivités, personnes ou familles associées

« Indre Nature » entretient ou a entretenu les relations suivantes :

- Avec le monde associatif (partenariats et actions communes) : affiliée au niveau régional à France nature environnement Centre-Val de Loire (entretien donc des relations avec l'ensemble des associations du réseau) et au niveau national à France nature environnement, l'Union pour les ressources génétiques du Centre-Val de Loire (URGC), la Société pomologique du Berry, la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO).
- Avec l'État et les collectivités (financements, partenariats et accompagnement, participation au débat public), dont : Union européenne (via le Fonds européen de développement régional (FEDER)), région Centre-Val de Loire, conseil départemental de l'Indre, commune de Châteauroux, participation auprès d'une quarantaine de commissions.
- Avec le mécénat d'entreprise : Jean Hervé, Espace Bio, La Banque populaire.

4. Zone du contrôle

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

4.1. Identification de la notice d'autorité

Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE).

4.2. Règles ou conventions

ISAAR (CPF).

4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution

Décembre 2018.

4.7. Langue(s) et écriture(s)

Français.

4.8. Sources

Francis Lherpinière, Directeur d'Indre Nature.

Jacques Lucbert, Président d'Indre Nature.

Jean-Pierre Barbat, Trésorier adjoint et co fondateur d'Indre Nature, ancien membre du GEAI.

Édith Armand, ancienne secrétaire d'Indre Nature, adhérente depuis 1989.

Site de l'association : <https://www.indrenature.net/>

Présentation du contenu conservé par Indre Nature à son siège :

Administration et composition :

Assemblée Générale (décennie 2000) : préparation, comptes rendus, émargement et déroulement ;

Conseil d'administration et bureau (1989-2016) (0,35 ml) : comptes rendus des réunions ;

Adhésions (2000-2002) ;

Correspondance :

Courriers départs et arrivés (chronos) (vers 1992 - 2007) (4,2 ml).

Personnel :

Objecteurs de conscience, TUC, emplois jeunes (0,20 ml) ;

Dossiers de personnels (avec contrats), cotisations et charges (1993-1999).

Comptabilité :

Comptabilité générale (1995-2015) (5,0 ml) : grands livres, journaux de comptes, factures, salaires, pièces justificatives ;

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Financements et subventions (1989-2016) (1,0 ml) ;

Financements FEDER (2009-2013) (0,40 ml).

Fonctionnement et activités :

Contrat patrimoine naturel Boischaud Sud (0,5 ml) ;

Contrats Vert (0,40 ml) ;

Contrat Vert avec l'Office national des forêts (ONF) (0,1 ml) ;

Contentieux juridiques (1,0 ml) (vers 1984 -2010) ;

Rapports d'études classées par thèmes (dont agriculture, faune, éolien, milieux, sites géographiques) (6 ml) ;

Inventaires, études d'impacts, études des espèces et des milieux et rapports (dont Chauve-souris, oiseaux d'eau hivernaux, outardes, faune-flore en Brenne-Chérine, pelouses calcicoles) (environ 5,0 ml) ;

Fiches de saisies et de données faune-flore (environ 5,0 ml) ;

Études sur la vallée de l'Indre (vers 1996, 2005) ;

Inventaires ZNIEFF (dont fiches pour l'élaboration) ;

Élaboration de l'atlas Orchidées (avec bilan et observations) (2003) ;

Enquêtes diverses (dont hirondelles) ;

Études d'impacts diverses (dont contournement autoroutier RN 20 de Châteauroux de 1992, pelouses calcicoles, Parc Balsan à Châteauroux) (0,5 ml) ;

Diagnostiques « nitrates » ;

Dossier relatif aux projets d'implantations d'éoliennes ;

Dossier relatif au remembrement de Mongivray ;

Dossier relatif à l'Autoroute A20 ;

Dossier éco parc ;

Dossiers eau et rivières ;

Tourisme : soutien à la petite randonnée ;

Dossiers de travail d'un permanent (0,30 ml) ;

Centres de soin : fiches (1991-2012) ;

Conférences et formations à l'environnement (0,10 ml) ;

Propositions de mesures agro-environnementales ;

Application de Natura 2000 : sensibilisation des agriculteurs dans le cadre de mesures agro-environnementales territorialisées (MAET-MATER) ;

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Participation au programme LIFE Brenne (1994) ;

Participation au programme LIFE de conservation de l'Outarde avec la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) (1997-2001) (1,0 ml) ;

Participation aux commissions (dont CDH, CODERST, CLIS, SDAGE, chasse, carrières) (environ 3,0 ml) ;

Participation à la commission remembrement (2006) ;

Relations avec EDF (dont conventions) (0,20 ml).

Documentation :

Bibliothèque d'Indre Nature « Centre de documentation ». - Publications de l'association : Bulletin « Le G.E.A.I » (1981, 1983 - 1994), bulletin de liaison « Mosaïque » (sous format numérique depuis 2013) (1994-2018), suppléments (« Geai Lu », « Mosaïque ») (1988-2014), publications thématiques (dont « Orchidées », « reptiles et amphibiens », « Orthoptères », « les Chauve-souris »), cassettes VHS (dont « L'Indre Couleur Nature ») ; Publications extérieures à l'association : ouvrages principalement naturalistes (dont « Vertébrés Sauvages du département de l'Indre », René Martin et Raymond Rollinat, 1894), revues et magazines (dont « Ornithos », « Le courrier de la Nature », « L'oiseau magazine », « Symbiose ») ;

Bulletins « Le GEAI » (0,5 ml) et « Mosaïque » (1,0 ml)[\[3\]](#) ;

Publications extérieures à Indre Nature non intégrées à la Bibliothèque de l'association. - Ouvrages et bulletins d'associations diverses (dont « Cormoran », « bulletin des naturalistes orléanais », « CICONIA », « Combat Nature », « Les naturalistes d'Eure-et-Loir », « Alauda », « La lettre du Hérisson ») (environ 12,5 ml) ;

Rédition des « Oiseaux du département de l'Indre à la fin du XIX^e s. » de M. Rollinot ;

Revue de presse : du Geai et d'Indre Nature par année (1978-2017) (8 classeurs), par thématique environnementale (dont agriculture, manifestations, énergies, Brenne PNR Chérine, eau, pollutions, éolien) (2,0 ml), thématique généraliste (1,70 ml) ;

Association « Jeunes pour la nature » : Albums photo (1973-1978) (2 classeurs) ;

Albums photo divers (dont fleurs de l'Indre) (1,0 ml) ;

Diapositives (dont relatives activités Indre Nature) (1,5 ml) ;

Dessins (dont réalisés par des bénévoles de l'association) ;

Affiches d'Indre Nature ;

Panneaux d'expositions (dont exposition du 20^e anniversaire d'Indre Nature) et objets scénographiques ;

Matériel de stands ;

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Maquette du recueil de jurisprudence d'Indre Nature ;

Documentation diverse.

Varia :

Fonds de l'association SEPANI (1969-1991) (0,4 ml) : déclaration au Journal officiel, dossier de constitution, assemblées générales et conseils d'administration (dont comptes rendus 1983-1987), dossiers de personnel, comptabilité, contentieux concernant un complexe auto-moto de Saint-Maur (vers 1991) (0,2 ml) ;

Fonds de l'association Le G.E.A.I : photographies (vers 1979-1992) ;

Fonds Germinet relatif aux questions juridiques et au droit de l'environnement (0,90 ml) ;

Carnets d'observation de Pierre Boyer ;

Cartes des rivières de Brenne (1865) ;

Vrac non identifié et documentation diverse.

Dates extrêmes

1969 - 2018

Métrage linéaire conservé

Environ 74 ml

Stockage bureautique conservé

Volume non renseigné (comprends notamment les statuts et les documents administratifs importants).

Accroissement

Fonds non clos.

Mode de classement et état de conservation.

Les archives d'Indre Nature sont localisées au siège de l'association dans deux environnements différents.

Les premiers fonds d'archives (environ 34 ml) se situent dans les bureaux (environnement sain, très bon état de conservation) et sont principalement classés par activités dans des dossiers ou des boîtes archives.

Quant aux autres fonds (environ 40 ml), ceux-ci sont situés à l'étage dans un grenier. L'état de conservation de ces archives est bon malgré un environnement soumis à d'importantes variations de température et à la poussière. Les archives ne sont pas toutes conservées dans des cartons ou des boîtes (surtout la documentation extérieure) et des étagères sont renversées en raison du poids imposé par lesdites archives.

Localisation physique

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Parc Balsan

44 Avenue François Mitterrand

36000 Châteauroux

Modalités d'accès

Sur demande :

Tél. : 02 54 22 60 20

Courriel : association@indrenature.net

Présentation du contenu associé, conservé par les Archives départementales de l'Indre, « Fonds René Pécherat » (104 J) :⁹⁶

Ce fonds actuellement non classé, concerne en premier lieu les activités environnementales de René Pécherat.

Dates extrêmes

[XX^e siècle]

Métrage linéaire conservé

9,70 ml

Accroissement

Fonds clos.

Mode d'entrée

Par voie extraordinaire (don effectué en 2016).

Mode de classement et état de conservation.

Non classé. Cotes provisoires attribuées : 104 J 1-77

Localisation physique

Archives départementales de l'Indre

1, rue Jeanne d'Arc

36000 Châteauroux

Modalités d'accès

Non renseignées.

Demande à effectuer auprès des services d'archives départementales de l'Indre :

⁹⁶ <https://ressources.histoire-environnement.org/Fonds-Rene-Pecher>

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Tél. : 02 54 27 30 42

Les Archives départementales de l'Indre sont ouvertes au public les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

Société d'agriculture de l'Indre

Fonds de la Société d'agriculture de l'Indre (essentiellement bibliothèque), 88 J

Cotes extrêmes 88 J 1-196⁹⁷

Dates extrêmes 1723-2001

Présentation du contenu

La Société d'agriculture de l'Indre résume l'histoire agricole de notre département aux XIXe et XXe siècles. Fondée en 1801 par le préfet Jean-Baptiste d'Alphonse, elle a toujours eu l'appui des pouvoirs publics et des propriétaires soucieux de faire progresser leurs exploitations. Les présidents sont des hommes d'influence, du marquis de Barbançois, qui avait participé aux instances locales au début de la Révolution, et du républicain " de vieille roche " Duris-Dufresne, au baron Raoul d'Astier de La Vigerie et à ses successeurs, jusqu'au regretté Hubert Joffre, la galerie de leurs portraits est conservée dans les réserves du musée. L'apothéose de l'association peut se situer en 1901 lorsqu'elle fête par des cérémonies grandioses, par un monument dû au talent de Nivet, et par un bulletin copieux - et après des repas également copieux ! - son centenaire. La mésentente due au zèle républicain du préfet Liégey (1898-1907) qui soutient les syndicats des éleveurs et des agriculteurs contre la Société d'agriculture, jugée réactionnaire, est de courte durée. La guerre mondiale va montrer l'utilité de la Société d'agriculture. Mais l'Etat a mis alors en place une économie dirigée et s'est intéressé de plus près aux agriculteurs. La nécessité d'une structure représentative basée sur l'élection aboutit à la création des chambres d'agriculture, en projet au XIXe siècle, et qui ne voient le jour qu'en 1927, en vertu d'une loi de 1924. Dès lors, bien que, avec Henri Ratouis de Limay, elle soit en phase avec le régime de Vichy et la Corporation paysanne ou par cette raison même, la Société d'agriculture décline, elle doit changer de siège, et perd au passage une partie de ses archives et de sa bibliothèque. Un homme passionné la maintient encore avec dévouement, son dernier président, Hubert Joffre, qui sauvegarde dans les locaux précaires du silo de Belair ce qui reste des livres et des papiers ; cet habitué des brocantes achète des documents dont il remplit même son domicile, organisant des expositions pédagogiques.

Mais sentant la maladie, Hubert Joffre a voulu que ses efforts ne fussent pas vains. Il a pu compter sur le dévouement de Mme Hélène Studert, qui a rassemblé l'ensemble du fonds et l'a transporté et fait transporter en sûreté aux Archives départementales. Maintenant les chercheurs disposent, grâce à elle et au travail de classement réalisé aux Archives, d'un instrument de recherche qui permet la

97 Répertoire détaillé <https://ressources.histoire-environnement.org/Fonds-de-la-Societe-d-agriculture-de-l-Indre>

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

consultation en salle de lecture d'une documentation agricole considérable, du Théâtre d'Agriculture d'Olivier de Serres (dans une édition du début du XIXe siècle), en passant par les travaux des physiocrates comme l'abbé Rozier et Duhamel du Monceau ou les économistes du XIXe siècle comme Borie ou Briaune, jusqu'à des travaux contemporains. La dernière date de publication relevée est 1996. Il reste à formaliser entre le successeur d'Hubert Joffre et le Conseil général de l'Indre ce dépôt conséquent pour assurer la pérennité de la mémoire de la Société d'agriculture de l'Indre.

Les publications : La Société a diffusé une publication régulière, successivement dénommée Éphémérides de la Société d'Agriculture de l'Indre (1806-1859), Annales de la Société d'Agriculture de Châteauroux (1860-1869), Annales de la Société d'Agriculture de l'Indre (1870-1875), et Bulletin de la Société d'Agriculture de l'Indre (1876-1939). Elle a aussi publié un annuaire.

Bibliographie

Jean-Pascal Simonin : " Les agronomes-économistes de la Société d'agriculture de l'Indre ", in Jean-Edmond Briaune, cultivateur, agronome, économiste, Presses de l'université d'Angers, 2006, p. 331-364.

Modalités d'entrée : don

Conditions d'accès : Archives librement communicables conformément à la loi n° 2008-696 du 15 juillet 2008.

Conditions d'utilisation : Libre sous réserve de leur état de conservation et de leur format.

Lieu de conservation : Archives départementales de l'Indre

Indre-et-Loire

Association pour la qualité de la vie dans l'agglomération tourangelle

1. Zone d'identification

1.1. Type d'entité

Association

1.2. Forme autorisée du nom

Fonds Association pour la Qualité de la vie dans l'agglomération Tourangelle.

1.3 Autres formes de nom

AQUAVIT

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence

1990 – aujourd'hui

2.2. Histoire

L'Association pour la Qualité de la Vie dans l'agglomération Tourangelle (AQUAVIT) a été créée en 1990 en réaction à des choix politiques en matière d'urbanisme et d'environnement dans l'agglomération Tourangelle : autoroute intra-urbaine, artificialisation du lit du Cher, remblaiement des zones inondables, effets de la périurbanisation, dégradations de la qualité de vie liées aux promoteurs immobiliers et aux entreprises de Bâtiments et de travaux publics.

Parmi les dossiers notables que l'association a défendu, on peut par exemple citer la sauvegarde des bâtiments de caractère de l'Hôpital Bretonneau, la protection du Couvent des Minimés à La Riche et la restauration de l'ancienne école Mirabeau qui devait être démolie.

L'association - qui a été en sommeil quelques années durant - a été relancée depuis la reprise de la Présidence par François Louault.

La Présidence d'AQUAVIT a été occupée successivement par Claude Guillomaud, Hervé Buisson (début des années 2000), Jean-Michel Bouillet (fin des années 2000), et François Louault.

2.3. Lieu

8, rue Charles-de-Grandmaison,
37000

Tours

2.4. Statuts juridiques

Association Loi 1901 inscrite au Journal officiel le 1er février 1990 et agréée au titre de l'urbanisme par arrêté préfectoral du 20 juin 1995.

2.5. Fonctions et activités

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

L'AQUAVIT est une association citoyenne, indépendante, apolitique, sans subventionnement local, hors des milieux d'affaires et des réseaux de pouvoir. Elle s'en tient strictement à ses objectifs statutaires et aux choix démocratiquement formulés par ses sociétaires dans le but de contribuer à une meilleure qualité de vie des Tourangeaux.

L'association s'intéresse de ce fait à l'ensemble des problématiques environnementales concernant l'agglomération tourangelle et ses environs, participant du concept d'écologie urbaine. Sa priorité va à la maîtrise des impacts environnementaux et patrimoniaux de l'urbanisation afin d'améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants. L'AQUAVIT défend une approche globale de tous les thèmes aidant à la promotion d'un mode de vie soutenable en zone urbaine (valorisation de la démocratie locale, urbanisme, habitat, transports, lutte contre les nuisances et pollutions, sauvegarde des milieux naturels et des continuités écologiques, notamment des « trames vertes et bleues » urbaines, etc.).

Chaque second jeudi du mois se tient aux Halles une réunion des adhérents, ouverte aux sympathisants, au cours de laquelle est fait le point de tous les dossiers en cours et se décide l'ouverture de nouveaux dossiers.

Pour chaque dossier, après discussion, l'assemblée esquisse les actions à mener. Les particuliers peuvent exposer lors de cette assemblée les difficultés liées à leur environnement ; l'AQUAVIT essaye d'y repérer les éléments significatifs et s'efforce d'apporter des réponses ou d'indiquer des pistes à explorer et de soutenir les actions proposées par des particuliers ou des « collectifs ».

Les dossiers traités par l'AQUAVIT abordent différents thèmes relevant de l'intérêt général :

- urbanisation,
- qualité de l'eau et traitement des eaux usées,
- qualité de l'air et Plan de déplacement urbain,
- protection des espaces verts,
- protection et mise en valeur du patrimoine architectural,
- problèmes locaux de circulation,
- traitement des déchets, etc.

L'association est particulièrement attachée à :

- La préservation de l'urbanisme XIX^{ème} siècle et à la protection juridique de ce patrimoine au titre d'une Zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager (ZPPAUP).
- La protection des arbres remarquables et des jardins publics : le jardin botanique, le jardin des Prébendes, le parc Mirabeau, le parc Grandmont ainsi que les alignements d'arbres des boulevards et de l'avenue de Grammont.

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

- La préservation des rives et des îles de la Loire avant même que la vallée de la Loire n'entre dans le patrimoine mondial de l'humanité sur l'initiative de l'Unesco : Coteau Saint-Symphorien, Sainte-Radegonde, Marmoutier.
- La qualité de l'eau et au traitement des eaux usées de l'agglomération dans des conditions techniquement et écologiquement satisfaisantes.
- La qualité de l'air et un Transport en commun en site propre (TCSP) issu d'un débat démocratique mené au niveau de toute l'agglomération.
- La prise en compte du bruit : trafic routier, aérien, etc.....
- La limitation de la publicité. L' AQUAVIT est adhérente à l'association Paysages de France. Notre association est intervenue à plusieurs reprises pour faire démonter des panneaux illégaux. Elle a participé aux groupes de travail chargés de préparer un nouveau règlement de publicité à Tours et Saint-Avertin. Actuellement, elle fait partie du groupe de travail de Joué les Tours.
- La surveillance des implantations de téléphonie mobile.

L'AQUAVIT présente son actualité, ses actions et son analyse de la situation tourangelle par l'intermédiaire d'un bulletin disponible sur le site de l'association et de courriels d'information.

2.6 Textes de référence

Statuts de l'association.

2.7 Organisation interne

L'association est entièrement composée de bénévoles (environ une centaine) qui se réunissent chaque second jeudi du mois aux « Halles ».

Le président actuel est François Louault, géographe à l'université de Tours. Claude Guillaumaud-Pujol est présidente d'honneur.

3. Zone des relations

3.1. Collectivités, personnes ou familles associées

Monde associatif : Société d'étude, de protection et d'aménagement de la nature en Touraine (SEPANT), Association santé protection et information environnement (ASPIE), adhésion à l'association Paysages de France.

Collectivités.

3.2. Type de relations

L'association est membre de la SEPANT et mène des actions communes avec cette dernière ainsi qu'avec l'ASPIE.

En tant qu'association ancrée dans l'agglomération Tourangelle, l'AQUAVIT est en relation avec les différentes collectivités et les différents services déconcentrés de l'État selon les actions menées et selon la participation de l'association dans le débat publique (ville de Tours pour le Tramway et la défense des arbres dans la commune,

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Direction départementale des territoires dans le cadre de questions relatives à l'urbanisme...)

4. Zone du contrôle

4.1. Identification de la notice d'autorité

Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE).

4.3. Règles ou conventions

ISAAR (CPF)

4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution

Août 2018.

4.7. Langue(s) et écriture(s)

Français

4.8. Sources

François Louault, Président d'AQUAVIT.

<http://www.aquavit37.fr>

<http://pressibus.org/blogcvl/>

<http://pressibus.org/blogcvl/a2/arbres2d.html> (« Les luttes de l'Aquavit de 1993 à 2006 » relatives à la défense des arbres)

Beyrand Alain, *Tours et ses arbres qu'on ne laisse pas grandir : chronique d'un saccage écologique urbain*, ILV éditions, 2012.

Présentation du contenu conservé par l'AQUAVIT

- Archives courantes et intermédiaires conservées chez le Président François Louault (2010-2017) (environ 2,50 ml)

Création:

Statuts

Administration et composition

Comptes rendus des réunions de bureau et des Assemblées Générales (2010-2017)

Fonctionnement et activités :

Suivis des inondations et des digues (décennie 2010) (0,20 ml). - Dossier Pont-sur-le-Cher, recours relatif à la digue du canal, procédures diverses ;

Dossiers clos relatifs à l'urbanisation (dont rue de la Pierre, « îlot Vinci à Tours », Château de Saint-Avertin)

Dossier Tramway ;

Recours divers et dossiers en cours.

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Documentation :

Documentation diverse (dont juridiques)

- Archives définitives (environ 18 ml) :

Personnel

Secrétariat de l'association (0,10 ml).

Correspondance :

Courrier (2004-2010).

Fonctionnement et activités :

Recours contre l'implantation d'une zone commerciale « Casino » à La Riche (1992-2003) (0,40 ml) : recours, courriers informatifs, coupures de presse, documentation ;
Défense des arbres du Parc de Grammont (avec un livre d'or des arbres réalisé par des enfants) (2000) ;

Défense du parc Montsoudun (avec recours et pétition) (2000-2001) (0,30 ml) ;

Actions diverses relatives à la défense contre l'abatage d'arbre et la bétonisation dans l'agglomération tourangelle ;

Tramway de Tours : dossier de participation à la concertation, étude, documentation ;

Dossier relatif à la construction du Parc des expositions « Vinci » à Tours (avec recours pour la période 1990-1992) ;

Actions de défense du patrimoine. - Protection du couvent des Ursulines à Tours, dossier foyer Mirabeau ; défense de la chapelle à l'Hôpital Bretonneau (1991-1992) : historique, pétition, revue de presse ;

Urbanisme : recours ;

Avis de l'AQUAVIT sur le Plan de déplacement urbain (PDU) (2002-2003) ;

Participation à l'enquête publique du Plan local d'urbanisme (PLU) de Tours (2011) (0,10 ml) : sondage sur la stratégie locale, courriers, travail d'information dans le cadre du débat public ;

Participation à la commission des sites (0,40 ml)

Actions diverses (dont rue de la Fourbisserie à Joué-lès-Tours) (0,10 ml).

Documentation :

Affiches de l'AQUAVIT ;

Plaquettes de l'AQUAVIT ;

Revue de presse thématique (aménagement du territoire, transport, etc.) et photographies aériennes (0,20 ml) ;

Coupures et dossiers de presse (1990-2010) (0,60 ml) ;

Réglementation sur la publicité (dont mémoire de stage pour l'AQUAVIT) (0,30 ml) ;

Photographies (dont construction du Parc des expositions « Vinci » à Tours) (décennies 1990 – 2000) ;

Diapositives relatives aux actions de l'AQUAVIT (dont Hôpital Bretonneau et rue Nationale à Tours) : une mallette ;

Documentation relative à l'urbanisme et au Plan d'occupation des sols (POS) de la ville de Tours (avec double), aux zones inondables et aux secteurs sauvegardés.

Identification du fonds et conditions d'accès :

Dates extrêmes

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

1990-2017

Métrage linéaire conservé

Environ 6.20 ml

Stockage bureautique conservé

Volume non renseigné en raison de présence de nombreuses ressources mises en ligne sur le site de l'AQUAVIT.

Bulletins de l'association (2012-2017) :

<http://www.aquavit37.fr/bulletins/index.html>

Dossiers archivés de l'association (1990-2018) :

<http://www.aquavit37.fr/dossiers.html>

Accroissement

Fonds non clos.

Mode de classement et état de conservation.

Les archives courantes et intermédiaires sont conservées dans un environnement sain et sont classées par dossiers selon leur suivi.

Les archives définitives (fonds clos des anciennes Présidences) sont quant à elles conservées dans des boîtes archives et sont en bon état. L'environnement est relativement sain, mais présente des risques (variations de température, poussière, nuisibles).

Localisation physique

Chez François Loualt, Président actuel de l'AQUAVIT.

Modalités d'accès

Sur demande par courriel à l'adresse suivante:

contact@aquavit37.fr

Centre permanent d'initiatives pour l'environnement de Touraine - Val de Loire

1. Zone d'identification

1.1. Type d'entité

Association

1.2. Forme autorisée du nom

Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) Touraine – Val de Loire

1.3. Autres formes du nom

Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) de Touraine – Val de Loire (vers 1997-1998) ;

Centre permanent d'initiation à l'environnement (CPIE) d'Indre-et-Loire (à partir de 1980) ;

CPIE Maison Val de Vienne (antenne du CPIE à Lerné) ;

Centre permanent d'initiation à l'environnement (CPIE) de Lerné (1976-1980) ;

Association Val de Vienne (support du CPIE) (1971 - aujourd'hui).

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence

1976 - aujourd'hui

2.2. Histoire

La création du CPIE Touraine – Val de Loire remonte à la fondation en 1971 de l'Association Val de Vienne par Yves Dauge⁹⁸. Cette association soutient alors activement un projet de création de Centre permanent d'initiation à l'environnement (CPIE) qui aboutit officiellement le 15 mars 1976 par la déclaration des statuts du CPIE de Lerné en préfecture. L'association a pour objet de « favoriser et développer l'étude des questions concernant l'homme et son environnement, et conseiller les personnes ou associations appelées à intervenir dans les domaines de l'aménagement, de la conservation de l'environnement et de l'action éducative »⁹⁹.

Durant les années suivantes le CPIE de Lerné, s'inscrit dans le cadre du projet de création d'un CPIE départemental en Indre-et-Loire porté depuis 1977 par Marc Jacquet, Conseiller général du canton d'Azay-le-Rideau. Ce CPIE prend alors la forme d'une structure départementale à deux antennes, l'une à Lerné, l'autre au Teillay à Saint-Benoît-la-Forêt.

⁹⁸ *Président de l'association Val de Vienne, Maire de Saint-Germain-sur-Vienne, puis Président du SIVOM de la rive gauche de la Vienne et Conseiller général du canton de Chion*

⁹⁹ *Extrait des statuts du 15 mars 1976.*

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Le 11 février 1980, le label CPIE est officiellement attribué en 1980 au CPIE d'Indre-et-Loire et l'antenne de Lerné devient la « Maison Val de Vienne ». Les premiers postes de salariés sont alors créés et Jean-Pierre Camuzard devient le premier Directeur. L'équipe professionnelle s'implante l'année suivante sur le site de l'abbaye de Seuilly pour accueillir des actions éducatives telles que des séjours scolaires. L'action du CPIE se fonde ainsi sur une « approche pluridisciplinaire de l'environnement » visant à « apprendre de son cadre de vie » et propose dans son programme de 1981 des animations en milieu rural, la participation au développement économique, la participation à la vie sociale, la formation de formateurs, des actions éducatives, des études d'impacts et des contrats d'enseignement avec le Centre d'études supérieures d'aménagement (CESA) à Tours.

En 1982, les statuts du CPIE sont de nouveau modifiés pour notamment permettre sa reconnaissance comme association d'éducation populaire et pour élargir les activités aux études à la demande d'administration, d'organismes public ou d'intérêt public.

Au début des années 1990, le CPIE s'implique dans le projet de parc naturel régional Val de Loire - Anjou – Touraine en tant « qu'opérateur technique et logistique du projet ».

Après une courte période marquée par des difficultés (dont fragilité financière), le CPIE recentre dans son programme de 1994 ses activités autour de l'initiation à l'environnement (classes découvertes, interventions auprès d'établissements scolaires), de l'action de sensibilisation et d'animation à l'environnement et au patrimoine et au développement d'un service d'étude et de conseil en environnement. En parallèle, l'association voit son équipe salariée se reconstituer.

En 1997, Franck Boitard devient le nouveau directeur du CPIE. La même année les CPIE changent de noms pour devenir des centres permanents d'initiatives pour l'environnement, marquant ainsi une évolution de la structure et du secteur de l'éducation à l'environnement qui s'oriente désormais vers le développement durable.

En 2004, Vincent Lecureuil devient le nouveau directeur.

En 2010, l'Union régionale Centre-Val de Loire (URCPIE) est créée et s'installe à l'abbaye de Seuilly.

2.3. Lieu

4 route de l'Abbaye

37500 Seuilly

2.4. Statuts juridiques

Association Loi 1901.

2.5. Fonctions et activités

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Le CPIE Touraine – Val de Loire est une association loi 1901 labellisée Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement. Ce label traduit la nature et la qualité de ses activités et son appartenance à un réseau national (UNCPIE : Union Nationale des CPIE) qui contribue au développement durable des territoires.

Situé dans le cadre historique de l'Abbaye de Seuilly, le CPIE a pour mission de développer des actions de valorisation, de sensibilisation et de gestion de l'environnement et du patrimoine local. Il joue également le rôle de médiateur, alliant le conseil et l'action à travers des disciplines aussi diverses que l'écologie, l'écotourisme, les sciences de l'éducation.

Les principales missions du CPIE sont ainsi :

- L'éducation à l'environnement pour les scolaires :

L'équipe salariée conçoit et anime des journées et des séjours d'initiation pour les scolaires. Elle met également en oeuvre des programmes pédagogiques pour le compte des collectivités.

- La formation de professionnels :

En tant que spécialiste de l'environnement, le CPIE mène des actions de formation pour des publics variés (programme régional de formation à l'environnement, intervention dans des formations universitaires...).

- Le Conseil et les études :

Le CPIE mène des études et propose ses conseils pour répondre aux demandes et aux interrogations des collectivités et des services de l'État en matières de gestion, d'entretien d'espaces naturels et d'aménagement rural.

- Chantiers d'entretien de milieux naturels :

Une équipe d'agents de l'environnement (Régie rurale de l'environnement et des espaces naturels) aide les collectivités pour réhabiliter et gérer des sites naturels..

- Tourisme de nature – écotourisme :

Le CPIE organise des rendez-vous lors des diverses balades et d'itinérances organisées tout au long de l'année afin de découvrir des sites patrimoniaux. Ces balades se déroulent à pied, en bateaux traditionnels (à Candès-Saint-Martin) et en roulotte (itinérance nature).

2.6. Textes de référence

Statuts.

2.7 Organisation interne

Le CPIE Touraine - Val de Loire dispose d'un Conseil d'Administration de 20 personnes qui participent au pilotage de l'association. Celui-ci est composé des membres du bureau, d'un collège des élus membres de droit, d'un collège d'élus et d'un collège des membres individuels.

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Le bureau actuel est le suivant :

Présidente : Madame Lise Couedy-Gruet

Vice-président délégué : Monsieur Christian Porcherel

Trésorier : Monsieur Franck Hennebel

Secrétaire : Madame Maryvonne Albert

Afin de remplir ses missions au quotidien, le CPIE s'appuie sur une équipe de salarié de 14 permanents répartie en 5 « pôles » (direction, gestion, secrétariat, communication ; Environnement (étude, animation locale) ; animation, formation et interprétation du patrimoine ; régie rurale ; tourisme de nature). L'actuel directeur est Vincent Lecureuil.

3. Zone des relations

3.1. Collectivités, personnes ou familles associées

Partenaires Institutionnels :

- Union régionale des CPIE Centre-Val de Loire (URCPIE) (créée en 2010, elle se trouve également à l'abbaye de Seuilly).
- Union nationale des CPIE
- Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine
- Agence de l'eau Loire-Bretagne
- Direction régionale de l'environnement Centre
- Communautés de communes Chinon Vienne et Loire et Touraine – Val de Vienne
- Ville de Chinon
- Conseil départemental d'Indre-et-Loire
- Conseil régional Centre-Val de Loire
- SMICTOM du chinonais
- Syndicat de la Manse et de ses affluents
- Syndicat d'Aménagement de la Vallée de l'Indre
- Syndicat Intercommunal d'aménagement des cours d'eau du bassin de l'Authion (SIACEBA)
- Syndicat mixte du pays du Chinonais
- Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre
- Ecomusée du Véron
- Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire
- Fédération de pêche d'Indre-et-Loire

Partenaires associatifs environnement et patrimoine:

- Ligue pour la protection des oiseaux de Touraine
- Société d'étude, de protection et d'aménagement de la nature en Touraine (SEPANT)
- Jardiniers des Hucherolles
- Jardiniers de Nouâtre

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

- Foyer associatif rural Lerné

Tourisme :

- Office de tourisme Azay – Chinon – Val de Loire
- Agence départementale du tourisme d'Indre-et-Loire
- Maison des vins et du tourisme du Véron

Education à l'environnement :

- CPIE Brenne Berry
- Groupe régional d'animation et d'information sur la nature et l'environnement Centre

Gîtes et hébergements :

- Gîte Pic Epeiche, Lerné

Partenaires Privés (dont EDF (mécénat d'entreprise) et Cofiroute (prestation)).

4. Zone du contrôle

4.1. Identification de la notice d'autorité

Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE).

4.2. Règles ou conventions

ISAAR (CPF).

4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution

Septembre 2018

4.7. Langue(s) et écriture(s)

Français.

4.8. Sources

Vincent Lecureuil, directeur du CPIE Touraine – Val de Loire.

Dominique Bachelart, Administratrice du CPIE Touraine – Val de Loire et maître de conférences à l'université François Rabelais de Tours.

<http://www.cpie-val-de-loire.org/>

Présentation du contenu conservé par le CPIE Touraine – Val de Loire :¹⁰⁰

Création

Projet de création de création du CPIE de Touraine. - Programme de développement et de projet pédagogique intitulé « Dossier Programme » ;

100 Voir fonds d'archives [Union nationale des centres permanents d'initiatives pour l'environnement](#)

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Statuts.

Administration et composition :

Registre associatif relatif à la vie statutaire (avec ordres du jour, comptes rendus de réunions, rapports moraux...) (1976-1996) ;

Conseil d'Administration, Bureau : comptes rendus (2004-2005) ;

Conseil d'administration : comptes rendus sous format papier (2004-2005) et sous format numérique (2004-2018) ;

Bureau : comptes rendus des réunions (2004-2005) ;

Assemblées générales, conseils d'administration et bureau. - Réunions (1998-2009) : notes, documents préparatoires, convocations) ;

Rapports d'activités (1994-2007) ;

Bilans (décennie 1990).

Correspondance :

Courriers : copies (vers 1989), originaux (1996) (0,2 ml) ;

Comptabilité :

Comptabilité générale (environ 15,0 ml) (1999-2015) : grands livres, factures (clients et fournisseurs), pièces justificatives, relevés de banque ;

Comptes annuels (2003-2006) (0,1 ml) ;

Demandes de subvention (décennie 1990) ;

Personnel :

Salaires et cotisations ;

Registre d'enregistrement des salariés (1982-2003) ;

Mutations, démissions ;

TUC, objecteurs de conscience ;

Dossiers de salariés.

Fonctionnement et activités :

Locaux de l'abbaye de Seuilly (0,5 ml) : chantier de 1981 et aménagements, plans ;

Préfiguration du parc naturel Régional (PNR) Val de Loire - Anjou - Touraine porté par le CPIE (avec création de l'association, échange de courriers avec Jean Royer Maire de Tours défendant un autre projet de PNR, courriers et comptes rendus de réunions, documents annotés par Yves Dauge , président du CPIE) (vers 1990) ;

Contrats verts ;

Conventions d'études (2000-2006) (0,5 ml) ;

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Dossier Loire Vivante relatif à la remontée du saumon (1990) ;

Espaces naturels sensibles (aménagement) et protection de la faune et flore (1,0 ml) ;

Questionnaires dans le cadre de l'enquête « décideurs locaux et environnement » (1992) (0,1 ml) ;

Étude sur les batraciens (1993) ;

Éducation à l'environnement. - Séjours scolaires, activités sur le thème de l'énergie (0,1 ml) (décennie 2000), projets de classes, documentation ;

Tourisme. - Balades (dont bateaux et nature) (2009-2012) (0,2 ml) ; projets de séjours touristiques ; séjours relatifs au centre de loisirs (décennie 2010) ; aménagements de gîtes ;

Sorties nature : observations naturalistes, balades (avec plaquettes, programmations) ;

Chantiers et actions d'insertion ;

Stages (avec conventions) ;

Prestations sous la forme d'animations extérieures ;

Prestations diverses (dont stages, réalisation théâtrale sur Rabelais, demandes de séjours) (1987 - décennie 1990) ;

Procédures et contentieux (0,2 ml) ;

Organisation de manifestations (dont « Veillée aux noix », sur Rabelais (1992-1996)) ;

Relations avec l'Union nationale des CPIE (UNCPIE).

Documentation :

Centre de documentation. - Études du CPIE classées par thème (environnement, milieux et habitats, espèces, eau, sciences humaines, ressources territorialisées, développement durable, agriculture) (environ 12,0 ml) ; Documentation (environ 25,0 ml) : ouvrages et publications extérieures à l'association (dont périodiques et revues), outils pédagogiques, supports vidéos ;

Revue de presse (vers 1994 – décennie 2010) (environ 1,5 ml) ;

Documentation pédagogique (0,1 ml) ;

Photographies de « sorties » ;

Documentation diverse (dont articles de presse, bulletin du syndicat intercommunal à vocations multiples (SIVOM) sur le CPIE).

Varia :

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Fonds Jacky Breton relatif à ses fonctions d'administrateur et de vice-président délégué du CPIE (1976-1993) (0,30 ml). - Dossier de création et de genèse de l'association Val de Vienne (dont récépissé de déclaration en préfecture) (1976-1980) ; vie statutaire : comptes rendus de réunions de Conseil d'Administration et de bureau (décennie 1980 - vers 1992), Assemblée Générale de 1985, projet de budget ; contrat de travail ; courriers ; actions du CPIE : constitution de l'association de préfiguration du PNR Val de Loire – Anjou – Touraine (1990), projets (dont projet de formation dans le cadre de la création du PNR en 1993, projets pédagogiques, projet d'exposition artistique (1992), activités diverses (dont classe patrimoine), participation à des commissions (décennie 1980) ; plaquettes de l'association ; coupures de presse ; documentation ; notes.

Archives orales (4 témoignages constitués dont celui de Jacky Breton, en cours de dépôt).

Dates extrêmes

1976 - 2017

Métrage linéaire conservé

Environ 64,0 ml

Stockage bureautique conservé

Volume non renseigné. Existence d'archives sur support numérique.

Accroissement

Fonds non clos.

Mode de classement et état de conservation.

Bon état de conservation.

Les archives dans les bureaux et dans le centre de documentation sont classées et mises en boîte archives lorsqu'il cela s'avérerait nécessaire.

Le fonds Jacky Breton n'est ni conditionné, ni classé.

Un fonds important (environ 21 ml) situé dans un grenier présente des risques de conservation, en raison de facteurs environnementaux (variation de température, poussière très présente). Les archives sont cependant en bon état de conservation et pour la plupart en boîte.

Localisation physique

4 route de l'Abbaye

37500 Seuilly

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Modalités d'accès

Sur demande :

Tel : 02 47 95 93 15

Courriel : info@cpievaldeloire.org

Conservatoire d'espaces naturels Centre – Val de Loire : Antenne Indre-et-Loire/Loir-et-Cher

1. Zone d'identification

1.1. Type d'entité

Association - antenne

1.2. Forme autorisée du nom

Conservatoire d'espaces naturels Centre – Val de Loire : Antenne Indre-et-Loire/Loir-et-Cher

1.3. Autres formes du nom

CEN Centre – Val de Loire : Antenne Indre-et-Loire/Loir-et-Cher

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence

Vers 1998 - aujourd'hui

2.2. Histoire

Le 27 octobre 1990 est fondé le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) Centre-Val de Loire à l'initiative du tissu associatif régional de la protection de la nature et de l'environnement sous la dénomination suivante : « Conservatoire du Patrimoine Naturel de la région Centre »¹⁰¹. L'association s'est donnée dès sa création pour mission la sauvegarde des milieux naturels les plus remarquables pour leur faune, leur flore, leur qualité paysagère ou géologique

Dans le cadre de cette démarche, le CEN Centre-Val de Loire a entrepris de compléter les mesures réglementaires relatives à la protection du patrimoine naturel dans une échelle de plus en plus fine, et de plus en plus adaptée aux différents contextes locaux de l'ensemble de la région.

C'est ainsi qu'à la fin de la décennie 1990, l'association décide de créer des antennes locales (antenne Indre-et-Loire/Loir-et-Cher, antenne Loiret, antenne Eure-et-Loir et Cher/Indre) afin de couvrir au mieux le territoire et d'assurer une gestion encore plus optimale des sites protégés. L'antenne Indre-et-Loire/Loir-et-Cher est fondée vers 1998 et s'installe à ses débuts à la Maison de la Loire à Montlouis-sur-Loire, avant de déménager - peu de temps après - à Tours. Depuis sa création, elle est amenée par l'intermédiaire de ses bénévoles et de ses salariés à gérer et protéger un réseau de 34 sites sur près de 1300 hectares. Le premier site protégé acquis dans le département a été celui de l'île de la Folie (Loir-et-Cher) grâce aux crédits *Life*.

¹⁰¹Le « Conservatoire du Patrimoine Naturel de la région Centre » est devenu Conservatoire d'espaces naturels (CEN) Centre-Val de Loire en 2015.

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

2.3. Lieu

6 Place Johann Strauss

37 200 Tours

2.4. Statuts juridiques

Association Loi 1901 par l'intermédiaire Conservatoire d'espaces naturels Centre – Val de Loire.

2.5. Fonctions et activités

L'antenne Indre- et- Loire/Loir-et-Cher remplit les mêmes missions que CEN Centre – Val de Loire, car elle dépend directement du siège localisé à Orléans. Néanmoins, elle limite ses interventions dans un territoire plus restreint, à savoir les départements de l'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher¹⁰²

Pour rappel, CEN Centre – Val de Loire s'est donné pour mission de la sauvegarde des milieux naturels les plus remarquables pour leur faune, leur flore, leur qualité paysagère ou géologique, notamment à travers la gestion et la protection d'un réseau de 34 sites sur près de 1300 hectares¹⁰³.

Ses priorités d'intervention portent sur la préservation des sites ligériens les plus beaux et les plus menacés, la sauvegarde des milieux humides les plus remarquables (mares, étangs, tourbières, prairies...) ainsi que la protection et la gestion de milieux naturels variés abritant des espèces rares (pelouses sèches, sites à outarde canepetière...).

Ses axes de travail et activités principales sont :

- La connaissance des espèces et des milieux afin d'assurer leur protection.
- La préservation et la protection par la maîtrise foncière et la maîtrise d'usage.
- La gestion des espaces naturels.
- La Valorisation des espaces et des espèces.

2.6. Textes de référence

Statuts.

2.7 Organisation interne

Le CEN Centre – Val de Loire repose sur un Conseil d'administration d'une quarantaine de membres répartis en trois collèges (membres de droits, membres élus et membres invités), les deux premiers avec voix délibérative.

102À noter que l'antenne est à cheval dans le département du Loir-et-Cher avec un autre CEN indépendant de celui du Centre – Val de Loire : « le Conservatoire d'espaces naturels du Loir-et-Cher » (créé en 1987).

103À noter que l'antenne est à cheval dans le département du Loir-et-Cher avec un autre CEN indépendant de celui du Centre – Val de Loire : « le Conservatoire d'espaces naturels du Loir-et-Cher » (créé en 1987).

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Il dispose aussi d'un Conseil scientifique composé d'une quarantaine de bénévoles choisis pour leurs compétences scientifiques (disciplines naturalistes, gestion de sites...) et l'intérêt qu'ils portent à la préservation des espaces naturels.

L'association compte également environ 350 adhérents, dont 70 bénévoles actifs (« conservateurs bénévoles », chargés de représenter le CEN à l'échelon local, en tenant le rôle d'ambassadeur de leur site naturel, d'assurer leur surveillance et leur entretien et de veiller aux côtés de l'équipe technique concernée à la mise en œuvre du plan de gestion).

Elle emploie 31 personnes réparties entre le siège social à Orléans, les antennes et au Bureau de la Réserve naturelle du Val de Loire dont le CEN est co-gestionnaire.

L'antenne Indre-et-Loire/Loir-et-Cher du CEN Centre – Val de Loire est quant à elle organisée comme une déclinaison territoriale du CEN Centre – Val de Loire.

Deux délégués bénévoles (actuellement : Gérard Tardivo pour l'Indre-et-Loire et Jean-Pierre Jollivet pour le Loir-et-Cher) représentent l'association, coordonnent l'action sur les sites et mettent en œuvre la politique du CEN dans chaque département.

L'antenne dispose de locaux à Tours dans lesquelles sont présents sept salariés permanents aux fonctions diverses (animatrice nature, chargé d'études scientifiques, chargé de gestion écologique, chargés de mission animation, chargée des mesures compensatoires et informaticien rattaché au siège), assurant ainsi les missions du CEN Centre – Val dans les départements du Loir-et-Cher et de l'Indre-et-Loire. La responsable d'antenne est actuellement Cécile Otto-Bruc

3. Zone des relations

3.1. Collectivités, personnes ou familles associées

En raison de sa dépendance directe au siège du CEN Centre – Val de Loire localisé à Orléans, l'antenne Indre- et- Loire / Loir - et-Cher entretient des relations avec les mêmes partenaires et collaborateurs que l'ensemble de l'association.

Ces relations sont orientées vers l'échelon territorial attribué à l'antenne (communes et Conseil départemental d'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher, partenaires techniques locaux, partenaires privés financiers locaux, dont Vinci en raison de mesures compensatoires).

4. Zone du contrôle

4.1. Identification de la notice d'autorité

Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE).

4.2. Règles ou conventions

ISAAR (CPF).

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution

Décembre 2018.

4.7. Langue(s) et écriture(s)

Français.

4.8. Sources

Cécile Otto-Bruc, responsable de l'antenne Indre- et- Loire/Loir - et - Cher du CEN Centre – Val de Loire

Site : <https://www.cen-centrevaldeloire.org/>

4.9. Fonds associés

Conservatoire d'espaces naturels Centre – Val de Loire

Conservatoire d'espaces naturels Centre – Val de Loire : antenne Cher/Indre.

Présentation du contenu conservé par l'Antenne Indre-et-Loire/Loir-et-Cher du Conservatoire d'espaces naturels Centre – Val de Loire :

Fonctionnement et activités :

Suivi et gestion des sites (dont Puy du Chinonais, prairies du Fouzon, bocage du Véron, Val de Langeais, Val de Montlouis, île de la Folie, vallée de la Choisille, étang de Beaumont) (environ 6,50 ml) (vers 1998-2017). - Plans de gestion (doubles), études et données scientifiques, réflexions et prises de positions, conventions, baux de chasse et de régulation d'espèces (principalement des copies), observations, demandes de financements, aménagements (avec factures) ;

« Hors sites » du CEN Centre – Val de Loire (0,70 ml). - Plans de gestion (0,20 ml), études hors sites CEN (région Centre, Indre et Loire, Loir-et Cher) (0,50 ml) ;

Suivi et animation des sites Natura 2000 (environ 1,0 ml) (vers 2006) : conventions, courriers, comité de pilotage, dossiers de travail, documents d'objectifs, doubles du CEN Centre, documentation ;

Programme Loire Nature (1,0 ml) : doubles, documentation ;

Animations (0,60 ml, dont : dossiers de travail (0,10 ml) et sorties ;

Fiches pédagogiques (0,50 ml)

Événements et manifestations (vers 2003-2017) (0,50 ml) : organisation et préparation, dossiers de travail, programmation, communication ;

Actions de valorisation diverses (dont aménagement de sentiers pédagogiques) (0,50 ml).

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Documentation :

Newsletters ;

Brochures et prospectus du CEN Centre – Val de Loire ;

Revue de presse (1999-2015) (0,40 ml) ;

Cartes IGN

Bibliothèque/centre de documentation. - Ouvrages et publications classés par thématique (dont pédagogie, insectes, botaniques, mammifères, ornithologie) ; revues et magazines (dont « Symbiose », « Le courrier de l'environnement de l'INRA », « Recherches naturalistes ») (1,0 ml) ;

Documentation diverse (dont relative aux amphibiens, aux pelouses calcicoles et à l'agro-environnement) (2,50 ml).

Dates extrêmes

1998-2017

Métrage linéaire conservé

Environ 15,50 ml.

Stockage bureautique conservé

Outre l'accès au serveur du CEN Centre – Val de Loire dont le volume total est estimé à 1,68 To, l'antenne Indre-et-Loire/Loir-et-Cher dispose d'un serveur local où sont notamment stockés les courriers et les dossiers de travail de chaque salarié, ainsi que les photographies et une cartothèque. Des sauvegardes sont également réalisées fréquemment tous les jours. Comme au siège de l'association à Orléans, le nommage des fichiers est appliqué.

Accroissement

Fonds non clos.

Mode de classement et état de conservation.

Les fonds d'archives sont dans un très bon état de conservation et se trouvent dans un environnement sain. Ils sont regroupés par fonds selon l'usage des salariés et conditionnés dans des boîtes ou rangés dans des étagères (pour la documentation).

Localisation physique

6 Place Johann Strauss

37 200 Tours

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Modalités d'accès

Sur demande :

Tél. : 02 47 27 81 03

Courriel : antenne37-41@cen-centrevalde Loire.org

Ligue pour la protection des oiseaux – Touraine – association locale

1. Zone d'identification

1.1. Type d'entité

Association.

1.2. Forme autorisée du nom

Ligue pour la protection des oiseaux – Touraine – Association Locale

1.3. Autres formes du nom

Anciennement Société tourangelle des amis des oiseaux (STAO) (1949-1979) ;

Anciennement Groupe ornithologique de Touraine (GOT) (1979-1999) ;

Ligue pour la Protection des Oiseaux Délégation Touraine dite LPO Touraine (depuis 1999) ;

Ligue pour la Protection des Oiseaux – Touraine – Association locale (nom actuel).

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence

8 avril 1949 (modifiée en 1972 et 1999) - aujourd'hui

2.2. Histoire

Ligue pour la protection des oiseaux – Touraine – Association Locale (LPO Touraine) a été fondée le 8 avril 1949 sous le nom de Société tourangelle des amis des oiseaux (STAO) par un groupe de naturalistes passionnés d'ornithologie (parmi lesquels figurent M. Arsicaud, photographe et M. Baecroot). À sa création la STAO a pour objectifs de « développer, propager, vulgariser et enseigner par tous les moyens l'élevage des oiseaux ; perfectionner les races par la sélection et par l'échange entre les sociétaires ; intensifier les moyens de protection des oiseaux utiles à l'agriculture »¹⁰⁴

En 1972, l'association change ses statuts et se fixe les objectifs suivants : l'étude et la protection des oiseaux libres dans leur milieu naturel. En parallèle, les locaux sont transférés du café de l'époque place Jean Jaurès à Tours vers ceux de la chambre d'agriculture.

Dans la continuité de l'évolution commencée en 1972, la STAO change alors de nom pour devenir le 31 janvier 1979, le Groupe ornithologique de Touraine (GOT) et se déplace au quartier des Fontaines à Tours.

En 1983, les statuts de l'association sont de nouveau modifiés pour étendre son champ d'action à la protection de l'ensemble de la faune en lien avec les oiseaux.

¹⁰⁴ Extrait du journal Officiel du 8 avril 1949.

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

En 1994, le GOT déménage ses locaux à la Maison des associations à Saint-Cyr-sur-Loire.

Pour plus de visibilité, l'association s'est ensuite ralliée par conventionnement à la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO), pour devenir le 9 mai 1999 une antenne locale. Pour autant, l'association reste indépendante dans ses actions et dans son financement. Elle a depuis pour objet de « favoriser l'étude et la protection des oiseaux et des éco-systèmes dont ils dépendent et en particulier de la faune et de la flore ; développer une action éducative ». ¹⁰⁵

2.3. Lieu

148 rue Louis Blot

37540 Saint-Cyr-sur-Loire

2.4. Statuts juridiques

Association Loi 1901.

2.5. Fonctions et activités

La Ligue pour la protection des oiseaux – Touraine est une association loi 1901 indépendante, mais conventionnée avec la LPO qui est une des plus importantes associations françaises ayant pour objet d'agir pour l'oiseau, la faune sauvage, la nature et l'homme, et lutter contre le déclin de la biodiversité, par la connaissance, la protection, l'éducation et la mobilisation. L'association agit sur l'ensemble du département d'Indre-et-Loire.

Les principales activités et missions de la LPO Touraine sont :

- L'enrichissement des connaissances sur les espèces et leurs milieux
 - Suivi annuel des espèces remarquables du département (outardes, sternes, chauves-souris...).
 - Enquêtes et réalisation d'études (enquêtes locales et nationales (comptage Wetlands International, enquête sur les rapaces nocturnes, enquête EPOC relatif au recensement des oiseaux communs...), participation à l'atlas des oiseaux, engagement sur l'Inventaire de biodiversité communale, saisie des données naturalistes sur le département, expertises dans divers domaines pour conseiller et accompagner les publics).
 - Mise en ligne d'un portail collaboratif pour la saisie et la consultation des données naturalistes sur le département : www.faune-touraine.org
- La protection des espèces et de leurs milieux
 - Sauvegarde des nids de busards et des nichées de râles des genêts en collaboration avec les agriculteurs, des colonies de chauves-souris...

¹⁰⁵Extrait des statuts.

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

- Protection des colonies de sternes (suivi des oiseaux, pose de panneaux d'information, surveillance de grèves, sensibilisation des canoéistes et les kayakistes et organisation des chantiers de dévégétalisation des îlots).
- Préservation de la nature de proximité grâce au programme « [Refuges LPO](#) » et à l'intégration de la biodiversité dans le bâti.
- Accompagnement des collectivités dans leur projet d'aménagement grâce à notre expertise sur les oiseaux et les chauves-souris.

La sensibilisation et l'éducation

- Développement de projets pédagogiques de la maternelle au lycée.
- Réalisation de sorties nature¹⁰⁶ sur les sites remarquables du département.
- Formation de professionnels pour intégrer la biodiversité dans leurs pratiques.
- Constitution d'un centre documentaire principalement composé de publications sur l'ornithologie.
- Tenue de stands lors de manifestations locales.

La LPO Touraine rédige également un certain nombre de publications dont son bulletin d'information, « LPO Info » (envoyé à tous ses adhérents chaque trimestre) et sa revue naturaliste annuelle, « le P'tit Grav' ».

2.6. Textes de référence

Statuts.

2.7 Organisation interne

LPO Touraine s'articule autour d'un bureau composé de trois membres, dont l'actuel président, Christian Andres. Le conseil d'administration compte quant à lui 10 membres.

LPO Touraine est composée de 8 salariés permanents et compte entre 800 et 900 adhérents (dont environ 200 bénévoles actifs pour les comptages, manifestations, travaux techniques, sorties nature).

3. Zone des relations

3.1. Collectivités, personnes ou familles associées

- Monde associatif (partenariats et actions communes) : BirdLife, Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) (membre par convention), France nature environnement Centre-Val de Loire (membre), Société d'étude, de protection et d'aménagement de la nature en Touraine (partenaire local).

106http://www.lpotouraine.fr/?page_id=12

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

- État et collectivités (partenariats, expertises, sensibilisation, participation au débat public) : Direction régionale de l'environnement, aménagement et du logement Centre-Val-de-Loire, conseil régional Centre-Val de Loire, conseil départemental d'Indre-et-Loire, Pays, Communautés de Communes, Communes, PNR Loire-Anjou-Touraine, Centre des monuments nationaux.

- Autres acteurs : Agriculteurs locaux (sensibilisation et collaboration)

4. Zone du contrôle

4.1. Identification de la notice d'autorité

Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE).

4.2. Règles ou conventions

ISAAR (CPF).

4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution

Septembre 2018.

4.7. Langue(s) et écriture(s)

Français.

4.8. Sources

<http://www.lpotouraine.fr/>

Christian Andres, président LPO Touraine.

Cécile Wallis, administratrice LPO Touraine.

Présentation du contenu conservé aux Archives départementales d'Indre et-Loire

Dossiers relatifs à l'organisation et au fonctionnement du Groupe ornithologique de Touraine (GOT) et de la Ligue de protection des oiseaux (LPO) : statuts, élections du bureau, adhérents, bilans financiers, rapports d'activités, correspondance. Pilotage des activités et séjours (actions éducatives et environnementales, partenariat et relations avec les associations de défense de la nature et de l'environnement, participations aux débats publics) : études, projets, contrats, publications (1970-1992)

Identification du fonds et conditions d'accès :

Dates extrêmes

1970-1992

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Métrage linéaire

Environ 8 ml

Accroissement

Fonds non clos.

Localisation physique

Archives départementales d'Indre et-Loire

Modalités d'accès

[N](#)on communicable. Classement en cours

Société d'étude, de protection et d'aménagement de la nature en Touraine Centre-Val de Loire

1. Zone d'identification

1.1. Type d'entité

Association

1.2. Forme autorisée du nom

Société d'étude, de protection et d'aménagement de la nature en Touraine.

1.3 Autres formes de nom

SEPANT

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence

1966 – aujourd'hui

2.2. Histoire

La SEPANT est née officiellement le 27 décembre 1966 à partir de la Société des Sciences naturelles de Touraine, où un certain nombre de membres du comité directeur ont voulu créer avec l'accord de ceux restés à la Société des Sciences, une société de Protection de la Nature indépendante. La SEPANT est aussi née de la rencontre entre Vincent Labeyrie, Marc Jacquet, conseiller général, soucieux de préserver une partie du camp américain de la forêt de Chinon au départ de leurs troupes en en faisant une réserve cynégétique et une zone d'accueil de classes vertes, et Pierre Robin, ingénieur en chef d'Agronomie, responsables des services agricoles puis directeur du lycée agricole de Fondettes.

Cette création obéissait principalement à l'impulsion donnée par le professeur Vincent Labeyrie, biologiste, membre de la Société des sciences naturelles de Touraine depuis 1965, fondateur en 1961 du laboratoire d'écologie de la faculté des sciences de Tours, puis en 1969 du Centre d'études supérieures d'aménagement (CESA). Préoccupé par les questions environnementales et voulant un élargissement des sciences naturelles, le professeur Labeyrie souhaitait créer une fédération régionale, la Société d'étude et de protection de la nature (SEPAN).

Cette fédération fut créée en janvier 1967 par des naturalistes et des Universitaires (dont faisait partie Vincent Labeyrie). Des réflexions sont alors menées sur divers sujets (nucléaire, Tiers-Monde, surpopulation, alimentation, remembrements, protection de la nature, parasites, aménagement du territoire...) et plusieurs colloques sont organisés. La SEPAN élargit ensuite son champ d'action pour devenir jusqu'à la fin des années 1970, la SEPAN Loire-Moyenne qui renaîtra par la suite sous le nom de SEPAN Centre. Cette structure macro-régionale était à l'origine destinée à s'appuyer sur un certain nombre de sociétés départementales fédérées

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

qui étaient alors en train de se créer. Ces Présidents furent notamment Vincent Labeyrie, le Chanoine Corillion de la faculté catholique d'Angers et M. Pecherat.

Ainsi, dans ce contexte de naissances de sociétés départementales de protection de la nature, la création de la SEPANT fut actée en Assemblée générale le 22 avril 1967 pour se pencher sur la protection de la nature dans le Val de Loire et principalement en Touraine. Son premier président fut Louis Marsigny, Maître de conférences de chimie au collège universitaire de Tours (les vices-présidents étant le Dr Jacquet et Vincent Labeyrie). Entre temps, le phénomène de départementalisation des associations de la protection de la nature et de l'environnement se poursuivit jusque dans les années 1980 (création de la SEPANEC dans le Cher, de la SEPANI dans l'Indre, de la SEPANLC dans le Loir-et-Cher...).

A son origine, la SEPANT a créée quatre commissions afin de remplir ses objectifs : espaces forestiers (Dr Jacquet), espaces verts urbains (Mademoiselle Maye), La Brenne (J.-P. Berton) et pollution (L. Marsigny). En 1970, elle publie le premier numéro de son bulletin qui se distingue par un caractère de revue de plus en plus affirmé. Dans la décennie 1970, l'association se renforce par l'arrivée en son sein de deux nouvelles personnalités qui organisent notamment de nombreuses sorties de terrain jusque dans des pays européens : Jean-Mary Couderc à partir de 1970 (sciences naturelles et protection de la nature) et François Botté (botanique et entomologie).

Comme l'en attestent les bulletins de la SEPANT, les deux structures, SEPANT et SEPAN sont souvent confondues en raison des connexions des nombreuses personnalités qui ont marqué leur histoire, souvent commune. A ce titre les personnalités marquantes sont ou ont été René Joumier, Jean-Mary Couderc, Frank Hennebel, Martine Hubert, Dominique Boutin, Annie Chamerois, Gérard Coinde, Michel Durand, Jean-François Hogu, Marc Jacquet, Vincent Labeyrie, Jean-Pierre Berton (biologiste attaché de recherche au CNRS), Yves Babonaux (géographe, spécialiste de la Loire) et Jacques Dubois, (professeur de physique et de chimie).

Depuis le 10 novembre 1978, la SEPANT dispose de l'agrément de protection de l'environnement qui sera complété par la suite par celui de la Jeunesse et d'Éducation populaire.

L'association s'est fait connaître à propos de sujets majeurs qui ont parfois absorbé plusieurs années de lutte, dont :

- La protection des îles de la Loire.
- L'affaire Danbros : pollution aux triazines d'une partie de la zone industrielle de Joué-les-Tours.
- L'élaboration du Livre Blanc de l'Environnement au niveau régional.
- L'achat et la protection en 1971 de quarante hectares des Puys du Chinonais, collines au nord de Chinon hébergeant une flore originale et rare

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

le choix raisonné d'un itinéraire autoroutier Tours-Angers évitant les massifs forestiers.

- La défense de la Loire vivante.
- La bataille juridique autour de la construction du pont Voisin sur la Loire.
- La gestion des eaux potables.
- La lutte contre les pollutions (dont récemment, celles de l'usine PROTEX-SYNTHRON).

Le projet associatif de la SEPANT formalisé en 2008 propose des actions locales en cohérence avec les enjeux environnementaux mondiaux afin de répondre localement aux grandes crises que sont le dérèglement climatique et la perte de biodiversité.

Comme ses fondateurs l'avaient souhaité, la SEPANT a développé sa capacité à fédérer les associations locales de l'Indre et Loire. Une première ébauche de fédération a vu le jour dans les années 1990 (vers 1993-1999) sous l'appellation Touraine Environnement, puis autour de la SEPANT elle-même. Dans la même logique, la SEPANT fait elle-même partie du réseau national de France nature environnement (anciennement Nature France) en étant membre de France nature environnement Centre-Val de Loire.

2.3. Lieu

8 bis allée des rossignols

Chambray-lès-Tours

37170

2.4. Statuts juridiques

Association loi 1901.

2.5. Fonctions et activités

De manière générale l'association prend part à toutes les questions environnementales actuelles en Touraine.

Elle participe aux débats publics dans les grands choix d'aménagement du territoire départemental : préservation et gestion des milieux naturels, gestion des déchets, développement du réseau de transports, préservation de la ressource en eau... La SEPANT est également représentée au sein de commissions préfectorales ainsi qu'aux groupes de travail des collectivités territoriales sur les thématiques liées à l'environnement, au cadre de vie et à la nature. Ces participations s'inscrivent dans une démarche de veille concernant l'actualité environnementale pour pouvoir alerter, prendre part aux débats locaux et sensibiliser les citoyens.

De plus, elle développe et accompagne divers projets visant à préserver l'environnement et à amener les acteurs locaux (élus, techniciens, agriculteurs) vers

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

une meilleure prise en considération de cette question. Voici quelques exemples de projets :

- Mise en place de site Natura 2000 (Pelouses de Champeigne, Basse vallée de la Vienne et de l'Indre...),
- Mise à jour des ZNIEFF,
- Diagnostic de biodiversité (dans les exploitations agricoles, Inventaire de la Biodiversité communale,...),
- Accompagnement à la mise en place de mesures compensatoires,
- Accompagnement de collectivités ou d'entreprise dans l'évolution de leurs pratiques (éco-administration, 0 pesticides dans nos villes et villages, gaspillage alimentaire, Agenda 21, Responsabilité sociétale des entreprises,...)

La SEPANT intervient également dans le champ de l'éducation à l'environnement. Elle sensibilise le grand public ou les scolaires aux comportements écocitoyens, en participant à diverses manifestations et en accompagnant des projets scolaires. Pour cela, la SEPANT a réalisé plusieurs expositions (écoconsommation, écoadministration, La vallée de l'Indre et son patrimoine naturel...). L'association mène également des actions dans le cadre d'opérations telles que « Objectif Zéro Pesticides » ou « Laissons pousser! ».

L'action de la SEPANT est particulièrement orientée à l'heure actuelle vers la protection de la biodiversité, à travers des inventaires naturalistes, ou la gestion des mesures d'urgence liées à la construction de la LGV Tours-Bordeaux, vers la réduction des déchets et l'amélioration de la gestion de ceux-ci, la réduction de l'utilisation des pesticides, l'amélioration de la qualité des eaux, ou l'éducation à l'environnement.

Afin de marquer le 50e anniversaire de la SEPANT, l'association a réalisé un film sur la protection de l'environnement en Touraine pour ainsi retracer les combats menés depuis 50 ans.

L'association publie également un bulletin depuis 1970.

2.6 Textes de référence

Statuts

2.7 Organisation interne

La SEPANT est composée d'un bureau dont le Président actuel est Pierre Richard. Elle dispose aussi d'un conseil d'Administration et se réunit tous les ans en assemblée générale.

L'équipe salariée est composée de 8 permanents.

3. Zone des relations

3.1. Collectivités, personnes ou familles associées

La SEPANT fédère ou a fédéré 17 associations¹⁰⁷ :

- Association de sauvegarde de l'environnement, du département d'Indre-et-Loire, de la commune de Chargé et ses environs.
- ADEVE
- ADTT
- AMAP La Riche en bio
- APE Athée-sur-Cher
- Association pour la protection de la nature et de l'environnement (APNE)
- APNEAE
- Ensemble pour bien vivre à Verneuil-le-Château et dans le pays de Richelieu
- Entomologie Tourangelle et ligérienne
- Esvres Environnement
- Int'AIRlibre Touraine
- Le Pic Noir
- Mouvement de lutte contre les nuisances aériennes de Tours (MLNAT)
- Nature et environnement Sorigny
- PAPOU
- PVCT
- Raiponce

La SEPANT est également affiliée au réseau France nature environnement. Par conséquent elle entretient de multiples relations avec les associations du réseau FNE, comme localement avec la Ligue pour la protection des oiseaux de Touraine.

La SEPANT est aussi en relation avec les collectivités (communes, communautés de communes, conseil départemental, conseil régional), l'État, des entreprises et diverses associations locales et régionales (dont GRAINE Centre et Inpact 37).

Enfin, la SEPANT est représentée sein de commissions préfectorales ainsi qu'aux groupes de travail des collectivités territoriales (dont le conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques, la commission PIVOT (la nature - les paysages et sites - les carrières - faune sauvage captive), la commission d'orientation de l'agriculture - MAE / la commission nitrate, le Comité de suivi des engagements de l'état LGV SEA, la commission départementale de la chasse et de

¹⁰⁷Cf. Annuaire à l'adresse suivante : <http://www.sepant.fr/index.php/vie-de-l-association/associations-fédérées>

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

la faune sauvage, la commission de suivi du grand cormoran, les CLIC (Socagra DeSangosse / Arch water / Synthron / Terralys Serpot), la Commission consultative de l'aérodrome de Tours, le comité de pilotage Natura 2000 : Champeigne, Basses vallées de la Vienne et de l'Indre, Natura 2000, le comité de pilotage du schéma départemental des espaces naturels sensibles, la commission départementale des espaces, Sites et Itinéraires, le CLIC du centre nucléaire de production d'électricité de Chinon-Avoine).

4. Zone du contrôle

4.1. Identification de la notice d'autorité

Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE).

4.3. Règles ou conventions

ISAAR (CPF).

4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution

Juin 2018.

4.7. Langue(s) et écriture(s)

Français

4.8. Sources

Pierre Richard

Dominique Boutin

François Botté

Site officiel : <http://www.sepant.fr/>

Présentation du contenu conservé par la SEPANT

- **Fonds conservé par la SEPANT à son siège 8 bis allée des Rossignols à Chambray-Lès-Tours (environ 30,5 ml)**

Comptabilité :

Comptabilité générale (décennie 2010) (2,0 ml). - Factures et pièces justificatives.

Fonctionnement et activités :

Espaces naturels sensibles (décennies 2000 - 2010). - Sites de Prairies du Roy à Beaulieu-les-Loches et de Perrusson : études pour classement, suivis, procès-verbaux des réunions avec les collectivités ;

Comités de pilotage (dont Aménagement du Puys de chinonais) ;

Actions sur les déchets (dont rapports d'activités, projets, documentation) ;

Conventions relatives à des contrats verts (2011-2014) ;

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Dossier SYNTHRON-PROTEX : dont recours et coupures de presse (décennies 1980 - 2000) (0,30 ml) ;

Dossiers concernant diverses actions (dont Aérodrome de Tours, Chasse, SOCAGRA de SANGOSSE à Saint-Antoine du Rocher, Ford CSS Nitrobrick, périphérique de Tours) ;

Participations aux commissions (dont carrières) (1,0 ml) ;

Commémoration du 50e anniversaire de la SEPANT (2016) : concours de photographie, exposition, film, conférence, repas ;

Manifestations de la SEPANT (décennie 2000) : dossiers d'organisation ;

Expositions, panneaux (2005-2016). - Dont « La Vallée des trois prairies » (12 panneaux 120x80 cm) (2005), « éco-administration » (5 panneaux 60x80 cm) (2006), « Consommer autrement » (6 panneaux 120x80 cm) (2008), « Alimentation et écobilan » (6 panneaux 60 X 80 cm) (2010), « L'évolution du lit Loire de 1800 à aujourd'hui entre Montlouis et Amboise » (6 panneaux 80x60 cm) (2008), « Connaître et protéger la nature en Touraine : 50 ans d'actions de la SEPANT » (20 panneaux 60x60 cm) (2016).

Documentation :

Publications de la SEPANT. - Bulletins : SEPANT (dont hors séries) (1970-1999) (avec lacunes), Touraine Nature 47 n° (2000-2018) ; études (dont sur les zones humides) ;

DVD de la SEPANT sur la vallée de l'Indre et sur le 50e anniversaire de l'association ;

Centre de documentation au siège de la SEPANT (15 ml). - Publications extérieures : ouvrages, études, mémoires, rapports de stage, bulletins d'autres sociétés ; DVD.

Documentation diverse (dont climat, COP 21, eau, Natura 2000) (2,0 ml).

Varia :

Fonds Jean-Mary Couderc¹⁰⁸ (vers 1979 - fin décennie 1990) (0,20 ml). - Papiers de sa présidence de la SEPANT (principalement de la correspondance) ; dossiers de travail (dont relatifs aux déchets).

Fonds Annick Lenoir¹⁰⁹ (décennies 1980 - 2000) (0,40 ml). - Carnets, sorties botaniques, études et recherches sur la botanique, documentation (donts bulletins de la Société d'histoire naturelle Tourangelle).

- **Fonds conservé par la SEPANT dans son local dédié aux archives à Tours-Sud (environ 18 ml) :**

Administration et composition :

108 Naturaliste de la SEPANT, maître de Conférence à l'IUT de Tours en Biologie appliquée.

109 Récolement des archives courantes et intermédiaires de la SEPANT effectué par Pierre Richard. Volume non communiqué.

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Liste des adhérents de la SEPANT (1991-1996) ;

Objecteurs de conscience (0,10 ml).

Correspondance :

Courrier (1991-2000).

Comptabilité :

Comptabilité générale (dont pièces justificatives) (décennie 1990) (0,40 ml).

Fonctionnement et activités :

Lutte contre les OGM ;

Dossier relatif à l'implantation de la ZAC de Sorigny ;

Eau (0,40 ml) ;

Ligne à grande vitesse (LGV) : documentation ;

Expositions, panneaux (dont exposition de 1982 relative aux espaces de la Touraine) ;

Participations aux commissions (Hygiène, sites, carrières, déchets, eau) (4 ml) ;

Relations avec Nature Centre.

Documentation :

Publications de la SEPANT. - Bulletins de la SEPANT (avec maquettes), lettres d'information *Brassica SEPANTI* ;

Publications extérieures à la SEPANT (1,0 ml) ;

Coupures de presse (0,30 ml) ;

Diapositives ;

Documentation diverse (1,0 ml).

Varia :

Fonds Touraine environnement (1993-1999) : projet de création d'une fédération départementale, statuts, dissolution, adhésion à nature centre, comptes-rendus des Assemblées générales, courriers, comptabilité (dont livre de comptes), lettres d'informations ;

Fonds Loire Vivante Touraine (décennie 1990) (1,50 ml) : opérations (dont Barrage Maisons Rouges, Technopole au quartiers des deux lions à Tours, usine Pfizer à Possé-sur-Cisse (1,0 ml), inondations (décennie 1990), relevés d'études) ;

Fonds Jean Domec (0,50 ml) ;

Herbier.

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

- **Fonds conservé par la SEPANT chez Pierre Richard, Président de l'association¹¹⁰ :**

Administration de la SEPANT :

Bureau hebdomadaire : comptes-rendus et relevés de décisions (fichiers électroniques) (2012 à 2018).

Conseils d'administration et assemblées générales : préparation ; relevé de décisions ;

Actualisation du projet associatif de la SEPANT.

Comptabilité :

Suivi budgétaire et financier de la SEPANT.

Fonctionnement et activités .

Dossiers papier sur projets et actions de la SEPANT :

Décision agrément SEPANT au titre du code de l'environnement ;

Dispositif « conventions vertes » avec le Conseil Régional ;

Zéro pesticide : signatures chartes communales

Communication SEPANT ;

50e anniversaire de la SEPANT : manifestations en 2016 ;

Préparation de la conférence-débat « la Loire dans tous ses états » (SEPANT/Université de Tours) ;

ZAC des Courelières. - Actions en justice (conjointement avec l'AQUAVIT) : contre la modification du PLU de Joué-lès-Tours permettant l'urbanisation de terres agricoles ; contre les décisions d'urbanisme commercial permettant la construction d'un hypermarché, sa galerie marchande et ses commerces satellites, sur des terres agricoles à Joué-lès-Tours ;

Lande de Larçay : défense d'un espace naturel, recours (Tribunal Administratif, CAA) contre un permis de construire préfectoral de construire un parc photovoltaïque sur cet espace, et actions militantes ;

Autoroute A 10 : projet élargissement à 2X3 voies ;

LGV Sud Europe Atlantique : gestion des mesures compensatoires environnementales, recours contre COSEA et DTP relatifs aux dommages environnementaux dus au chantier de la LGV ;

Rigny-Ussé : lutte contre l'implantation d'un Travel Park BMW ;

ZAC Pasqueraie 3 à Ballan-Miré : construction sur un espace naturel ;

¹¹⁰ Récolement des archives courantes et intermédiaires de la SEPANT effectué par Pierre Richard.
Volume non communiqué.

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Projet agro-environnemental et climatique (PAEC) « Prairies Humides » ;
Zones de non-traitement (ZNT) par produits phytopharmaceutiques. - Points d'eau : recours gracieux puis juridictionnel contre un projet préfectoral définissant les ZNT ;
Fondettes : projet de zone d'activité
Ile des Buteaux à Saint-Pierre-des-Corps : projet de bivouac pour paddles géants ;
Eco-quartier Chambray-lès-Tours ;
Affaire PalPack : plainte pour pollution ;
Tours Nord : site du Vieux Groison ;
Bois de la Duporterie, projet d'éco-lodges. - Études de biodiversité ;
Bondésir (Montlouis-sur-Loire) : déboisement massif dans une zone Natura 2000 ;
Conseils de développement (CODEV) de l'agglomération Tours Métropole Val de Loire ;
Mise en place de SIRFF (système d'information sur la flore et la faune) Centre-Val de Loire ;
Parc de Grandmont : préparation d'un plan de gestion ;
Plantes messicoles : Conservatoire de Saint-Luarent-de-Lin ;
Saules pleureurs de la Guinguette de Tours ;
Cher canalisé : continuité écologique sur le Cher ;
Préparation SRADDET ;
Inventaires de la biodiversité communale (IBC) ;
Jury du concours Eco-Trophées du PNR LAT ;
Notre-Dame-d'Oé : zone humide du Tertreau ;
Forêts alluviales de la Loire ;
Préparation du contrat territorial du Filet et du petit Cher ;
Groupe « eau » de la SEPANT ;
Gestion des déchets : préparation du PRPGD ;
Digues du Cher : préservation de la végétation ;
Dossier peupleraies.
Relations, partenariats :
Relations avec le Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine ;
CDPENAF Indre-et-Loire ;

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Relations avec Vienne Nature ;

Nature Centre ;

Commissions, participations. - Conciliation en matière d'urbanisme, choix des commissaires-enquêteurs du Département d'Indre-et-Loire.

Documentation :

revue de presse « environnement et développement durable en Indre-et-Loire » (à partir de juillet 2010, sur support électronique).

Revue « Touraine Nature » (n° 28, 32 à 35, 38 à 47 et 1 hors-série) : format papier.

Identification du fonds et conditions d'accès :

Dates extrêmes

1970-2018

Métrage linéaire conservé

Environ 50 ml (hors fonds conservé par Pierre Richard)

Stockage bureautique conservé

Volume non renseigné (concerne notamment les Inventaires de biodiversité communale (IBC))

Accroissement

Fonds non clos.

Mode de classement et état de conservation.

La plupart des archives sont conditionnées soit dans des cartons, soit dans des boîtes archives, et sont le plus souvent identifiées.

Très bon état de conservation global. L'environnement dans le local archives à Tours-Sud peu présenter quelques risques (poussière, variations de température), mais celui est sain.

Localisation physique

Au siège de la SEPANT (8 bis allée des rossignols ; 37170 ; Chambray-lès-Tours)

Dans le local du quartier des Fontaines à Tours.

Chez diverses personnalités de l'association (dont au domicile du président actuel, Pierre Richard)

Modalités d'accès

Sur demande :

Tél. 09 64 10 82 16

Mail : sepant@wanadoo.fr

Loir-et-Cher

Association blésoise des jardins familiaux

Cotes extrêmes¹¹¹

112 J 1-16

Dates extrêmes

1903 - 2004

Introduction

Association blésoise des jardins familiaux : conseil d'administration, assemblées générales, comptabilité, gestion des jardins, photographies (1903-2004) Les archives de l'association blésoise des jardins familiaux (ABJF) ont été données en mars 2006 à l'occasion d'un déménagement. Anciennement société blésoise des jardins familiaux jusqu'en 1967, cette association a été fondée en 1898 par l'abbé Rabier, et déclarée en 1903 conformément à la loi de 1901 sur les associations. Elle est affiliée depuis 1912 à la ligue du Coin de Terre et du Foyer que fonda, en 1896, l'abbé Lemire, député du Nord, afin de permettre à toute famille ouvrière d'obtenir la jouissance d'un lopin de terre. L'association blésoise commença par un groupe de quatre jardins situés à côtés de l'avenue Gambetta. En 1940, elle en comptait 160 et au début des années 1950, 660. Depuis le nombre de ces jardins a diminué en raison de l'extension de la ville. Mais les efforts de son président Jacques Bernard permirent de conserver 500 jardins en 1975. L'association compte en 2006 environ 550 jardins qui ont différents statuts : propriété de l'association, propriété par l'intermédiaire des prêts de la ligue du Coin de Terre, location à des propriétaires ou à la ville de Blois. La chocolaterie Poulain et la caisse d'épargne de Blois ont accordé pendant longtemps des subventions importantes à l'association qui eut pour président Paul Poulain (1898-1912), d'Estreux de Beaugrenier (1912-1921), Pierre Mars (1921-1953), Jacques Bernard (1953- 1976), Joseph Hallais (1976-1986) André Pigeon (1987-). L'ensemble de ce fonds est communicable à l'exclusion de la cote 112 J 14 et pour laquelle s'applique le délai de 60 ans (Code du Patrimoine L. 213.2). Les photographies sont cotées en 142 FI.

L'Horticulture en Loir-et-Cher [Per 319] La Société d'horticulture de Loir-et-Cher [Per 351] " La conférence du château de Blois 20 avril 1913 ", Les jardins ouvriers et le bien de la famille (tiré à part) [BROCH 2507] Martin (Olivier), Les catholiques sociaux dans le Loir-et-Cher, de l'œuvre des cercles au parti démocratique (1825-1902), thèse de doctorat, 3e cycle 1981 [G/F 660] Mick (Jean), " Fonctionnement des deux sociétés, le rêve de M. Durand ", Quelques œuvres blésoises, 1909, p. 31-40 [BROCH 1846] Poulain (Paul), " La société blésoise des jardins ouvriers et la société anonyme coopérative du bien de famille ", Quelques œuvres blésoises, 1909, p. 29-30 [BROCH 1846]

111 Répertoire détaillé <https://ressources.histoire-environnement.org/Fonds-de-l-Association-blesoise-des-jardins-familiaux>

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Producteur

Association blésoise des jardins familiaux.

Lieu de conservation

Archives départementales du Loir-et-Cher

Comité départemental de la protection de la nature et de l'environnement

1. Zone d'identification;

1.1. Type d'entité

Association.

1.2. Forme autorisée du nom

Comité départemental de la protection de la nature et de l'environnement.

1.3. Autres formes du nom

CDPNE

2. Zone de la description;

2.1. Dates d'existence

1972 – Aujourd'hui

2.2. Histoire

Le Comité départemental de la protection de la nature et de l'environnement (CDPNE) fût constitué sous la forme d'une association Conseil départemental du Loir-et-Cher de type loi 1901, avec Maurice Druon comme président d'Honneur qui définissait cette structure comme « un conseil des sages en Loir et Cher pour que l'application de la science demeure sous le contrôle politique, par instances élues et interposées de la conscience de chacun »

Par la suite, le CDPNE a développé des actions éducatives en matière d'environnement à destination des milieux scolaires et du grand public et a engagé une démarche de gestion et d'animation des sites naturels. Depuis 1972, le CDPNE a contribué à la création de diverses réserves naturelles, notamment celle de « Grand-Pierre et Vitain », création officialisée par décret en 1979.

Cette Réserve dont le CDPNE est gestionnaire pour le compte de l'État est associée à la Maison de la nature à Marolles, récemment aménagée sous forme d'équipements muséographiques. Cette maison est ouverte au public et plus particulièrement destinée à la sensibilisation des scolaires.

Le CDNPE propose depuis plus de 20 ans avec l'appui du Conseil départemental du Loir-et-Cher, des animations, visites et conférences principalement sur les thèmes liés à l'environnement. Ces « Rendez-Vous Nature », organisés à Blois avec l'aide financière du conseil départemental de Loir- et- Cher, se sont étendus depuis 2004 à d'autres villes.

2.3. Lieu

Centre Administratif

Porte B

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

34 avenue Maunoury
41000 Blois

2.4. Statuts juridiques

Association loi 1901.

2.5. Fonctions et activités

Les orientations du CDPNE se définissent en quatre grands secteurs :

- Études et expertises : Les collectivités comme les entreprises, s'inscrivent de plus en plus dans une démarche de management et de qualité où l'environnement prend une grande place. Elles doivent par ailleurs satisfaire à la demande sociétale (exprimée par les riverains, les associations, la population...) et prendre en compte les contraintes réglementaires. Dans cet esprit, le CDPNE fournit son appui pour définir les éléments d'une politique environnementale, concevoir et finaliser un projet, gérer la mise en œuvre d'actions environnementales. Le CDPNE réalise ainsi diverses prestations pour le compte de donneurs d'ordre privés ou publics et fournit une assistance aux maîtres d'ouvrage (expertises environnementales, études préalables d'environnement, diagnostics environnementaux, études de faisabilité, assistance au maître d'ouvrage, missions de génie écologique, dossiers réglementaires tels que l'autorisation d'installations classées pour la protection de l'environnement, loi sur l'eau, études d'impact, et notices d'incidence Natura 2000).
- Conseils et assistance aux communes, communautés de communes, Pays, conseil départemental, pour intégrer au mieux les préoccupations de cohérence et de qualité environnementales.
- Gestion d'espaces naturels : Le CDPNE est notamment gestionnaire de la réserve naturelle de Grand-Pierre et Vitain, de la réserve naturelle régionale géologique de Pontlevoy et de la réserve archéologique et géologique des Grouais de Chicheray – Pezou. Pour accomplir sa mission, l'association dispose de compétences qui lui permettent de mettre en œuvre des opérations de génie écologique, des actions de gestion et d'aménagement des milieux naturels.
- Éducation à l'environnement : Le CDPNE anime les sites naturels et les réserves dont il est gestionnaire en proposant des modules de formation sur différents thèmes et des visites guidées. La Maison de la nature à Marolles propose par exemple une muséographie fondée sur l'interactivité, permettant de donner les clés de lecture et de compréhension de la réserve naturelle de Grand-Pierre et Vitain en s'adressant principalement au public scolaire. Le CDPNE peut également intervenir dans les structures (écoles, centres de loisirs) sur des thématiques liées à la biodiversité, à l'eau, au sol, au jardin.

2.6. Textes de référence; Statuts.

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

2.7 Organisation interne

Le CDPNE est une association de statut « loi 1901 ». A ce titre il est constitué de membres actifs qui se réunissent une fois par an en assemblée générale et élisent leurs administrateurs.

Le conseil d'administration est actuellement composé de 22 membres, renouvelable chaque année par tiers et d'un bureau élu pour un an. En outre, l'association se compose de membres d'honneur, membres associés et membres correspondants (dont 4 membres de droits du conseil départemental de Loir-et-Cher).

L'équipe salariée est actuellement composée de 11 permanents et de 7 non permanents (services civiques, CDD).

L'association compte également une centaine d'adhérents.

3. Zone des relations;

3.1. Collectivités, personnes ou familles associées

Le CDPNE est principalement en relation avec le Conseil départemental du Loir-et-Cher, la Région Centre-Val de Loire, le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER), Life CROAA, et la Direction régionale de l'environnement, aménagement et du logement Centre-Val-de-Loire .

3.2. Type de relations; Partenariats et collaborations avec le monde associatif et les collectivités,

Conseils aux collectivités,

Prestations aux entreprises et aux collectivités,

Éducation à l'environnement auprès du public scolaire,

Mission de service public par l'intermédiaire de la gestion des espaces naturels.

4. Zone du contrôle

4.1. Identification de la notice d'autorité

Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE).

4.2. Règles ou conventions

ISAAR (CPF).

4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution

Avril 2018.

4.7. Langue(s) et écriture(s)

Français.

4.8. Sources

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Angélique Vallée-Sygut, Directrice du CDPNE

Nathalie Procureur, Secrétaire du CDPNE

Site : <http://www.cdpne.org/>

Présentation du contenu conservé par le CDPNE à Blois :

Administration et composition :

Conseils d'administration, assemblées générales (1973-2018) (4,0 ml) : Comptes-rendus, procès-verbaux, rapports d'activités.

Correspondance :

Registres des courriers arrivés : 12 pièces (1994-2018) ;

Courriers départs et arrivés (chronos) (1988-2016) (2,0 ml).

Comptabilité :

Grand Livres de comptabilité (1991-2002) ;

Registre journaux de banques ;

Comptes de gestion : exercices (1973-2013) ;

Pièces comptables (1978-2014) (environ 10,0 ml) : factures (dont « fournisseurs »), justificatifs kilométriques et véhicules (1996-2002), pièces justificatives ;

Assurances : devis, factures.

Personnel, salaires :

Registres des salaires, salaires et cotisations, dossiers de personnel (1978-2014) (5,00ml) ;

Fiches horaires dites « Temps de travaux » (1996-2007).

Fonctionnement et activités :

Agréments ;

Subventions (dont demandes et arrêtés) (1981-2018) ;

Conseils aux communes : dossiers par communes (1989-2000) (3,0 ml) ;

Prestations, études. - Propositions d'études (1992-2001), dossiers de prestations (avec devis, factures) (1996-2015), certificats de capacités (décennie 2000) ;

Études (décennie 1970-2005). - Dont sur la faune (réintroduction du Castor, le blaireau, les batraciens, comptages d'oiseaux, nuisibles) : dossiers d'études, documentation, conseils (2,0 ml) ; sur la Loire-Moyenne (1997-1998) (0,5 ml) ; dossier Center Parc de Chaumont-sur-Tharonne ; remembrements ; études

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

d'impacts relatives aux ZAC, lotissements, carrières et stations d'épurations (avec dossiers d'autorisations d'exploitation de carrières et de stockage d'engrais liquides) ;

Manifestation. - *Rendez-vous Nature* : organisation (1979-2007) (3,0 ml) ;

Mise en œuvre de *Natura 2000* ;

Relations avec France nature environnement (FNE) : Convocations aux assemblées générales FNE (1999-2007) ;

Participation aux commissions (dont Conseil départemental de l'Hygiène (CDH), Commission locale d'informations (CLIS)) (Décennie 1990 – 2016) : dossiers de préparations, procès-verbaux, documentation ;

Participation aux conférences régionales de l'environnement (1991-1997).

Activité, gestion et projets de Réserves naturelles (RN) :

RN de Grand-Pierre et Vitain (1975-2018) : création (1975-1976), comités de gestion et rapports d'activités, plans de gestion, budgets, bail, projet de convention, dossiers chasse (1979-1991), documentation, courriers, plans, sentiers, commémoration des 30 ans, audioguides, Inventaires de la faune et de la flore (dont ornithologiques, entomologiques, lichens et mousses) suivis des oiseaux, bibliographie (6,0 ml) ;

RN des Grouais de Chicheray : projet d'aménagement, (décennie 1980) (0,50 ml) ;

RN régionale de la Chesnaye – La Ferté-Saint-Cyr (vers 1976-1988) : conventions, plans de gestion, plans, cartes, photos, sorties d'études (avec relevés de faune et flore) (décennie 1990) ;

RN naturelle Pontlevoy : missions, aménagements (dont études) (0,5 ml) ;

RN d'Herbaut-en-Sologne : dossier de projet (fin décennie 1970) ;

Projets de gestion de sites (dont la Rougellerie à Chaumont-sur-Tharonne) ;

Documentation :

Revue de presse (1973-2017) ;

Documentation du CDPNE : dépliants, cassettes vidéos, affiches ;

Bibliothèque du CDPNE. - Ouvrages, publications et études extérieurs à l'association par thème (la flore, les réserves naturelles et parcs, l'éducation à l'environnement, la biodiversité, l'écologie, la faune, les déchets, l'eau, la climatologie, les risques naturels, l'archéologie, le patrimoine, la géologie, le développement durable, l'agriculture, l'aménagement, le jardinage, la chasse et la pêche) (environ 15,0 ml) ;

Thèse « *La Grande Sologne* » par Pierre Gillardot (1981) ;

Revue spécialisée sur les insectes, la faune, la Sologne, la botanique et biologie, le paysage et l'aménagement ;

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Bulletins et revues d'associations de la protection de la nature et de l'environnement : dont *La lettre du hérisson*, *Forêt conservation* (1983-1986), *Le courrier de l'environnement*, *Revue du Palais de la Découverte*, *Plein champ*, *Greenpeace*, *Terre Sauvage* (1986-1990), *bulletin de la société herpétologique française*, *Ornitho*, *La Houlette*, *Environnement Magazine*, *Combat Nature* (1977-1984), *Courrier de la Nature* (1969-2008), *Espaces Naturels* (2011-2017), *Les Naturalistes Orléanais* (1984-1994), *Perche nature*. (12,0 ml) ;

Documentation relative à la chasse : réglementation, plans de chasses (1981-2006) (2,0 ml) ;

Documentation diverse (dont comptes-rendus de l'agence de l'eau Loire-Bretagne, observatoire de l'économie et des territoires, textes réglementaires, plans).

Varia :

Fonds botaniste Philippe Maubert, dossiers de travail (1985-2014)¹¹². - Études et diagnostics sur la faune et la flore (dont études pour des PLU), inventaires botaniques (dont zone des étangs de Sologne et réserve naturelle de Chérine), propositions, courriers, conseils. (3,0 ml).

Vrac (dont concours architecture, documentation, photographies, études) (environ 3 ml)

Dates extrêmes; 1973-2018

Métrage linéaire conservé; Environ 100,0 ml.

Stockage bureautique conservé; Non renseigné.

Accroissement; Fonds non clos.

Mode de classement et état de conservation; Plupart des archives mises en boîtes ou dans des cartons, certains fonds sont classés et stockés dans un local dédié ; Bon état de conservation.

Localisation physique

Centre Administratif
Porte B
34 avenue Maunoury
41000 Blois

Modalités d'accès; sur demande :

Tél. : 02 54 51 56 70

Courriel : contact@cdpne.org

¹¹² *Philippe Maubert est un ancien permanent du CDPNE.*

Ecol'eau

L'association n'a pas été rencontrée. Les informations ci-présentes dans la notice d'autorité et dans l'inventaire ont été transmises par le président de l'association Tony Lukacs lors d'un échange téléphonique.

1. Zone d'identification

1.1. Type d'entité

Association.

1.2. Forme autorisée du nom

Écol'eau

1.3. Autres formes du nom

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence

2007 - aujourd'hui

2.2. Histoire

L'association Écol'Eau a été créée en juillet 2007. Depuis sa création, elle a pour objectif de nettoyer les rivières en canoë des nombreux déchets qu'elles contiennent et qui constituent un danger pour la nature et pour l'homme.

2.3. Lieu

5 rue Maréchal Rochambeau

41100 Vendôme

2.4. Statuts juridiques

Association loi 1901.

2.5. Fonctions et activités

L'association organise chaque dimanche d'avril à octobre des sorties en canoë (appelées « ballades écologiques ») lorsque le temps le permet. Elles ont principalement lieu sur le Loir (principalement dans le Vendômois), mais peuvent également se dérouler dans l'Indre ou dans la Sarthe. Lors de ces sorties de 6 à 9 km, les bénévoles œuvrent pour nettoyer les berges et les cours d'eau afin de préserver l'environnement. Entre 100 kg et 200 kg de déchets sont récoltés à chaque sortie et remis dans des bacs à ordures appropriés. Chaque année, c'est environ deux tonnes de matériaux qui sont retirés des rivières.

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

En parallèle, l'association mène des opérations de sensibilisation auprès des scolaires pour informer sur les dangers de la pollution aquatique.

2.6. Textes de référence

Statuts.

2.7 Organisation interne

L'association est entièrement constituée de bénévoles. Le président actuel est Tony Lukacs.

3. Zone des relations

3.1. Collectivités, personnes ou familles associées

L'association entretient principalement des relations avec les autorités locales (Police, Gendarmerie), notamment dans le cadre de signalements avant opérations (comme dans le cadre de découvertes de corps).

4. Zone du contrôle

4.1. Identification de la notice d'autorité

Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE).

4.2. Règles ou conventions

ISAAR (CPF).

4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution

Février 2018.

4.7. Langue(s) et écriture(s)

Français.

4.8. Sources

Tony Lukacs, Président de l'association.

Site : <https://ecoleau.jimdo.com/>

Présentation du contenu conservé par Tony Lukacs, Président de l'association Écol'eau :

Statuts ;

Fiches des sorties en canoë, dites « ballades écologiques » (2011-2017) ;

Photographies.

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Dates extrêmes

2007 - 2017

Métrage linéaire conservé

Non communiqué.

Stockage bureautique conservé

Non communiqué.

Accroissement

Fonds non clos.

Localisation physique

Au domicile du président d'Écol'eau, Tony Lukacs

Modalités d'accès

Par demande auprès de Tony Lukacs, président d'Écol'eau :

Tél. : 06 79 01 95 90

Courriel : ecoleau41@gmail.com

Les amis des sources

1. Zone d'identification

1.1. Type d'entité : Association – Personne privée

1.2. Forme autorisée du nom Les Amis des Sources – Fonds Pierre de Brétizel¹¹³

1.3. Autres formes du nom

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence : 1994 - aujourd'hui

2.2. Histoire

L'association *Les amis des sources* a été créée par le géologue et ancien hydrogéologue agrée de Loir-et-Cher Pierre Borel-de-Brétizel en 1994, alors en pré-retraite. Le siège social de l'organisme dans la commune Peillon correspond avec une recherche menée dans le massif du Mercantour.

L'objectif était de servir d'une part de relais pour les publications des étudiants de l'Institut de Géologie de Cergy Pontoise et d'autre part de réaliser des études hydrogéologiques sur les sources et eaux souterraines en vue de leur protection. Des études ont ainsi été entreprises dans le massif Mercantour, puis dans l'Arc de Nice, le Perche Vendômois et Bassin du Loir, le Haut-Berry (Sancerrois et zones avoisinantes), le Morbihan (bassin de l'Elle et landes de Lanvaux), le Val de Loire Orléanais et le Bassin du Cher. Actuellement un projet de recherche avec la *Cellule de recherche et développement d'expertise et de transfert en traçages appliqués à hydrogéologie et à l'environnement* de l'université d'Orléans (CETRAHE) en partenariat avec l'État, la région Centre-Val de Loire et l'agence Loire Bretagne se consacre à l'étude de la petite Beauce.

En parallèle, l'association intervient à titre gracieux comme expert pour des particuliers et des collectivités disposant de moyens trop limités pour payer des cabinets de géologues. On dénombre une vingtaine d'interventions d'expertise depuis 1994. L'une d'entre elle a notamment contribué à l'annulation par le Conseil d'État en 2016 d'un projet de centre de stockage des déchets à Nonant-le-Pin (Orne). Il convient de préciser que *Les Amis des sources* a un rôle uniquement d'expert et de scientifique et non de militant.

2.3. Lieu Siège social : 3 le Baous – 06440 Peillon

Direction technique : Malitourne – 41270 Villebarout

2.4. Statuts juridiques

Association loi 1901.

¹¹³*Pierre de Brétizel est indissociable du fonds de l'association, car il est principal producteur, les archives sont conservées chez lui et il est à l'origine de la création de la structure.*

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

2.5. Fonctions et activités

L'association mène des recherches géologiques sur les eaux souterraines, les systèmes aquifères profonds et leurs émergences naturelles dans l'objectif d'améliorer les connaissances sur la genèse et l'environnement des sources et des eaux souterraines. Sa principale activité concerne la cartographie de la Petite Beauce jusqu'aux portes de la Gatine Tourangelle. L'ensemble des recherches font l'objet de publications sous forme d'ouvrages ou d'articles de le bulletin de l'organisme.

En parallèle et sur demande, l'association intervient à titre gracieux comme expert pour des particuliers et des collectivités.

Le site internet <http://amisdessources.org> rend compte de l'activité de l'association et des publications.

2.6. Textes de référence

Statuts de l'association, publication au Journal Officiel du département des Alpes maritimes de 1994.

2.7 Organisation interne

L'association se compose de géologues confirmés, d'étudiants et d'amateurs (environ 50 membres). Son président est le géologue Pierre Borel-de-Brétizel.

L'organisme se réunit annuellement en Assemblée Générale.

3. Zone des relations

3.1. Collectivités, personnes ou familles associées

L'association regroupe et travail avec une quinzaine d'organismes-membres, dont :

- AISE Saint-Agil (Loir-et-Cher)
- Comité départemental protection nature et environnement Loir-et-Cher.
- Association Perche nature (Loir-et-Cher)
- Association Saint-Just avenir et environnement (Cher)
- Association Sainte-Montaine (Cher)
- Société d'histoire naturelle de Loir-et-Cher

Sans être adhérente du réseau France nature environnement (FNE) Centre, l'association est affiliée à la structure.

D'autres partenariats sont menés selon la nature de l'intervention ou le champ de recherche.

4. Zone du contrôle

4.1. Identification de la notice d'autorité

Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE).

4.3. Règles ou conventions

ISAAR (CPF).

4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution

Janvier 2018.

4.7. Langue(s) et écriture(s)

Français.

4.8. Sources

<http://amisdessources.org>

Présentation du contenu conservé par Pierre de Brétizel, Président des Amis des Sources :

Création : statuts (1994).

Administration et composition : comptes rendus des assemblées générales, convocations

Correspondance : chronos, courriels

Comptabilité : journal de caisse, comptabilité analytique, factures, cotisations, dons, subvention de la commune de Peillon.

Fonctionnement et activités : comptes rendus d'activités, prévisions d'activités, trophée agence Loir-Bretagne (1999), dossiers des interventions, études générales (3 ml).

Documentation : bulletins de l'association (dont maquettes), publications (dont maquettes)¹¹⁴, documents relatifs aux relations avec l'imprimerie Gruel, cartes topographiques et géologiques, ouvrages de géologie, prospectus.

Photographies (environ 1,0 ml) : albums, pellicules argentiques, CD-Rom (Mercantour).

Identification du fonds et conditions d'accès :

Dates extrêmes

¹¹⁴ L'ensemble des publications ont été versées à la BnF (N°issn 1265-5139, isbn 978-2-28641050-7-7, isbn 978-2-9536394-2-1)

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

1994-2017

Métrage linéaire conservé

environ 10 ml

Stockage bureautique conservé

100 Go (dont copie numérique de l'ensemble des données en version papiers)¹¹⁵

Accroissement

Fonds non clos.

Mode de classement et état de conservation.

Fonds d'archives physiques non classé, aucun instrument de recherche existant.

Bon état de conservation, environnement sain.

Localisation physique

Le fonds est conservé chez Pierre Borel de Brétizel :

Malitourne,
41270 Villebarout

Modalités d'accès

Par contact avec Pierre Borel-de-Brétizel. pierre.debretizel@nordnet.fr

¹¹⁵Le volume conséquent résulte du fonds photographique.

Maison botanique - Atelier vivant de Boursay

1. Zone d'identification

1.1. Type d'entité

Association.

1.2. Forme autorisée du nom

Maison botanique - Atelier vivant

1.3. Autres formes du nom

L'Atelier vivant (vers 1991-2001).

Maison botanique - Atelier vivant (depuis 2001).

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence

Vers 1991 - aujourd'hui

2.2. Histoire

La création de la « Maison botanique - Atelier vivant », remonte à l'installation dans la commune de Boursay au début de la décennie 1980 de Dominique Mansion. Cet artiste, passionné de botanique et également l'un des membres fondateurs de l'association « Perche nature » décide de s'investir dans la préservation et la valorisation du Perche et plus localement dans sa commune. Il lance alors de nombreuses initiatives avec le maire de Boursay, Paul Bianquis. À la demande de ce dernier, Dominique Mansion réalise avec « Perche nature » en 1990 les projets de plantation de haies champêtres autour du terrain de la salle communale et le long du lagunage.

Cette dynamique de projets se poursuit à Boursay avec la naissance de l'association « l'Atelier vivant » vers 1991. En 1993, le projet d'une halte-garderie par la Mairie évolue en centre de loisirs « L'atelier Vivant », sous l'impulsion de l'association et de jeunes parents habitant Boursay et les alentours. Ce centre de loisirs a pour objet de proposer aux enfants du village et des environs des animations nature pendant les vacances scolaires.

L'année suivante est créé le chemin botanique à Boursay. Ce chemin, d'environ 2.5 kilomètres de long propose un balisage de la flore arborée, arbustive et herbacée du Perche. Il a été financé par la région (CRIL), installé par la commune de Boursay et conçu bénévolement par Dominique Mansion, suite à sa réalisation des dessins de la flore forestière française. L'inauguration du chemin botanique a été l'occasion de présenter son prolongement : le projet de la Maison botanique.

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

En 2000, soit après 6 ans de réunions, de démarches et dossiers, le projet porté par le Syndicat intercommunal de Droué se réalise. L'association « Maison botanique - Atelier vivant » voit le jour ainsi que le centre du même nom. 450 personnes sont présentes lors de l'inauguration des locaux mis à disposition par la mairie de Boursay (des anciens bâtiments restaurés au cœur du village grâce au concours financier de la région et du département).

En janvier 2001, les Trognés présentées par Dominique Mansion au festival international des jardins de Chaumont-sur-Loire reviennent à Boursay, puis sont remises en place en juin 2002 (avec de nouvelles trognés pour un total de 43) le long d'un nouveau chemin reliant la Maison botanique et le Chemin botanique. Le Chemin des Trognés est alors inauguré en novembre 2002, prolongeant et confortant la réputation et la vocation pédagogique de la Maison botanique. L'année suivante est créé le Centre européen des Trognés.

En 2006, le Marché bio créé à Romilly par Monique Plateau, devenu Fête bio, prend racine à Boursay. Les salariés et des bénévoles de l'association « Maison botanique - Atelier vivant » s'impliquent dans cette manifestation annuelle pour devenir les principaux organisateurs.

En 2009, les chemins Botanique et Trognés sont classés en espace naturel sensible par le département.

En 2011, ont lieu les premières Rencontres nationales du plessage à Boursay.

En 2015, la Maison botanique et les chemins sont enrichis par la mise en place d'une signalétique venant élargir et détailler le champ d'information autour des enjeux environnementaux, patrimoniaux et sociétaux.

2.3. Lieu

Maison botanique – Atelier vivant

Rue des Écoles

41270 Boursay

2.4. Statuts juridiques

Association Loi 1901.

2.5. Fonctions et activités

La « Maison botanique - Atelier vivant » est une association Loi 1901 ayant pour principaux objets la transmission de savoir, l'éducation et la sensibilisation à l'environnement, l'accompagnement à l'environnement (notamment dans le cadre de formations telle que sur le plessage, de stages et de l'accompagnement des agriculteurs à l'agroforesterie) et le développement du tourisme local. Elle aborde un angle d'approche différent selon le public.

L'animation de la Maison botanique et la gestion de « L'atelier vivant » (centre d'accueil de loisirs agréé jeunesse et éducation populaire) constituent les principales

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

activités de l'association. « L'atelier vivant » propose ainsi aux enfants de 3 à 12 ans des activités de découverte du patrimoine naturel et culturel local par l'animation d'ateliers (jardin, cuisine sauvage, céramique, mini-stages...), de jeux collectifs extérieurs, de balades et d'activités libres (atelier jardin, jeux de société...). Le fonctionnement du centre de loisirs se veut « éco-citoyen » (tri des déchets, recyclage et réutilisation d'objets, sensibilisation à l'économie d'eau et d'énergie, restauration d'origine locale).

« L'atelier vivant » se donne pour objectifs et principes de :

- Susciter des changements de perception et générer des comportements respectueux et responsables vis-à-vis de la nature et de l'environnement, en s'appuyant sur le végétal et les relations entre les Hommes et les végétaux.
- Permettre des échanges et des transferts de connaissances sur des savoir-faire liés au monde végétal.
- Favoriser la découverte de la nature sur le terrain, s'immerger dans l'environnement,
- Éveiller la curiosité au monde végétal,
- Transmettre les savoirs et savoir-faire liés au monde végétal,
- Sensibiliser aux enjeux environnementaux actuels,
- Informer, sensibiliser et favoriser le questionnement, tout en respectant les points de vue de chacun.

Selon ses statuts l'association a pour buts¹¹⁶ :

- « L'accueil de la petite enfance et la création d'animations pour les enfants en âge scolaire, ainsi que l'éducation populaire en favorisant les rencontres et activités entre personnes d'âge et d'origine différents.
- L'association a également pour but d'animer la Maison botanique, comprenant un musée sur la flore et la faune locale, les usages et savoir faire qui leur sont liés, en vue d'y accueillir tout public, d'y organiser des animations et d'y dispenser des stages de formation ouverts à tous.
- L'association a encore pour but de créer et gérer le centre européen des Trognés (recueil d'informations, organisation de stages de formation, animations...) y compris le chemin des trognés situé à proximité de la Maison botanique.
- Agir pour le maintien et la protection de la diversité floristique sauvage et domestique et leurs milieux. »

La « Maison botanique - Atelier vivant » remplit également les missions suivantes :

- L'aménagement et l'entretien des sentiers (chemin des trognés et chemin botanique).
- L'organisation de la fête du Bio de Boursay depuis 2006.

¹¹⁶Extrait des statuts du 30/01/2010.

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

- La participation à l'organisation du Marché au livre de Boursay depuis sa création en 2017.
- L'accompagnement de projets de plantations de haies.
 - L'accompagnement technique sur les trogues par l'intermédiaire du Centre européen des trogues.

2.6. Textes de référence

Statuts.

2.7 Organisation interne

L'association « Maison botanique - Atelier vivant » est composée d'un Conseil d'Administration élu chaque année lors de l'assemblée générale. Il rassemble actuellement 10 membres bénévoles qui se réunissent tous les mois à la Maison botanique. Ils discutent de l'ensemble des activités et préoccupations de l'association et approuvent les projets portés par celle-ci.

Le bureau est également élu chaque année par les membres du conseil d'administration. Il est actuellement composé de :

- Sandrine Casarin : présidente,
- Dominique Mansion : vice-président,
- Eric Casarin : trésorier,
- Séverine Secretain : trésorière adjointe,
- Martine Coursaget : secrétaire,
- Philippe Cornet : secrétaire adjoint.

L'association compte également une équipe salariée de 4 permanents dirigée actuellement par Étienne Monclus. Des stagiaires et des services civiques viennent régulièrement renforcer cette équipe.

3. Zone des relations

3.1. Collectivités, personnes ou familles associées

Collectivités et associées : Région ; Département ; Union européenne et la communauté de commune pour les financeurs ; le Parc naturel régional (PNR) du Perche dans le cadre d'animations ; le Centre départemental de soins d'accompagnement et d'éducation du Val de Loire (CDSAE) à Herbault ; le lycée agricole d'Areines (partenariat) ; et la commune de Boursay comme partenaire local et financeur.

Monde associatif : Perche nature (actions communes et partenariats) ; le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Loir-et-Cher (CAUE 41) ; le Groupe régional d'animation et d'information sur la nature et l'environnement Centre adhérent) ; la Fédération départementale des chasseurs du Loir-et-Cher.

Divers : Syndicat mixte du Pays Vendômois (relais de financement), agriculteurs locaux, public scolaire.

4. Zone du contrôle

4.1. Identification de la notice d'autorité

Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE).

4.2. Règles ou conventions

ISAAR (CPF).

4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution

Juillet 2018

4.7. Langue(s) et écriture(s)

Français.

4.8. Sources

Dominique Mansion, vice-président et fondateur.

Étienne Monclus, coordinateur et animateur nature.

<http://www.maisonbotanique.com/>

Présentation du contenu conservé par la Maison botanique - Atelier vivant :

Administration et composition :

Comptes rendus des réunions de l'assemblée générale et du conseil d'administration : format papier (1991-2013) (0,2 ml), format numérique (1991 - jusqu'en 2018) ;

Rapports d'activités (0,1 ml) ;

Dossiers de direction ;

Déclarations d'accueil ;

Adhésions.

Personnel (0,5 ml) :

Salaires (0,30 ml), stagiaires, « emplois jeunes ».

Correspondance :

Courriers départs/arrivés (chronos).

Comptabilité :

Comptabilité générale (environ 3,5 ml) (vers 2002-2016) : comptes annuels, factures, pièces justificatives, devis (2005-2008), chéquiers, assurances.

Fonctionnements, activités :

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Dossiers d'activités et de formations (dont plessage et classes découvertes) (environ 2,0 ml) ;

Marché Bio (2008-2014) (environ 1,0 ml) : préparation, matériel, tickets, factures, affiches et affichage divers.

Documentation :

Documentation pédagogique relative à l'animation nature (3,0 ml) ;

Rapports de stages ;

Brochures et prospectus de la Maison botanique ;

Banderole de la fête Bio de Boursay organisée par l'association.

Expositions (dont « écorces », « champignons », « graines », « racines ») : dossiers de préparations, objets scénographiques, panneaux et affiches (environ 5,0 ml hors panneaux) ;

Herbiers (2 classeurs) ;

Bibliothèque – centre de documentation. - Publications et ouvrages classés par thème ou collection (dont sur le jardinage, la cuisine, la vannerie, la botanique, l'agriculture, l'énergie, la connaissance des simples, les arbres, livres anciens et livres « jeunesse ») (environ 15 ml) ; cassettes audio et diapositives.

Varia :

Fonds M. Richard¹¹⁷ (vers 1934-1970) (0,20 ml) : notes d'ouvrages, dépouillements de flores (dont carnet), recherches sur la végétation de l'Adour, note d'un colloque de 1959, courriers, bulletins « le Monde des Plantes » (1934-1950) et feuille d'information de « Science et Nature » (association des Amis du muséum d'histoire naturelle) (1958-1970) ;

Vrac non identifié (environ 1,0 ml).

Dates extrêmes

Vers 1934 - 2018

Métrage linéaire conservé

Environ 31 ml

Stockage bureautique conservé

Volume non renseigné (sont notamment conservés : les comptes rendus d'assemblée générale et de conseil d'administration ainsi que les rapports d'activités).

Le site de l'association propose également en libre accès un certain nombre d'archives numériques, dont :

¹¹⁷ Enseignant et botaniste amateur. Un herbier composant le fonds est conservé chez Dominique Mansion.

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

- Les statuts mis-à-jour du 30/01/2010

<http://www.maisonbotanique.com/images/download/statuts-maison-botanique.pdf>

- Le Projet pédagogique du centre d'accueil

<http://www.maisonbotanique.com/images/download/AV-projet-pedagogique.pdf>

Accroissement

Fonds non clos.

Mode de classement et état de conservation.

Les fonds sont en bon état, conditionnés en boîte archives pour la plupart, et se situent dans un environnement sain.

Localisation physique

Maison botanique

Rue des écoles

41270 Boursay

Modalités d'accès

Sur demande aux coordonnées suivantes :

Tél. : 02 54 80 92 01

Courriel : contact@maisonbotanique.com

Perche nature

1. Zone d'identification

1.1. Type d'entité

Association.

1.2. Forme autorisée du nom

Perche nature

1.3. Autres formes du nom

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence

1980 - aujourd'hui

2.2. Histoire

Un petit groupe de défenseurs de la nature d'une dizaine de personnes, composé surtout de naturalistes, décide de créer en 1980 une association afin d'alerter sur la disparition progressive d'une des caractéristiques propre au paysage percheron : la haie.

Afin de sensibiliser le public, une exposition « Le bocage, ses rôles, son avenir » est réalisée la même année. Cette exposition rencontre un succès important entraînant dans son sillage des conférences (soirées débats sur le bocage avec diaporama), des articles de presse, des animations publiques et scolaires. Elle va par la suite rapidement être sollicitée à travers toute la France et au-delà des frontières parce qu'il n'existe jusque-là aucune exposition abordant ce thème.

Grâce à ce support, Perche nature prend rapidement une ampleur tant locale que régionale, pour progressivement devenir un interlocuteur privilégié dans le domaine de l'environnement.

Elle s'investit notamment sur la question du TGV, la sensibilisation des agriculteurs, la rédaction « d'un inventaire de la biodiversité », des propositions d'inventaires pour préserver la faune et la flore, et la sauvegarde des carrières.

En 1992, en raison de contraintes géographiques, une partie des membres de l'association se joignent à la création d'Eure-et-Loir Nature.

Depuis, Perche nature poursuit et renforce sa mission d'étude et de protection de la nature et de l'environnement sur une zone appelée communément « Le Perche Vendômois » et la « Vallée du Loir ».

2.3. Lieu

Maison Consigny

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

41170 Mondoubleau

2.4. Statuts juridiques

Association Loi 1901.

2.5. Fonctions et activités

L'association Perche nature - Perche et Vallée du Loir - se donne pour buts¹¹⁸ :

- de faire œuvre d'éducation populaire en élevant la conscience écologique, la connaissance des règles qui régissent les équilibres naturels et le respect des patrimoines naturel et lié à l'homme,
- de promouvoir le respect des patrimoines naturel et lié à l'homme,
- de créer un mouvement de sympathie et d'intérêt autour des patrimoines naturel et lié à l'homme, notamment en contribuant à développer les actions éducatives, récréatives et touristiques autour d'eux,
- de susciter la participation des citoyens à la remise en valeur et à l'entretien du patrimoine naturel et lié à l'homme,
- de défendre les intérêts des usagers, notamment du fait des atteintes à la qualité de la vie et à l'équilibre du patrimoine naturel affectant directement ou indirectement le cadre de vie,
- de protéger la faune et la flore des patrimoines naturel et lié à l'homme,
- de participer à la lutte contre les nuisances directes et indirectes sur les patrimoines naturel et lié à l'homme,
- de promouvoir une meilleure gestion du patrimoine naturel, notamment les milieux et espèces dits sensibles, en contribuant à moraliser l'exercice des activités économiques et de loisirs,
- de défendre l'intérêt de ses membres.

Ses orientations se définissent en quatre grands secteurs :

- Étude et protection de la nature et de l'environnement. Le secteur d'étude de l'association, d'un peu moins de 2000 km² (107 communes), couvre l'intégralité du Perche du Loir-et-Cher, quelques communes de la Petite Beauce et de la Gâtine tourangelle. Il est limité à l'ouest par la Vallée de la Braye et au sud par la limite avec l'Indre-et-Loire.
- Éducation à l'environnement (notamment dans le cadre de sorties et d'intervention auprès du public scolaire)
- Publications et conseils en environnement
- Participation au débat public

Outre la parution d'un bulletin associatif et de feuilles de diffusion à destination des adhérents, Perche nature a édité et publié un nombre conséquent d'ouvrages : atlas naturalistes, guides, affiches, cartes postales, plaquettes de randonnées ... mais aussi des ouvrages évoquant des métiers locaux aujourd'hui disparus (comme « La

¹¹⁸Extrait de l'article II des statuts de l'Association.

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Dernière Brique »). Cette diffusion de documents permet de rendre compte des travaux entrepris par l'association et de sensibiliser le public à l'environnement.

La liste suivante permet de rendre compte des travaux et des ouvrages publiés et édités par Perche nature depuis sa création :

1983 : Les Oiseaux nicheurs du Perche en Loir-et-Cher (atlas)

1985 : Les Orchidées du Perche et de la Vallée du Loir (atlas)

1986 : Les Oiseaux en hiver du Perche-Gouët et Perche Vendômois (atlas)

1987 : Les Reptiles et Batraciens du Perche (atlas réactualisé en 1997)

1989 : La mémoire en plantant (guide de plantation de haies)

1990 : La dernière brique (ouvrage ethnologique)

1992 : Synopsis ornithologique (atlas de synthèse de dix années d'observations)

1993 : Guide pratique des richesses du Perche (guide écrit en collaboration avec les Amis du Perche)

1997 : Amphibiens du Perche et de la Vallée du Loir (atlas)

1998 : Mammifères du Perche et de la Vallée du Loir (atlas)

2004 : Synopsis ornithologique (réactualisation de dix années 1990-2000 de données ornithologiques, diagnostic et évolutions des espèces)

2005 : Atlas des Mollusques du Loir-et-Cher

2006 : L'Avifaune de Loir-et-Cher, inventaire communal 1997-2002 (ouvrage collectif des associations de protection de l'environnement en Loir-et-Cher)

2007 : Les Méandres du Loir

2017 : Amphibiens et reptiles du Loir-et-Cher (ouvrage collectif des associations de protection de l'environnement en Loir-et-Cher)

2.6. Textes de référence

Statuts.

2.7 Organisation interne

Perche nature se compose d'un bureau dont l'actuel président est Gérard Sauve et s'organise autour de l'assemblée générale et du conseil d'administration.

L'association compte une vingtaine de bénévoles actifs.

Perche nature compte également trois salariés permanents dont l'actuel directeur, Thibaut Bourget.

3. Zone des relations

3.1. Collectivités, personnes ou familles associées

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Associations de protection de la nature et de l'environnement à dimension locales, régionales et nationales (dont France nature environnement (FNE), France nature environnement Centre-Val de Loire (FNE CVL), Groupe régional d'animation et d'information sur la nature et l'environnement Centre, La Maison botanique de Boursay, Ligue pour la protection des oiseaux (LPO), Association pour la protection des animaux sauvages (ASPAS), Conservatoire d'espaces naturels de Loir-et-Cher (CEN 41), Association « Les Amis des sources »).

Collectivités : Communes et Communautés de communes du Perche et de la Vallée du Loir qui par leur subvention annuelle contribuent au bon fonctionnement de l'association, Conseil départemental du Loir-et-Cher

3.2. Type de relations

Perche nature est adhérente de France nature environnement et fait partie du réseau France nature environnement Centre-Val de Loire. En conséquence l'association est en relation avec l'ensemble des associations membres du réseau FNE CVL.

L'association est également membre de Graine Centre qui fédère le réseau régional de l'éducation à l'environnement.

En plus de ses fédérations régionale et nationale, Perche nature est adhérente à de nombreuses structures afin d'apporter son soutien mais aussi de bénéficier de conseils de la part de ces associations :

- Ligue pour la protection des Oiseaux (LPO)
- Association pour la protection des animaux sauvages (ASPAS)
- Conservatoire d'espaces naturels de Loir-et-Cher (CEN 41)
- Association « Les Amis des sources »

Perche nature collabore aussi régulièrement avec de nombreux partenaires associatifs dont, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Loir-et-Cher (CAUE), le Comité départemental du patrimoine et de l'archéologie (CDPA), Les croqueurs de pommes, Maison familiale rurale des Forges, Société d'histoire naturelle de Loir-et-Cher (SHN 41), Chemins et paysages.

Plusieurs communes et communautés de communes du Perche et de la vallée du Loir aident Perche nature par leurs subventions annuelles, contribuant ainsi au bon fonctionnement de l'association.

4. Zone du contrôle

4.1. Identification de la notice d'autorité

Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE).

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

4.2. Règles ou conventions

ISAAR (CPF).

4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution

Avril 2018.

4.7. Langue(s) et écriture(s)

Français.

4.8. Sources

Christian Andres (Vice-président de Perche nature)

Thibaut Bourget (Directeur de Perche nature)

Site de l'association : <http://www.perchenature.fr/>

Présentation du contenu conservé par Perche nature :

Administration et composition :

Conseils d'administrations : comptes-rendus (décennie 1980 - début des années 2000 ; 2009-2018) ;

Comptes rendus des travaux en cours diffusés auprès des adhérents « Feuilles de liaisons » (décennies 1980-1990).

Correspondance :

Courriers (chronos) (décennie 1980 - 2012) (4,00 ml).

Comptabilité :

Comptes de résultat ;

Subventions.

Fonctionnement et activités :

Rapports d'activités, bulletin annuels (1982-2017) ;

« Chantiers » de nettoyages (1984-1996) (1,5 ml) ;

Études naturalistes de Perche nature : inventaires sur la faune et la flore (1983-1992), rapports d'études et études d'impacts (2001-2017) ;

Activités naturalistes : herbiers (1960's-1980's) : 3 classeurs (0,60 ml) ;

Participation aux commissions dans le cadre de débats publics (dont Commission départemental d'Hygiène CDH), déchets, aménagement foncier) : dossiers préparatoires, comptes rendus (1997-2012) ;

Animations réalisées par l'association (décennies 1980 -1990) (2,00 ml)

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Expositions et communications. - Panneaux de « l'exposition Bocage » (1980), 20 ans de Perche nature (2000), affiches.

Documentation :

Documents de l'association, dont : bulletins annuels (originaux et maquettes), cartes, sur les zones humides, sur les mares, affiches ;

Publications extérieures : thèses rapports de stages, publications de perche Nature (dont atlas, oiseaux, mollusques, amphibiens) (10 ml) ;

Documentation diverse.

Varia :

Fonds naturaliste « Michel Gervais »¹¹⁹ : inventaires de la faune, carnets d'observations, photographies (dont chauve-souris, batraciens (dont sonneurs à ventre jaune, reptiles, mollusques) (1,0 ml) (décennies 1980-2000) ;

Cartons Archives concernant principalement des bulletins d'autres associations (dont collection provenant de la Société d'Histoire Naturelle de Loir-et-Cher) (6,00 ml)

Dates extrêmes

1980-2018

Métrage linéaire conservé

Environ 35 ml

Stockage bureautique conservé

323 Go (dont photothèque)

Accroissement

Fonds non clos.

Mode de classement et état de conservation.

Archives définitives mises dans boîtes archives ou dans des cartons. Bon état de conservation global malgré la présence de risques environnementaux pour certaines archives (variations de température, rongeurs).

Localisation physique

Maison Consigny

41170 Mondoubleau

Modalités d'accès

Sur demande :

Tél : 02.54.80.11.05 - perche.nature@wanadoo.fr

¹¹⁹ Membre historique de Perche nature et naturaliste qui a versé ses archives à l'association.

Sologne nature environnement

1. Zone d'identification

1.1. Type d'entité

Association.

1.2. Forme autorisée du nom

Sologne nature Environnement.

1.3. Autres formes du nom

SNE

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence

1984 - aujourd'hui

2.2. Histoire

Sologne nature Environnement (SNE) est une association fondée en 1984 par un petit groupe de naturalistes mobilisé contre un gros projet touristique à Saint-Viâtre (projet de l'Arsenderie - étang du Galop). SNE élit son premier conseil d'Administration (11 membres) lors de l'Assemblée générale du 4 février 1984. Alain Beignet en est le premier président. Le siège social se situe alors au centre d'accueil et de loisirs de Nouan-le-Fuzelier. À la fin de l'année, l'association compte une centaine d'adhérents. Dès l'année 1984, se met en place un groupe ornithologique avec pour objectif annoncé la réalisation d'un atlas des oiseaux nicheurs de Sologne et un groupe botanique dont l'objectif est de constituer un atlas des plantes rares et localisées en Sologne (le départ des botanistes verra cesser ce travail en 1988). S'élabore ainsi en décembre 1984, le premier suivi en Sologne de la migration des grues cendrées sur l'axe Sully-sur-Loire – Lamotte-Beuvron. En parallèle, l'importance des milieux aquatiques de la Sologne incite certains naturalistes à s'intéresser aux odonates et en particulier aux libellules. Un inventaire est alors envisagé. Dès sa création, SNE s'attache à la diffusion des connaissances et à la sensibilisation des publics à la protection de la nature et de l'environnement. Ainsi, un bulletin trimestriel « Sologne nature Infos » voit le jour afin d'informer les adhérents au sujet des activités de SNE, l'association élabore en partenariat avec l'Union pour la culture populaire en Sologne (l'UCPS) un projet de maisons à thèmes sur l'ensemble de la Sologne ainsi qu'un balisage écologique des étangs sur les communes de Marcillyen- Gault et de Saint-Viâtre. La même année se tient à Nouan-le-Fuzelier le premier salon du champignon en collaboration avec le centre d'animations et de loisirs local au cours duquel sont décomptés plus de 3000 visiteurs.

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

En 1985 SNE voit l'arrivée de son premier animateur, en tant qu'objecteur de conscience et une employée en contrat TUC (Travaux d'utilité collective), comme secrétaire administrative. Concernant les activités, l'association s'associe à la mise en place une commission « Agriculture-tourisme-Environnement », afin de développer un partenariat positif avec les agriculteurs. Les herpétologues de SNE commencent la réalisation d'un inventaire des reptiles et batraciens de la Sologne afin de constituer la base d'un atlas pour la région Centre. L'association entreprend également à cette période l'organisation de randonnées pour adultes (une vingtaine entre 1985 et 1986) et l'encadrement de plusieurs classes découvertes et des week-ends nature pour tous les âges.

En 1986, un second objecteur de conscience et un second TUC sont recrutés. Alain Callet devient président pour quelques mois.

SNE débute sa participation à de nombreuses études d'impact et à la surveillance des aménagements engagés dans le cadre de révision de POS (Plan d'occupation des sols) par les communes en raison de la décentralisation et de la déprise agricole. L'année 1986, voit ainsi l'implication de l'association dans le POS de Nouan-le-Fuzelier (suivront notamment des études d'impacts pour le POS Chaumont-sur-Tharonne en 1988, le projet de zone artisanale sur un site à protéger à Selles-sur-Cher en 1991, le tracé de l'autoroute A 85 en 1997, le diagnostic écologique de l'étang de la Brosse en vue de l'extension des installations de Gaz de France en 2001 ou les études biologiques du Centre de tri de Mur-de-Sologne en 2001 et de celle du Centre de stockage de déchets de St-Laurent- Nouan en 2007).

En 1987, le problème du financement fait irruption. SNE ne peut pas payer un permanent, les différentes subventions étant insuffisantes. Seuls des emplois aidés, TUC et Service national civil peuvent être provisoirement utilisés. Un inventaire ornithologique des forêts domaniales de Lamotte-Beuvron et de Boulogne est entrepris ainsi qu'une étude précise concernant la chronologie de la reproduction des anatidés. L'année 1987 correspond également à l'année européenne de l'Environnement. SNE organise alors des sorties ornithologiques auprès des étangs constituant l'échantillon de suivi pour réaliser l'inventaire et l'étude. L'association organise aussi de nombreuses autres activités, dont la présentation de l'exposition « Pour que vive la Nature », empruntée à Nature Centre (future France nature environnement Centre – Val de Loire), à Romorantin-Lanthenay, à Nouan-le-Fuzelier et à Lamotte-Beuvron dans le cadre du premier festival international du film Chasse-Nature.

En 1988, SNE poursuit son travail au profit de la connaissance du patrimoine naturel de Sologne en continuant l'inventaire de ses richesses naturelles. L'association enquête ainsi sur le Vanneau huppé et sa raréfaction (l'oiseau paraît avoir des difficultés à nicher, sans doute à cause de la déprise agricole), atteste de la présence de la loutre, de la genette et du astor et met ses connaissances au service des acteurs territoriaux en conduisant notamment un inventaire ornithologique sur le POS de Chaumont-sur-Tharonne.

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

En 1989, le premier permanent salarié sur les fonds propres de l'association est engagé. SNE commence également à recevoir des subventions des communes, notamment de Romorantin-Lanthenay. L'association réalise un travail important en encadrant la découverte des milieux naturels. Ainsi, elle commence la mise en place de stages Nature pour les scolaires (dont un en liaison avec le magazine WAPITI) et intensifie l'organisation de sorties naturalistes (40 en 1989 – 45 en 1990), notamment en direction des étudiants et des universitaires.

En 1990, le budget prévisionnel atteint 570 000 francs, ce qui devait permettre de financer un Directeur, un animateur et une secrétaire. Cependant, l'aide de l'État, promise, est gelée. Malgré ces difficultés financières, SNE poursuit ses études et enquêtes naturalistes (étude du stationnement hivernal du grand cormoran, en liaison avec l'institut d'écologie appliquée qui se poursuivra pendant plusieurs années, et réalisation d'une enquête pour la DRAE (Direction régionale de l'architecture et de l'environnement) permettant d'évaluer les actions à entreprendre pour la préservation des paysages suite à la déprise agricole).

En 1991, SNE organise la première édition de la fête des saisons, au cours de laquelle il s'agit, dans une localité de Sologne, de présenter au grand public une saison avec tout ce qui se passe dans la nature à ce moment-ci. Cette manifestation évoluera par la suite pour devenir la Fête de la Nature. La même année, l'association participe à la réalisation d'un atlas des mammifères en région Centre, lancé par Nature Centre. Ce travail s'achèvera en 1996, et conduira à la publication par SNE d'un pré-atlas des mammifères de Sologne.

Au cours de ces années 1990-1991, l'idée d'un «Observatoire Permanent du Patrimoine Naturel en Sologne» s'active et les discussions, propositions et explications sont ouvertes en vue de la création d'un PNR (Parc naturel régional) de la Sologne. L'objectif est de mettre en place un suivi quantitatif et qualitatif des paysages englobant la faune, la flore et l'évolution agricole.

En 1992, la mise en place d'un « contrat vert » avec le Conseil Régional permet l'embauche de Jean-Michel Serveau comme animateur permanent. Cependant, les difficultés de trésorerie sont réelles et perdurent malgré le soutien de nombreuses communes. En parallèle, l'association manifeste ses inquiétudes en ce qui concerne le plan d'environnement Sologne, proposé par le syndicat de Sologne, qui semble valoriser la région uniquement à travers la chasse et néglige la question des enclosures excessives. Si SNE n'est pas opposée à la chasse, elle se bat pour la sauvegarde et la pérennisation des espèces et pour que la réglementation soit respectée. Dans ce cadre, l'association apporte sa contribution à la rédaction du plan d'environnement Sologne et milite pour sa bonne mise en œuvre. SNE émet également ses inquiétudes concernant la question des décharges en Sologne pour laquelle elle réaffirme son attachement à une gestion contrôlée des déchets.

En 1993, l'association remet par l'intermédiaire d'Alain Beignet un rapport à la conférence régionale de l'environnement en vue de développer un tourisme rural, publie sa synthèse des observations de mammifères de Sologne de 1986 à 1992 et

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

commence à participer activement au conseil Scientifique et aux réunions du conservatoire régional du patrimoine naturel de la région Centre (devenu par la suite Conservatoire d'espaces naturels Centre - Val de Loire).

En 1994, Hubert Morand prend la succession d'Alain Beignet qui avait repris le poste de Président laissé vacant par Alain Callet. De nouvelles difficultés financières touchent l'association, l'obligeant à licencier son chargé de mission (aide espérée et non obtenue et retards de l'État pour les remboursements des sommes engagées pour les objecteurs de conscience). S'établit alors une ferme rigueur de gestion et la mise en informatique de la comptabilité.

En 1995, SNE se redresse financièrement grâce notamment à une seconde tranche de « contrat vert » avec le Conseil Régional et des subventions communales qui permettent à l'association de recruter trois nouveaux salariés et d'accueillir quatre stagiaires. Concernant les activités, l'association participe notamment aux Journées nationales de l'Environnement et réalise une exposition des différents milieux solognots faite au travers des sentiers-nature ainsi qu'une exposition sur les oiseaux de Loire.

En 1996, SNE compte quatre permanents à temps plein et plus de 200 adhérents. Un nouveau groupe botanique est constitué par des étudiants, quelques initiés et de nombreux de débutants. Toujours actif, son objectif n'est pas tant de dresser un inventaire que d'étudier les plantes par familles ou par sites. En parallèle, SNE remet un important rapport sur l'inventaire du patrimoine naturel de Chambord ainsi qu'un inventaire faune-flore sur la commune de Nançay, dans le cadre d'une étude d'impact.

En 1998 vont réapparaître les difficultés financières. Elles vont contraindre l'association à licencier 2 permanents importants. Nature Centre, le Centre d'animation et de loisirs (CAL) de Nouan-le-Fuzelier et l'Union pour la culture populaire en Sologne (UCPS) vont alors aider SNE en prêtant les fonds nécessaires à la survie de l'association. L'année 1998 marque également l'essor des camps naturalistes organisés par SNE. Ils permettent l'observation systématique de nombreux étangs (250 étangs visités dans l'année) et de préciser les sites de nidification de la guifette moustac, du busard des roseaux et du balbuzard pêcheur.

En 1999, l'association fait appel au nouveau dispositif des emplois jeunes pour embaucher deux animateurs nature, permettant ainsi de proposer un plus grand nombre d'animations de découverte du patrimoine naturel de Sologne et d'actions de sensibilisation à la protection de la nature (elles passent de 90 demi-journées en 1995 à 240 demi-journées en 1999). SNE est également missionnée par la direction régionale de l'environnement Centre pour réaliser des inventaires et des recherches bibliographiques des habitats naturels et habitats d'espèces d'intérêt européen de la Sologne des étangs et de la Sologne de l'Est au titre des annexes I et II de la directive habitats. Enfin, l'année 1999 voit le déménagement des bureaux de l'association au Parc de Beauvais à Romorantin-Lanthenay, « capitale » de la Sologne, pour à l'avenir toucher un plus large public.

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

En 2000, une nouvelle équipe de sept permanents se constitue autour du nouveau Directeur Maurice Sempé. L'universitaire bio-géographe Bertrand Sajaloli devient le nouveau Président. SNE participe à l'inventaire des rapaces nicheurs de France ainsi qu'à celui des mollusques dans le Loir-et-Cher (par l'intermédiaire de Jean-Pierre Brault et en collaboration avec Michel Gervais, membre de Perche nature). L'association s'implique aussi dans des formations d'animateurs en liaison avec «Familles rurales» et qui se poursuivront avec le Groupe régional d'animation et d'information sur la nature et l'environnement Centre.

Les années suivantes se montreront tout aussi positives pour SNE avec une augmentation du nombre des adhérents, un budget autour de 250 000 euros et le renouvellement du parc informatique. L'association met alors en place un dispositif de conventions partenariales et d'associations correspondantes pour s'allier avec des associations plus petites comme l'association pour la sauvegarde de la nature et de la qualité de vie de Gièvres. Elle crée aussi un « Collectif Chemins », qui regroupe 17 structures concernées et de nombreux particuliers autour de la défense et la promotion des chemins ruraux de Sologne. Dans le cadre de ses activités naturalistes, SNE définit une première cartographie des amphibiens de Sologne après de nombreuses études et observations. L'association prépare aussi la publication de l'inventaire des mollusques du Loir-et-Cher, poursuit ses repérages et comptages de chiroptères et propose l'aménagement de sites de préservation en vue du projet de l'autoroute A 85.

L'année 2003 est marquée par le départ de Bertrand Sajaloli et le retour d'Alain Beignet comme Président, après une période d'Intérim assurée par Hubert Morand. SNE développe un pôle ressources nature au Parc de Beauvais à Romorantin-Lanthenay, dans le cadre d'un Contrat Vert qui propose différents programmes d'animation et de sensibilisation à la nature (dont des interventions en milieu carcéral qui vont permettre à une quinzaine de personnes de s'engager dans une formation de sensibilisation à l'environnement). L'association s'engage aussi en liaison avec le musée de Sologne à Romorantin-Lanthenay, une valorisation du fonds Émile Martin en vue d'une présentation au public¹²⁰

En 2004, SNE fête son vingtième anniversaire malgré des incertitudes budgétaires dues notamment à la fin du dispositif « Emplois Jeunes ». Pour autant, l'association organise la première édition du salon des éco-consom'acteurs qui se déroule dans le parc de Beauvais à Romorantin-Lanthenay. C'est aussi l'année où Maurice Sempé quitte son poste de directeur et où Pierre Havard remplace Alain Beignet comme Président.

¹²⁰*Le fonds Émile Martin est une collection de livres anciens de 2 400 ouvrages que cet ancien juge d'instruction et bibliophile a rassemblé au cours de sa vie (1812-1895). Il a légué cette collection à la ville de Romorantin-Lanthenay. Aspect méconnu du patrimoine culturel, cette bibliothèque est un reflet des goûts d'Émile Martin (voyages, littérature classique, histoire,...) et se compose surtout d'une précieuse collection de livres de botanique (du XV^{ème} à la fin du XIX^{ème} siècle) accompagnée d'un herbier et d'un meuble à graines.*

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Une période de transition débute alors à la tête de SNE. En 2005, Thierry Cherrier devient le nouveau Directeur, lequel sera remplacé par Patrice Devineau en 2006. Toujours en 2006, l'association réalise un inventaire des espèces de chiroptères présentes sur la réserve naturelle de la Vallée de Grand Pierre et Vitain et se dote d'une grande exposition intitulée « Le Patrimoine naturel de Sologne : une richesse à transmettre » (40 panneaux), qui a été présentée à travers la Sologne et a été accompagnée d'une conférence-débat. En 2006 et 2007, SNE participe à l'édition de deux ouvrages en partenariat avec les autres associations naturalistes du Loir-et-Cher, : « L'Atlas de l'Avifaune de Loir-et-Cher » et « Les oiseaux du Loir-et-Cher ». En 2007, l'association est sollicitée et missionnée à de multiples reprises pour la réalisation d'études (réalisation d'Indices Ponctuels d'Abondance des passereaux sur la Réserve de chasse de Malzone à Millançay pour l'ONCFS, étude complémentaire pour la définition de la ZPS « Étangs de Sologne » pour la DIREN, ou encore suivi des oiseaux des grandes cultures pour le ministère de l'agriculture). En 2007 et 2008, SNE réalise également une étude approfondie sur la présence de la Loutre sur tous les cours d'eau de Sologne et leurs affluents et une muséographie pour la Maison de la nature et de l'eau à Chalette-sur-Loing.

Depuis, l'association s'est redressée face à ses difficultés financières en continuant de développer les activités d'études et les animations.

2.3. Lieu

23, Route de Selles

41200 Romorantin-Lanthenay

2.4. Statuts juridiques

Association Loi 1901.

2.5. Fonctions et activités

Sologne nature environnement, conformément à son objet social, se consacre à l'étude, à la sauvegarde et à la valorisation du patrimoine naturel de Sologne. Elle privilégie la concertation entre tous les acteurs et s'efforce de rechercher l'intérêt général lié à la protection de l'environnement. Elle œuvre pour un avenir durable de la Sologne, en cherchant à concilier dans la mesure du possible les problématiques économiques, sociales et environnementales, en s'assurant que la dimension environnementale de ce triptyque ne soit pas laissée pour compte.

À ces fins, Sologne nature environnement réalise de nombreuses actions concernant tout particulièrement :

- La connaissance du patrimoine naturel de la Sologne et les diagnostics environnementaux

Depuis sa création, SNE a mis en œuvre un inventaire des richesses naturelles de la Sologne qui est le fruit du travail de ses bénévoles et de ses salariés. L'association réalise alors des études et des diagnostics, des suivis faunistiques (ornithologie,

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

entomologie, mammalogie, herpétologie, malacologie) et floristiques, étudie les habitats et les écosystèmes de Sologne, et elle participe également à divers programmes scientifiques nationaux et internationaux (WETLANDS International) afin de préconiser des modalités de gestion appropriées dans l'esprit d'un développement durable.

- La sensibilisation et l'éducation à la nature et à l'environnement

Par l'intermédiaire de son équipe d'animateurs, SNE propose des activités pédagogiques à destination des scolaires et des sorties nature pour tous à la découverte de l'environnement et du patrimoine naturel solognots. L'objectif est également de rendre accessible et de partager ce patrimoine naturel très privatisé. L'association sensibilise chaque année environ 10 000 personnes, dont près de 7 000 scolaires, et s'investit en faveur de la valorisation éco-touristique du patrimoine naturel de Sologne.

- Les expertises-conseils, la participation au débat public et les actions à vocation territoriale

SNE veille à ce que l'aménagement du territoire et les politiques publiques tiennent compte des préoccupations environnementales. En tant que membre affiliée à France nature environnement et association de protection de la nature et de l'environnement, SNE prend position dans le débat public en participant à de nombreuses commissions départementales, régionales, et nationales, liées tout particulièrement à l'aménagement durable du territoire et à l'environnement. Elle accompagne également les collectivités locales et des acteurs du secteur privé en mettant à disposition ses compétences juridiques, scientifiques et techniques, notamment dans le cadre de conventions partenariales (exemple : conventions de gestion de sites avec les communes). SNE mène aussi de nombreuses actions à vocation territoriale, telles que :

- Participation aux opérations « Objectif Zéro Pesticides » et « Jardins au Naturel »,
 - Participation à des salons,
 - Organisation d'une fête de la nature devenue par la suite Salon des Eco-consomm'acteurs (arrêtée au début de la décennie 2010),
 - Organisation et participation au salon du champignon en octobre (avec accueil du congrès national de mycologie en 2017).
- L'information, la diffusion des connaissances et la formation du public et des acteurs socio-économiques

SNE met à disposition sa documentation bibliographique, iconographique et informatique sous forme d'un pôle « Ressource Nature ». Elle publie des ouvrages et son bulletin « Sologne nature Infos » (4 fois par an, existe depuis la création de l'association) pour partager et diffuser les connaissances. SNE réalise également

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

des expositions, publie des documents pédagogiques, crée et aménage des sentiers d'interprétation et organise des manifestations, des conférences et des colloques. Les permanents assurent régulièrement l'encadrement de stages pour la formation des étudiants (scolaires, universitaires).

2.6. Textes de référence

Statuts.

2.7 Organisation interne

Sologne nature environnement se réunit une fois par an en assemblée générale. L'association dispose d'un conseil d'administration, composé actuellement de :

Président : Emmanuel Regent

Trésorier : Didier Roux

Secrétaire : François Grison

Autres membres : Stéphane Baldeck, Francine Carton, Pierre Havard, Jean-Marie Ravel, Michel Roubalay, Samuel Senave, Thomas Thevenet.

SNE dispose également d'une équipe de 10 salariés permanents (les trois-quarts sont des animateurs nature, deux chargés de missions naturalistes, une chargée de mission environnement, un chargé de communication et un comptable), des stagiaires et des services civiques. L'actuel directeur est Patrice Devineau.

L'association fait appel à un commissaire aux comptes et un expert comptable.

SNE compte aussi sur le soutien de 300 adhérents (60 à 80 bénévoles actifs) répartis sur les trois départements qui composent la Sologne.

3. Zone des relations

3.1. Collectivités, personnes ou familles associées

Sologne nature Environnement entretient ou a entretenu les relations suivantes :

- Monde associatif (partenariats et associations amis), dont : France nature environnement (FNE) (affiliation par l'intermédiaire de son adhésion à la fédération régionale France nature environnement Centre-Val de Loire), Groupe régional d'animation et d'information sur la nature et l'environnement Centre (membre actif et administrateur du réseau), l'Union pour la culture populaire en Sologne ([UCPS](#)), les associations membres de FNE Centre – Val de Loire (notamment, , Eure-et-Loir nature, Loiret nature environnement, le Comité départemental de la protection de la nature et de l'environnement (CDPNE), Loir-et-Cher Nature, la Ligue pour la protection des oiseaux de Touraine et Perche nature), Conservatoire d'espaces naturels Centre - Val de Loire.

- État et collectivités (partenariats, financements), dont : services déconcentrés de l'État (dont Direction régionale de l'environnement, aménagement et du logement Centre-Val-de-Loire et anciennement direction régionale de l'environnement Centre),

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

conseil régional Centre-Val de Loire, Conseil départemental du Loir-et-Cher, communes (dont Romorantin-Lanthenay), l'agence régionale de santé Centre-Val de Loire (prestations, partenariats, IBC).

- Membre de commissions et participant à différents programmes, dont : Syndicat de la Sologne, Plan d'environnement pour la Sologne, Pays d'accueil Sologne, commissions de la conférence régionale de l'environnement pour un développement durable, comité de programmation LEADER et Charte forestière du Pays de Grande Sologne, comité de pilotage Natura 2000 et directive Habitats, conseil de développement des Pays Grande Sologne, Romorantinais et du Monestois, Sologne Val Sud, Châteaux et Sancerre Sologne, conseil départemental d'hygiène de Loir-et-Cher (devenu CODERST), Commission locale d'information (CLI) pour le démantèlement de Saint-Laurent-des-Eaux, CLI sur les grands équipements énergétiques du Loir-et-Cher (centrale de Saint-Laurent-des-Eaux et Centre de stockage de gaz de Chémery), comité régional du tourisme et des loisirs, commission locale de l'eau du SAGE Sauldre, comité de pilotage du syndicat du Cosson, syndicat d'entretien du bassin du Beuvron, Mission inter-services de l'eau (MISE), commission pour l'inventaire des espaces naturels sensibles du Loiret-Cher, commission de nomination des commissaires enquêteurs.

- Secteur privé, entreprises (accompagnement, sensibilisation), dont : accompagnements de chantier avec Cofiroute.

- Divers : agences de l'eau, maison du braconnage, La Maison des étangs, la Société française d'orchidophilie.

4. Zone du contrôle

4.1. Identification de la notice d'autorité

Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE).

4.2. Règles ou conventions

ISAAR (CPF).

4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution

Décembre 2018.

4.7. Langue(s) et écriture(s)

Français.

4.8. Sources

Patrice Devineau directeur et coordinateur de Sologne nature environnement.

« Sologne nature environnement 1984-2009 : La consultation des documents s'effectue conformément au code du Patrimoine, art. 213-1 à 3 d'actions en faveur de l'environnement en Sologne »

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Site : <https://www.sologne-nature.org/>

Présentation du contenu conservé par Sologne nature Environnement (SNE) :

Création :

Récépissé de la déclaration des statuts et enregistrement au Journal officiel (1984).

Administration et composition :

Assemblée générale (1985-2012) : comptes rendus (1985-1992), rapports d'activité (1998-2012) ;

Conseil d'administration (1988-1996) : comptes rendus des réunions et enregistrements audio en cassette ;

Fichier des adhérents (1984-2018) ;

Adhésions (1984-1986).

Correspondance :

Courriers (dont chronos) (1984 - vers 2003).

Personnel :

Salaires, charges et cotisations ;

Objecteurs de conscience (avec candidatures) ;

Stagiaires ;

Services civiques ;

Emplois jeunes ;

Fiches horaires des salariés.

Comptabilité :

Comptabilité générale (1984-2017) (environ 19,0 ml). - Grands-Livres, facturiers, factures (fournisseurs, clients, animations, prestations diverses), adhésions, pièces justificatives, comptes bancaires, subventions.

Fonctionnement et activités :

Dossiers isolés de Direction (0,50 ml) ;

Contrats verts (décennie 1990) : dossier de projets ;

Études (environ 15,0 ml). - Faune-flore (avec documentation et données de terrain et recensements), dont : loutres (0,60 ml), amphibiens, oiseaux, odonates ; inventaires ZNIEFF (0,50 ml), Plans d'Occupation des Sols (POS) ; études d'impacts ; zones humides ; sites (avec atlas et enrichissement des bases de données) ;

Inventaires de biodiversité communale (IBC) ;

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Dossiers sur les infrastructures de transport : Ligne à grande vitesse (LGV) Paris-Lyon (0,10 ml), Dossiers Autoroute A 85 (0,20 ml) et Autoroute A 71 ;

Dossier contre le projet « les Veillas » au sujet d'un passage pour les cervidés (0,20 ml) ;

Dossier agriculture ;

Suivi Natura 2000 ;

Animations thématiques (dont astronomie, faune-flore, l'eau, la Loire, alimentation, le jardin potager, le bruit, la forêt) (1993-2018) (environ 6,50 ml) : dossiers de travail (avec supports) (4,0 ml), dossiers des partenaires (dont graines), programmes (1,0 ml), bilans, projets, propositions, devis, factures ;

Outils pédagogiques (1,0 ml) ;

Tourisme (0,80 ml) : études, bilans, documentation ;,

Manifestations, organisation, participation (décennie 1990) (1,0 ml), dont.- « Journée de l'environnement », sentiers nature (maquette), « Fêtes du printemps » (été, automne, hiver) ;

Consultations (2013-2015) (0,40 ml) ;

Relation avec le Graine Centre (décennies 2000-2010) (0,20 ml) : participation aux Conseils d'administration (notes), aux ateliers, dossiers réseau ;

Participation aux commissions (dont sur les déchets) (2,0 ml) ;

Affaires juridiques (1,50 ml) (dont POS, rapports d'activités d'usines).

Documentation :

Publications de SNE (environ 7,50 ml) : bulletin « Sologne nature Infos » (1984-2018) (108 numéros) ; « Sologne nature Infos : hors séries », prospectus (dont lettre d'information « Objectif zéro Pesticide »), brochures (dont « baromètre de la nature »), ouvrages, plaquettes et affiches ;

Maquettes de bulletins et publications de l'association (vers décennie 1990) ;

Publications extérieures à SNE (environ 15,0 ml). - Revues extérieures à l'association concernant principalement la Sologne (dont : « Les naturalistes Orléannais », « le Courrier de la nature », « Le journal de la Sologne », le « bulletin de la Société d'étude de la protection de la nature de Loir-et-Cher » (SEPNLC) / « Loir-et-cher nature » (1973-2010)) (4,0 ml) ; ouvrages relatifs à la faune et à la flore (dont atlas des oiseaux) (5,0 ml) ; Publications thématiques (dont pêche, jardin, écologie, réglementation) (3,0 ml) et documentation thématique (dont mycologie, botanique, forêt, espace naturel, zones humides, herpétologie, ornithologie, énergie, Parcs Naturels Régionaux (PNR), eau, POS, chasse, air, nucléaire) (3,0 ml) ;

Panneaux d'expositions de SNE ;

Aperçu des fonds d'archives publiques et privées concernant la protection de la nature en Centre-Val-de-Loire

Dossiers et communiqués de presse (décennie 1990) ;

Revue de presse (1984-1993) ;

Coupures de presse (0,20 ml) ;

Diapositives faune-flore (0,70 ml) ;

Cartes des chemins communaux (0,60 ml) : classeurs ;

Cartes IGN ;

Documentation diverse (décennie 1990-2018).

Dates extrêmes

1984 - 2018

Métrage linéaire conservé

Environ 97,0 ml.

Stockage bureautique conservé

Environ 1,33 To. Stockage des archives électroniques sur un serveur dédié avec sauvegardes fréquentes, comprenant notamment, les courriels, une photothèque, les dossiers courant en fonction du poste et/ou de la mission, et les dossiers archivés.

Accroissement

Fonds non clos.

Mode de classement et état de conservation.

Les archives se trouvent dans un environnement sain et sont dans un très bon état de conservation. Une pièce sert de local de stockage pour les fonds les plus anciens de l'association pour un volume estimé à 50,0 ml, lesquels sont conditionnés et identifiés. Les autres fonds d'archives sont répartis dans les différentes pièces de l'association selon leur utilité ou typologie.

Localisation physique

23, Route de Selles

41200 Romorantin-Lanthenay

Modalités d'accès

Sur demande :

Courriel : info@sologne-nature.org

Tél. :02.54.76.27.18

Patrice Devineau (coordinateur, dir.) :

Courriel : Patrice.devineau@sologne-nature.org

Union, coopérative agricole de Loir-et-Cher

Cotes extrêmes : 86 J 1 - 125¹²¹

Dates extrêmes : 1921-1997

Présentation : Union, coopérative agricole de Loir-et-Cher (1955-1997).

Modalités d'entrée : Don

Introduction

Les ouvrages et les périodiques suivants apportent des précisions sur les enjeux et le contexte historique, juridique ou institutionnel de l'exercice de l'activité de la coopérative Union-Blois. Généralités : Ouvrages : CHALMIN (Philippe), *Éléments pour servir à l'histoire de la mutualité agricole*, tome 1 et 2, Paris, édition Économica, 1988, 602p. Cote : ERU 72/1-2 DUBY (G.), WALLON (A.), *Histoire de la France rurale*, tome 4, édition Seuil, Paris, 1977, 667 p. Cote : ERU 40/4 Périodiques : *Agriculture pratique de Loir-et-Cher (1894-1895)* puis *Agriculture pratique du Centre (1895-1919)*. Cote : PER 7 *Agriculture du Centre (1920-1940)*. Cote : PER 6 *Agriculture de Loir-et-Cher (1943-1944)*. Cote : PER 5 *L'Agriculteur de Loir-et-Cher (1944- ...)*. Cote : PER 4 *Les syndicats agricoles : Monographie du syndicat des agriculteurs de Loir-et-Cher, Vendôme, 1920*. Cote : Broch 2612 *Ouvrage qui retrace l'histoire du premier syndicat agricole de France, à l'origine de la fondation de la Franciade, concurrent historique de l'Union. FÉDÉRATION NATIONALE DES SYNDICATS D'EXPLOITANTS AGRICOLES (FNSEA), 100 ans de syndicalisme agricole de 1883 à 1983, Sainte-Colombe, 2010, 207 p.* Cote : ERU 125 *FÉDÉRATION NATIONALE DES SYNDICATS D'EXPLOITANTS AGRICOLES (FNSEA), Histoire sociale du salarié agricole : un long chemin, Sainte-Colombe, 2010, 223 p.* Cote : ERU 126 *La Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher : Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher (1927-1942)*. Cote : PER 399 *Les structures antérieures à l'Union-Blois : Bulletin du syndicat agricole et viticole St-Vincent (1927-1940)*. Cote : PER 56 *Journal du Syndicat agricole et viticole de Saint-Vincent-de-Romorantin. L'union coopérative agricole de Loir-et-Cher (Union-Blois) : Ouvrages : LEROSSIGNOL (Michel), Une coopérative agricole au XXème siècle : " l'Union-Blois ", Vendôme, Presses Universitaires de France, 2000, 668 p.* Cotes : G/F 1047 (un second exemplaire disponible). Cet ouvrage retrace l'intégralité de l'histoire de la coopérative agricole. Pour écrire ce livre, Michel Lerossignol a utilisé le témoignage des archives ainsi que ses souvenirs personnels. Ce récit offre des éclairages intéressants sur la stratégie commerciale adoptée par l'Union, ses structures, ses dirigeants jusqu'à la disparition de l'entreprise, en 1992. Périodiques : *Bulletin agricole de Loir-et-Cher (1923-1943)*. Cote : PER 33 *Organe de l'Office agricole de*

121 *Répertoire détaillé* <https://ressources.histoire-environnement.org/Fonds-de-l-Union-cooperative-agricole-de-Loir-et-Cher-1921-1997>

Loir-et-Cher. À la fin des années 20, ce bulletin devient le journal de l'Union des associations agricoles de Loir-et-Cher. Union agricole de Loir-et-Cher (1948-1981). Cote : PER 248 Organe de l'Union des associations et des coopératives agricoles de Loir-et-Cher. Regroupe le premier journal paru en 1948 jusqu'en 1955 date de la fusion. A partir du n°179, le titre change pour Union agricole, journal d'information agricole (dernier numéro : 732).

Les documents composant le fonds de l'Union coopérative agricole de Loir-et-Cher ont été déposés aux archives départementales de Loir-et-Cher en 2003. Ces archives avaient été récupérées en 1992 par Michel Lerossignol, ancien cadre du service comptable et financier, lors de la disparition des services centraux de l'Union en 1992. C'est à cette date que la fermeture de la coopérative s'était décidée, suite aux accords signés avec la coopérative Le Dunois. Le premier contact avec les Archives départementales fut pris dès 1993. Peu d'indications existent sur la conservation des archives par la coopérative : dans l'avant-propos de son ouvrage, Michel Lerossignol mentionne seulement que les archives ont grandement souffert lors des deux déménagements intervenus en 1990 et 1992. L'ensemble des documents papiers ont été répartis dans la série J " archives privées " (cote 86 J/1-125, 4.5 ml.), tandis que les documents photographiques ont été classés dans la série Fi " documents figurés " (cote 129 Fi/1-2682, 0.53 ml.). Le fonds contenait également trois films, actuellement conservés par Centreimages à Issoudun dans le cadre d'un partenariat avec le conseil général de Loir-et-Cher. D'après un premier visionnage, il s'agirait de trois copies du film " 50 ans au service de l'agriculture ", diffusé en 1971 et 1972 par l'Union à ses sociétaires afin de fêter le cinquantième de la coopérative. En attendant leur traitement (qui devrait intervenir d'ici 2013), ils portent les cotes provisoires UNI/01-02-03. L'histoire de la constitution de l'Union coopérative agricole est un élément crucial pour faciliter la compréhension du fonds. Cette histoire se déroule en deux temps. En 1921, la première association appelée " Union des associations agricoles de Loir-et-Cher " voit le jour. Il s'agit d'une première ébauche de coopérative permettant de rassembler les moyens de production et l'approvisionnement des associations agricoles communales. Dès 1929, l'Union s'installe rue des Fourneaux à Blois. En 1941, une première subdivision apparaît, la loi du 2 décembre 1940 obligeant la séparation des fonctions syndicales et économiques de toutes les associations. Ainsi, L'Union des associations agricoles de Loir-et-Cher se divise en Coopérative d'approvisionnement des associations agricoles de Loir-et-Cher et en Union des associations et coopératives de Loir-et-Cher. Dans un second temps, les agriculteurs du département constituent dès les années trente des associations appelées " Coopératives de vente " afin d'organiser l'écoulement des stocks de production via des magasins et des silos de stockage. Elles sont au nombre de sept : La Coopérative de vente d'Ouzouer-le-Marché, celle du canton de Mer, du Vendômois, du Val-de-Loir, la coopérative meunerie/boulangerie des côtes du Cher et l'Union des producteurs de la Vineuil Saint-Claude. Enfin, la troisième branche qui compose l'Union est celle du Syndicat

des producteurs de Semences de Beauce, qui se charge de distribuer les semences aux agriculteurs. C'est de cette dernière structure que l'Union héritera son logo, le Semeur. En 1955, l'ensemble de ces coopératives sont réunies sous l'appellation " Union " pour des raisons d'organisation mais aussi parce qu'elles étaient toutes installées dans un même immeuble, place Jean Jaurès à Blois. La fusion offrait en outre la possibilité de simplifier l'organisation des activités. L'Union, coopérative agricole de Loir-et-Cher (appelée également " Union-Blois ") met en place des sections géographiques, héritées des anciennes coopératives de vente, et des services (appelés ponctuellement secteurs). Ils sont multiples : approvisionnement, matériel, céréales, fruits-légumes-conserves, semences, élevages et aliments du bétail. Ils sont complétés par un service administratif et un service technique et entretien. Avec cette nouvelle structure, l'ensemble de chaîne de production est contrôlée par une seule entité. Très vite après la fusion, les dirigeants de la coopérative ont eu la volonté de diversifier leurs activités, par la constitution de filiales ou bien par le rachat partiel voire total d'autres entreprises. Secteur Approvisionnement : - Achats : 1990 : Sogaimex, Progelati. - Filiales : 1972-1990 : S.I.C.A. Unicentre. Secteur Céréales : - Achats : 1986 : Société Bionnet. 1986 : Société de stockage et de conditionnement du Berry (SCB). 1986 : Établissement Simonneau - Filiales : 1971 : Unigrains, Sofiproteol. Secteur Légumes-Conserverie : - Achats : 1950 : Conserverie Gresle à Contres. 1960-1964 : Conserverie Blondeau à Selles sur Cher. 1960-1966 : Conserverie des Murs à Vendôme. 1992 : Participation au capital de la société anonyme (SA) Maingourd (20%). - Filiales : 1960 : Constitution de " Paysans de France " 1961 : Mise en place de la Société nationale d'études " Uniconserves " qui devient en 1962 la Société d'intérêt collectif agricole (SICA), SA, Société de vente et d'approvisionnement (SAV) " France Uniconserves " (FUC). 1964-1992 : Fusion de la FUC avec l'Union production et vente qui permet de créer la filiale Coopérative générale des conserves (CGC). 1978-1992 : Création des " Conserves du Blaisois " (SICA, SA). Secteur Aliments du bétail et élevages : - Achats : 1968-1980 : Participation à la Sedov. 1978 : Participation à la Secav et à Socapor. 1986 : Participation à la Société Pellé et à Agena. 1989 : Participation à Orléans Viande. - Filiales : 1973-1980 : Constitution d'Avicentre avec la Franciade. Secteur Semences : - Filiales : 1971-1989 : Création du Groupement d'intérêt économique (GIE) France Canada Semences qui devient une Société Anonyme en 1976. 1979-1987 : Mise en place du GIE Épi de Bresse. 1981 : Constitution du Groupe Agricole. 1982 : Création du GIE Épi de France. 1984-1988 : Constitution de la SICA Union-Nickerson (SUN). 1985 : Hybriblé. 1986 : Adhésion au GIE Pollen. 1988 : SA Union Blois Semences (UBS). Après plusieurs secousses, une véritable crise s'abat sur l'Union à la fin des années quatre-vingt. En effet, au cours de l'exercice 1986-1987, l'Union se lance dans un grand programme d'investissement de plus de 71 millions de francs alors que, dans le même temps, les différents secteurs enregistrent des résultats plus que médiocres. De lourdes pertes financières sont enregistrées à la fin de l'année 1987, dans un climat économique peu favorable. Par la suite, la décision prise par Gérard de Coucy, directeur général, de vendre la filiale France Canada Semences entraîne une " crise de confiance "

avec les administrateurs de l'Union. Un premier plan de restructuration est alors mis en place en 1987-1988, suivi d'un second en 1992 lors du rachat par la coopérative Le Dunois. Il est intéressant d'observer que les seules photographies d'Assemblée générale et d'Assemblée de section ont été prises à ces deux dates. A partir de 1992, l'Union et la coopérative Le Dunois coexistent ensemble sous le nom de l'Union coopérative Valbeauce. Par la suite, en 1997, lorsque la Franciade fusionne avec cette nouvelle entité, les dirigeants décident de créer Agralys. L'Union et la Franciade composent alors une des filiales d'Agralys, Ligéa. Le classement de la partie papier du fonds (86 J) reflète l'historique de la coopérative. Ainsi, les dossiers ont-ils été triés dans l'ordre d'apparition des structures antérieures à la fusion puis les archives propres à l'Union, après 1955. A l'intérieur de ces deux parties, les pièces ont été classées selon l'ordre couramment utilisé dans le cadre de fonds d'entreprises : une sous-partie consacrée au fonctionnement (constitution, administration générale, patrimoine immobilier, comptabilité et finances, personnel) puis une sous-partie consacrée aux activités. Le récolement sommaire des documents établi en 2003 a été d'une grande aide pour le classement de ce fonds. L'ensemble constitue un bon exemple d'archives d'entreprises : registres d'assemblées générales et de conseils d'administration, documents comptables et autres éléments consacrés au personnel. Le témoignage de certains employés, comme MM. Delore, Gaudelas-Bourgoin ou Bigoteau, offre un éclairage important sur l'évolution qu'a pu connaître le secteur primaire en 75 ans, passant d'une agriculture à échelle locale et départementale, jusqu'à la mise en place de la Politique agricole commune (PAC) au niveau européen. Certains contrats, accords de partenariats, dossiers sur la production et des brochures publicitaires témoignent des relations que l'Union a entretenues avec les autres entreprises du secteur tels la Franciade, concurrent historique de l'Union, mais aussi avec la coopérative Le Dunois, la Coopérative agricole de Sarthe (CADS) et AgriCher (Cher). La majorité des documents est écrite en français : une infime partie d'entre eux, notamment ceux concernant les relations avec des partenaires étrangers, sont en anglais. Ce fonds d'archives permet d'entrevoir à la fois l'histoire complexe de la constitution de l'entreprise depuis 1921 ainsi que son organisation et ses activités jusqu'en 1997. On observe au fil des documents l'histoire d'une entité et de son développement, grâce notamment à de nombreuses filiales et partenariats, dont certains en dehors de l'Europe (France Canada Semences). Bien qu'il s'agisse d'un fonds privé, nous avons choisi d'appliquer les délais de communicabilité propres aux archives publiques dans le but de respecter le secret industriel, commercial et bancaire (délai de 25 ans à compter de la clôture du dossier), la vie privée (50 ans) et enfin, pour les dossiers relatifs aux affaires portées devant les juridictions, un délai de 75 ans a été appliqué. Par ailleurs, la communicabilité des dossiers n'implique pas l'autorisation systématique de reproduction des documents, qui reste, quant à elle, en permanence soumise à l'accord du président de salle.

Les fonds cités ci-dessous contiennent des documents apportant des compléments aux documents des fonds 86 J et 129 Fi. Aux archives départementales de Loir-et-

Cher :

Fonds publics : Série M Administration générale et économie (1800-1940). 6 M Population, affaires économiques, statistiques. Cette sous-série comporte des documents portant sur les statistiques de la production agricole, l'évolution des prix. 7 M Agriculture eaux et forêts. La sous-série 7M contient des documents sur la société d'agriculture de Loir-et-Cher ainsi que l'ensemble des documents portant sur les affaires agricoles. Série R Affaires militaires (jusqu'en 1940). 2702-2716 Rv et 2753-3178 Rv Dommages de guerre (normalement cotés en W). Dossiers de dédommagement pour les communes, les individus ou les professionnels. Afin d'accéder à ces archives, il est nécessaire de consulter un fichier qui donne le numéro d'enregistrement du dossier.

Série Z Sous-préfectures (jusqu'en 1940). 1 Z Sous-préfecture de Romorantin. 2 Z Sous-préfecture de Vendôme. La série Z recueille en son sein des documents ayant trait aux chambres d'agriculture, aux statistiques agricoles, à la subsistance, aux affaires générales.

Série W Versements d'archives publiques après 1940. 553 W Direction de l'aménagement et de l'animation du territoire. 553 W 13 Dépouillement de quotidiens régionaux avec coupures de presse sur les coopératives agricoles (1968-1975). 557 W Préfecture de Loir-et-Cher, direction des relations avec les collectivités locales et de l'environnement. 557 W 9 Dossier du conseil départemental d'hygiène de Loir-et-Cher (présence d'un dossier d'ouverture d'établissement pour l'Union coopérative de Loir-et-Cher) (1954-1955). 557 W 21 Agrément des coopératives, dossiers sur la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher (procès-verbaux, budgets, comptes de gestion) (1947-1955). 1204 W Office National Interprofessionnel des céréales. 1204 W 31-32 Coopératives Union et Franciade : inventaires des bâtiments, lieux d'implantation, chiffres du stockage (1940-1963 et 1951-1965). 1204 W 34 Coopérative Union : états des stocks par magasin (1962, 1966-1967). 1204 W 36 Coopératives Franciade et Union, silos et séchoirs, plans d'équipement (1954-1961). 1204 W 42 Dossiers de demande de stockage intermédiaires, situation des stocks : Union et Franciade (1962, 1966-1969). 1698 W Institut universitaire de formation des maîtres : mémoires des élèves instituteurs. 1698 W 11 SINSOIN (Jean-Claude), Une coopérative agricole en Loir-et-Cher : " Union ", S.d. 1770 W Tribunal d'instance de Blois : dépôt des statuts de sociétés coopératives. 1770 W 213 1997. 1890 W Direction du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, inspection du travail agricole. 1890 W 62 Coopérative Union : dossier d'entreprise (1983-1997). 1890 W 67 Franciade-Union-Le Dunois : projet de fusion de 1997. 1891 W Direction départementale de l'équipement et de l'agriculture, service de l'économie rurale. Coopératives agricoles des cantons et des communes de Loir-et-Cher : constitution, fonctionnement, liquidation. 1891 W 2 Coopérative des agriculteurs de Loir-et-Cher (1945-1969). 1891 W 3 Coopérative la Franciade (1941-1972). 1919 W Tribunal de commerce de Blois, actes de sociétés déposés : 1919 W 4 Approvisionnement des agriculteurs de Loir-et-Cher (1926-1928). 1919 W 8 Actes de société déposés en 1955 (date de la fusion en une Union coopérative agricole de Loir-et-Cher).

Série ETP Établissements publics 1 ETP Banque de France. 1 ETP 63-65 Dossiers d'entreprises (Franciade et Coopérative agricole " Union ").

Fonds privés : Cabinet d'architecture et d'urbanisme Aubry-Ferrieux. 122 J 556 Aménagement des bureaux de l'Union coopérative agricole de Loir-et-Cher (1981-1984). 122 J 1283 Carnet de croquis de l'aménagement des bureaux de l'Union coopérative agricole de Loir-et-Cher (1981). Agralys-Ligéa. 102 J Fonds sur la construction des silos en Loir-et-Cher (non classé). Coopérative Franciade (Syndicat des agriculteurs de Loir-et-Cher jusqu'en 1949). 59J Fonds des archives de l'entreprise (1887-1983). F

Fonds iconographiques : 171 Fi Fonds de plaques de verre et de photographies de Jean-François Doré (non classé). 26 Fi Fonds des diapositives de la Franciade. Autres services : Archives Nationales : -Site de Paris Sous-série F/ 10 et F/ 10 bis - Archives des ministères sur les affaires agricoles (fin XVIIe siècle- 1971) -

Archives nationales : Versements du ministère de l'Agriculture. Direction de l'administration et du financement, service central des enquêtes, études statistiques. Sous-direction des statistiques des industries agricoles et alimentaires, bureau statistique des entreprises : enquêtes nationales annuelles des entreprises agricoles, recensement de la coopération agricole. 19780044 (1966-1969), 19780065 (1966-1969), 19780101 (1964-1970), 19800090 (1974), 19810449 (1969-1976), 19830760 (1970-1980), 19840387 (1974), 19860496 (1983), 19880149 (1966-1978), 19890033, 19900659 (1977-1988), 19920256 (1973-1989), 19940522 (1990-1991), 19980604 (1994-1995), 19990272 (1991), 19990273 (1993). Sous-direction des statistiques des exploitations agricoles et forestières, bureau structures et environnement des exploitations : études sur la structure des exploitations agricoles. 19840760 (1967), 19850781 (1975).

Direction de la production et des échanges. Service de la production et des marchés ; sous direction de l'orientation et de l'organisation économique, bureau coopération agricole, investissement : dossiers des coopératives nationales agréées (obtention des agréments et retraits). 19820546 (1908-1982), 19830193 (1947-1982), 19830729 (1956-1983), 19850027 (1962-1984), 19850480 (1948-1985), 19860222 (1936-1962), 19860290 (1938-1965), 19860359 (1867-1982), 19910503 (1985-1986), 19910529 (1969-1989), 19910548 (1945-1958), 19970384 (1948-1997).

Direction des politiques économiques et internationales : dossiers des coopératives classées par département. 19860686 (1946-1971), 19870027 (1953-1967), 19870516 (1964-1985).

Direction des affaires financières et économiques ; Service des affaires financières et des analyses économiques. Sous-direction du financement de l'agriculture. Aides de l'État : 19900632 (1971-1989). Bureau tutelle des chambres d'agriculture et de leur assemblée permanente (1984-1986) - bureau chambres d'agriculture et leur assemblée permanente (1987-), demandes d'autorisation de participation financière

des chambres régionales et départementales d'agriculture dans les associations, syndicats, coopératives agricoles et tous groupements ayant un objet agricole : 19910296 (1955-1990).

Direction de l'Aménagement ; Bureau affaires administratives, financières et juridiques : dossiers de contentieux et aménagement rural. 19830613 (1942-1982).
Direction des affaires sociales Contrôle du fonctionnement des coopératives agréées. 19890073 (1955-1964).

Cabinet du ministre ou du secrétaire d'état. Archives des conseillers techniques. 19860532 (1981-1986), 19910269 (1981-1983), 19920463 (1980-1985), 19930194 (1989-1993), 19940088 (1928-1983), 19940616 (1988-1990), 19940718 (1941-1985).

Office national interprofessionnel des céréales (ONIC) : rapports d'inspection, équipement des coopératives et des sociétés d'intérêt collectif agricole (SICA). 19850142 (1946-1982).

Archives départementales du Cher (18). 22 J Fonds de la coopérative Agricher (1900-1960).

Archives départementales du Loiret (45). 1193 W Fonds de l'Office national interprofessionnel des céréales (ONIC). - Dossiers de contrôle des coopératives : dossiers d'inspection et de contrôle de la situation financière, statuts, règlements intérieurs, plans. 1193 W 11500-115505 Société coopérative agricole Union (1949-1987). 1193 W 115378-115383 Société coopérative agricole du syndicat du Dunois (1936-1986). Des services d'archives privées sont susceptibles de détenir des documents sur l'Union tel que le service des archives historiques du Crédit Agricole.

Producteur : Union coopérative agricole de Loir-et-Cher

Lieu de conservation : Archives départementales du Loir-et-Cher

Loiret

Conservatoire d'espaces naturels Centre – Val de Loire

1. Zone d'identification

1.1. Type d'entité

Association.

1.2. Forme autorisée du nom

Conservatoire d'espaces naturels Centre – Val de Loire

1.3. Autres formes du nom

CEN Centre-Val de Loire

Conservatoire du patrimoine naturel de la région Centre (ancien nom entre 1990 - 2014)

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence

1990 - aujourd'hui

2.2. Histoire

Le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) Centre-Val de Loire a été créé en 1990, à l'initiative du tissu associatif régional de la protection de la nature et de l'environnement, sous la dénomination suivante : « Conservatoire du patrimoine naturel de la région Centre ». Les statuts de l'association ont été adoptés lors de l'assemblée générale du 27 octobre 1990.

Cette création est le résultat d'un processus de plus de 20 ans remontant à la loi du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature et à son application. Cette application de la loi sur le patrimoine naturel se concrétise essentiellement par la création des parcs et des réserves naturelles. Cette démarche est longue et complexe (en près de 30 ans, les sites préservés en France, comme en région Centre, concernent moins de 1 % du territoire), mais devant la dégradation rapide des milieux naturels et de la biodiversité, les mesures réglementaires se révèlent parfois insuffisantes.

C'est pourquoi un large réseau d'associations s'est engagé en faveur d'une politique de préservation des sites remarquables. Les conservatoires d'espaces naturels sont alors nés de cette initiative. En 1987, le Conservatoire d'espaces naturels de Loir-et-Cher est fondé par des membres du tissu associatif du département sous le nom de « *Conservatoire des sites de Loir-et-Cher* ». Dans une volonté d'un élargissement à l'ensemble de la région Centre – Val de Loire une seconde structure – indépendante de la première - est créée : le « Conservatoire du patrimoine naturel de la région

Centre ». Association d'initiative citoyenne, consensuelle et professionnelle, le CEN permet, grâce au soutien de plusieurs partenaires convaincus de l'intérêt de sa démarche, de compléter les mesures réglementaires à une échelle plus fine, et plus adaptée aux différents contextes locaux dans l'ensemble de la région.

En 2015, le Conservatoire du patrimoine naturel de la région Centre change de nom pour devenir Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire, mais ses objectifs et missions restent les mêmes, à savoir la sauvegarde des milieux naturels remarquables pour leur faune, leur flore, leur qualité paysagère ou leur intérêt géologique.

Après 20 ans d'action, le CEN Centre-Val de Loire et ses quatre antennes (Antenne Indre-et-Loire/Loir-et-Cher, antenne Loiret, antenne Eure-et-Loir, antenne Cher/Indre) gèrent et protègent un réseau de près de 120 de sites protégés, répartis sur près de 3 500 hectares en région Centre-Val de Loire, dont la réserve naturelle du Val de Loire.

2.3. Lieu

3, rue de la Lionne

45000 Orléans

2.4. Statuts juridiques

Association Loi 1901.

2.5. Fonctions et activités

Le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) Centre - Val de Loire est une association Loi 1901 qui s'est donnée pour mission la sauvegarde des milieux naturels les plus remarquables pour leur faune, leur flore, leur qualité paysagère ou géologique.

Ses priorités d'intervention portent sur la préservation des sites ligériens les plus beaux et les plus menacés, la sauvegarde des milieux humides les plus remarquables (mares, étangs, tourbières, prairies...) ainsi que la protection et la gestion de milieux naturels variés abritant des espèces rares (pelouses sèches, sites à outarde canepetière...). Le CEN assure ainsi la gestion et la protection de près 120 sites répartis sur près de 3500 hectares¹²².

Ses axes de travail et activités principales sont :

- **La connaissance des espèces et des milieux afin d'assurer leur protection.**

Le CEN Centre – Val de Loire réalise des études et s'appuie sur les inventaires nationaux tels que les ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et

¹²²Chiffres de 2017.

floristique) et sur le réseau Natura 2000 principalement pour définir ses priorités d'intervention et les objectifs de gestion établis. Il fait également appel à l'expertise de son Conseil scientifique composé de bénévoles choisis et reconnus pour leurs compétences scientifiques. Grâce à son expérience de gestionnaire, le CEN intervient également comme expert dans de nombreuses instances (Natura 2000, conférence régionale de l'environnement pour un développement durable, politiques Espaces naturels sensibles...).

- **La préservation et la protection par la maîtrise foncière et la maîtrise d'usage.**

En fonction du contexte, le CEN Centre - Val de Loire dispose de différents moyens d'intervention afin de pérenniser les actions en faveur des espaces et des espèces et de les rendre efficaces : signature de baux (emphytéotiques...), conventions d'usage (avec des propriétaires privés ou des collectivités), conventions avec les services de l'État pour la gestion du domaine public fluvial et acquisitions en propre. Le cas échéant, des mesures réglementaires peuvent être appliquées pour renforcer la protection : réserve naturelle, arrêté de protection du biotope...

- **La gestion des espaces naturels.**

Chaque site du réseau des espaces protégés par le CEN Centre - Val de Loire fait l'objet de la rédaction d'un plan de gestion pour définir les actions à mettre en œuvre pour entretenir, voire restaurer la biodiversité. Ces actions consistent notamment à des travaux de fauche, à la mise en place de pâturage, au débroussaillage de pelouses, à la restauration de mares, à la réhabilitation de carrières, à l'entretien ou à la libre évolution des forêts.

- **La Valorisation des espaces et des espèces.**

Les sites naturels en région Centre - Val de Loire constituent un support pour l'éducation à l'environnement et à la sensibilisation du grand public (animations «balades nature», chantiers de bénévoles, conférences, informations...) et des scolaires (actions et projets pédagogiques à destination des établissements scolaires proches). Pour la plupart ouverts au public, les espaces sont aménagés pour favoriser une découverte autonome ; un effort particulier est mené sur les sites propices au développement du tourisme de nature.

2.6. Textes de référence

Statuts.

2.7 Organisation interne

Le CEN Centre – Val de Loire repose sur un Conseil d'administration d'une quarantaine de membres répartis en trois collèges, les deux premiers avec voix délibérative. Ainsi, le Conseil d'administration est composé de la manière suivante :

- 16 membres de droit : Conseil régional (deux sièges), Conseils départementaux du Cher, d'Eure-et-Loir, de l'Indre, de l'Indre-et-Loire, du Loir-et-Cher et du Loiret (un siège chacun), France nature environnement Centre-Val de Loire (deux sièges), Conservatoire d'espaces naturels du Loir-et-Cher (un siège), Conseil scientifique (un siège), représentants du personnel du Conservatoire (deux sièges), Comités de bassin (un siège pour Loire-Bretagne, un siège pour Seine-Normandie), délégué des conservateurs de sites (un siège) ;
- 21 membres élus par l'assemblée générale parmi les adhérents. Treize d'entre eux forment le bureau, dont figure l'actuel président de l'association : Michel Prévost, également délégué départemental de l'Indre.
- Un collège de membres invités, avec voix consultative.

Le CEN Centre – Val de Loire dispose également d'un conseil scientifique composé d'une quarantaine de bénévoles choisis pour leurs compétences scientifiques (disciplines naturalistes, gestion de sites...) et l'intérêt qu'ils portent à la préservation des espaces naturels. Par ses avis et ses propositions, le Conseil scientifique guide le conseil d'administration sur le choix des sites à acquérir, sur les études à y réaliser et sur leur gestion. Il est le garant de la rigueur scientifique du Conservatoire d'espaces naturels Centre - Val de Loire.

Le CEN Centre – Val de Loire se décline également à l'échelle départementale par l'intermédiaire de ses quatre antennes (antenne Indre-et-Loire/Loir-et-Cher, antenne Loiret, antenne Eure-et-Loir, antenne Cher/Indre) et des délégués départementaux. Ces derniers, au nombre de six, sont des bénévoles qui ont pour mission de représenter le CEN à l'échelon départemental. Ils coordonnent ainsi l'action sur les sites et s'attachent à mettre en œuvre la politique du conservatoire. Leur rôle est d'établir un relais entre le conseil d'administration et le réseau des conservateurs. Les délégués départementaux sont également conservateurs provisoires des sites non encore pourvus.

Le CEN Centre – Val de Loire s'appuie aussi sur son réseau de conservateurs bénévoles, nommés par le conseil d'administration, et chargés de représenter le CEN à l'échelon local, en tenant le rôle d'ambassadeur de leur site naturel et d'assurer sa surveillance et son entretien. Ils veillent aussi aux côtés de l'équipe technique concernée à la mise en œuvre du plan de gestion.

Le CEN Centre – Val de Loire emploie 31 personnes aux fonctions diverses (directeur, chargé de mission territoriale, responsable scientifique et technique, responsable communication-animation, géomaticien, chargé d'études scientifiques, chargé de gestion écologique, animateur, secrétaire, comptable, animateur Natura 2000). Ils sont répartis entre le siège social à Orléans, les antennes Indre-et-Loire/Loir-et-Cher (à Tours), Cher/Indre (à Vierzon), Eure-et-Loir/Loiret (à Orléans), la mission Eure-et-Loir (à Chartres) et la Réserve naturelle du Val de Loire dont le conservatoire est co-gestionnaire (à Pouilly-sur-Loire). L'actuel directeur est Frédéric Breton.

Enfin, l'association compte environ 350 adhérents, dont 70 bénévoles actifs (conservation de sites).

3. Zone des relations

3.1. Collectivités, personnes ou familles associées

Le CEN Centre – Val de Loire entretient les relations suivantes :

- Adhésions au CEN Centre – Val de Loire
 - Collectivités : mairie de Barjouville, mairie de Bonny-sur-Loire, ville de Chartres, mairie d'Oulins, ville de Beaugency, ville de Dordives, syndicat mixte de la Vallée de l'Ouanne et du Loing, ville de Neung-sur-Beuvron, ville de Châtillon-sur-Loire, ville de Vierzon.
 - Entreprises et associations : Entomologie tourangelle et ligérienne (ETL), Ligue pour la protection des oiseaux de Touraine, Bon'Eure de Vivre, Saint-Martin-d'Abbat demain, Castel vie et joie, Association pour la valorisation des coteaux Luinois, Foyer rural de Couffy, Société de chasse La Saint Hubert, Société pour le muséum d'Orléans et les sciences, GEOD SARL, Pisciculture Hennequart.
- Partenaires financiers
 - L'État par le biais du ministère de l'écologie et de sa direction régionale, la Direction régionale de l'environnement, aménagement et du logement Centre-Val-de-Loire : l'État soutient le CEN depuis sa création dans le cadre du contrat de plan État-Région et du Plan Loire Grandeur Nature notamment. Le CEN accompagne l'État dans l'application en région des politiques de préservation de la biodiversité, dont Natura 2000.
 - L'Union européenne : Plusieurs dispositifs européens permettent au Conservatoire de financer ses actions, notamment dans le cadre du plan Loire grandeur nature (Life, Fonds européen de développement régional, Fonds européen agricole pour le développement rural).
 - Le Conseil régional Centre-Val de Loire (dans le cadre du contrat de plan État-Région et du Plan Loire Grandeur Nature, dans le cadre des politiques régionales de préservation de la biodiversité comme la mise en place des réserves naturelles régionales, du réseau écologique régional ainsi que dans le cadre d'ÉcoPôle).
 - Les agences de l'eau Loire-Bretagne et Seine-Normandie (actions liées aux zones humides dans le cadre de leur 10e programme (2013-2018) et dans le respect de la directive cadre sur l'eau (DCE), les contrats restauration entretien (AELB) ou contrats garde zones humides (AESN)).

Les conseils départementaux (Cher, Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire et Loiret) dans le cadre de mise en œuvre de politiques, d'assistances, de gestions de sites et espaces naturels, de conventions et du plan Loire Grandeur Nature.

- EDF/centre nucléaire de production d'électricité de Dampierre-en-Burly (Loiret) (EDF soutient notamment le projet de réinstauration du pâturage comme mode de gestion et de préservation des bords de Loire et des actions de mises en oeuvre sur les sites proches de Benne (Dampierre-en-Burly) et la Plaine de Villaine (Ouzouer-sur-Loire).

- Partenaires techniques

L'Agence française pour la biodiversité (AFB) Centre-Val de Loire, le réseau France nature environnement Centre-Val de Loire, le Conservatoire botanique national du bassin parisien, la SAFER Centre, le Conservatoire d'espaces naturels de Loir-et-Cher (avec qui le CEN Centre travail en étroite collaboration), la Direction régionale de l'agriculture et de la forêt Centre-Val de Loire, les Directions départementales des territoires (DDT), les Chambres d'agriculture, l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS), la Fédération régionale des chasseurs, les fédérations départementales pour la pêche et la protection du milieu aquatique, les Maisons de Loire, le Groupe régional d'animation et d'information sur la nature et l'environnement (GRAINE) Centre, le SINP (Système d'information sur la nature et les paysages), les agences de développement touristique, et les Gîtes de France Loiret.

- Mécénat d'entreprise (dont Caisse d'Épargne Loire-Centre, Cemex, Fondation du Patrimoine)

4. Zone du contrôle

4.1. Identification de la notice d'autorité

Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE).

4.2. Règles ou conventions

ISAAR (CPF).

4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution

Décembre 2018.

4.7. Langue(s) et écriture(s)

Français.

4.8. Sources

Frédéric Breton, directeur du CEN Centre – Val de Loire.

Isabelle Gravrard, responsable communication – animation.

Site : <https://www.cen-centrevaldeloire.org/>

4.9. Fonds associés

Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire: antenne Indre-et-Loire/Loir-et-Cher.

Présentation du contenu conservé par le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) Centre-Val de Loire au sein de son siège à Orléans :

- **Fonds du siège du CEN Centre – Val de Loire**

Administration et composition :

Vie statutaire (1990 – 2017) (5,50 ml). - Assemblée générale (1995-2017), Conseil d'administration (1990-2009, 2013-2017), Bureau (2000-2008, 2011-2017) et réunions internes (2003-2007) : comptes rendus des réunions, procès-verbaux, feuilles d'émargement, extraits des délibérations et dossiers de séances ; agréments ; déclarations de modification des statuts ; maîtrise foncière des locaux ; Conseil scientifique (0,80 ml) ;

Rapports d'activités (2001-2017) (0,20 ml) ;

Projets stratégiques (2007-2013) (0,10 ml).

Personnel :

Dossiers de carrières, salaires, cotisations et charges (1,50 ml) ;

Formations des salariés et des conservateurs bénévoles (avec états de frais et remboursements) (0,70 ml).

Comptabilité, biens de l'association :

Comptabilité générale (2006 – 2014) (8,0 ml). - Bilans financiers, factures, notes de frais, devis, appels d'offres, taxes foncières ;

Subventions reçues et demandées par le CEN Centre – Val de Loire (dont , Région Centre, État, conseil départemental du Loiret) (1999-2015) (5,0 ml) ;

Assurances ;

Maîtrise foncière et d'usage des sites : actes notariés (3,50 ml).

Fonctionnement et activités :

Gestion des locaux (0,10 ml) ;

Réserve naturelle Val de Loire (1993-2000) (0,10 ml) : convention, courriers ;

Plans de gestion de sites gérés par le CEN Centre – Val de Loire principalement classés par département (avec rapports d'activités et études) (environ 4,0 ml) ;

Fonds d'études et d'inventaires réalisés par le CEN Centre – Val de Loire et des partenaires extérieurs (dont thématiques sur la Loire, les forêts et dans le cadre de Natura 2000) (5,0 ml) ;

Études diverses réalisées par le CEN Centre – Val de Loire (originaux) (2,0 ml) ;

Plan Loire Grandeur Nature (2,0 ml) : programmes, études, documents de travail, cartes documentation ;

Participation au programme *Life* relatif aux pelouses (avec rapports techniques, plans de gestion, études et documentation) (1,0 ml) (décennie 2000) ;

Dossiers de travail relatifs à la communication et à l'animation (4,0 ml) ;

Études de fréquentation des sites protégés.

Documentation :

Bulletin du CEN Centre - Val de Loire « La Feuille de liaison Expli-sites » (1991-2015) ;

Newsletter du CEN Centre – Val de Loire (support informatique) ;

Plaquettes du CEN Centre – Val de Loire ;

Communiqués de presse ;

Revue de presse (1991-2017) (1,0 ml) ;

Expositions ;

Affiches ;

Diapositives et photographies des sites protégés par le CEN et des événements (0,50 ml) ;

Publications extérieures au CEN Centre – Val de Loire : bulletins associatifs et autres (dont courrier de l'environnement de l'INRA) (2,0 ml) ;

Documentation juridique (1,50 ml) ;

Documentation diverse (environ 5,0 ml), dont. - Ouvrages, publications et études extérieures au CEN (4,0 ml) ; films VHS ; dessins d'illustrateurs.

Varia non identifié (1,50 ml).

- **Fonds de l'antenne Eure-et-Loir (environ 1,50 ml)¹²³**

Inventaires communaux du patrimoine naturel de l'Eure et Loir (2001-2004) (0,60 ml) ;

Schéma de gestion des sites dans le département de l'Eure-et-Loir ;

Cartographie nationale des enjeux territoriaux de biodiversité remarquable réalisée par le CEN Centre – Val de Loire « Carnets B » ;

¹²³Les fonds les plus récents de l'antenne Eure-et-Loir du CEN Centre Val de Loire sont situés au siège de ladite antenne :

21, rue de Loigny-la-Bataille - 28000 Chartres

Téléphone : 02 37 28 54 48

Courriel : antenne28@cen-centrevaldeloire.org

« Cahiers du Patrimoine naturel d'Eure-et-Loir » (2001-2008) ;

Photographies et diapositives.

- **Fonds de l'antenne Loiret (environ 5,50 ml)**

Gestion et études par site (3,0 ml) (dont Vallée des ardouses, Val de Sully) ;

Suivis de travaux par site (0,30 ml) ;

Études (1,0 ml) ;

Programmes transversaux avec le CEN Centre (dont Ligerio et Pasto Loire) (1,0 ml) ;

Photographies et diapositives.

Dates extrêmes

1990-2017

Métrage linéaire conservé

Environ 61 ml.

Stockage bureautique conservé

Volume total estimé : 1,68 To. Stockage sur un serveur (avec sauvegardes très fréquentes). Les archives numériques sont divisées en fonction des missions et des fonctions de l'association sur plusieurs disques et suivent une arborescence précise. L'association adopte depuis peu le nommage des fichiers.

L'arborescence est dans ses grandes lignes la suivante :

- **Siège :- Vie statutaire**
 - Administratif
 - Comptabilité
 - Communication – Animation
 - Scientifique
 - Iconographie (191 Go, 60 000 fichiers)
- **Antenne :- Sites**
 - Photothèque
 - Valorisation
- Vidéos et visites virtuelles
- Archives informatiques
- Plan d'action quinquennal

Certains documents numériques produits par le CEN sont consultables sur le site :

Films et vidéos : <https://www.cen-centrevaldeloire.org/videos>

Photographies concernant principalement des sites gérés par le CEN :
<https://www.cen-centrevaldeloire.org/images-photos>

Documentation éditée par le CEN (dont certains numéros du bulletin « Expli-Sites ») :
https://www.cen-centrevaldeloire.org/telechargements/view,repository/sort_order/

Accroissement

Fonds non clos.

Mode de classement et état de conservation.

Le CEN Centre – Val de Loire organise ses archives dans un but d'efficacité dans le travail quotidien de l'équipe salariée. Ainsi, certains fonds sont non conditionnés (en raison de leur utilité permanente, les études et les plans de gestion des sites sont classés comme un fonds documentaire et ne disposent pas de conditionnement particulier pour la plupart ; les actes notariés relatifs aux sites sont classés dans des armoires). D'autres fonds sont rangés dans des boîtes ou cartons pour archives. De manière générale les fonds ne sont pas éclatés et sont répartis en fonction de leur typologie dans les bureaux ou dans des pièces (exemples : fonds des antennes Loiret et Eure-et-Loir dans un même bureau, subventions dans une pièce à part...).

Très bon état de conservation des fonds d'archives localisés pour la grande majorité dans un environnement sain (exception faite pour les archives comptables les plus anciennes qui sont situées dans le sous-sol de l'ÉcoPôle, un environnement potentiellement soumis à d'importantes variations de température et à la poussière).

Localisation physique

3, rue de la Lionne

45000 Orléans

Modalités d'accès

Sur demande :

Téléphone : 02 38 77 02 72

Courriel : siege.orleans@cen-centrevaldeloire.org

Coordination entomologique de la région Centre pour l'organisation de projets d'études

1. Zone d'identification

1.1. Type d'entité

Association.

1.2. Forme autorisée du nom

Coordination entomologique de la région Centre pour l'organisation de projets d'études

1.3. Autres formes du nom

CERCOPE

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence

2005

2.2. Histoire

La création de la CERCOPE fait suite à un groupe plus ou moins informel d'entomologistes spécialisés dans les Odonates qui réunissait les adhérents régionaux de la Société française d'odonatologie (les Libellules).

Le projet de lancement d'une étude pluriannuelle régionale sur deux espèces protégées de cette faune avec l'appui financier de la Direction régionale de l'environnement (DIREN) a poussé ce groupe à prendre son autonomie, la DIREN ne souhaitant pas apporter son financement à un organisme national.

La CERCOPE est à ce jour la seule association d'entomologie à l'échelle régionale

2.3. Lieu

Siège :

3 rue de la Lionne

45000 Orléans

2.4. Statuts juridiques

Association Loi 1901 déclarée le 1er mars 2005 au Blanc (Indre).

2.5. Fonctions et activités

La CERCOPE est une association pluridisciplinaire, spécialisée dans le domaine des invertébrés, intégrant l'ensemble des ordres d'Insectes, mais également les autres arthropodes et les mollusques.

L'activité associative se divise en deux parties principales, souvent liées :

- d'une part les études (de sites, d'espèces, de groupes d'espèces...) menées de façon collective ou individuelle, l'organisation des études ainsi que les rendus auprès des financeurs lorsqu'il y en a, revenant au salarié de l'association.
- d'autre part les sorties de prospection sur le terrain, ouvertes aux entomologistes des autres structures.

2.6. Textes de référence

Statuts de l'association publiés au Journal Officiel.

2.7 Organisation interne

La CERCOPE se compose d'environ 10 à 15 membres selon son évolution.

Elle emploie un salarié permanent à plein temps depuis avril 2013.

3. Zone des relations

3.1. Collectivités, personnes ou familles associées

La CERCOPE entretient des contacts avec des associations et groupes entomologiques de la région Centre-Val-de-Loire.

L'association est également membre de France Nature Environnement Centre-Val-de-Loire.

3.2. Type de relations

En tant que membre affilié à France nature environnement Centre-Val de Loire, la CERCOPE participe par ce biais au Pôle faune de l'Ecopole à Orléans.

4. Zone du contrôle

4.1. Identification de la notice d'autorité

Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE).

4.2. Règles ou conventions

ISAAR (CPF).

4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution

Février 2018.

4.7. Langue(s) et écriture(s)

Français.

4.8. Sources

Jean-Louis Pratz, trésorier de la CERCOPE.

Présentation du contenu conservé par la CERCOPE¹²⁴ :

A part les comptes-rendus d'activité annuels sous format informatique qui reprennent principalement les études en cours ou réalisées, la CERCOPE génère très peu d'archives.

Le gros de la production de l'association se résume aux données brutes produites par ses membres et sont pour une grande part versées sur un compte spécial auprès du Muséum national d'histoire naturelle (MNHN) (base de données collective Cardobs saisies en ligne et régulièrement versées dans l'Institut national du patrimoine naturel (INPN) accessible à tous publics. La base compte actuellement 90 000 données saisies pour 4500 taxons de faune et de flore (certains travaux amènent à produire également des données en flore et vertébrés).

La rédaction d'un listing des études et publications scientifiques menées par l'association et/ou ses membres depuis la création de l'association a été engagé. Toutes ces études sont archivées sous format informatique, moins systématiquement en format papier.

Dates extrêmes

2005 - aujourd'hui

Métrage linéaire conservé

Inconnu.

Stockage bureautique conservé

Inconnu.

Accroissement

Fonds non clos.

Mode de classement et état de conservation.

Fonds principalement composé d'archives numériques.

Localisation physique

- Au siège de l'association, 3 rue de la Lionne à Orléans.

- Chez les différents membres de l'association.

Modalités d'accès

Les données numériques relatives aux études sont accessibles en ligne sur la base de données Cardobs (<https://cardobs.mnhn.fr/>).

¹²⁴ En raison du volume d'archives restreint et de la disponibilité de M. Pratz, les locaux de la CERCOPE n'ont pas été visités. La liste des archives a été donnée par Jean-Louis Pratz.

France nature environnement Centre-Val de Loire

1. Zone d'identification

1.1. Type d'entité

Association

1.2. Forme autorisée du nom

France nature environnement Centre-Val de Loire

1.3. Autres formes du nom

FNE CVL

FRAPEC (ancien nom, 1980 - 1987)

Nature Centre (ancien nom)

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence

1980 - aujourd'hui

2.2. Histoire

France nature environnement Centre-Val de Loire, est une association Loi 1901 fédérée à France nature environnement¹²⁵. Elle a été fondée le 15 février 1980 (date de la déclaration à la préfecture du Loiret) sous la dénomination « Fédération régionale des associations de protection de l'environnement du Centre » (FRAPEC). Cette création résulte du regroupement de six associations départementales qui décidèrent de créer une nouvelle structure dans la région Centre, afin coordonner leurs actions et communiquer sur les dossiers pluridépartementaux qu'elles suivent.

La première décennie de l'association est marquée par son engagement militant.

Ainsi, au début de la décennie 1980, deux préoccupations environnementales majeures concernent le Val-de-Loire et la Loire en particulier. La première est celle de l'important développement du nucléaire. Tandis que les réacteurs des premières centrales de la région produisent leurs premiers kilowatts, ceux de la seconde génération sont en cours de construction à Chinon, Saint-Laurent, et Dampierre-en-Burly. L'autre sujet préoccupant de l'époque est l'aménagement hydraulique du fleuve. L'Association nationale pour l'étude de la communauté de la Loire et de ses affluents (ANECLA) réclame pas moins de 15 ouvrages. L'État accorde alors des crédits, notamment pour éviter aux centrales qui sont de grosses consommatrices d'eau de se retrouver « à sec ».

¹²⁵France nature environnement a été créée en 1968 sous le nom de Fédération française des sociétés de protection de la nature (FFSPN).

Très préoccupée par ces enjeux et leurs conséquences sur l'environnement ligérien, la toute jeune FRAPEC organise en novembre 1980 à Tours le colloque « L'écologie et l'aménagement de la Loire » qui fut l'événement fondateur de la fédération. L'objectif est d'établir un « bilan des connaissances sur les différents paramètres écologiques du bassin de la Loire » afin que ceux-ci soient pris en compte « dans les opérations d'aménagement et de gestion du fleuve ». Grâce à l'organisation de ce colloque, la FRAPEC est désormais reconnue. Dans le contexte des « états généraux de l'environnement » dans toutes les régions décidés en 1981 par le gouvernement, la jeune fédération est alors sélectionnée pour organiser ceux de la région Centre. Ils se tiennent en 1982 à Orléans. La FRAPEC s'organise et embauche ses 2 premiers salariés en qualité d'objecteurs de conscience.

En 1983, la FRAPEC édite la première « feuille de liaison », destinée à maintenir le lien entre des membres disséminés à l'échelle régionale. L'année suivante, cette publication évolue et laisse sa place à « Nature Environnement en région Centre ».

Entre-temps, l'engagement militant de la FRAPEC relatif à la Loire se poursuit en raison de l'accélération du programme hydraulique. Après le refus qu'un siège soit accordé à la fédération au sein du récent Etablissement public pour l'aménagement de la Loire et de ses affluents (EPALA), créé par l'État, un accord tripartite est signé en février 1986 entre l'EPALA, l'État et l'Agence de bassin Loire-Bretagne. En réaction, la FRAPEC lance l'idée d'un outil de combat spécifique à la Loire. Ainsi, née le 14 juin 1986 Loire Vivante, dont l'objectif est de rassembler le maximum d'acteurs écologistes. La FRAPEC assure la coordination par l'intermédiaire de son représentant Jean Louis Sénotier, puis par une permanente biologiste de formation, Christine Jean. La stratégie de Loire Vivante évolue très rapidement. Elle ne consiste plus seulement à opposer des arguments « naturalistes » (comme la protection des sternes), mais de démontrer méthodiquement l'argumentaire technique et scientifique de l'EPALA. Dans cet objectif, Jean-Louis Sénotier fait rentrer à Loire Vivante Bernard Rousseau, un scientifique, membre du Comité de bassin Loire Bretagne, et Vice-président de la FRAPEC. Le travail des dossiers et la sensibilisation des journalistes permettent de mettre en lumière le combat Loire auprès de la presse. Par l'intermédiaire de la FRAPEC - devenue entre-temps Nature Centre -, Loire Vivante sensibilise également les journalistes avec des présentations d'arguments techniques et de documentations, organise de nombreuses visites des déversoirs, des vals inondables et des repères de crues, et informe sur le réseau associatif qui œuvre depuis le Mont Gerbier-de-Jonc jusqu'à l'estuaire de la Loire.

En 1989, Nature Centre organise avec Loire Vivante pendant 15 jours l'opération des « Marcheurs de l'eau » qui rencontre un énorme succès¹²⁶.

En février 1990, Loire Vivante est reçue par Michel Rocard à Matignon et présente ses revendications. Bernard Rousseau, président de Nature Centre, est présent et remet au Premier ministre deux flacons d'eau d'un vert éclatant, puisée dans les

126 Portée à dos d'homme vers la mer, l'eau de la Loire est prélevée à chaque étape depuis les sources du Mont Gerbier de Jonc jusqu'à son estuaire à Nantes.

barrages de Villerest et de Grangent, fortement eutrophisés. Impressionné par le niveau de pollution de ces barrages, le Premier ministre s'y référera souvent dans ses décisions.

En août 1990, se renouvelle pendant 15 jours l'opération des « Marcheurs de l'eau » qui se termine par le dynamitage symbolique de l'effigie du barrage de Poutès Monistrol, obstacle à la migration des saumons, suivi d'une fête sur le site de Serre de la Fare.

En septembre 1991, Nature Centre organise la fête de l'eau à Orléans en bord de Loire. Théodore Monod préside la manifestation. Au cours de cette fête une pyramide de 3 mètres de haut est construite, sur laquelle des échantillons d'eau polluée, prélevés en rivières ou en sortie des stations d'épuration ou ailleurs sont installés.

Le début de la décennie 1990 annonce une nouvelle période pour Nature Centre ; celle de l'institutionnalisation progressive de la fédération. Si de nombreux « naturalistes » s'étaient transformés en militants ligériens, d'autres ne se retrouvaient pas le combat Loire. Ainsi, tout en gardant un œil sur la Loire, de nouvelles thématiques sont découvertes (Air, Énergie, Déchets, ...).

Le président de Nature Centre, Bernard Rousseau, annonce son départ en février 1991 et devient administrateur de France nature environnement (puis Président de mars 1999 à décembre 2004). En parallèle, un directeur est embauché à Nature Centre pour piloter les projets et coordonner les actions de la fédération.

Depuis la fin de la décennie 1980, Nature Centre s'implique dans la création et le lancement d'un conservatoire régional du patrimoine naturel pour la région Centre. Ce projet aboutit en 1990 avec la création d'un Conservatoire sous la forme d'une structure indépendante assurant la gestion et la protection des espaces naturels, réputés pour leurs qualités biologiques ou esthétiques.

L'année suivante la région Centre crée sa propre direction de l'environnement qui a pour objectif de guider la politique de la région en matière d'environnement. Daniel Muselet, ancien président de Nature Centre, en est le premier directeur. Une politique contractuelle voit alors le jour. Dans ce cadre Nature Centre se voit proposer des « contrats verts » (pour la réalisation d'études, de chantiers sur le terrain, d'actions pédagogiques en direction du public ou des scolaires) par la Région.

Toujours en ce début des années 1990, deux nouvelles structures voient le jour : la Direction régionale de l'environnement (DIREN) et la Direction régionale de l'industrie, de la recherche et l'environnement (DRIRE). Ces nouveaux acteurs sont appelés bien souvent à prendre des décisions, et les écologistes se positionnent en partenaires à même d'apporter une expertise technique. Nature Centre apprend ainsi à s'institutionnaliser, en s'asseyant dans les commissions, au milieu des fonctionnaires de l'État, où elle est censée apporter son expertise technique aux cotés de lobbies (agriculture, chasse,...).

En 1994, l'État et l'EPALA co-signent le Plan Loire Grandeur Nature (1994-2000), qui représente un tournant dans l'histoire du fleuve. Si un volet hydraulique subsiste, il n'est plus question de chercher à « dompter » la Loire (le Plan 2 (2000-2006), portant la marque de Dominique Voynet, mettra l'accent sur la reconquête des milieux naturels et après un échec en 1999, la Loire est finalement inscrite au Patrimoine de l'Humanité le 30 novembre 2000, lors d'une assemblée de l'UNESCO à Cairns).

De 1994 à 1996, Nature Centre participe à l'élaboration du plan régional des déchets spéciaux avec la DRIRE. Il s'agit de s'impliquer dans la rédaction de ce plan, d'étudier notamment l'implantation d'un « Centre de stockage de déchets ultimes stabilisés » (CSDUS) dans la région Centre. Un partenariat avec la société France Déchets sera formalisé le 29 avril 1996 par une convention pour 3 ans incluant une participation financière en échange de laquelle Nature Centre s'engage à mener des actions de sensibilisation sur les déchets auprès du public dans la région. C'est la première fois que Nature Centre se lie à une société privée. Pour autant, une polémique naît autour d'un projet de création de centre à Charenton dans le Cher par France déchets. « L'indépendance » de Nature Centre est alors mise en doute, puis le 15 décembre 1997, la fédération dénonce la convention avec France Déchets.

Dans le contexte de la loi de 1996 sur le niveau de pollution et la qualité de l'air dans les agglomérations de plus de 100.000 habitants, Nature Centre participe à la création de LIG'AIR, le 27 novembre 1996 (association mandatée pour assurer la surveillance de la qualité de l'air dans la région Centre).

En 1997, Nature Centre lance l'idée d'un rassemblement du monde associatif de l'environnement sur un seul lieu. Ainsi sont notamment pressentis, la Fédération nationale des conservatoires du patrimoine naturel, le Conservatoire régional du patrimoine naturel Centre, Nature Centre et le Groupe régional d'animation et d'information sur la nature et l'environnement Centre. De plus, après un soutien de l'État, de la Région, de la Ville d'Orléans, plusieurs projets émergent en faveur de la réalisation d'un centre régional de ressources sur le développement durable permettant d'offrir une vitrine aux associations de niveau national et régional œuvrant dans le domaine de l'environnement, et du développement de la formation des acteurs et de la sensibilisation du public. Ce projet évolue, d'abord par la création d'un Écopôle virtuel, puis physiquement avec la création de l'Écopôle au 3 rue de la Lionne à Orléans qui regroupe aujourd'hui dans ces locaux des associations telles que FNE, FNE Centre – Val de Loire et le CEN Centre – Val de Loire et qui fédère un réseau régional d'une cinquantaine d'associations.

À partir de 1999, Nature Centre est particulièrement active dans l'élaboration du Plan régional sur la qualité de l'air (PRQA) et innove en introduisant la notion du risque sanitaire. En parallèle, la fédération réalise une « Expo Air » qui fera, par la suite, le tour de tous les réseaux en France.

En décembre 1999, Nature Centre participe à un séminaire de réflexion sur les milieux naturels, organisé par FNE. La fédération est peu organisée sur ces questions agricoles, en dehors de son réseau « eau » qui travaille sur la mise en

place des SAGE. Progressivement Nature Centre avance sur le sujet et met en place un réseau « agriculture » (Nature Centre négociera par la suite avec les agriculteurs pour effectuer un diagnostic d'évaluation de la biodiversité sur les exploitations agricoles et en 2006 une trentaine seront effectués par 3 des associations du réseau par l'intermédiaire de financements de la Région).

Au début de la décennie 2000, Nature Centre affirme sa capacité d'action.

Ainsi, la fédération met à cette période à disposition un centre de prêt d'outils pédagogiques à vocation régionale, sur des thèmes aussi divers que les déchets, l'air, l'énergie, et sur des supports variés (du CD Rom à la mallette pédagogique...). Cependant suite aux restructurations internes, l'outilthèque sera transféré, courant 2008, chez Loiret Nature Environnement qui en assure désormais la gestion.

Toujours au début des années 2000, Nature Centre crée une banque de données sur les habitats et les espèces de la région (ODONAT) qui est toujours utilisée par la majorité des associations fédérées et qui continue d'être alimentée régulièrement. La fédération travaille également à l'inventaire des Zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF) de la seconde génération. Au 31 décembre 2004, malgré les problèmes de trésorerie, plus de 350 sites sont proposés par les associations du réseau. Néanmoins en 2005, la convention ZNIEFF entre la fédération et la DIREN n'est pas reconduite.

À partir de 2003, Nature Centre intervient dans la préparation des Plans de protection de l'atmosphère (PPA) et insiste pour que le réchauffement climatique et la prise en compte des émissions de CO₂ y soient intégrés.

La période du début des années 2000, est pourtant marquée par des difficultés financières pour Nature Centre et le monde associatif en général. En 2002, le gouvernement décide de supprimer les emplois jeunes et incite les associations à se tourner vers les collectivités locales. Le monde associatif est déstabilisé, et en 2005, Nature Centre - qui avait compté jusqu'à dix permanents - est contrainte de supprimer 2 postes et demi. La note suivante apparaît alors dans son rapport d'activités de l'année : « Le désengagement de l'État est également assorti d'une pression très forte pour que les associations de protection de la nature et de l'environnement trouvent les moyens de leur fonctionnement en proposant des « prestations », en intégrant le « marché ». Une telle orientation serait contraire à l'éthique du mouvement associatif, ferait perdre aux militants ce rôle si précieux de médiateur et d'animateur du débat public, pour transformer les associations en bureaux d'études, ou en entreprises de communication à vocation commerciale, désertées par l'engagement citoyen ».

Après les années bouillonnantes de 2000, les subventions ont baissé et la fédération, malgré les nombreuses déclarations sur le développement durable, accuse le coup. Après une diminution importante du personnel, Nature Centre décide de repenser son organisation.

C'est l'objet d'un séminaire interne de février 2008 qui oriente son action en concentrant d'une part son rôle de coordination auprès de ses associations fédérées et d'autre part en revendiquant clairement son attitude militante. Ainsi, elle choisit de renforcer ses activités autour de trois pôles majeurs que sont la biodiversité, l'agriculture, l'eau. Ces orientations ne laissent pas de côté pour autant des réflexions et des réactions sur le changement climatique, l'énergie et les transports...

C'est ainsi que Nature Centre, devenue entre-temps France nature environnement Centre – Val de Loire, se distingue sur de nombreux dossiers d'actualité : la réduction de l'usage des pesticides, des manifestations contre l'ouverture de l'autoroute A19, sa participation aux plans régionaux santé environnement, sur les déchets spéciaux, sur la qualité de l'air.

Son travail collégial avec ses associations affiliées lui permet de promouvoir plusieurs dispositifs du Grenelle comme la trame verte et bleue, les plans climats territoriaux, la place de l'éolien, la dynamisation de l'agriculture biologique...

2.3. Lieu

3 rue de la Lionne

45000 Orléans

2.4. Statuts juridiques

Association Loi 1901

2.5. Fonctions et activités

France nature environnement Centre-Val de Loire (anciennement FRAPEC, puis Nature centre) est la fédération régionale des associations de protection de la nature et de l'environnement en région Centre - Val de Loire.

FNE Centre-Val de Loire est apolitique, affiliée à France nature environnement, sa fédération nationale depuis 1980, et agréée pour la protection de l'environnement depuis 1984. Forte des 16 associations locales qui lui sont affiliées, elle est reconnue comme l'interlocutrice des collectivités et administrations en région Centre-Val de Loire.

Au travers de ses différentes missions, la fédération s'est donnée pour objectifs la protection et la conservation du patrimoine naturel ainsi que la restauration de la biodiversité dans une perspective de développement durable en proposant, favorisant et accélérant les démarches et en assurant le relais de la connaissance scientifique.

Pour parvenir à ses objectifs :

- La Fédération fait émerger des projets d'ampleur régionale poursuivant les buts précédemment cités.

- Elle assure une mission d'animation et de coordination avec chacune des associations affiliées pour les accompagner dans la mise en œuvre de la déclinaison des projets régionaux sur leur territoire d'action.
- Elle participe aux débats publics en faisant part de sa position et en étant force de proposition. Les solutions qu'elle apporte visent toujours à préserver et protéger l'environnement (FNE Centre Val-de Loire siège dans plusieurs organismes consultatifs tels que le Comité de Bassin Loire-Bretagne et le Conseil économique, social et environnemental de la région...).
- Par l'intermédiaire de la rédaction et de l'élaboration d'outils de communication, FNE Centre-Val de Loire œuvre à la sensibilisation du grand public et des professionnels sur de nombreuses thématiques (usage des produits phytosanitaires, plantes invasives, biodiversité animale et végétale...).

2.6. Textes de référence

Statuts.

2.7 Organisation interne

France nature environnement Centre-Val de Loire dispose d'un conseil d'administration comptant actuellement 29 membres, représentatifs et issus des 16 associations qui la composent.

Le Bureau de FNE Centre-Val de Loire se compose de huit membres, dont l'actuel Président Samuel Senave.

FNE Centre-Val de Loire dispose de cinq salariés permanents, dont l'actuelle Directrice Lucile Pierrard.

Les présidents successifs de la fédération sont les personnalités suivantes :

- Jean-Paul Thévenin (1980-1982)
- Jean-Louis Senotier (1983-1984)
- René Pecherat (1985-1987)
- Daniel Muselet (1988)
- Bernard Rousseau (1989-1991)
- René Pecherat (1991-1994)
- Guy Janvrot (1995-1998)
- Bernard Rousseau (1999-2001)
- Guy Janvrot (2001-2017)
- Samuel Senave (2017 - aujourd'hui)

3. Zone des relations

3.1. Collectivités, personnes ou familles associées

France nature environnement Centre-Val de Loire entretient les relations suivantes :

- Membre du réseau national France nature environnement.
- Composée d'un réseau de seize associations, réparties dans l'ensemble de la région Centre – Val de Loire et qui ont, de par leur histoire et leur contexte local, chacune leur spécificité et leurs domaines de compétences privilégiés, mais se coordonnent au sein de la fédération dans l'objectif de protéger la nature et l'environnement : l'AVERN, le CDPNE, la CERCOPE, Corbeaux Gâtinais Nature, Eure-et-Loir Nature, Indre Nature, Loiret Nature Environnement, LPO-Touraine, Loir-et-Cher Nature, Mardiéval, Mauves Vivantes, Nature 18, Perche nature, la SEPANT, Sologne nature Environnement, Société française d'orchidophilie Centre-Loire.
- Partenariats avec notamment le Conseil régional Centre-Val de Loire, l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (ONEMA), , ÉcoPôle de la région Centre – Val de Loire, Agence régionale de santé, Direction régionale de l'environnement, aménagement et du logement Centre-Val-de-Loire, Direction régionale de l'agriculture et de la forêt Centre–Val de Loire.
- Représentation dans des instances extérieures, dont : le Conseil économique social et environnemental, le Mouvement associatif, le Comité de suivi des fonds européens, le Comité régional d'attribution des aides de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME,) l'Observatoire régional d'énergie, Lig'Air, la Commission régionale de la forêt et du bois, le Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre-Val de Loire, le Comité de bassin Loire-Bretagne, le Comité de pilotage éolien de la région Centre-Val de Loire, le Groupe de concertation nitrates.

4. Zone du contrôle

4.1. Identification de la notice d'autorité

Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE).

4.2. Règles ou conventions

ISAAR (CPF).

4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution

Décembre 2018.

4.7. Langue(s) et écriture(s)

Français.

4.8. Sources

Samuel Senave, Président de FNE Centre – Val de Loire et administrateur à Sologne nature environnement.

Guy Janvrot, Vice-président de FNE Centre – Val de Loire, ancien président de FNE Centre – Val de Loire et Administrateur à Loiret nature environnement

Site : <http://www.fne-centrevaldeloire.org/>

Présentation du contenu conservé par France Nature Environnement (FNE) Centre-Val de Loire et Guy Janvrot :

- **Fonds FNE Centre-Val de Loire conservé au sein de son siège 3, rue de la Lionne à Orléans (1980-2017) (environ 10,0 ml)¹²⁷**

Administration et composition :

Comptes rendus de Conseils d'administration (1996-1998).

Personnel (1,0 ml) :

Salaires (1993-2003), dossiers de personnels.

Comptabilité :

Livre de compte de la FRAPEC (1980-1984) ;

Comptabilité générale (1994-2017) (4,0 ml). - Grand Livre et bilans financiers (1996-2001), factures (dont ventes) (1996-2017), subventions, impôts, cotisations, talons de chéquiers.

Fonctionnement et activités :

Élaboration du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) Nappe de Beauce (1997-2005) (1,0 ml) : dossiers de réunions et de groupes de travail, études et diagnostics (dont étude préalable de 1999) (1983-2005), courriers, comité de suivi, documents de communication (dont plaquettes et lettres d'information) ;

Dossier de travail sur les pesticides (2003-2008) (0,10 ml) ;

Biodiversité. - Étude et diagnostic dans les exploitations agricoles ; dossier de travail relatif à l'élaboration du livre rouge ; inventaires ZNIEFF.

Documentation

Publications diverses de la FRAPEC, Nature Centre et FNE Centre – Val de Loire : « Recherches naturalistes », « Annales biologiques du Centre : mammalogie », 1985), brochures et plaquettes FNE CVL, documents de sensibilisation divers ;

Affiches ;

Banderole ;

Photographies et diapositives (0,50 ml) ;

¹²⁷La majeure partie des fonds de FNE Centre – Val de Loire ont été détruits vers 2007, lorsque la fédération était en proie avec d'importantes difficultés financières et menacée de perdre ses anciens locaux.

Mémoires sur les mares et zones humides ;

Documentation diverse (dont inondations et crue de la Loire (décennie 1990)).

• **Fonds d'archives numériques FNE Centre-Val de Loire « Guy Janvrot » (1996-2017) (16 Mo)**¹²⁸

Administration et composition, vie statutaire :

Statuts de Nature Centre (1997) ;

Adhésion au Graine Centre (1997) ;

Règlement intérieur de Nature Centre (1998) ;

Projet fédéral Nature Centre de l'année 2005 ;

Rapport d'activités de l'année 2006 ;

Information de Guy Janvrot sur la refondation de Nature Centre (2007) ;

Séminaire de Nature Centre de 2008 à l'abbaye de Seuilly : compte-rendu ;

Projet politique de Nature Centre (2009).

Correspondance :

Courriers de Nature Centre - FNE CVL, dont : à la DRAF (2006), au Préfet de région au sujet des biocarburants (2006), au Préfet de région au sujet de la qualité de l'environnement et du développement durable (2006) ;

Lettre de Bernard Rousseau à Monsieur Gayssot, Ministre de l'Équipement, du Transport et des Logements au sujet de l'aéroport de Beauvilliers (15 mars 2000).:

Charte entre Nature Centre et le Conservatoire du Patrimoine Naturel de la région Centre (30 avril 1996) ;

Intervention de Nature Centre au CESR sur la consultation préalable à la réalisation du TGV Tours - Bordeaux (1998) ;

Plate-forme d'orientation du réseau déchets régional de Nature Centre (1998) ;

Propositions de Nature Centre au Conseil régional pour les élections (1998) ;

Réflexion sur le contrat de plan 1999-2004 (1998) ;

Compte rendu de la rencontre avec le SAFER (2010) ;

Accord cadre régional 2010-2012 ;

Contributions de Nature Centre relatives : à l'élaboration d'un plan régional en région Centre (1999), au CDSUS de Charenton-sur-Cher (1999), à l'élaboration du schéma

¹²⁸Passionné de photographie dès l'âge de 15 ans, et amoureux de la nature, Guy Janvrot a investi son temps de loisir à la préservation de l'environnement en présidant l'association Loiret Nature Environnement (LNE) pendant 6 ans, puis pendant 23 ans, en présidant la fédération régionale Nature Centre - France-Nature-Environnement Centre-Val de Loire (FNE CVL). Guy Janvrot est actuellement administrateur de LNE et Vice-Président de FNE CVL).

de services collectifs sur l'énergie (1999), au Contrat de plan 2007-2013 (2006), à la stratégie régionale Biodiversité de Nature Centre (2010), au SCRAE (2012), au FEADER (2013) ;

Projet de questions soumis aux candidats lors des élections de 2004 (2004) ;

Projet du « Grand Défi pour la Biodiversité régionale » (2010) : présentation ;

Énergies. - Note sur les interventions de Nature Centre lors de la discussion sur le SSC énergies (1999) ; contribution de Nature Centre pour la région Centre relative aux expériences et propositions : document de travail (2000) ; réflexion sur l'émergence de la demande chez les particuliers et sur la sensibilisation et l'information (2006) ;

Étude de faisabilité d'un Parc naturel régional de Sologne par Jean-Pierre Bernagaud (2001) ;

Étude sur le positionnement stratégique de Nature Centre : rapport final (2007) ;

Étude de faisabilité de la mise en œuvre de la stratégie biodiversité en région Centre (2011) ;

Prises de position de Nature Centre, dont : sur le troisième aéroport bassin parisien (2000), sur le projet de plan régional de la qualité de l'air en région Centre (2001), sur l'agriculture (2006), sur les boues des stations d'épuration (2009), sur l'Agence régionale de biodiversité (ARB) (2017) ;

Réflexion et position de Nature Centre pour une Conférence régionale de l'Environnement modifiée (1998) ;

Argumentaire de la fédération Nature Centre dans le cadre de la préparation de la loi sur la biodiversité ;

Discours de Guy Janvrot en tant que Président de Nature Centre (1997-2014) (dont à l'occasion de l'inauguration du SIRFF (Système d'Information Régional sur la Faune et la Flore) et inauguration de l'observatoire régional de la biodiversité).

Documentation produite par Nature Centre – FNE CVL :

Livre Blanc (1997) ;

Lettres d'informations FNE CVL;

Historiques de la FRAPEC - Nature Centre (2008).

Dates extrêmes

1980 – 2017

Métrage linéaire conservé

Environ 10,0 ml.

Stockage bureautique conservé

Volume non renseigné (comprends notamment les comptes rendus des assemblées générales (2010-2017), des vidéos et des publications, disponibles sur le site de l'association)

Accroissement

Fonds non clos.

Mode de classement et état de conservation.

Bon état de conservation des archives, situées dans un environnement sain, malgré le manque d'espace de stockage.

La plupart des documents disposent d'un conditionnement.

Localisation physique

3 rue de la Lionne

45000 Orléans

Modalités d'accès

Sur demande :

Courriel : contact@fne-centrevalde Loire.org

Tél. : 02.38.62.78.57

Loiret nature environnement

1. Zone d'identification

1.1. Type d'entité

Association

1.2. Forme autorisée du nom

Loiret Nature Environnement.

1.3 Autres formes du nom

LNE, anciennement Naturalistes orléanais, anciennement Naturalistes orléanais et de la Loire Moyenne.

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence

1946 – aujourd'hui

2.2. Histoire

L'Association est créée en 1945 par quelques enseignants (instituteurs, professeurs de sciences naturelles) amoureux de la nature. L'objectif est alors d'organiser des sorties de groupes pour mieux faire connaître et aimer le pays orléanais à travers les sciences naturelles. Le 24 janvier 1946, elle est déclarée à la préfecture d'Orléans sous le nom de Les Naturalistes Orléanais. Le Siège social est alors au musée d'histoire naturelle, à Orléans. L'association a pour objectif de faire connaître l'Orléanais, y développer le goût des sciences naturelles et faciliter les études des spécialistes de ces sciences.

Paul Sougy est le premier président, Roger Gauthier le secrétaire et Bernard Perroneau le trésorier. Les autres membres fondateurs sont Jean Avezard et Lucien Fardet. Maurice Genevoix est le Président d'honneur.

Dans les années 1950, l'association dont le siège social est situé au Muséum de Sciences naturelles d'Orléans se structure peu à peu en diverses sections spécialisées qui ne prendront leur essor que quelques années plus tard : Botanique, Mycologie, Entomologie, Ornithologie, Archéologie, Géologie, Spéléologie, Histoire & Géographie locales sont les disciplines étudiées à cette époque. Les Naturalistes Orléanais reçoivent l'agrément du Ministère de la Jeunesse et des Sports au titre de la jeunesse et de l'éducation populaire.

En 1962, l'association crée la Station ornithologique de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin avec un encadrement bénévole quasi-permanent en la personne de François Larigauderie. Toujours dans les années 1960, le Muséum de sciences naturelles accueille pour la première fois en 1966 le salon du champignon qui existe depuis 10

ans. L'année suivante une salle Roger Gauthier est inaugurée le 14 janvier par le maire d'Orléans Roger Secrétain.

Dans les années 1970, la notion de protection de la nature prend de l'importance dans les esprits des adhérents de l'Association, au point d'ajouter le sous-titre «Association pour l'étude des sciences naturelles et la protection de la nature en région Centre». Ce caractère régional se perdra peu à peu avec l'apparition de plusieurs sociétés d'Étude et de protection de la nature dans d'autres départements de la région.

Un concours annuel de photographies de sciences naturelles voit le jour avec la collaboration du Photo-ciné-club orléanais.

A l'initiative de François Larigauderie et du président de l'association, Michel Rivière, est créée en 1975 la première réserve naturelle nationale pour la région Centre. La réserve de l'île de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin sur la Loire fait alors l'objet d'une convention de gestion et d'animation (convention entre l'État, le conseil général du Loiret et les Naturalistes orléanais). Cela permet l'embauche d'un premier salarié (François Larigauderie) chargé de la gestion, de l'animation et de la surveillance de la Réserve ainsi que de l'animation sur les bases de loisirs dépendant de la direction départementale de la jeunesse et des sports. Le site de la « station ornithologique » de la réserve naturelle accueille alors de nombreux élèves et étudiants et devient aussi un lieu de formation pour les passionnés de nature. En 1977, ses responsables présentent un travail d'étude de recherche mené depuis les années 1960 sous la houlette du Muséum national d'histoire naturelle de Paris. Plus de 200 000 oiseaux ont été bagués à Saint-Mesmin, près d'un million de données biométriques ont été recueillies et les 3 000 « reprises » effectuées ont prouvé les grandes distances parcourues par les oiseaux visiteurs de l'Oural à l'Afrique du Sud.

En 1978, l'association reçoit du ministère de l'environnement son agrément au titre de la loi du 10 juillet 1976 sur la protection de la nature. Un groupe mammalogie est créé et fournit un travail important de réflexion en cette période de rage vulpine suivi de la réalisation d'une exposition et de la publication d'un numéro spécial de la revue de l'association.

Dans la première moitié des années 1980, les objectifs de l'association sont redéfinis. L'assemblée générale extraordinaire de 1980 décide de développer les activités de protection et de sensibilisation à l'Environnement et de se doter de moyens tant matériels qu'humains. L'association participe notamment à l'élaboration du livre blanc sur l'environnement. De nombreuses actions de protection de la faune sauvage sont initiées par les adhérents notamment en faveur des sternes et des rapaces. Le balbuzard pêcheur effectue son retour naturel en forêt d'Orléans. Les ornithologues de l'association s'impliquent fortement pour surveiller le site de nidification. En parallèle, sont créés un groupe herpétologique qui entreprend le premier inventaire de l'herpétofaune du Loiret ainsi qu'un groupe de réflexion sur les cervidés. Un nouvel outil audiovisuel sur le thème du recyclage, des huiles usagées et du papier est également créé.

L'association est aussi déjà représentée dans beaucoup de commissions consultatives préfectorales (commission des sites, des carrières, plan de chasse...). Au début de la décennie le préfet signe les premiers « arrêtés de biotope » officialisant la protection de plusieurs zones sensibles : l'une au confluent Loire/Loiret, à la Pointe de Courpain ; l'autre pour préserver une héronnière à Ouvrouer-les-Champs. Quatre nouveaux arrêtés préfectoraux de protection de biotope permettent de préserver des sites de nidification des sternes en Loire.

Sous l'impulsion des Naturalistes Orléanais, la Fédération régionale des associations de protection de l'environnement du Centre (la FRAPEC, aujourd'hui France nature environnement Centre-Val de Loire) est créée et organise un premier colloque sur la Loire et son aménagement.

En raison de l'accroissement des activités de l'association celle-ci est alors contrainte de se réorganiser. Cela se traduit par l'embauche de salariés. Le siège social doit également déménager dans un bâtiment préfabriqué situé à l'arrière du Muséum pour cause de travaux d'extension et de modernisation du Musée.

En 1986-1987, après une souscription lancée auprès des adhérents, les Naturalistes orléanais décident d'acheter un immeuble à Orléans afin de créer la première Maison de la nature et de l'environnement (MNE). Cette première MNE est inaugurée en mars 1987, Année Européenne de l'Environnement. Elle est sise au n° 96 rue du Faubourg Saint-Vincent à Orléans.

La catastrophe de Tchernobyl amène à réfléchir sur la question du risque nucléaire. C'est pourquoi l'association décide en 1987 de parrainer la création de l'Association pour le contrôle et l'information sur la radioactivité (ACIRAD) Centre, organe indépendant spécialisé dans le domaine du nucléaire. La même année est créé un poste de conservateur de la réserve naturelle de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin qui sera confié à Michel Chantereau. Un premier plan de gestion est alors rédigé puis validé par le comité de gestion réuni par le préfet du Loiret. Toujours en 1987, l'assemblée générale décide d'adjoindre les mots « et de la Loire moyenne » au nom de l'association.

A la fin de la décennie 1980, la présence de l'association est toujours plus grande sur le front des débats sur les grands problèmes d'environnement (autoroutes, élimination des déchets, aménagement de la Loire...). Elle est également représentée à la commission départementale d'hygiène et rédige la charte départementale des usagers de la Loire qui est signée par de nombreux élus locaux et des associations. Un premier contrat d'étude est aussi passé avec la ville d'Orléans, tandis que la barre des 10 000 enfants ayant bénéficié des actions de sensibilisation par les animateurs professionnels de l'association est franchie.

Au début des années 1990, la première MNE étant devenue trop petite, le Conseil d'administration décide d'acheter une maison plus grande dotée d'un jardin. Les adhérents aident au financement de cette acquisition. L'aménagement de bureaux, de la boutique, de la salle d'exposition et du jardin ont demandé des milliers d'heures

de travail à un noyau de bénévoles. C'est également avec le soutien d'entreprises mécènes que la nouvelle MNE devient opérationnelle et identifiable au 64 route d'Olivet à Orléans. Jean-Louis Pratz devient en même temps le premier directeur des naturalistes Orléanais, grâce au Fonds Régional pour l'Emploi. L'équipe des permanents s'étoffe quant à elle régulièrement et le centre d'information et de documentation sur la nature voit le jour grâce à l'obtention d'un Contrat Vert avec le conseil régional.

En 1994, la Maison de la nature et de l'environnement est inaugurée en présence de Théodore Monod.

En 1996, l'extension du périmètre de protection de la réserve naturelle de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin est approuvée par le préfet du Loiret après plusieurs années d'instruction.

Entre 1997 et 1999, l'activité d'animation se diversifie avec une approche sur le thème du jardin grâce à l'embauche d'une animatrice permettant l'ouverture et la réorganisation progressive des 600 m² du jardin pédagogique de la MNE. Un premier catalogue des animations, édité dans le cadre d'un Contrat Vert avec le conseil régional, est diffusé dans tous les établissements scolaires du Loiret. L'association soutient ou organise également des activités périscolaires et mène des actions de sensibilisation auprès des scolaires, notamment sur les thèmes de l'eau, de l'air et de l'énergie et de l'élimination des déchets. Par exemple, les Naturalistes Orléanais rencontrent un grand succès lors du dixième concours scolaire lancé auprès de toutes les écoles primaires du Loiret sur le thème l'eau (cent soixante classes du département participantes). Une exposition à la MNE, présentant les réalisations des classes, couronne l'opération avec succès.

En parallèle, l'association poursuit sa professionnalisation avec des recrutements, dont celui de trois médiateurs environnement en contrat emplois jeunes qui viennent peu à peu remplacer les objecteurs de conscience. Le niveau de qualification de ces nouveaux professionnels permet de répondre aux attentes des adhérents et des partenaires de façon plus efficace et plus spécialisée.

En 2000, un important travail préparatoire est engagé à la demande du ministère de l'environnement pour étudier un agrandissement conséquent de la Réserve Naturelle de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin

Au printemps 2001, une caméra vidéo est mise en service sur l'un des très rares sites de reproduction du Balbuzard pêcheur de France.

En 2002, l'association adopte la convention « Collective nationale de l'animation socioculturelle », mais l'association se retrouve en difficulté pour pérenniser ses emplois après l'abandon par l'État du système d'aide à l'emploi jeune.

En 2003, pour la première fois, et pour être en conformité avec la loi, un commissaire aux comptes a été appelé. En parallèle l'association mène plusieurs études collaboratives sur des sujets tels que le peuplier noir et l'éolien.

En 2004, la MNE devient l'un des pôles de distribution des paniers bio, opération initiée par l'association « Les Jardins de Cocagne ».

En 2005, le site internet est créé tandis que les derniers restes de la station ornithologique de la rue Deffier à Saint-Pryvé-Saint Mesmin sont retirés du terrain. En 2006, se lance l'opération « Objectif Zéro Pesticide dans nos villes et nos villages » qui a pour but d'impliquer les communes dans la réduction de l'utilisation des pesticides dans les espaces publics. Elle est le fruit du travail collaboratif entre un groupe de bénévoles de l'association, la Fédération régionale de lutte et de défense contre les organismes nuisibles (FREDON) et les Jardiniers de France. La même année est créée la Réserve naturelle nationale (RNN) de Saint-Mesmin, résultat de huit années de travail. La RNN n°26 protège et gère un tronçon de 7,5 kilomètres de Loire, principalement sur le domaine public fluvial et s'étend sur 263 hectares. Elle touche désormais six communes : Saint-Pryvé-Saint-Mesmin, Mareau-aux-Prés, La Chapelle-Saint-Mesmin, Saint-Ay, Saint-Hilaire-Saint-Mesmin et Olivet.

En 2007, l'assemblée Générale extraordinaire dote les Naturalistes Orléanais et de la Loire moyenne de nouveaux statuts et entérine le changement de nom et de logo de l'association qui désormais s'appelle : Loiret nature environnement (LNE) adopte le Hérisson comme logo. Ces changements symboliques sont destinés à marquer l'affiliation de LNE à et à Nature Centre.

En 2008, l'opération « Objectif Zéro Pesticide dans nos villes et nos villages » connaît un tournant avec la signature de la charte par la ville d'Orléans. En parallèle, la rénovation de la MNE est engagée pour être plus respectueuse de l'environnement et pour des raisons de mise aux normes « zone inondable ». En 2009, en droite ligne de l'opération Objectif Zéro Pesticide qui voit la signature de sept nouvelles communes, deux nouvelles opérations sont lancées : opérations : « Mon jardin au naturel », « Jardiner au naturel, objectif zéro pesticide » qui consistent à accompagner les enseignes de l'agglomération d'Orléans vendant des produits phytosanitaires vers les alternatives et à initier un changement de comportements des jardiniers amateurs. L'opération « Pull-Over Plus » destinée à engager les écoles et mairies à réduire significativement leurs émissions de gaz à effet de serre et à adopter des gestes écocitoyens est également lancée la même année. L'année 2009 voit également se dérouler la première édition de la fête de la réserve naturelle de Saint-Mesmin.

En 2010, la Maison de la nature et de l'environnement fête ses 20 ans en présence notamment d'élus dont la vice-présidente de la région, Pascale Rossler. L'opération Objectif zéro pesticide est quant à elle régionalisée par la fédération Nature Centre. Dans le même temps s'opère un regroupement des 3 opérations « Zéro Pesticide dans nos villes et nos villages », « jardiner au naturel, objectif zéro pesticide » et « Mon jardin au naturel » sous l'appellation : « Pesticides, comment s'en passer ? ». Le projet de « transmission d'images » du nid de balbuzard de l'étang du Ravoir au muséum d'Orléans se concrétise également la même année.

En 2011, l'association cherche à se renforcer sur la question des inventaires relatifs aux espèces et des territoires peu connus par la pérennisation d'un second poste de chargé d'étude et par le soutien de la région Centre. LNE lance aussi l'opération « Bienvenue dans mon jardin au naturel » avec pour point d'orgue l'organisation d'un week-end Portes-ouvertes dans 24 jardins sur 15 communes.

En 2012-2013, démarre un Inventaire de la biodiversité communale sur la commune d'Ingré tandis que le programme Val Mares dans le pays Loire-Beauce se termine par l'inauguration de l'exposition photographique « Zoom sur la mare » et la finalisation du Circuit des mares dans le pays. En 2013 se déroule le colloque international sur le balbuzard pêcheur qui est organisé par le muséum d'Orléans, la Ligue pour la protection des oiseaux et Loiret nature environnement. Les actions pédagogiques de l'association bénéficient également de la création de nouveaux outils, dont celui de « la malle aux herbes folles » qui est un outil mobile destiné à l'acceptation des herbes sauvages par les habitants des communes signataires. L'année 2013 est également marquée par l'arrivée officielle de la Loutre dans la réserve naturelle nationale de Saint-Mesmin.

En 2014, les bénévoles du centre de documentation de la M.N.E. se lancent dans l'informatisation de la photothèque qui contient plus de 30 000 clichés.

En 2015, l'association participe au lancement de la base de données régionale SIRFF (Système d'information régional sur la faune et la flore), rendant accessible en ligne la nouvelle base de données naturalistes de LNE. L'association se voit également reconduire la gestion de la réserve naturelle de Saint-Mesmin pour 5 ans après validation du nouveau Plan de gestion de celle-ci. En parallèle est créé un nouveau sentier de découverte à la réserve naturelle sur le site de Micy. LNE participe à la COP 21 de Paris par l'intermédiaire du témoignage vidéo de Didier Papet Président de l'association sur les opérations de développement durable menées conjointement avec la ville d'Orléans. L'animation du plan régional d'action « Pélobate brun » est confiée par la DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement), confirmant ainsi l'importance des stations à pélobates à l'orée de la Sologne du Loiret.

En 2016, le site du Ravoir est visité par la secrétaire d'état Barbara Pompili lors de la signature d'un engagement des différents partenaires (ONF, RTE, ville d'Orléans, LNE...) pour la relance du projet de caméra sur le nid de Balbuzard pêcheur avec transmission des images par internet et animations autour de cet oiseau emblématique. L'année est également marquée par les 70 ans de LNE qui voit la ré-édition du livre de Jacques Baillon Faune sauvage des temps jadis – Orléanais, Beauce, Sologne, Gâtinais [...] dans lequel est inclus un cahier spécial « Historique de l'association » illustré de photos issues des archives de l'association.

2.3. Lieu

Maison de la nature et de l'environnement

64, route d'Olivet

45 000 Orléans

2.4. Statuts juridiques

Association Loi 1901, inscrite au journal officiel en date du 24 janvier 1946.

2.5. Fonctions et activités

A l'origine une société de naturalistes, Loiret nature environnement est désormais pluridisciplinaire. L'association mène principalement des projets d'éducation et de sensibilisation à la protection de la nature et de l'environnement ainsi que des inventaires, suivis scientifiques et des diagnostics « biodiversité » sur les exploitations agricoles.

Selon ses statuts, LNE a pour objet :

- d'étudier et de protéger les milieux naturels, dans une perspective de léguer une nature préservée aux générations futures ;
- de veiller et de participer activement à la préservation de la faune, de la flore et des sites nécessaires à la conservation de celles-ci ;
- d'œuvrer dans un souci d'éducation à l'environnement de tous publics par une vulgarisation scientifique rigoureuse s'appuyant sur les recherches en cours ;
- de participer au débat public auprès des institutions locales, départementales, régionales ou nationales ;
- d'engager toute action visant à réduire les impacts néfastes de l'homme sur son environnement.

Les principales actions de LNE dans le département du Loiret sont donc les suivantes :

- Mieux connaître pour mieux préserver
- Éduquer à l'environnement pour sensibiliser un large public
- Agir pour plus d'éco-citoyenneté

Loiret nature environnement faisait paraître jusqu'en 2005 un bulletin, remplacé depuis par des lettres d'information. Elle crée également de nombreux documents de sensibilisation et des outils pédagogiques.

Loiret nature environnement dispose également de plusieurs agréments :

Protection de la nature (au titre de loi de 1976)

Habilitation à participer au débat sur l'environnement dans le cadre d'instances consultatives départementales

Jeunesse et éducation populaire

Association éducative complémentaire de l'enseignement public (local, départemental et académique)

Formation continue

Code de l'Urbanisme

Loiret nature environnement est gestionnaire d'une réserve naturelle nationale depuis 1975 : la réserve naturelle de Saint-Mesmin.

2.6. Textes de référence

Les statuts complets sont accessibles sur le site de l'association à l'adresse suivante :

http://www.loiret-nature-environnement.org/images/Loiret_Nature_Environnement/Pr%C3%A9sentation/statut-lne.pdf

2.7 Organisation interne

LNE est formée par des bénévoles et des salariés.

Un conseil d'administration est élu chaque année par l'assemblée générale. Il est actuellement de 15 membres qui se réunissent tous les trimestres à la Maison de la nature et de l'environnement d'Orléans. Ils discutent de l'ensemble des activités et préoccupations de l'association et approuvent les projets portés par celle-ci. Issu du conseil d'administration, le bureau se réunit régulièrement à la Maison de la nature et de l'environnement d'Orléans.

L'équipe salariée est quant à elle composée de 14 membres et se divise entre l'administration générale de l'association et 4 pôles (réserve naturelle nationale de Saint-Mesmin, pôle animations, pôle inventaire et expertises, pôle projets : zéro pesticides et développement durable).

3. Zone des relations

3.1. Collectivités, personnes ou familles associées

Associations et organismes privés : Ligue pour la protection des oiseaux (LPO), Groupe régional d'animation et d'information sur la nature et l'environnement Centre, France nature environnement (FNE), Réserves naturelles de France, Fédération régionale de lutte et de défense contre les organismes nuisibles de la région Centre (FREDON)...

Organismes publics : Office national des forêts (ONF), Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS), Agence française pour la biodiversité (AFB), communes.

3.2. Type de relations

Loiret nature environnement est membre de France nature environnement Centre-Val de Loire.

4. Zone du contrôle

4.1. Identification de la notice d'autorité

Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement

4.2. Règles ou conventions

ISAAR (CPF).

4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution

Mars 2018.

4.7. Langue(s) et écriture(s)

Français

4.8. Sources

Didier Papet (actuel vice-président de LNE)

Site de l'association : <http://www.loiret-nature-environnement.org>

Présentation du contenu conservé par Loiret nature environnement (LNE) :

Création :

Pièces isolées (1945 - décennie 1950)

Administration et composition :

Dossiers préparatoires d'assemblées générales ;

Bureau : dont comptes-rendus de bureaux (1993-1999) ;

Dossiers de l'inauguration Maison de la nature (avec invitations) (1994) ;

Relations avec le Muséum d'histoire naturelle d'Orléans (années 1970).

Comptabilité :

Facturiers, salaires.

Fonctionnement et activités :

Feuilles mensuelles d'activités (vers 1958- années 1980) ;

Programmes des conférences ;

Fiches d'observations ;

Études et suivi sur les balbuzards (avec cahiers de terrain (1984- 1994)) ;

Analyses (vers années 1970) ;

Dossiers de suivi des communes concernant principalement le projet « Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages » ;

Dossiers thématiques : dont chasse, pollution, mycologie, entomologie, faune (loups, lynx, loutres, castors, balbuzards...) ;

Concours scolaires ;

Expositions (vers décennie 1980-2017) : affiches, panneaux (dont cinquantième de LNE), photographies ;

Consultations relatives aux enquêtes publiques du Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) (2012-2015) ;

Archives de la réserve naturelle de Saint-Mesmin (doubles) (5ml) : plans de gestion de la RN, cadastre, POS,), commission animation (documentation), recensements d'oiseaux.

Documentation:

Revue. - Bulletin Les naturalistes orléanais, Loiret Nature (1945-2017) : « première édition » avril (1945-1957), nouvelle édition (1958-2005) ; lettres d'information ([1](#)); collections de bulletins reçues de sociétés savantes et d'associations scientifiques et de protection de la nature et de l'environnement (dont Gazette de Loir-et-Cher, Perche nature, bulletin climatologique du Loiret, Courrier de la nature, Salamandre, Loire et ses terroirs, Société géologique de France) (environ 25,0 ml) ;

Revue de presse sur la thématique de la nature et de l'environnement ; coupures de presse ;

Études ;

Cartes géologiques ;

Textes législatifs (dont Natura 2000) ;

Plaquettes de l'association ;

Diapositifs et photographies concernant principalement la faune et la flore locale en lien avec l'activité naturaliste de l'association.

Varia:

Outils pédagogiques ;

Documents de protection de la nature donnés par Roger Gauthier (années 1970).

Dates extrêmes

1945-2005

Métrage linéaire conservé

environ 130 ml

Stockage bureautique conservé

Volume non renseigné, dont : bulletins des Naturalistes Orléanais numérisés 1965-2004, diaporama de plus de 200 photographies numérisés relatif aux 70 ans de LNE disponible sur le site de l'association.

Accroissement

Fonds non clos

Mode de classement et état de conservation

Fonds majoritairement non classé avec conditionnement en boîte archives cartonnées dans un environnement sain.

Classement documentaire pour les ouvrages de la bibliothèque.

Localisation physique

Maison de la Nature et de l'environnement

64 route d'Olivet

45 000 Orléans

Modalités d'accès

Accueil de chercheurs sur demande à la Maison de la Nature..

Mardiéval

1. Zone d'identification

1.1. Type d'entité

Association

1.2. Forme autorisée du nom

Mardiéval

1.3. Autres formes du nom

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence

1972 - aujourd'hui

2.2. Histoire

Mardiéval est à l'origine une association créée en 1972 sous le nom « d'Association pour la défense des intérêts des propriétaires et habitants de la Commune de Mardié ».

Tombée progressivement en sommeil, l'association est relancée en 1996 pour réagir au projet de grand contournement d'Orléans et d'un second pont sur la Loire près de Jargeau. Ce projet de déviation routière, notamment soutenu par le cabinet d'avocat de Corinne Lepage, s'inscrit dans le cadre des politiques d'aménagement de l'agglomération orléanaise débuté en 1974 avec l'adoption d'un SDAU (Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme). Quant au projet de construction d'un second pont à proximité de Jargeau, il a pour objectif de dévier le trafic hors du bourg de la commune. La première intention était de le construire à proximité de « Chenailles » à l'ouest de Jargeau. L'idée est rapidement abandonnée pour le choix de la commune de Mardié au cœur de la « ceinture verte » ou « coupure verte » d'Orléans. Partant d'un besoin de défendre le patrimoine communal et la tranquillité du village, des habitants de Mardié en sont venus à prendre conscience de la valeur inestimable du patrimoine naturel et paysager ligérien local. Ils se sont alors réunis au sein de « l'Association pour la défense des intérêts des propriétaires et habitants de la commune de Mardié » afin de le protéger contre ce projet routier. L'association, disposant alors des statuts pour mener une action en justice entama alors une procédure qui fut par la suite déboutée.

Le projet de déviation et de pont sur la Loire se poursuit dès lors. Vers 2002, un collectif de défense contre le grand contournement d'Orléans est alors créé. Il permet alors aux différentes associations de protection de l'espace ligérien autour de l'agglomération orléanaise (dont « Mauves Vivantes ») de coordonner leurs actions

lors de l'enquête publique. En 2004, des études sont lancées pour la construction du pont de Mardié, puis le début des travaux est annoncé pour 2006.

Malgré un premier échec, « l'Association pour la défense des intérêts des propriétaires et habitants de la commune de Mardié » est rebaptisée en septembre 2006 Mardiéval et ses statuts sont sensiblement rénovés. Le VAL de ce nouveau nom évoque à la fois le Val de Loire, auquel appartient la commune de Mardié, et la notion de valorisation qui doit prendre le pas sur celle de défense, laquelle avait prévalu dans le passé. Cette évolution traduit également la prise de conscience de l'importance des enjeux de la valorisation comme ceux de la préservation du cadre de vie et de l'environnement, dans une dimension collective, et des besoins d'initiatives offensives et défensives, de stratégies, d'organisation et de communication nécessaires pour atteindre les objectifs de l'association.

En 2009, l'association est marquée par le retrait pour cause de maladie de son président, Yves de la Martinière qui décède la même année.

Suite aux actions menées, les travaux de construction du pont sont retardés. En parallèle, Mardiéval s'implique contre un projet de carrière de soixante hectares (la carrière de « l'étang ») en soutenant l'action en justice entreprise par la commune de Mardié. Tout en faisant toujours front contre ces projets menaçants, l'association développe un certain nombre d'initiatives en faveur de la valorisation et de la protection du Patrimoine ligérien. En 2010, Yann Arthus-Bertrand vient soutenir l'action de Mardiéval en parrainant les deux premiers Balbuzards pêcheurs nés sur une aire que l'association a installée à Mardié. La même année, un blog est lancé, devenu par la suite Loire & biodiversité¹²⁹ afin d'illustrer l'exceptionnelle biodiversité que l'on peut rencontrer près de la Loire à Mardié, et plus largement dans le Val de Loire du Loiret.

En 2014, Mardiéval redéfinit ses statuts. L'année suivante un nouveau collectif dénommé « La Loire vivra » est fondé. Incluant l'association ainsi que Mauves Vivantes, il a pour objectif de se coordonner contre le projet de contournement est d'Orléans qui redémarre.

Durant l'automne 2015, une webcam filmant le nid des Balbuzards pêcheurs est installée par l'association.

En mars 2016, l'association lance le site BalbuCam¹³⁰ qui permet de suivre chaque année la saison de reproduction du balbuzard pêcheur, un rare rapace migrateur piscivore. Cette initiative au budget relativement modeste (investissement 3 500 euros) rencontre un important succès (60 000 visiteurs passionnés ayant ouvert 400 000 sessions en 2017).

La même année se déroule l'enquête publique relative au pont de Mardié. Dans ce cadre, Mardiéval dépose un dossier de 40 pages parmi 2200 autres (1600 défavorables au projet, 600 favorables). À la fin de l'année, la Déclaration d'utilité

129<http://www.loire-et-biodiversite.com/>

130<http://www.balbucom.fr/fr/accueil/>

publique (DUP) est adoptée. L'association engage alors un recours devant le tribunal administratif, tandis que 10 hectares de bois sont défrichés et qu'un Partenariat Public Privé est mis en place à l'initiative du conseil départemental du Loiret.

Afin de poursuivre son action en justice Mardiéval, doit faire appel aux dons en 2017 et collecte 15 000 euros (l'objectif était de 10 000 euros).

En septembre 2018, un nouvel arrêté pris par la préfecture du Loiret permet la reprise des travaux de déboisement liés au projet de déviation. Mardiéval entreprend alors avec le concours de France nature environnement Centre – Val de Loire de déposer un nouveau recours au Tribunal administratif. Le mois suivant, le Conseil d'État rend une décision défavorable à la commune au sujet de l'exploitation du site de « l'Étang » par l'entreprise « Ligérienne Granulats SA ».

2.3. Lieu

Siège social (adresse postale) :

Mairie de Mardié

105, rue Maurice Robillard

45430 Mardié

2.4. Statuts juridiques

Association Loi 1901.

2.5. Fonctions et activités

Mardiéval est association Loi 1901 de protection de la nature et de l'environnement de la commune de Mardié et plus largement dans le Val de Loire du département du Loiret.

Selon ses statuts, elle a pour buts :

a. D'assurer aux habitants un cadre de vie équilibré et sain. De contribuer au respect et à l'amélioration de la qualité de la biodiversité et des paysages. De contribuer à la connaissance et à la valorisation des milieux, et à l'éducation à l'environnement.

b. De protéger ces territoires et leurs patrimoines naturels et urbains, face à toute menace, contre toute atteinte d'où qu'elle vienne et de quelque nature qu'elle soit ; notamment à l'occasion de tout plan d'ensemble, de tout programme et/ou de tout projet d'infrastructure, d'aménagement ou d'urbanisme public ou privé.

c. A ces occasions, le cas échéant, de défendre les intérêts légitimes des habitants de ces territoires. Et/ou de contribuer à la sauvegarde des droits de ses membres, ou de tiers concernés, face à toute collectivité ou de tout organisme public ou privé.

Les solidarités pourront amener l'association à soutenir des actions hors de son territoire d'élection. ¹³¹

¹³¹Extrait de l'article II des statuts modifiés du 17 octobre 2014.

Plus précisément, Mardiéval a pour principales activités :

- La défense et la protection du patrimoine naturel de Mardié et plus largement du milieu ligérien, partie intégrante du patrimoine mondial de l'humanité désigné par l'UNESCO, et qui est classé par l'Europe zone de protection spéciale Natura 2000, au titre de la directive Oiseaux, et site d'importance communautaire au titre de la directive Habitats :

En conséquence, Mardiéval lutte contre le projet de déviation routière d'Orléans incluant le projet de construction d'un pont traversant la Loire au cœur de la « ceinture verte » ou « coupure verte » d'Orléans dans la commune de Mardié, et contre le projet de carrière sur le site de « l'Étang ».

- Le partage de la connaissance par l'inventaire de la très riche biodiversité locale (avec notamment plus de cent trente espèces d'oiseaux sauvages tels que balbuzards pêcheur, plus de trente espèces d'Odonates, castors, loutres...) et sa diffusion sous forme d'inventaire photographique vivant et observations naturalistes faites sur le site/blog [Loire & biodiversité](#).

- La valorisation du patrimoine ligérien et la restauration de sa biodiversité :

L'association participe et soutient des actions menées par la commune de Mardié pour ouvrir le milieu naturel au public tout en le respectant. Les rives de Loire ont ainsi accueilli de plus en plus d'activités de randonnées et de loisirs « verts ». De plus, l'association a lancé depuis 2016 l'initiative du suivi de la saison de reproduction du balbuzard pêcheur « balbucam » grâce à l'installation d'une plateforme dédiée au rapace et d'une caméra. Depuis cette opération, Mardiéval organise une fête annuelle dénommée « balbufête ».

- L'éducation et la sensibilisation à l'environnement, principalement à destination du public scolaire.

2.6. Textes de référence

Statuts.

2.7 Organisation interne

Mardiéval se réunit en assemblée générale une fois par an. Elle dispose d'un conseil d'administration qui se réunit en principe tous les mois, ou sur convocation expresse du président.

L'association se compose d'un bureau, dont les principaux membres sont actuellement Jean-Marie Salomon (président), Sylvie-David Rousseau (vice-présidente, également membre d'une association luttant contre un projet de déviation à Sully-sur-Loire), Thierry Solé (également conseiller départemental Europe-Écologie - Les Verts (EELV) de l'arrondissement de Chécy), Sylvie Boyon (secrétaire), Sylvette Beziat, Jérôme Lamour (se consacre au projet balbucam).

Mardiéval compte également environ 200 à 250 adhérents, dont une dizaine de bénévoles actifs.

L'association ne dispose d'aucun salarié.

3. Zone des relations

3.1. Collectivités, personnes ou familles associées

Mardiéval entretient principalement les relations suivantes :

- Membre de la fédération France nature environnement Centre – Val de Loire (FNE CVL) depuis 2012.

- Actions communes avec les associations membres du réseau France nature environnement Centre-Val de Loire (notamment avec le Conservatoire d'espaces naturels Centre - Val de Loire dans le cadre d'activités naturalistes et avec l'association Mauves Vivantes dans le cadre des luttes de protection du Val de Loire).

- Ami de la fondation de Yann Arhus-Bertrand (parrainage des deux premiers Balbuzards pêcheurs nés sur une aire que l'association a installée à Mardié).

- Actions communes avec la commune de Mardié dans le cadre de la protection du patrimoine naturel de la commune.

- En contact avec le conseiller général Europe-Écologie Les Verts de Chécly, Thierry Soler (soutien contre le projet de contournement d'Orléans).

4. Zone du contrôle

4.1. Identification de la notice d'autorité

Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE).

4.2. Règles ou conventions

ISAAR (CPF).

4.6. Dates de création, de

révision ou de dissolution

Décembre 2018.

4.7. Langue(s) et écriture(s)

Français.

4.8. Sources

Jean-Marie Salomon, Président de Mardiéval.

Site de l'association :

<http://le-castor-enerve.fr/>

Site d'observation du albusard pêcheur : <http://www.balbucam.fr/fr/accueil/>

Site de valorisation du patrimoine naturel ligérien : <http://www.loire-et-biodiversite.com/>

Présentation du contenu conservé par Mardiéal :

Administration et composition :

Assemblée générale : comptes rendus de séances ;

Activités de trésorerie : comptes rendus.

Fonctionnement et activités :

Actions entreprises par Mardiéal contre la déviation d'Orléans à Mardié et la construction du pont.- Recours en justice ; dossier relatif à l'enquête publique ; réception aux commissions plénières au Parlement Européen ; pièces annexes ; plans ; copies des études d'impact ; participation à la commission permanente du conseil départemental du Loiret ;

Communiqués de presse ;

Sorties avec le public scolaire : plaquettes ;

« Balbucam » (2015-2017) : projet (2015), documents de communication ;

« Balbufêtes » : signalétique, affiches ;

Contre inventaire naturaliste site Natura 2000 de Mardié est (2006-2007) ;

Projet Mardié-Loire pour la création d'un observatoire et mise en valeur de la propriété ;

Recours contre la carrière de l'étang (2011-2017) ;

Dossier groupe Pandions (sur étude du balbuzard) ;

Actions diverses ;

Relations avec France nature environnement Centre – Val de Loire.

Documentation :

Publications de Mardiéal. - « BalbuCam la lettre » (2015-2018), « La lettre du Castor » (format recto verso ou 4 pages) (2006-2018), plaquettes de l'association, « La Fiche du Castor » sur différents thèmes, tracts ;

Panneaux d'exposition.

Varia :

Archives de l'ancienne présidence (1994-2005) (2,50 ml) concernant principalement le dossier « Grand contournement d'Orléans » (avec pétition, documentation et études, délibérations du Conseil Général du Loiret, conférences de presse, coupures de presse, correspondance).

Dates extrêmes

1994 - 2018

Métrage linéaire conservé

Environ 4,80 ml.

Stockage bureautique conservé

Volume estimé à 18,6 Go.

Classement chronologique des documents. Classification des données, dont :

- Courriers ;
- Carnets d'adresses ;
- Dossier « agir contre le pont » et la déviation d'Orléans (avec communication, contentieux, documentation) (9 Go) ;
- Photographies classées chronologiquement et par espèce ;
- Publications de l'association en format numérique.

À noter que les « Lettres du Castor » sont disponibles sur le site de l'association en format .doc ou en .pdf.

Accroissement

Fonds non clos.

Mode de classement et état de conservation.

Bon état de conservation des archives dans un environnement sain. Les archives les plus anciennes sont conservées dans des boîtes dédiées. Les archives courantes sont quant à elles classées dans des dossiers.

Localisation physique

Au domicile de Jean-Marie Salomon, président de Mardiéval, à Mardié.

Modalités d'accès

Sur demande auprès de Jean-Marie Salomon, président de Mardiéval :

Courriel : jean-ma.salomon@wanadoo.fr

Tél. : 06.08.70.67.37

Annexes

Liste des sigles

ABJF : Association blésoise des jardins familiaux

ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

ADQVL : Association pour la défense de la qualité de la vie en Val de Loire

AQUAVIT : Association pour la qualité de la vie dans l'agglomération tourangelle

ARS : Agence régionale de sécurité

ASPAS : Association pour la protection des animaux sauvages

AVEC : Association de veille environnementale du Cher

AVERN : Association vie environnement respect nature

BVD : Blaise vallée durable

CAPA : Comité anti poubelle atomique

CAUE : Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

CDH : Commission départemental d'Hygiène

CDNPS : Commission départementale de la nature, des paysages et des sites

CDPNE : Comité départemental de la protection de la nature et de l'environnement

CDQMN : Comité de défense du quartier des Moulins Neufs

CEN : Conservatoire d'espaces naturels

CERCOPE : Coordination entomologique de la région Centre pour l'organisation de projets d'études

CESA : Centre d'études supérieures d'aménagement

CLIS : Comité local d'information et de surveillance

CNPN : Conseil national de protection de la nature

CODERST : Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques

CPIE : Centre permanent d'initiation à l'environnement

DDA : Direction départementale de l'agriculture

DDAF : Direction départementale de l'agriculture et de la forêt

DDE : Direction départementale de l'équipement

DDT : Direction départementale des territoires

DIREN : Direction régionale de l'environnement

DREAL : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

DRIRE : Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement

FEDER : Fonds européen de développement régional

FEEL : Fédération environnement Eure-et-Loir

FCPN : Fédération connaître et protéger la nature

FNAB : Fédération nationale de l'agriculture biologique

FNE : France nature environnement

FNE CVL : France nature environnement Centre-Val de Loire

FFSPN : Fédération française des sociétés de protection de la nature

GEAI : Groupe d'étude de l'avifaune de l'Indre

GOT : Groupe ornithologique de Touraine

IMACOF : Ingénierie des milieux aquatiques et des corridors fluviaux

IRBI : Institut de recherche sur la biologie de l'insecte

LNE : Loiret nature environnement

LPO : Ligue pour la protection des oiseaux

ONF : Office national des forêts

OZP : Objectif zéro pesticide

PNA : Plan national d'actions

PNR : Parc naturel régional

PMPOA : Programme de maîtrise des pollutions d'origine agricole

PPRI Plan de prévention des risques naturels et inondations

SAGE : Schéma d'aménagement et de gestion des eaux

SDAGE : Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux

SDN : Sortir du nucléaire

SEPANEC : Société d'étude, de protection et d'aménagement de la nature et de l'environnement du Cher

SEPANI : Société d'étude, de protection et d'aménagement de la nature et de l'environnement de l'Indre

SEPANT : Société d'étude, de protection et d'aménagement de la nature en Touraine

SFEPM : Société française pour l'étude et la protection des mammifères

SHN : Société d'histoire naturelle

SIACEBA : Syndicat intercommunal d'aménagement des cours d'eau du bassin de l'Authion

SNE : Sologne nature environnement

SNPN : Société nationale de protection de la nature

SPVCV : Saulnières préservation et valorisation du cadre de vie

STAO : Société tourangelle des amis des oiseaux

TCSP : Transport en commun en site propre

UFC : Union fédérale des consommateurs

UFC-Que Choisir-28 : Union fédérale des consommateurs – Que Choisir – d'Eure-et-Loir

UICN : Union internationale pour la conservation de la nature

URCPIE : Union régionale des centres permanents d'initiation à l'environnement

ZNIEFF : Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique

ZPPAU : Zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager

Liste des illustrations

Printemps de l'environnement DIREN Centre, 2001

	<p>Printemps de l'environnement - Temps fort : du 5 mai - 20 mai 2001 », DIREN Centre, 40x60 cm, couleur, 2001</p> <p>Archives nationales</p> <p>Cote 20070641/18</p>
--	--

Bulletin d'Eure-et-Loire Nature « La Garzette »

 <p>The image shows the cover of the bulletin 'La Garzette'. At the top, the title 'La Garzette' is written in a large, elegant cursive font. Below it, a green horizontal bar contains the text 'Eure-et-Loire Nature' and 'Bulletin d'informations'. The central focus is a close-up photograph of a purple bell-shaped flower with six petals and a dark center, set against a blurred background of green leaves and brown earth. Below the main image, the text 'Flours de printemps' is written in a smaller cursive font. At the bottom of the cover, there are three small rectangular images: the first shows a rocky ground surface, the second shows a green plant, and the third shows a dark, textured surface. The overall design is clean and nature-oriented.</p>	<p>Eure-et-Loire Nature</p> <p>Bulletin d'informations « La Garzette »</p>
---	---

Loiret nature environnement : mission de surveillance et d'étude à la Réserve de Saint-Mesmin, 2007



Loiret nature environnement

Mission de surveillance et d'étude à la Réserve de Saint-Mesmin, 2007.

Index des institutions et associations

Agence de l'eau Loire-Bretagne.....	91, 132, 147, 180, 259, 261, 275
Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.....	275
Agence française pour la biodiversité.....	60, 287
Agence régionale de santé Centre-Val de Loire.....	91, 131, 244, 275
Amicale des Vallées du Bassin de l'Eure et Vallées limitrophes.....	135
Amicale des Vallées.....	123
Amis de la nature – section Berry.....	78
Amis du muséum d'histoire naturelle de Chartres.....	127
Archives départementales du Cher.....	11, 15, 18, 26, 30, 31, 34, 96
Archives départementales d'Eure-et-Loir.....	11
Archives départementales de l'Indre.....	11, 16, 19, 20, 35, 43, 157, 167, 170
Archives départementales d'Indre-et-Loire.....	11, 13, 26, 30, 47, 195
Archives départementales du Loir-et-Cher.....	11, 21, 209, 254
Archives départementales du Loiret.....	11, 14, 23, 32 35
Archives nationales:.....	11, 24, 25, 27, 28, 29, 34, 37
Association blésoise des jardins familiaux.....	208
Association Brenne – Pays d'Azay.....	150
Association de défense et de sauvegarde du cadre de vie et de l'environnement de Garnay.....	137
Association de veille environnementale du Cher.....	40
Association des journalistes pour la protection de la nature et de l'environnement...53	
Association FERUS.....	99
Association nationale pour l'étude de la communauté de la Loire et de ses affluents	268
Association pour la défense de la qualité de la vie en Val de Loire.....	106
Association pour la protection des animaux sauvages.....	99, 233
Association pour la protection du site et de la salubrité de Voves.....	137
Association pour la qualité de la vie dans l'agglomération tourangelle.....	171
Association pour la valorisation des coteaux Luynois.....	259
Association pour le contrôle et l'information sur la radioactivité.....	282
Association santé protection et information environnement:.....	173
Association vie environnement respect nature.....	109
Autorité de sûreté nucléaire.....	27, 105
Autorité de sûreté nucléaire.....	105
BirdLife.....	194
Blaise vallée durable.....	115
Bon'Eure de Vivre.....	259
Centre d'études supérieures d'aménagement.....	45, 178, 197
Centre des monuments nationaux.....	195
Centre permanent d'initiation à l'environnement Touraine – Val de Loire.....	153
Centre permanent d'initiatives pour l'environnement de Touraine - Val de Loire.....	177
Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir.....	131
Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire.....	180
Chauve qui peut.....	65
Chemins et paysages.....	233
Chiroveille.....	66
Comité anti poubelle atomique.....	157

Comité de défense du quartier des moulins neufs.....	120, 135, 137
Comité départemental de la protection de la nature et de l'environnement.....	210, 243
Comité départemental du patrimoine et de l'archéologie.....	233
Comité départemental protection nature et environnement Loir-et-Cher.....	220
Confédération paysanne 28.....	135, 137
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Loir-et-Cher:....	226, 233
Conseil départemental du Cher.....	65, 91
Conseil départemental d'Eure-et-Loir.....	131
Conseil départemental d'Indre-et-Loire.....	13, 180, 195, 288
Conseil départemental du Loir-et-Cher.....	188, 210, 212, 233, 244
Conseil général du Loir-et-Cher.....	23, 57
Conseil national de la protection de la nature.....	24, 53, 54
Conseil régional Centre-Val de Loire.....	11,65, 91, 131, 180, 195, 244, 259, 275
Conservatoire aux espaces naturels de Loir-et-Cher.....	57
Conservatoire d'espaces naturels Centre - Val de Loire....	46, 239, 243, 255, 275, 295
Conservatoire d'espaces naturels Centre – Val de Loire : Antenne Cher/Indre.....	72
Conservatoire d'espaces naturels Centre – Val de Loire : Antenne Indre-et-Loire/Loir-et-Cher.....	186, 261
Conservatoire d'espaces naturels de Loir-et-Cher.....	233; 260
Conservatoire régional du patrimoine naturel Centre.....	271
Coordination entomologique de la région Centre pour l'organisation de projets d'études.....	265
CPIE Brenne Berry.....	181
Direction de la nature et des paysages.....	24, 25
Direction de la prévention des pollutions et des risques :	33
Direction départementale de l'agriculture de l'Indre.....	19
Direction départementale de l'agriculture et de la forêt du Loir-et-Cher.....	22
Direction départementale des territoires du Cher.....	18
Direction régionale de l'agriculture et de la forêt Centre–Val de Loire.....	260, 275
Direction régionale de l'environnement du Centre.....	180, 239
Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement du Centre:	35
Direction régionale de l'environnement, aménagement et du logement Centre-Val-de-Loire.....	91, 195, 212, 212, 243, 259, 275
Ecol'eau.....	216
École d'ingénieurs de l'université de Tours en génie de l'aménagement.....	180
Entomologie tourangelle et ligérienne.....	45, 259
Etablissement public pour l'aménagement de la Loire et de ses affluents.....	269
Eure-et-Loir nature.....	127, 243
Fédération connaître et protéger la nature.....	91
Fédération de pêche d'Indre-et-Loire.....	180
Fédération départementale de pêche et de protection des milieux aquatiques d'Eure-et-Loir.....	131
Fédération départementale des chasseurs d'Eure-et-Loir.....	131
Fédération départementale des chasseurs du Loir-et-Cher.....	226
Fédération des oeuvres laïques du Cher.....	81
Fédération environnement Eure-et-Loir.....	112, 117, 123, 135, 141,146
Fédération française des sociétés de protection de la nature.....	44, 52, 53
Fédération française des sociétés de sciences naturelles.....	100
Fédération nationale de l'agriculture biologique.....	139, 141

Fédération nationale des conservatoires du patrimoine naturel:.....	271
Fédération régionale de lutte et de défense contre les organismes nuisibles de la région Centre.....	287
Fédération régionale des associations de protection de l'environnement du Centre	268, 282
France nature environnement....	44, 91, 127, 131, 162, 199, 214, 220, 233, 242, 243, 268, 270, 275, 284, 287
France nature environnement Centre-Val de Loire.....	46, 91, 110, 112, 131, 162, 194, 199, 233, 242, 260, 266, 268, 282, 287, 295
Groupe d'agriculteurs biologiques.....	139
Groupe d'étude de l'avifaune de l'Indre.....	158
Groupe ornithologique de Touraine.....	192
Groupe régional d'animation et d'information sur la nature et l'environnement Centre	91, 131, 153, 181, 226, 233, 240, 243, 260, 271, 287
Hommes et Territoires.....	131
Indre nature.....	43, 152, 153, 158
Institut de recherche sur la biologie de l'insecte.....	45
Institut national du patrimoine naturel.....	267
La Presle.....	139
Les Amis de la Nature - France.....	80
Les amis des sources.....	219, 233
Les croqueurs de pommes.....	233
Lig'Air.....	275
Ligue pour la protection des oiseaux.....	52, 53, 84, 162, 233, 285, 287
Ligue pour la protection des oiseaux – Groupe du Cher.....	84
Ligue pour la protection des oiseaux de Touraine.....	45, 180, 192, 243, 259
Loir-et-Cher Nature.....	243
Loiret nature environnement.....	243, 280
Maison botanique - Atelier vivant de Boursay.....	57, 62, 223
Maison de la nature et de l'environnement d'Orléans.....	287
Maison familiale rurale des Forges.....	233
Maisons paysannes de France:.....	45, 117
Mardiéval.....	291
Mouvement de lutte contre les nuisances aériennes de Tours.....	201
Musée des arts et traditions populaires du Perche.....	57
Muséum d'histoire naturelle de Bourges.....	65, 70, 86, 100
Muséum national d'histoire naturelle.....	44, 57, 98, 281
Nature 18.....	40, 81, 88, 243
Nature Centre.....	10, 127, 268, 269, 284
Office national de l'eau et des milieux aquatiques.....	275
Office national de la chasse.....	31
Office national de la chasse et de la faune sauvage.....	86, 260, 287
Office national des forêts.....	57, 131, 287
Office national des forêts de l'Indre.....	16
Paysages de France.....	173
Perche nature.....	61, 62, 220, 230, 240, 243
Ponts et chaussées du Loir-et-Cher.....	21
Pour la qualité de vie dans le Perche et Dunois.....	137
Préfecture du Cher.....	15, 26, 3
Réserves naturelles de France.....	287

Saint-Just avenir et environnement.....	220
Saint-Martin-d'Abbat demain : :	259
Saulnières préservation et valorisation du cadre de vie.....	115
Service hydrologique centralisateur du bassin de la Loire.....	23
Société botanique ligérienne:.....	46
Société d'étude et de protection de la nature.....	197
Société d'histoire naturelle de Loir-et-Cher.....	220
Société d'agriculture du Cher.....	96
Société d'agriculture de l'Indre.....	169
Société d'étude, de protection et d'aménagement de la nature en Touraine 45, 48, 49, 173, 180, 194	
Société d'étude, de protection et d'aménagement de la nature et de l'environnement du Cher.....	39, 88
Société d'étude, de protection et d'aménagement de la nature en Touraine Centre-Val de Loire.....	197
Société d'histoire naturelle de Loir-et-Che.....	233
Société de chasse La Saint Hubert.....	259
Société des sciences naturelles de Touraine.....	197
Société française d'orchidologie:.....	46
Société française d'orchidophilie.....	244
Société française pour l'étude et la protection des mammifères.....	97
Société nationale de protection de la nature.....	7, 44, 52
Société pomologique du Berry.....	162
Société pour l'étude, la protection et l'aménagement de la nature dans l'Indre.43, 45, 158	
Société pour le muséum d'Orléans.....	259
Société tourangelle des amis des oiseaux.....	45, 192
Sologne nature environnement.....	236
Sortir du nucléaire Berry – Giennois – Puisay.....	103
Syndicat des propriétaires forestiers privés.....	53
UFC Que-choisir ? d'Eure-et-Loir.....	123
Union fédérale des consommateurs – Que Choisir.....	146
Union fédérale des consommateurs d'Eure-et-Loir.....	135, 137137
Union française des centres de sauvegarde de la faune sauvage :.....	85
Union internationale pour la conservation de la nature.....	100
Union nationale des CPIE.....	151, 153, 179, 180
Union pour la culture populaire en Sologne.....	236, 243
Union pour les ressources génétiques du Centre-Val de Loire.....	162
Union régionale des CPIE Centre-Val de Loire.....	180
Union, coopérative agricole de Loir-et-Cher.....	248

Index matière

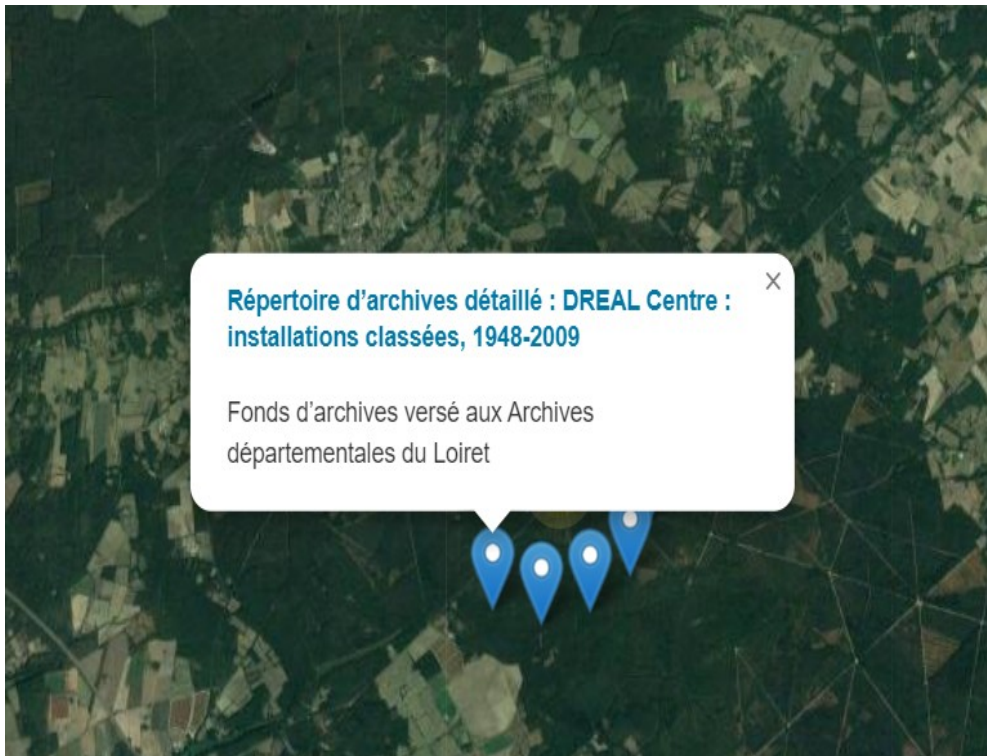
Accident industriel.....	105
Agence de l'eau.....	129, 131, 142, 215, 219, 244, 259, 269
Agriculture. 9, 39, 46, 57, 110, 111, 122, 131, 133, 13è, 13ç, 147, 164, 165, 183, 192, 201, 214, 228, 237, 241 246, 270, 272, 273, 278	
Aménagement du territoire.....	136, 147, 197
Aménagement forestier.....	19
Aménagement hydraulique.....	268
Aménagement rural.....	179
Autoroute.....	111, 118, 124, 146, 164, 171, 205, 237, 246, 273, 282
Barrage.....	39, 204, 270
Biodiversité.....	48, 67, 76, 110, 111, 128, 12ç, 130, 214, 255, 257, 260, 262, 273, 274
Biomasse.....	105
Biotope.....	25, 101, 257, 282
Botanique. .44, 45, 46, 58, 59, 62, 63, 80, 90, 134, 162, 190, 203, 215, 223, 246, 280	
Bruit.....	125, 173, 246
Canal.....	31
Centrale nucléaire.....	27, 105
Changement climatique.....	111, 199, 272
Chasse.....	19, 26, 52, 65, 165, 189, 201, 214, 238, 241, 260, 270, 289
Cours d'eau.....	22
Crue.....	23, 50, 269, 277
Déchet...18, 42, 88, 109, 111, 112, 121, 124, 128, 133, 138, 140, 142, 146, 199, 202, 206, 214, 216, 219, 225, 234, 246, 270, 277	
Déchet radioactif.....	136
Développement durable.....	9, 130, 151, 178, 185, 207, 214, 242, 257, 271
Eau potable.....	19, 20
Éducation à l'environnement.....	
90, 115,133, 150, 151, 178, 183, 200, 212, 224, 231, 242, 257, 286, 293	
Effet de serre.....	284
Énergie éolienne.....	93, 119, 132, 161, 164, 273, 275, 283
Énergie fossile.....	244
Énergie nucléaire:.....	41, 103, 136, 197, 246, 282
Énergie renouvelable:.....	104
Énergie solaire.....	105
Espace naturel.....	25, 46, 57, 60, 73, 130, 161, 179, 183, 187, 198, 202, 205, 211, 244, 255, 270
Etablissement classé.....	34
Etablissement dangereux.....	34
Faune sauvage. 39, 45, 54, 73, 89, 100, 111, 133, 152, 164, 183, 186, 193, 202, 213, 214, 225, 234, 238, 245, 247, 260, 265, 281, 285	
Flore sauvage...41, 45, 59, 73, 89, 133, 152, 183, 186, 193, 214, 223, 234, 238, 245, 256, 278, 285	
Forêt.....	133, 206, 215, 237, 261, 281
Forêt domaniale.....	16
Habitat.....	62, 89, 98, 129, 160, 172, 183, 239, 294
Inondation.....	50, 122, 174, 204
Installation classée.....	33, 144, 211
Mammifère.....	54, 97, 100, 102, 127, 160, 232, 238, 289, 291

Mine.....	30
Moulin.....	22
Natura 2000.....	53, 67, 76, 99, 154, 161, 164, 189, 202, 203, 211, 214, 244, 257, 259, 261, 294
Oiseau.....	39, 52, 57, 59, 61, 127, 160, 213, 259
Organisme génétiquement modifié.....	41, 111, 136, 204
Parc naturel régional.....	43, 54, 58, 75, 101, 121, 133, 150, 152, 155, 180, 195, 206, 226, 238
Pêche.....	19, 26
Plan de prévention des risques naturels et inondations:.....	36
Police de l'eau.....	19
Qualité de l'air.....	172, 173, 271, 273, 278
Qualité de l'eau.....	23, 144, 172, 17
Qualité de la vie.....	103, 171, 231
Réchauffement climatique.....	111
Remembrement.....	19
Réserve naturelle.....	44, 53, 72, 92, 153, 210, 211, 215, 241, 256, 281, 289
Rivière.....	21, 31, 46, 115, 139, 144, 166, 216, 270
Santé.....	104, 111, 143, 146, 273
Sécheresse.....	147
Site protégé.....	41, 74, 120, 137, 186, 206, 2853
Station d'épuration.....	20
Transport.....	136, 143, 246
Urbanisme.....	116, 161, 175
Zone humide.....	128, 206
Zone inondable.....	21

Géolocalisation des fonds d'archives publiques et privées

Sur le site <https://ressources.histoire-environnement.org/>, vous avez la possibilité de géolocaliser les fonds d'archives via une carte

<https://ressources.histoire-environnement.org/Carte?filtre=ressources>



Géolocalisation des fonds d'archives concernant le Loiret

Sites Internet

Archives départementales du Cher

<http://www.archives18.fr/>

Archives départementales de l'Eure-et-Loir

<http://www.archives28.fr/>

Archives départementales de l'Indre

<http://www.archives36.fr/>

Archives départementales de l'Indre-et-Loire

<https://archives.touraine.fr/>

Archives départementales du Loir-et-Cher

<http://www.culture41.fr/Archives-departementales>

Archives départementales du Loiret

<http://www.archives-loiret.fr/>

Association pour l'histoire de protection de la nature et de l'environnement (AHPNE)

Site principal

<https://ahpne.fr/>

Inventaire des archives publiques et privées relatives à la protection de la nature et de l'environnement

<https://ressources.histoire-environnement.org/Ressources>